



**DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ CIVILE AU  
SÉNÉGAL.  
LE RÔLE DE LA PRESSE ÉCRITE PRIVÉE (1988-2011)**

**Mémoire**

**Dan Lechasseur**

**Maîtrise en histoire**  
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

© Dan Lechasseur, 2015



## RÉSUMÉ

C'est avec l'élection présidentielle de 1988 que la presse privée prit davantage le devant de la scène face aux médias d'État au point où l'on peut parler d'une sphère publique concurrentielle. À partir de cette période, la presse écrite connut une profonde évolution jusqu'à devenir un acteur important du mouvement de résistance à la dérive autoritaire du gouvernement en 2011. L'étude de *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri*, journaux incontournables, permet d'évaluer l'état d'avancement de la démocratie sénégalaise, jugé comme un modèle en Afrique subsaharienne et de mesurer leur rôle participatif aux débats qui animent la société civile et face à d'importantes manifestations de jeunes en mal d'insertion dans l'espace public. Cette presse a dû composer avec une précarité économique et avec l'État sénégalais dont Abdoulaye Wade, le président à partir de l'alternance politique de 2000, se révéla très sourcilleux devant toute critique envers sa politique et sa personne.



# TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ .....	iii
TABLE DES MATIERES.....	v
LISTE DES ACRONYMES.....	ix
AVANT-PROPOS.....	xi
INTRODUCTION .....	1
A. Contexte .....	1
B. Historiographie.....	3
C. Problématique et hypothèses .....	13
D. Justification du plan .....	14
CHAPITRE 1 - Concepts, sources et méthodologie.....	17
A. « Société civile » et « sphère publique » : deux concepts, une lecture empirique.....	17
B. Corpus de sources primaires.....	25
1. Les sources orales.....	25
2. Les sources écrites.....	30
CHAPITRE 2 - Naissance et mûrissement de la presse écrite privée (fin des années 1980 et les années 1990).....	37
A. De presse militante à presse privée: un processus de professionnalisation et ses limites .....	40
B. La presse : de remorque à moteur de la démocratisation .....	55
C. La presse et la société civile: regards sur des mobilisations de jeunes ou d'étudiants en 1988 et 1993 .....	67
CHAPITRE 3 - La presse écrite à l'heure de l'alternance: redéfinition de son rôle d'acteur de la démocratie et ses carences (2000) .....	85
A. La presse : entre dynamisme et contraintes .....	86
B. La presse comme sentinelle: couverture plurielle et contre-pouvoir? .....	99
CHAPITRE 4 - La presse dans une situation ambivalente après l'alternance (2000-2011).....	125
A. D'une lune de miel à un divorce: entre élan autoritaire du pouvoir et excès de la presse.....	126
B. Nouvelle culture journalistique: ébullition du paysage médiatique et liberté de ton.....	144
C. Les Assises nationales et la contestation du projet de ticket présidentiel: traitement des aspects politiques et sociaux .....	151
CONCLUSION .....	175

<b>SOURCES</b> .....	183
<b>A. Sources écrites</b> .....	183
1. <i>Sud Quotidien</i> .....	183
2. <i>Wal Fadjri</i> .....	190
<b>B. Sources orales</b> .....	193
1. <i>Sud Quotidien</i> .....	193
2. <i>Wal Fadjri</i> .....	193
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	195
<b>Annexe I : Guide d’entretien – Journalistes</b> .....	218
<b>Annexe II : Guide d’entretien - Rédacteurs en chef</b> .....	220
<b>Annexe III : Guide d’entretien - Directeurs et présidents</b> .....	222
<b>Annexe IV : Sidy Lamine Niassé, « Paix dans le Golfe, <i>Wal Fadjri</i>, 22 juillet 1988...</b>	224
<b>Annexe V : 4<sup>e</sup> de couverture de la revue <i>Wal Fadjri</i> à ses débuts.</b> .....	225
<b>Annexe VI : Tidianne Kassé, « Incidents à Diawara, L’île de la mort », <i>Wal Fadjri</i>, no. 158, 14 avril 1989.</b> .....	226
<b>Annexe VII : Abdouramahne Camara, « Le PS et les autres », <i>Wal Fadjri</i>, 5 février 1988.</b> .....	228
<b>Annexe VIII : <i>Wal Fadjri</i>, 12 février 1988</b> .....	230
<b>Annexe IX : M. Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », <i>Wal Fadjri</i>, no. 101, 5 mars 1988.</b> .....	231
<b>Annexe X : Mamadou Diouf, « Mamadou Diouf précise », <i>Sud Quotidien</i>, 14 mai 1993.</b> .....	234
<b>Annexe XI : Alassane Cissé, « Abdou Diouf : "Je ne connais pas l’usure du pouvoir..." », <i>Sud Quotidien</i>, 7 février 2000.</b> .....	235
<b>Annexe XII : <i>Sud Quotidien</i>, 21 mars 2000.</b> .....	236
<b>Annexe XIII : Retrait des cartes d’électeurs, <i>Sud Quotidien</i>, 21 février 2000.</b> .....	238
<b>Annexe XIV : Jean-Herman Guay, « Sénégal », <i>Perspective Monde</i>, Université de Sherbrooke, 2013,</b> .....	239
<b>Annexe XV : <i>Sud Quotidien</i>, 28 octobre 1999.</b> .....	240
<b>Annexe XVI : Rudy D’Erneville, « Medina Gounass – Guédiawaye : « La liberté de la presse sénégalaise à l’épreuve des échéances de l’an 2000 », <i>Sud Quotidien</i>, no. 1965, 21 octobre 1999.</b> .....	241
<b>Annexe XVII : « Présidentielle du 27 février 2000 », <i>Sud Quotidien</i>, no. 2035, 17 janvier 2000.</b> .....	242
<b>Annexe XVIII : Wane, Wone, Mane et Rokhy Ba, « Le FRTE réussit le test de la mobilisation de ses troupes: L’opposition prend la rue », <i>Sud Quotidien</i>, no. 2051, 3 février 2000.</b> .....	243

<b>Annexe XIX : Aperçu chronologique de la presse sénégalaise. ....</b>	<b>244</b>
<b>Annexe XX : Vignettes biographiques. ....</b>	<b>246</b>
<b>Annexe XXI : Charles Gaïky Diène, Yakhya Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs, détourneurs : Les voyous de la République ! », <i>Wal Fadjri</i>, 12 juillet 2011. ....</b>	<b>247</b>
<b>Annexe XXII : Liste des participants aux Assises nationales. ....</b>	<b>252</b>



# LISTE DES ACRONYMES

AFP	Alliance des Forces du Progrès
APS	Agence de Presse du Sénégal
ADP	Agence de Distribution de Presse
ANPS	Association Nationale de la Presse Sportive
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCG	Bloc des Centristes Gaïnés
CESTI	Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information du Sénégal
CDP-Grab Gi	Convention des Démocrates et des Patriotes
CJRS	Convention des Jeunes Reporters du Sénégal
CNRV	Commission Nationale de Recensement des Votes
CNTS	Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal
CSM	Conseil Supérieur de la Magistrature
DIC	Division d'Investigation Criminelle
FIJ	Fédération Internationale des Journalistes
FRTE	Front pour la Régularité et la Transparence des Élections
FSD/BJ	Front pour le Socialisme et la Démocratie/Benno Jubël
HCA	Haut conseil de l'Audiovisuel
ISSIC	Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication
LCA	La Chaîne Africaine
LD/MPT	Ligue Démocratique/Mouvement pour le Parti du Travail
MAC	Maison d'arrêt et de correction
MDP	Mouvement Démocratique Populaire
MFDC	Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance
ONDH	Organisation Nationale des Droits de l'Homme au Sénégal
ONEL	Observatoire National des Élections
PAI	Parti Africain de l'Indépendance
PAS	Programme d'ajustement structurel
PDS	Parti Démocratique du Sénégal
PIT	Parti de l'Indépendance et du Travail
PRA-Sénégal	Parti du Rassemblement Africain
PS	Parti socialiste
RADDHO	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme
RFI	Radio France Internationale
RFM	Radio Futurs Médias
RMD	Radio municipale de Dakar
RND	Rassemblement National Démocratique
RTS	Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
SAES	Syndicat Autonome des Enseignants du Supérieur
SES	Syndicat des Enseignants du Sénégal
SUDES	Syndicat unique des Enseignants du Sénégal
SYNPICS	Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication au Sénégal

UDEN	Union Démocratique des Enseignants
UJAO	Union des Journalistes d'Afrique de l'Ouest
UNTS	Union Nationale des Travailleurs du Sénégal
UPS	Union Progressiste Sénégalaise

## AVANT-PROPOS

Je tiens à remercier ma directrice Muriel Gomez-Perez, d'abord pour avoir lu, annoté et commenté les nombreuses versions qui ont permis d'aboutir au dépôt de ce mémoire. Plus encore, je tiens à souligner le soutien qu'elle m'a apporté afin que je persévère dans ce projet malgré un certain nombre d'aléas que j'ai eu à affronter après mon retour de Dakar et à m'amener à repousser mes limites. Merci également à Geneviève pour son aide dans la présentation des annexes et à tous les membres de ma famille pour leur soutien. Ce travail n'aurait pu être possible sans la participation des équipes de *Sud Quotidien* et de *Wal Fadjri* lors de mes enquêtes orales. Elles m'ont chaleureusement accueilli dans leurs bureaux comme l'un des leurs.



# INTRODUCTION

## A. Contexte

Le Sénégal a une longue tradition concernant la presse écrite étant donné son rôle central dans la colonie d'Afrique-Occidentale française<sup>1</sup>. Les premiers titres étaient essentiellement l'œuvre de colons français, mais avec une présence accrue d'Africains après la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, avec l'indépendance, la priorité est donnée par le Président, Léopold Sédar Senghor, à la construction nationale qui aboutit au renforcement de la prééminence de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS)<sup>2</sup>. Ceci a pour effet la fermeture des organes de presse qui existaient durant la période coloniale<sup>3</sup>. *Paris-Dakar* est le seul journal à réellement survivre dans ce nouveau contexte politique, aidé par sa proximité avec le gouvernement même s'il n'en était pas propriétaire. Créé en 1933, il change de nom et devient *Dakar Matin* en 1961. Ce journal était détenu par le groupe français Breteuil, mais fut acquis par l'État sénégalais en 1970 pour devenir *Le Soleil*. Au milieu des années 1970, il n'existe alors au Sénégal, pour l'essentiel, que des publications clandestines de partis politiques eux-mêmes non légalisés. En 1974, avec le multipartisme limité<sup>4</sup> instauré par le gouvernement de Senghor, des partis sont autorisés et par le fait même leurs organes de presse comme *Le Démocrate*, *Taxaaw*, *Andë Sopi*<sup>5</sup> et *Momsarew*<sup>6</sup>. Comme le dit André-Jean Tudesq pour l'Afrique subsaharienne, « l'usure des régimes en

---

<sup>1</sup> À la fin du XIXe siècle sont nés *Le Réveil du Sénégal* et *Le petit Sénégalais* puis, *La Démocratie du Sénégal* en 1913, *l'Avenir du Sénégal*, *le Radical Sénégalais*, *La Démocratie Sénégalaise* en 1926, *La France Coloniale* en 1927, *Le Périscope Africain* en 1929 et *La Condition humaine* en 1948. Il existait également des journaux liés aux missionnaires, comme *Échos d'Afrique noire* (1948-1960) et *Afrique Nouvelle* (1945-1987), voir Frank Wittmann, « La presse écrite sénégalaise et ses dérivés : précarité, informalité, illégalité », *Politique africaine*, no. 101, 2006, p. 182; Moussa Mbow, *Éthique déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*. Mémoire de DEA. Bordeaux, Université Bordeaux 3, 2004.

<sup>2</sup> À l'occasion de nombreuses fusions avec d'autres partis politiques, le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) devient, en 1957, *Le Bloc Populaire du Sénégal* (BPS), puis l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) en 1958, pour enfin adopter celui de Parti Socialiste (PS) en 1976, encore en vigueur aujourd'hui. Gerti Hesseling, *Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société*, Paris, Karthala, 2000, 437p.

<sup>3</sup> André-Jean Tudesq, *Journaux et radios en Afrique au XIXe et XXe siècle*, Paris, Groupe de recherche et d'échanges technologiques, 1998, 198p.; Thierry Perret, *Le temps des journalistes: l'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2005, p. 23-25.

<sup>4</sup> Ce multipartisme était limité dans la mesure où seuls trois partis étaient légalisés dans leur représentation de différents courants de la politique soit le socialisme, le communisme et le libéralisme.

<sup>5</sup> *Andë Sopi* est une expression wolof qui signifie « s'unir pour le changement ».

<sup>6</sup> Mor Faye, *Presse privée écrite en Afrique francophone : enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 55-56.

place et la crise aggravée [...] remettent en question le monopartisme et entraînent la naissance d'une nouvelle presse, indépendante des gouvernements qui la tolèrent sous la pression internationale »<sup>7</sup>. En effet, selon Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, Senghor, confronté à une grande contestation à la fin des années 1970, est contraint de démissionner en 1980 en cours de mandat afin de mener à une « décompression de la crise sociale et politique »<sup>8</sup>. Il fut remplacé par Abdou Diouf qui reconnaît, en 1981, le multipartisme intégral permettant une libéralisation de la vie politique au Sénégal. Cet événement a eu un impact dans le milieu de la presse. Le paysage médiatique du pays, jusque-là contrôlé par l'État, s'élargit. C'est ainsi qu'apparaissent des organes de presse privée tels que *Wal Fadjri* (1984), *Sud Magazine* (1986), *Le Cafard libéré* (1987), *Le Témoin* (1990) suivi plus tard par *Le Matin* (1997) et *Info 7* (1999).

Ces deux premiers journaux ont été, jusque dans les années 2000, les titres privés les plus consultés du Sénégal, étant considérés comme des journaux incontournables. L'élection présidentielle de 1988 a représenté pour *Sud Hebdo* et *Wal Fadjri* une première occasion de faire leurs preuves dans une situation de grande mobilisation sociale et de tensions politiques, situation qui se reproduisit en 1993. Dans le contexte d'éclosion des radios privées à partir de l'ouverture des ondes en 1996, la presse écrite offre une couverture plus complète des deux tours de l'élection présidentielle de février et mars 2000 qui montre l'effritement progressif du « contrat social »<sup>9</sup>, le rassemblement de l'opposition, surmontant provisoirement sa fragmentation structurelle, au sein du Front pour l'Alternance (FAL) avec à sa tête Abdoulaye Wade, chef du Parti Démocratique Sénégalais (PDS). Ce dernier remporta le second tour des élections du 19 mars 2000. Alors que de nombreux spécialistes disaient de l'élection de 2000 qu'elle consacrait la démocratie sénégalaise en tant que première alternance politique connue par le pays<sup>10</sup>, l'espace médiatique et plus

---

<sup>7</sup> André-Jean Tudesq, *Les médias en Afrique*, Paris, Ellipses, 1999, p. 26.

<sup>8</sup> Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, « Sénégal : Par-delà la succession Senghor-Diouf », Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, dir., *Les figures du politique en Afrique : des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Karthala, 1999, p. 146.

<sup>9</sup> Donal Cruise O'Brien, « Les négociations du contrat social sénégalais », Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, dir., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 83-93.

<sup>10</sup> Sheldon Gellar, « Pluralisme ou jacobinisme : quelle démocratie pour le Sénégal ? », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 507-528 ; Brian J. Hesse, « The Peugeot and the baobab: Islam, structural adjustment and liberalism in Senegal », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 22, no. 1, 2004, p. 3-12.

spécifiquement la presse écrite se diversifiait. Cette variété des titres n'allait toutefois pas être garante de la variété de l'information<sup>11</sup>. La presse connaissait effectivement une qualité inégale alors que le contexte politique lui aussi était changeant. En effet, les premiers bilans de ce nouveau gouvernement, à partir de 2003-2004, ont été peu flatteurs. Le Président Wade a été de plus en plus contesté dans sa gestion des affaires publiques, contexte face auquel *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* ont dû démontrer qu'ils demeuraient à l'avant-garde des dossiers, notamment lors des Assises nationales en 2009 et lors de la crise du ticket présidentiel en 2011.

## B. Historiographie

Pour nous permettre de bien cerner le contexte dans lequel interagit la presse sénégalaise, il est important de comprendre l'État africain. À cet effet, cette partie aura pour objectif de cerner les débats entourant l'État africain postcolonial pour ensuite aborder les grands bouleversements politiques que représente la vague de démocratisation et observer le traitement qui est fait, dans la littérature, sur la situation qui prévaut au Sénégal.

La littérature portant sur les constructions étatiques africaines a majoritairement considéré que les formations des États ont été créées artificiellement. Jean-François Bayart prend le contre-pied de cette idée dans son ouvrage central, *L'État en Afrique: la politique du ventre*<sup>12</sup> en mettant notamment l'emphase sur les particularités des contextes en regard d'une historicité propre à chaque région du continent. Il suggère que la « politique du ventre » renvoie à la vision d'un État comme lieu d'accès aux richesses, aux privilèges, au pouvoir et au prestige pour soi et pour les membres de son clan dans un contexte de grande précarité. Jean-François Médard approfondit cette idée en développant l'idée selon laquelle il y a une patrimonialisation des ressources<sup>13</sup>. La confusion règne ainsi entre les sphères publiques et privées : « Chaque société africaine particulière se caractérise par la

---

<sup>11</sup> *Info 7*, *Le Matin* (1996), *Le Populaire* (1999), *Tract* (2000), *Frasques* (2001), *Mœurs* (2001), *Scoop* (2001), *Le Volcan* (2001), *Révélation* (2002) et *La Source* (2002).

<sup>12</sup> Jean-François Bayart, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, 439p.

<sup>13</sup> Jean-François Médard, « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », Jean-François Médard, dir., *États d'Afrique noire. Formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991, p. 323-353.

prédominance éventuelle d'une de ces pratiques [le népotisme, le clanisme, le clientélisme, le copinage ou le patronage] par rapport aux autres, ou par une combinaison spécifique de ces pratiques »<sup>14</sup>. La réflexion sur l'État en Afrique est, d'une certaine manière, finalisée sous la plume d'Achille Mbembe dans la mesure où il se penche sur l'influence du colonialisme sur la constitution de l'État postcolonial africain<sup>15</sup>. À l'image de la période coloniale, l'époque postcoloniale est un régime de commandement fondé sur l'arbitraire du gouvernement. Mbembe avance l'idée que les agissements des gouvernements postcoloniaux peuvent être compris à travers l'héritage historique et en particulier par les séquelles de la violence coloniale. L'État et ses institutions « ne sont pas déployés en vue d'atteindre un quelconque bien public », mais l'objectif consiste plutôt à ce « que les gens lui obéissent »<sup>16</sup>. Toujours selon Achille Mbembe, l'État africain, au lendemain des indépendances, était donc caractérisé par des régimes pour la plupart autoritaires, suite à la colonisation. Si certains pays comme le Sénégal, la Gambie ou le Zimbabwe ont connu des régimes multipartites avant 1990, toutefois, ils ne constituaient pas la règle.

C'est à partir d'une première élection multipartite au Bénin en 1991 que l'Afrique connut ce que de nombreux observateurs de la politique africaine qualifient de seconde libération<sup>17</sup>. Les transitions rapides, encore largement en cours, ont mené des auteurs tels que Larry Diamond à surévaluer la portée de ces changements<sup>18</sup>. Toutefois, à partir des années 1995, les auteurs ont commencé à juger avec plus de justesse les changements qui se sont produits au début de cette décennie. Patrick Quantin<sup>19</sup> et Crawford Young<sup>20</sup> ont ainsi dressé un bilan provisoire des transitions démocratiques. Selon Quantin, il est possible d'observer une variété de formes de transitions démocratiques du fait que chaque expérience relève de l'innovation et des spécificités de chaque société. Quant à Young, il

---

<sup>14</sup> Ibidem, p. 330.

<sup>15</sup> Achille Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, 280 p.

<sup>16</sup> Ibidem., p. 53.

<sup>17</sup> La première étant la décolonisation qui s'est produite entre 1957 et le début des années 1960 pour la plupart des pays.

<sup>18</sup> Larry Diamond, « The Globalization of Democracy ». Robert Slater, Steven Dorr et Barry Schutz, dir., *Global Transformation and the Third World*, Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers, 1992, p. 31-69; Jean Pascal Daloz et Patrick Quantin, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Kartala, 1997, 320p.

<sup>19</sup> Patrick Quantin, « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 », Christian Jaffrelot, dir., *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, p. 479-507.

<sup>20</sup> Crawford Young, « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions », Richard Joseph, dir., *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder, London, Lynne Rienner Publishers, 1999, p. 15-38.

considère qu'il y a eu trois types de transition: celles qui ont avorté, celles qui ont été dénaturées et celles qui ont mené à des transformations profondes. Au-delà de ces trois types, l'auteur estime que les résultats de la transition sont modérément positifs, car, bien que toutes les expériences démocratiques n'aient pas survécu, d'importants changements sont toutefois apparus dans de nombreux pays. Certains ont connu une libéralisation politique et une lente ascension vers la démocratie. D'autres auteurs dressent un bilan plus critique au sujet des transitions démocratiques. Céline Thiriot, par exemple, remet en cause la « vague » de démocratisation et présente les résultats mitigés de la démocratisation comme un exemple de l'« aléatoire » dans la mesure où les militaires jouent un rôle central dans la vie politique et rendent compte de situations de démocratisation manquée dans plusieurs pays<sup>21</sup>. Enfin, Mamoudou Gazibo<sup>22</sup> et Nicolas van de Walle<sup>23</sup> ont tous deux tenté de montrer les différentes approches permettant d'expliquer les processus de transition afin de prendre en compte les particularités des différentes trajectoires connues par les régions touchées par cette vague. Quant à Babacar Gueye, il considère que certains pays sont entrés dans une phase de consolidation passant par trois tendances: « la consécration d'une démocratie constitutionnelle, l'édification progressive de l'État de droit et l'organisation d'élections disputées et transparentes »<sup>24</sup>.

L'empressement initial à caractériser de démocratique un État ayant connu des changements en ce sens fut également visible dans le cas du Sénégal. Déjà en 1978, Donald Cruise O'Brien qualifiait l'État sénégalais de « Success story » et poursuit, sur cette lancée en développant la notion de « contrat social sénégalais »<sup>25</sup> laquelle fait référence au système mis en place par l'administration française. Dans le but d'éviter une colonisation coûteuse, l'État colonial français s'est en effet appuyé sur les confréries *sufi* pour assurer certaines missions telles que la collecte des impôts. Cruise O'Brien se basait sur le fait que le Sénégal

---

<sup>21</sup> Céline Thiriot, « La démocratisation en Afrique noire dans les années 1990. L'hypothèque militaire », Piet Koenings *et alii*, *Trajectoires de libération en Afrique contemporaines*, Paris, Karthala, 2000, p. 185-203.

<sup>22</sup> Mamoudou Gazibo, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, 291p.

<sup>23</sup> Nicolas Van De Walle, « Démocratisation en Afrique : Un bilan critique », Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot, dir., *Le politique en Afrique : états des débats et pistes de recherches*, Paris, Karthala, 2009, p. 135-163.

<sup>24</sup> Babacar Guèye, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, vol. 2, no. 129, 2009, p. 7.

<sup>25</sup> Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, 231p.

opérait un retour vers un multipartisme limité alors que les États limitrophes étaient caractérisés par l'autocratie<sup>26</sup>. La stabilité sénégalaise repose donc essentiellement sur une trajectoire historique propre, mais surtout sur des acteurs politiques et sociaux qui ont produit une culture sénégalaise distincte des cultures autocratiques dans la sous-région<sup>27</sup>. Donal Cruise O'Brien considère que ces acteurs politiques et sociaux se sont entendus pour un « contrat social ». Ce réseau d'intermédiaires fut repris de la France coloniale par Léopold Sédar Senghor à son arrivée au pouvoir et était notamment constitué des chefs confrériques lesquels conféraient à l'État une légitimité sociale<sup>28</sup>. Cette idée de « contrat social » est réutilisée dans les différents collectifs dirigés par Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf et dans leurs articles afin de comprendre la période senghorienne<sup>29</sup>. Cette « logique de pacification sociale et politique »<sup>30</sup> contribua à considérer le Sénégal comme un exemple pour tout le continent. Toutefois, ce dispositif subit un effritement comme le souligne Donal Cruise O'Brien<sup>31</sup> et cela conduit à observer que cette notion n'est plus utilisée dans les plus récents collectifs dirigés par Momar-Coumba Diop<sup>32</sup>.

Par ailleurs, la stabilité du Sénégal semble avoir influencé certains auteurs à surévaluer l'état de la démocratie. Robert Fatton<sup>33</sup>, en 1987, parlait du Sénégal comme d'une démocratie libérale suite à l'arrivée au pouvoir d'Abdou Diouf en 1981 et de l'avènement du multipartisme intégral. Tarik Dahou et Vincent Foucher, en 2004, voient différemment cette arrivée au pouvoir de Diouf : « l'ouverture politique a été très contrôlée, la mise à l'écart des « barons » du Parti socialiste (PS), très relative, et les procédures de

---

<sup>26</sup> Donal Cruise O'Brien, « Sénégal », John Dunn, dir., *West African States. Failure and Promise*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, p. 173-188.

<sup>27</sup> Robert Fatton, *The making of a liberal democracy: Senegal's passive revolution, 1975-1985*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1987, p. 115-116.

<sup>28</sup> Donal Cruise O'Brien, « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine*, no. 45, 1992, Paris, Karthala, p. 9-20.

<sup>29</sup> Momar-Coumba Diop, « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Politique africaine*, no. 104, 2006, p. 103; Cruise O'Brien, Diop et Diouf, *op. cit.*, 2003, 231p.; Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : Le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013a, 835p.; Momar-Coumba Diop, dir., *Sénégal (2000-2012) : Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris, Karthala, 2013, 840p.; Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2003, 656p.

<sup>30</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 103.

<sup>31</sup> Cruise O'Brien, *loc. cit.*, 1992, p. 9-20.

<sup>32</sup> Diop, *op. cit.*, 2013, 840 p.; Diop, *op. cit.*, 2013, 840p.

<sup>33</sup> Robert Jr. Fatton, *The making of a liberal Democracy : Senegal's passive revolution : 1975-1985*, Boulder, Lynne Rienner, 1987, 189p.

pouvoir, entre coercition et cooptation, n'ont pas évolué.»<sup>34</sup> En fait, cette image d'harmonie s'est étioyée avec la crise du « contrat social », les stratégies de survie du parti-État notamment lors des élections, la « détotalisation »<sup>35</sup> de la société et les conflits qui ont traversé le pays notamment la rébellion armée en Casamance dans le sud du pays à partir de 1986 et les multiples crises urbaines dans lesquelles participent activement les jeunes entre 1988 et 1993<sup>36</sup>. Sous l'impulsion d'universitaires sénégalais, les chercheurs se sont ainsi penchés sur les crises traversant le pays plutôt qu'en restant centrés sur les changements du gouvernement central<sup>37</sup>.

L'examen du déroulement des élections présidentielles et législatives de 1983 par Cruise O'Brien, Diop et Diouf<sup>38</sup> remet en cause ce caractère démocratique. En effet, s'il est impossible de vérifier la justesse des résultats, il existe une large suspicion à l'égard de ceux-ci en raison de l'ampleur de la victoire du PS dans les résultats officiels (79.92 % des suffrages pour le PS) ainsi que le fait que l'opposition, si elle était présente dans les bureaux de vote, était exclue lors du dépouillement<sup>39</sup>. L'élection de 1988 a aussi soulevé de nombreuses interrogations de la part des auteurs quant à la légalité des résultats, étant donné qu'elle a été entachée par de nombreuses fraudes<sup>40</sup>.

Toutefois, les observateurs notent une amélioration dans la compétitivité des élections<sup>41</sup> au Sénégal, tout en demeurant confronté à des difficultés socio-économiques<sup>42</sup>

---

<sup>34</sup> Tarik Dahou et Vincent Foucher utilisent cette expression pour décrire l'affaiblissement de la capacité clientélaire de l'État sénégalais. Tarik Dahou et Vincent Foucher, « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive : "Sopi" or not "sopi" ? », *Politique africaine*, no. 96, 2004, p. 5.

<sup>35</sup> Ibidem.

<sup>36</sup> Mamadou Diouf, « Des cultures urbaines entre traditions et mondialisation », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 261-288.

<sup>37</sup> Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, et après ? », Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, dir., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 101-141; Mamadou Diouf, « L'échec du modèle démocratique au Sénégal, 1981-1993 », *Afrika Spectrum*, no. 1, 1994, p. 47-64; Momar-Coumba Diop, dir., *Sénégal. Trajectoire d'un État*, Dakar, Codestria, 1992, 501 p.

<sup>38</sup> Cruise O'Brien, Diop et Diouf, *op. cit.*, 2002, p. 95-99.

<sup>39</sup> Donal Cruise O'Brien, « Les élections b du 27 février 1983 », Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, dir., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 96-97.

<sup>40</sup> Babacar Kanté, « Les élections présidentielles et législatives du 28 février 1988 au Sénégal », *Annales africaines*, Dakar, 1989, p. 187; Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 1990, 439p.

<sup>41</sup> D'ailleurs les résultats de l'opposition est en progression au cours de la période étudiée.

profondes, comme le démontre le dossier sur le Sénégal proposé par la revue *Politique africaine* de 1992<sup>43</sup>. À ce titre, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf soulignent que l'adoption de stratégies politico-financières fragilise politiquement l'État dans la mesure où elles ne permettent plus au gouvernement de répondre aux contraintes internes de légitimation du régime politique. Dans ce contexte, l'alternance politique de 2000, qui a vu Abdoulaye Wade accéder au pouvoir, est porteuse d'une grande espérance de changement de la part de la population sénégalaise, mais également des observateurs. Tarik Dahou et Vincent Foucher considèrent que la simultanéité avec le coup d'État en Côte d'Ivoire a « revivifié une lecture idéaliste et linéaire de la vie politique au Sénégal, confirmant l'idée si souvent formulée d'une exceptionnalité sénégalaise »<sup>44</sup>. Seule exception à cela est la lecture plus critique proposée par Christian Coulon, lequel considère que la démocratie sénégalaise est un discours construit et entretenu<sup>45</sup>. Après l'euphorie suite à l'élection d'Abdoulaye Wade, les auteurs dressent un bilan des mandats présidentiels de ce dernier. La revue *Politique africaine* publia un second numéro sur le Sénégal en 2004 intitulé *Sénégal 2000-2004 : l'alternance et ses contradictions*<sup>46</sup> qui dressait un bilan des réalisations de début de mandat du gouvernement du *Sopi*<sup>47</sup>. Les auteurs soutiennent que le nouveau président, qui bénéficiait d'une certaine marge de manœuvre économique due à la diaspora, n'a pas su répondre aux attentes, qui étaient très hautes, en raison de sa tendance à l'autoritarisme. Cette dérive est, selon Jean-François Havard, révélatrice de sa tendance à l'hyperpersonnalisation du pouvoir et de sa crise de légitimité. Cette crise rend épineux le rapport entre la société civile et l'État puisque celui-ci tend à criminaliser la critique du gouvernement. Ainsi, constituer des contre-pouvoirs qui pourraient remettre en question la

---

<sup>42</sup> Le Sénégal connaît, durant la période 1980-2000, une éviction progressive du commerce mondial, les programmes d'ajustement structurel (PAS) qui obligent l'État à se désengager au plan social et éducatif et la dévaluation du franc CFA. Voir Momar-Coumba Diop, dir., *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, 723p.

<sup>43</sup> Christian Coulon, dir., « Sénégal : la démocratie à l'épreuve », *Politique africaine*, no. 45, 1992.

<sup>44</sup> Dahou et Foucher, *loc. cit.*, 2004, p. 5; Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 507-528; Hesse, *op. cit.*, 2004, p. 3-12.

<sup>45</sup> Christian Coulon, « La tradition démocratique au Sénégal : histoire d'un mythe », Céline Jaffrelot, dir., *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Paris, Karthala, 2000, p. 67-91; Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Aminata Diaw, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, no. 78, 2000, p. 457-179.

<sup>46</sup> Tarik Dahou et Vincent Foucher, dir., « Le dossier : Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions », *Politique africaine*, no. 96, 2004, 222p.

<sup>47</sup> Changement en wolof.

gestion de l'État devient très difficile<sup>48</sup>. À cela s'est ajoutée une grande quantité de publications sur les scandales politico-financiers<sup>49</sup>. De même, les deux plus récents collectifs de Momar-Coumba Diop sont critiques envers Wade, parlant des espoirs déçus de ces douze années de gouvernance: le premier volume porte sur l'administration du pays alors que le second traite davantage de la contestation, des organisations et des mouvements qui s'opposent à lui<sup>50</sup>.

L'étude de la presse africaine a, quant à elle, débuté à partir des années 1950, dans un contexte colonial, alors que les administrations cherchaient à répertorier les journaux qui étaient alors essentiellement des productions anglaises, françaises ou portugaises. On peut citer à cet effet le livre de Jean Berlage<sup>51</sup> et la recension de Marguerite Boulègue<sup>52</sup>. Ces premières études étaient, dans la plupart des cas, des ouvrages bibliographiques. Au même moment, il naissait une littérature formée essentiellement de biographies et d'autobiographies de journalistes qui s'insérait essentiellement dans une histoire politique. Nnamdi Azikiwe dans *My Odyssey* en 1950<sup>53</sup> en est un exemple ou bien Chike Agbu dans *I am an ex-prisoner* en 1958<sup>54</sup>. À cet égard, le cas de l'Afrique du Sud est particulier grâce à la *University of Kwazulu-Natal* à Pietermaritzburg et à Durban qui fut l'une des premières institutions à se lancer dans la recherche sur les médias en Afrique australe et à créer un département des médias et de *cultural studies* dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est la fin de la colonisation qui marqua le réel coup d'envoi des études portant sur la presse africaine; celles-ci furent constituées essentiellement de travaux universitaires réalisés dans les anciennes métropoles. Le développement des universités africaines,

---

<sup>48</sup> Jean-François Havard, « De la victoire du « *sopi* » à la tentation du « *nopi* » ? », *Politique africaine*, no. 96, 2004, p. 35.

<sup>49</sup> Abdou Latif Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, Paris, Sentinelles, 2003, 300p.; Abdou Latif Coulibaly, *Affaire Me Sèye : un meurtre sur commande*, Paris, L'Harmattan, 2006, 220p.; Abdou Latif Coulibaly, *Une démocratie prise en otage par ses élites : essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, 278p.; Abdou Latif Coulibaly, *Loterie nationale sénégalaise : chronique d'un pillage organisé*, Paris, L'Harmattan, 2007, 146p.; Ferdinand de Jong et Vincent Foucher, « La tragédie du roi Abdoulaye ? Néomodernisme et Renaissance africaine dans le Sénégal contemporain », *Politique africaine*, no. 118, 2010, p. 187-204.

<sup>50</sup> Diop, *op. cit.*, 2013.

<sup>51</sup> Jean Berlage, *Répertoire de la presse du Congo belge (1884-1958) et du Ruanda-Urundi (1920-1958)*, Bruxelles, Commission Belge des de Bibliographies, 1959, 193p.

<sup>52</sup> Marguerite Boulègue, « La Presse au Sénégal avant 1939 », *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*, vol. 27, no. 3-4, 1965, p. 715-754.

<sup>53</sup> Nnamdi Azikiwe, *My Odyssey*, New York, Praeger, 1970, 452p.

<sup>54</sup> Chike Agbu, *I am an ex-prisoner*, Yaba, West African Pilot, 1958, 118p.

d'abord dans les pays anglophones, permit l'explosion du nombre d'études. Dans cette nouvelle vague de recherches, trois orientations dominèrent: l'histoire des journaux, la question de la liberté de la presse et l'analyse du statut juridique des publications.

Le lien entre les médias et la démocratisation est sans doute l'un des thèmes le plus exploité. Renaud de la Brosse<sup>55</sup> considère que la presse écrite a eu un rôle central dans la démocratisation en Afrique, utilisant plus particulièrement le cas du Mali pour le démontrer. Il considère que la contribution de cette presse est essentiellement due à sa capacité à informer les peuples de leurs droits. Même s'il ne considère pas que la presse à elle seule soit un gage de démocratie, il surestime une presse privée qui fut souvent postérieure à la démocratisation. Le rôle de la presse est d'ailleurs relativisé par des auteurs tels que Hyden, Leslie et Okybo<sup>56</sup>. Ils considèrent que les médias sont trop faibles, cooptés et manquent de professionnalisme pour jouer un rôle réellement déterminant dans les transitions démocratiques.

Le métier de journaliste en Afrique est un thème qui ne fut pas beaucoup traité. Toutefois, Thierry Perret<sup>57</sup> aborde la presse avec une approche centrée sur les journalistes afin de fournir ses explications. Selon lui, la formation de ceux-ci se limite en général à « apprendre sur le tas ». Il considère également que tout est à faire ou presque en ce qui concerne l'étude du contenu des journaux. Perret nous rapporte que la presse indépendante africaine, dans ses débuts, insistait surtout sur des sujets de société ou de développement en évitant les sujets trop polémiques ou en modulant leurs critiques lorsqu'ils les abordent. L'étude de Perret traite particulièrement de la presse sénégalaise et cela en raison de son caractère avant-gardiste par rapport au reste de la presse francophone du continent.

---

<sup>55</sup> Renaud de la Brosse, « Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique », Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux 3, 1999, 909p.

<sup>56</sup> Goran Hyden et Michael Leslie, « Communications and Democratization in Africa », Goran Hyden *et alii*, *Media and Democracy in Africa*, New Brunswick, Translation Publishers, 2002, p. 4-6; Goran Hyden et Charles Okigbo, «The Media and the Two Waves of Democracy», Goran Hyden *et alii*, *Media and Democracy in Africa*, New Brunswick, Translation Publishers, 2002, p. 29-53.

<sup>57</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, 318p.

André-Jean Tudesq, dans nombre de ses ouvrages<sup>58</sup>, examine les rôles que joue la presse en Afrique subsaharienne et les contraintes auxquelles elle est confrontée. Tout comme ce dernier, Perret<sup>59</sup> permet de situer l'émergence de la presse privée au Sénégal par rapport à celle de la sous-région. Il souligne l'aspect précurseur du Sénégal, du fait que c'est l'un des premiers pays africains à posséder une presse libre en 1977 avec le journal satirique *Le Politicien*, une école de journalisme qu'est le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) rattachée à l'Université Cheikh Anta Diop dès 1965 et une autre école privée, l'Institut Supérieur de Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC) du groupe *Sud Communication* en 1996, toutes deux permettant la formation aussi bien des journalistes que des techniciens. Le CESTI permettra d'ailleurs la formation de toute une génération de journalistes pour toute l'Afrique francophone comme le souligne Henri Assogba<sup>60</sup>.

La relation entre la presse et le pouvoir est le champ le plus exploité dans la recherche sur les médias<sup>61</sup>. L'arrivée au pouvoir de Wade a renforcé cette tendance dans la mesure où ce dernier faisait des déclarations désobligeantes envers les milieux journalistiques. Dans un premier bilan de *Politique africaine* sur la présidence de Wade, Jean-François Havard s'interroge d'ailleurs sur la contribution de la libéralisation des médias à l'alternance en 2000. Selon lui, les médias ont permis l'émergence d'une conscience citoyenne et joué un rôle de surveillance du scrutin ce qui a permis son bon déroulement. Il souligne également la tendance de Wade à percevoir toute critique à sa gestion comme une attaque à sa personne et, par extension, à l'alternance et au pays tout entier ce qui a amené les chercheurs à revoir la question de la liberté de presse<sup>62</sup>. Cette difficulté des journaux

---

<sup>58</sup> André-Jean Tudesq, *La presse et l'événement : Recueil de travaux*. Paris, Mouton, 1973, 181p.; André-Jean Tudesq, *Feuilles d'Afrique : étude de la presse de l'Afrique sub-saharienne*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, 362p.; André-Jean Tudesq, *Journaux et radios en Afrique au XIXe et XXe siècle*. Paris, Groupe de recherche et d'échanges technologiques, 1998, 198p.; Tudesq, *op. cit.*, 1999, 160p.; Annie Lenoble-Bart et André-Jean Tudesq, dir., *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne : problématiques, sources et ressources*. Paris, Karthala; Pessac, MSHA; Nairobi, IFRA; Johannesburg, IFAS, 2008, 176p.

<sup>59</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, 318p.

<sup>60</sup> Henri Assogba, « Les journalistes béninois en quête de formation », *Les Cahiers du journalisme*, no. 21, 2010, p. 139.

<sup>61</sup> Ndiaga Loum, *Les médias et l'État au Sénégal. L'impossible autonomie*, Paris, L'Harmattan, 2003, 265p.; Moustapha Barry, *Médias et pouvoir au Sénégal depuis les indépendances (1960)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Panthéon-Assas, 2012, 643p.

<sup>62</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 22-38; Un entretien avec Abdou Latif Coulibaly par Jean Copans, « Le journaliste, le président et les libraires. La difficile critique du Sénégal de Wade », *Politique africaine*, no. 104, 2006, p. 237-139.

sénégalais à acquérir son autonomie a également été abordée par Issa Thioro Gueye<sup>63</sup> et par Ndiaga Loum<sup>64</sup>.

À la description des difficultés de l'environnement politique s'est ajoutée celle sur l'environnement économique précaire<sup>65</sup>. L'élection de Wade coïncide également avec l'émergence de nombreux organes de presse, souvent *people*, ce qui a amené son lot d'analyses sur le sujet, notamment de nombreuses contributions dans le collectif de Martin Taureg et Frank Wittmann<sup>66</sup> qui dénotent une baisse de la qualité globale de la presse écrite. Depuis 2000, l'augmentation de l'utilisation d'internet au Sénégal a aussi amené la littérature à considérer son incidence sur les médias conventionnels<sup>67</sup>. Ainsi, les journaux ont commencé à être diffusés en ligne sur leur propre site internet ou bien sur des portails qui rassemblent une masse d'articles de journaux.

Par ailleurs, le rapport entre la presse et la société civile n'a pas été traité de façon exhaustive dans la littérature à notre connaissance. Toutefois, Habibatou Sow Dia<sup>68</sup> et Mamadou Hady Deme<sup>69</sup> se rejoignent lorsqu'ils prétendent que la presse est un instrument ayant permis l'émergence et la floraison d'organisations dites de la société civile. En effet, ces auteurs considèrent que la naissance des médias privés a favorisé la diffusion et l'appropriation par les populations d'informations et de visions différentes de celles proposées par l'État et les partis politiques. Mamadou Heme Deme va, quant à lui, plus loin en considérant que la presse fait elle-même partie de la société civile. Nous pensons que cet

---

<sup>63</sup> Issa Thioro Gueye, *Les médias sous contrôle : Liberté et responsabilité des journalistes au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, 151p.

<sup>64</sup> Loum, *op. cit.*, 2003.

<sup>65</sup> Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 181-194.

<sup>66</sup> Martin Taureg et Frank Wittmann, dir., *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass média au Sénégal ?*, Arbeitspapiere/Working Papers no. 47, Mainz, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, 2004, 172 p.

<sup>67</sup> Momar Coumba Diop, dir., *Le Sénégal à l'heure de l'information: Technologies et société*, Paris, Karthala, 2003, 390p.; Maramé Gueye, « Modern Media and Culture in Senegal: Speaking Truth to Power », *African Studies Review*, vol. 54, no. 3, décembre 2011, p. 27-43; Thomas Guignard, « *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet : médias et identité* », thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2007, 400p.; Hadj Bangali Cissé, *La presse écrite sénégalaise en ligne : Enjeux, usages et appropriation des technologies de l'information et de la communication par les journalistes (1980-2008)*, Thèse de doctorat, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 2010, 496p.

<sup>68</sup> Habibatou Sow Dia, *État et société civile au Sénégal*, Thèse de doctorat, Frankfurt am Main, Lang, 2007, 173 p.

<sup>69</sup> Mamadou Hady Deme, *Du rôle de la société civile pour une consolidation de la démocratie participative au Sénégal*, Mémoire de maîtrise, Saint-Louis, Université Gaston Berger, 2008, p. 4.

angle peut être enrichissant et il sera ici analyser la participation de la presse comme une organisation de la société civile et espace de déploiement pour les autres organisations. À partir de là, il apparaît pertinent d'étudier la presse écrite privée comme un acteur de la société civile et par extension, d'examiner la relation triangulaire entre presse, société civile et État pour mieux appréhender les évolutions du modèle démocratique au Sénégal<sup>70</sup>.

### **C. Problématique et hypothèses**

Le Sénégal a connu d'importantes mutations aussi bien politiques que sociales depuis son accession à l'indépendance. Les acteurs de la société civile ont contribué à ces évolutions en s'impliquant dans divers événements majeurs comme les élections présidentielles, en étant les instigateurs de la contestation envers certaines politiques ou bien en formulant de nouveaux projets de société pour le Sénégal. Analyser ces évolutions à l'aide du concept de société civile permet de comprendre plus globalement la démocratie à travers l'interaction entre la société civile et le monde politique et à travers les variables de contestation et de participation publique. De la même manière, l'analyse de la presse privée écrite est utile pour percevoir le rôle complexe que peut jouer celle-ci dans la société sénégalaise plutôt que de la voir comme un simple relais de l'information.

Dans ce mémoire, nous soutiendrons l'idée que la presse écrite privée est un témoin privilégié pour rendre compte non seulement de l'existence d'une participation publique croissante de la société civile dans l'espace public mais aussi, de la capacité des journalistes à participer au débat social pour tenter de renforcer le processus démocratique au Sénégal, en dépit des contraintes structurelles et contextuelles. C'est ainsi que la presse écrite peut jouer un rôle d'interface entre la société civile et l'État ce qui lui permet de rendre compte de l'évolution, des spécificités et des limites de la démocratie au Sénégal.

---

<sup>70</sup> Les organisations de la société civile au Sénégal, comme ailleurs, sont multifformes et se façonnent en fonction du contexte dans lequel elles évoluent, démocratique ou non. Un médium privé ne peut toutefois être considéré comme organisation de la société civile sans un regard plus approfondi sur son rôle et son impact dans la société, le cas du génocide au Rwanda l'a lugubrement démontré. Voir à cet effet Jean-Pierre Chrétien, *Rwanda : les médias du génocide*, Paris, Karthala, 2002, 397p. et Allan Thompson dir., *The media and the Rwanda genocide*, London, Ann Arbor, Pluto Press, 2007, 463p. La définition du concept de société civile fera l'objet d'un développement dans le chapitre « Concepts, sources et méthodologie ».

Trois hypothèses nous permettront de répondre à cette problématique. Premièrement, à l'instar de ce que défend Jean-François Havard<sup>71</sup>, il existe une certaine continuité dans la relation bilatérale qu'entretiennent la presse privée écrite et le pouvoir politique dans la mesure où elle a toujours été marquée par la confrontation à des degrés divers. Toutefois, nous verrons que c'est avec la présidence de Wade que cette confrontation est exacerbée du fait de l'hypermédiatisation du pouvoir. Dans ce contexte, la presse privée écrite est souvent amenée à fixer son attention sur cette relation conflictuelle en délaissant les sujets à caractère sociaux et donc de la société civile.

Deuxièmement, au regard d'un contexte économique de plus en plus difficile<sup>72</sup>, nous démontrerons les limites du professionnalisme de la presse privée écrite, en dépit du fait que le Sénégal a bénéficié d'écoles de journalisme reconnues telles que le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) et l'Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication (ISSIC) fondé par le groupe *Sud Communication* en 1996<sup>73</sup>. Ceci nous permettra de voir dans quelle mesure un journalisme d'investigation est encore fragile.

Troisièmement, certains événements phare de la vie politique au Sénégal tels que les élections, les manifestations socio-politiques permettent toutefois de rendre compte des capacités de la presse écrite privée à se faire non seulement l'écho des aspirations de la société civile, mais aussi de mieux identifier ses composantes et enfin de contribuer à renforcer le débat social en appelant à l'éveil citoyen.

## **D. Justification du plan**

Dans un premier chapitre, il sera question de la méthodologie utilisée afin d'analyser le corpus de sources formé d'articles de presse et d'entrevues ainsi que l'appareillage conceptuel mis à profit dans cette recherche. Dans le deuxième chapitre, il s'agira de la

---

<sup>71</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 35.

<sup>72</sup> Wittmann, *loc. cit.*, 2006.

<sup>73</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, p. 38-39.

presse sous les deux derniers mandats d'Abdou Diouf à la présidence sénégalaise (1988-2000) alors que plusieurs crises mettent au défi la transition démocratique amorcée. Il sera important de montrer dans ce chapitre l'« âge d'or » connu par la presse étant donné les nouvelles libertés acquises ce qui lui a accordé la latitude nécessaire pour critiquer de manière ouverte le gouvernement sénégalais, notamment en ce qui concerne les émeutes à l'occasion des élections de 1988 et de 1993. Le troisième chapitre abordera l'élection présidentielle de 2000 qui verra *Sud Quotidien* s'attacher plus clairement à la bonne tenue des élections, d'abord en faisant la promotion des principes constitutionnels qui fondent la démocratie, puis en s'assurant de la transparence du scrutin. Le quatrième et dernier chapitre porte sur le rôle de la presse pendant le gouvernement d'Abdoulaye Wade. Après un temps d'espoir de changement, la presse écrite privée participera de plus en plus clairement au débat socio-politique afin de défendre la démocratie contre la politique patrimoniale et autoritaire de Wade. Dans cette veine, nous montrerons que cette presse se rapproche de plus en plus des combats menés par la société civile au point de faire corps avec celle-ci lors de l'enjeu autour du projet de loi du ticket présidentiel.



# CHAPITRE 1

## Concepts, sources et méthodologie

Il importe de définir deux concepts qui occupent une place centrale dans ce mémoire, soit la « société civile » et la « sphère publique ». Dans un deuxième temps seront présentés le processus de sélection du corpus de sources sur lequel repose cette étude et la méthodologie utilisée.

### A. « Société civile » et « sphère publique » : deux concepts, une lecture empirique

Le concept de « société civile » a une longue histoire derrière lui qui a été marquée par une grande évolution. Il en a résulté une notion avec un caractère polymorphe du fait de ses origines diverses. Elle sera tantôt considérée comme un équivalent à l'État par Hobbes, Locke et Rousseau, puis se substituera avec Mandeville et Smith par une société « civile commerçante où se nouent des relations d'échange, d'intérêt, à travers le cycle production-consommation »<sup>74</sup>, pour finir par acquérir au XIXe siècle un rapport d'opposition à l'État par Hegel, un outil d'asservissement de la bourgeoisie par Marx et enfin une sphère des intentions privées pour Antonio Gramsci. Ce dernier considère la société civile comme une « sphère *politique* et non pas simplement économique : elle est l'espace - structuré par des institutions - de constitution et de diffusion des idéologies qui cimentent le corps social »<sup>75</sup>. Le concept passe donc d'une signification relative à son rôle économique à une autre où la société « est une sphère d'exercice de la fonction idéologique et politique de l'État »<sup>76</sup>. Ce parcours sinueux de la société civile a créé d'intenses débats quant à la nature à lui conférer

---

<sup>74</sup> François Rangeon, « Société civile : histoire d'un mot », *La société civile*, Paris, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, PUF, 1986, p. 17.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 27-28.

<sup>76</sup> *Ibidem*.

et donc à son applicabilité dans des sociétés différentes de son lieu de naissance comme en Afrique.

Le contexte des transitions démocratiques et plus largement du déclin des modèles politiques postcoloniaux a amené les auteurs à s'intéresser au rôle joué par des organisations dites de la société civile notamment afin de trouver une alternative sociale et politique<sup>77</sup>. Ainsi, certains auteurs ont exalté le rôle de « levier de contre-pouvoir » de la société civile dans la démocratisation de leurs pays<sup>78</sup>. Pourtant, Patrick Chabal et Jean-François Daloz ainsi que d'autres<sup>79</sup> se basent sur l'inexistence de la séparation entre l'État et la société civile qui s'interpénètrent pour conclure sur la non-pertinence de l'utilisation du concept de société civile en Afrique. Cet argument repose essentiellement sur une conception normative de la société civile. Cette approche, dite conventionnelle et notamment utilisée par Naomi Chazan<sup>80</sup>, a été définie à partir des organisations telles qu'identifiées dans les États occidentaux. Cette méthode implique donc de tenter de retrouver dans les sociétés africaines des organisations répondant à des critères précis. Ainsi, celles-ci doivent simultanément contenir le pouvoir de l'État et légitimer son autorité. Les associations ne peuvent encourager prioritairement leurs intérêts propres et surtout, ne peuvent les confondre avec ceux de l'État au risque de vouloir le remplacer. Par ailleurs, leur organisation interne doit être démocratique donc sans aucune subordination verticale. Patrick Quantin l'a définie ainsi : un secteur associatif autonome par rapport à l'État, l'accès à l'État des différents secteurs de la société et l'acceptation de ses règles, la multiplicité d'arènes publiques autonomes au sein desquelles les associations régulent les activités de leurs membres<sup>81</sup>. Ces auteurs ont donc une vision précise et balisée de la société civile. Comme le mentionne Chazan, seule une très faible partie de la riche vie

---

<sup>77</sup> Marc Poncelet et Gautier Pirotte, « L'invention africaine des sociétés civiles : Dénis théorique, figure imposée, prolifération empirique », *Mondes en développement*, vol. 3, no. 139, 2007, p. 9-23.

<sup>78</sup> Guèye, *loc. cit.*, p. 5-26.

<sup>79</sup> Patrick Chabal et Jean-François Daloz, *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Éditions Economica, 1999, 196p.; Maxime Haubert, « L'idéologie de la société civile », Maxime Haubert et Pierre-Philippe Rey, dir., *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*, Paris, Karthala, 2001, p. 13-86.

<sup>80</sup> Naomi Chazan, « Africa's Democratic Challenge », *The World Policy Journal*, vol. 9, no. 2, 1992, p. 279-307.

<sup>81</sup> Patrick Quantin, « Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique : vers un rééquilibrage », *Revue internationale et stratégique*, no. 72, 2008, p. 29-38.

associative africaine peut être comprise au sein de cette définition conventionnelle<sup>82</sup>. De la même manière, sur la base d'une telle définition comme celle énoncée par Larry Diamond<sup>83</sup>, John Mw Makumbe<sup>84</sup> fait la même constatation de la quasi-inexistence de la société civile en Afrique. Amy S. Patterson remet aussi en question le rôle de la société civile au Sénégal<sup>85</sup>. En effet, elle considère que les organisations rurales n'enseignent pas à leurs membres des valeurs démocratiques parce que ces groupes ne pratiquent pas eux-mêmes des prises de décision légitimes, inclusives et responsables.

À la définition précédemment énoncée s'oppose une autre dans le cadre des recherches sur les sociétés africaines. La société civile, telle que l'a définie Antonio Gramsci<sup>86</sup>, sert à justifier les structures existantes du pouvoir, mais aussi à canaliser les idées et valeurs des citoyens en forces formatrices capables d'influencer le pouvoir de l'État. La société civile comprend donc une variété d'associations comme les institutions civiles, les églises, les syndicats, les universités, la presse et les maisons d'édition. Cet auteur voit la société civile sur le même niveau que l'État, deux entités qui peuvent se concurrencer comme se compléter. Des auteurs prennent donc le contre-pied de la définition normative en écho à la pensée de Gramsci. Selon Nelson Kasfir<sup>87</sup>, la société civile a sa place en tant qu'outil d'analyse seulement si l'on reconsidère sa définition en fonction de la réalité à laquelle elle est appliquée. Ainsi, il propose que l'utilisation du concept de société civile repose sur une approche empirique de la société et privilégie une notion moins normative. Il tend ainsi à ce qu'une définition plus inclusive rende compte plus justement des subtilités des sociétés africaines et permette la prise en compte notamment des groupes ethniques et religieux. Stephen Orvis se joint à Kasfir pour définir la société civile comme « a public sphere of formal or informal collective activity

---

<sup>82</sup> Chazan, *loc. cit.*, 1992, p. 279-307.

<sup>83</sup> Larry Diamond, « Prospects for Democratic Development in Africa », *Hoover Institution Essays in Public Policy*, no. 74, Stanford, Hoover Institution, 1997, p. 24.

<sup>84</sup> John Mw Makumbe, « Is there a civil society in Africa? », *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, vol. 74, no. 2, 1998, p. 305-317.

<sup>85</sup> Amy S. Patterson, « A Reappraisal of Democracy in Civil Society: Evidence from Rural Senegal. » *The Journal of Modern African Studies*, vol. 36, 3, 1998, p. 423-441.

<sup>86</sup> Norberto Bobbio, « Gramsci and the Concept of Civil Society », John Keane dir., *Civil Society and the State: New European perspectives*, Londres, Verso, 1988, p. 73-100.

<sup>87</sup> Nelson Kasfir, « The Conventional Notion of Civil Society: A Critique », Nelson Kasfir dir., *Civil Society and Democracy in Africa, Critical perspectives*, London, Frank Cass, 1998, p. 2.

autonomous from the state and family »<sup>88</sup>. René Otayek y ajoute que « toute réflexion sur la société civile doit englober l'État. Il convient de le répéter, la démocratisation (transition et consolidation) repose sur l'interaction dynamique de l'État et de la société civile comme entités différenciées, institutionnalisées et complémentaires. »<sup>89</sup> Michael Edwards conçoit que la société civile peut avoir un certain rôle dans la sphère publique. En étant une partie constituante de celle-ci, elle peut ainsi permettre de comprendre en quoi la société civile peut contribuer à la consolidation de la démocratie : « In its role as the "public sphere," civil society becomes the arena for argument and deliberation as well as for association and institutional collaboration »<sup>90</sup>. Cette approche retient notre attention dans la mesure où elle permet de comprendre le rôle que peut jouer la presse écrite lorsqu'elle permet à des membres de la société civile de s'exprimer dans ses colonnes et d'initier ou d'entretenir le débat social. La presse peut donc être comprise dans ce type de définition de la société civile particulièrement dans le contexte sénégalais qui se met en place à partir des années 1980.

En effet, la libéralisation de la vie politique amorcée dans les années 1970, consacrée par l'instauration du multipartisme intégral sous Abdou Diouf en 1981, a rendu possible des changements radicaux dans la vie politique sénégalaise. Ces changements, comme le développement d'une presse critique, d'associations de défense des droits de l'homme, de syndicats et l'institutionnalisation d'élections concurrentielles, ouvrent la voie pour l'émergence d'une société civile<sup>91</sup>. Alexei Jones étudie sa participation et considère qu'il s'agit d'un élément central dans la réduction de la pauvreté et d'un pilier de la gouvernance au Sénégal<sup>92</sup>.

La société civile est donc un concept défini de façon moins normative par de nombreux auteurs qui ont observé la réalité sociopolitique au Sénégal. Ainsi, Robert Fatton soutient que la société civile est un espace dans lequel il est possible de voir des divisions

---

<sup>88</sup> Stephen Orvis, « Civil Society in Africa or African Civil Society », *Journal of Asian and African studies*, 36, 1, 2001, p. 17-38.

<sup>89</sup> René Otayek, « "Vu d'Afrique". Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré », *Revue Internationale de Politique comparée*, vol. 9, no. 2, 2002, p. 212.

<sup>90</sup> Michael Edwards, *Civil society*, Cambridge, Polity, 2009, p. 64.

<sup>91</sup> Deme, *op. cit.*, 2008, p. 5.

<sup>92</sup> Alexei Jones, *Société civile et participation au développement : le cas du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2009, 365p.

de classes, des inégalités entre sexes et des affrontements ethniques<sup>93</sup>. Assane Seck considère, quant à lui, que la société civile est composée de « personnalités ou d'organisations non politiques ou syndicales agissant dans un but non lucratif en matière humanitaire, de droit de l'homme, de démocratie et de développement économique, culturel et social »<sup>94</sup>. Abdoulaye Niang, quant à lui, définit la société civile comme « une réalité sociale à la fois plurielle, dynamique, évolutive. Elle se compose d'acteurs sociaux différents du point de vue de leurs caractéristiques sociologiques; elle poursuit des buts et des intérêts différents et des fois même contradictoires; ces formes d'expression sont nombreuses et diverses; ses rapports avec la politique et l'État sont variables, etc. [...] Ces différences et variations dépendent du contexte sociopolitique, des problèmes que celui-ci engendre et de la façon dont les citoyens, en rapport à leurs caractéristiques sociologiques, leurs visions propres de leur devenir réagissent dans le dessein de sécuriser les droits déjà acquis, conquérir de nouveaux droits [et] préserver les intérêts du moment »<sup>95</sup>. Ces définitions tentent donc d'épouser les différentes réalités existantes et ne proposent pas de critères définis au préalable.

Comme il a été vu plus haut, Michael Edwards présente le rôle de sphère publique que peut jouer la société civile. Pour pouvoir juger de la capacité de la presse à en constituer une, ce concept se doit d'abord d'être défini. Il fut identifié par Jürgen Habermas sous l'appellation *Öffentlicher Raum*<sup>96</sup> qu'Alain Létourneau résume ainsi: « un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun »<sup>97</sup>. Bien que le concept d'*Öffentlicher Raum* ait été traduit par espace public, il fait pourtant référence à l'expression « sphère publique », en tant que lieu de débats, lieu d'émancipation des citoyens qui établissent des réseaux de sociabilité dans lesquels étaient menées des délibérations en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne entre le XVII<sup>e</sup> et

---

<sup>93</sup> Robert Fatton, « Africa in the age of democratization: The civil limitations of civil society », *African Studies Review*, vol. 38, no. 2, 1995, p. 72.

<sup>94</sup> Assane Seck, *Sénégal, Émergence d'une démocratie moderne 1945-2005*, Paris, Karthala, 2005, p. 198.

<sup>95</sup> Abdoulaye Niang, « La société civile une réalité sociale en question », *Revue sénégalaise de sociologie*, no. 2-3, Saint-Louis, Université Gaston Berger, 2000, p. 18.

<sup>96</sup> Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1<sup>ère</sup> édition en 1978, Paris, Payot, préface inédite de l'auteur, 1990, p. 17.

<sup>97</sup> Alain Létourneau, « Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public », Patrick J. Brunet, dir., *L'éthique dans la société de l'information*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 2001, p. 49.

le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'espace public fait, quant à lui, référence à un espace de prise de parole, « un lieu d'échanges qui a le caractère d'être public : y interviennent des membres du public, au moins une partie de ces derniers, par exemple ses représentants. [...] cette place ou ce « lieu » est un tissu de médiations communicationnelles rendus possibles par une série de réalités physiques et sociales (institutions et bâtiments, réseaux de communication) »<sup>98</sup>. Ainsi, M. Saint-Lary et F. Samson soulignent ici le caractère symbolique que peut prendre ce « lieu » : « L'espace public, loin d'être considéré dans sa seule dimension physique (la rue, les institutions publiques, ...), est un espace de débats et de diffusion de normes sociales à travers notamment les médias, les rassemblements, etc. »<sup>99</sup>

Par ailleurs dans un dossier portant sur les « Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique » proposé par la revue *Politique africaine*, le terme d'espace public fut employé et défini comme une « mosaïque »<sup>100</sup> « composée de multiples sphères de discussion qui sont chacune le creuset de règles relativement stabilisées et usant de cette notion en tant qu'outil méthodologique d'investigation empirique »<sup>101</sup>. Ainsi, différents auteurs étudieront les formes que peuvent prendre les espaces publics en Afrique comme Sarah Vincourt et Souleymane Kouyaté qui parlent de lieux de participation que sont les grins du thé<sup>102</sup> ou bien Richard Banégas qui décrit les « Parlements », « agoras » et « sénats » de la rue<sup>103</sup>. En définitive, comme le soulignent Marie Nathalie LeBlanc et

---

<sup>98</sup> Ibid., p.63. via Yasmine Smirès, Politiques publiques et participation citoyenne des femmes aux radios communautaires au Sénégal : Impacts sur les droits économiques et civils », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2009, p. 21.

<sup>99</sup> Maud Saint-Lary et Fabienne Samson, « Pour une anthropologie des modes de réislamisation. Supports et pratiques de diffusion de l'islam en Afrique subsaharienne », *Ethnographiques.org*, 22 : *Les outils d'un islam en mutation. Réislamisation et moralisation au sud du Sahara* (mai 2011), consulté le 17 avril 2012.

<sup>100</sup> Bastien François et Erik Neveu, dir., *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 324p.

<sup>101</sup> Banegas, Brisset-Foucault et Cutolo, *loc. cit.*, 2012, p. 10. Voir également les contributions réunies dans Craig Calhoun, dir., *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1993, 498p.

<sup>102</sup> Les grins du thé sont des lieux de sociabilité qui se sont transformés pendant la crise électorale de Côte d'Ivoire en lieu de politisation. Sarah Vincourt et Souleymane Kouyaté, « Ce que "parler au grin" veut dire: sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, vol. 3, no. 127, 2012, p. 91-107

<sup>103</sup> Richard Banégas, « La politique du "Gbonhi". Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire », *Genèses*, 80, juin 2010, p. 25-44; Aghi Bahi, « La Sorbonne d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, no. 1, 2003, p. 52-72.

Muriel Gomez-Perez, l'espace public est un « espace plus ou moins libre encourageant le discours et l'échange d'idées contradictoires, mais aussi l'expression non verbale »<sup>104</sup>.

Il y a donc une distinction à faire ici entre espace public et sphère publique. Dans cette sphère, telle qu'énoncée par Habermas, des individus mènent un débat rationnel et critique sur des questions d'intérêt général; la force des arguments ou des raisonnements avait préséance sur le statut de la personne les ayant formulés<sup>105</sup>. Ce concept assez circonscrit a remporté un franc succès dans la littérature ce qui amena à sa réinterprétation et à des réflexions divergentes. Ainsi, comme nous le soulignent Sylvie Capitant et Michèle Leclerc-Olive<sup>106</sup>, Hannah Arendt considère qu'il s'agit de l'action politique, aussi bien par le corps que par la parole<sup>107</sup>, alors que Walter Lippmann<sup>108</sup> considère que les publics sont davantage des spectateurs qui tranchent entre les différents experts ce qui rend quelque peu obsolète ce concept. Selon Richard Banegas, Florence Brisset-Foucault et Armando Cutolo<sup>109</sup> tout comme selon Jean-Pierre Olivier de Sardan<sup>110</sup>, il n'existe pas de sphère publique en Afrique noire, les espaces étant soumis au pouvoir des chefs locaux, de l'administration et des ONG<sup>111</sup> ou bien il est difficile de les dissocier d'autres sphères communautaires ou religieuses<sup>112</sup>. Selon Zineb Benrahhal Serghini et Céline Matuszak, les lacunes de ce concept s'expliquent: « d'une part, [par] une vision trop pessimiste des médias en tant que facteur de dégénérescence de la sphère publique bourgeoise; d'autre

---

<sup>104</sup> Marie Nathalie LeBlanc et Muriel Gomez-Perez, « Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle : retour sur des expériences de recherche en Afrique de l'Ouest francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, no. 2, 2007, p. 39-59. Voir aussi Mamadou Diouf, « Engaging Postcolonial Cultures : African Youth and Public Sphere », *African Studies Review*, vol. 46, no. 1, 2003, p. 1-12.

<sup>105</sup> Craig Calhoun, « Introduction : Habermas and the Public Sphere », Craig Calhoun, dir., *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 1-48.

<sup>106</sup> Sylvie Capitant et Michèle Leclerc-Olive, « A-t-on enterré l'espace public? Enquête sur les avatars récents d'un concept », *Cahiers Sens public*, no. 15-16, 2013, p. 9-20.

<sup>107</sup> Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique*, texte établi et commenté par Ursula Ludz et Sylvie Courtine-Denamy, Paris, Seuil, 1995, 216p.

<sup>108</sup> Walter Lippmann, *Le public fantôme*, Paris, Démopolis, 2008 (1925), 187p.

<sup>109</sup> Richard Banegas, Florence Brisset-Foucault et Armando Cutolo, « Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, no. 127, 2012, p. 5-20.

<sup>110</sup> Jean-Pierre Olivier de Sardan, « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers-Monde*, no. 157, 1999, p. 139-167.

<sup>111</sup> Banegas, Brisset-Foucault et Cutolo, *loc. cit.*, 2012, p. 5-20.

<sup>112</sup> Michèle Leclerc-Olive, « Arènes sahéliennes : communautaires, civiles ou publiques ? », Daniel Céfai et Dominique Pasquier, dir., *Les Sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003, p. 157-176; Michèle Leclerc-Olive, « Sphère publique religieuse : enquête sur quelques voisinages conceptuels », Gilles Holder, dir., *L'Islam en Afrique : vers un espace public religieux?*, Paris, Karthala, 2009, p. 37-60.

part, (par) le fait que J. Habermas n'ait pas perçu les mouvements sociaux comme source potentielle de renouvellement de l'espace public »<sup>113</sup>.

À cet égard, il est possible de considérer que la presse écrite peut jouer ce rôle dans cet espace. Pour considérer la presse comme telle, il faut revoir l'aspect de la communication face à face dans un espace physique commun comme le voyait initialement Habermas<sup>114</sup>. Les journaux deviennent alors un lieu fictif ou symbolique en lien avec le concept d'espace public dans lequel peuvent se structurer des débats citoyens qui réfèrent à la définition du concept de sphère publique. Toutefois, Peter Dahlgren relativise l'importance de l'esprit critique dans la définition même du concept de sphère publique puisque « le discours bourgeois n'a jamais manifesté le degré de rationalité que Habermas lui attribue. »<sup>115</sup> Il considère donc que, pour considérer ce rôle dans un contexte post-bourgeois, « il s'agit de voir si ces configurations favorisent (ou non) la participation démocratique des citoyens »<sup>116</sup>. Il y ajoute que l'espace public est également un domaine de production de sens. Dans la même veine, Craig Calhoun est très critique quant à concevoir les médias comme une sphère publique dans la mesure où le rythme de l'actualité ne permet pas d'y constituer un réel débat critique<sup>117</sup>. Toutefois, la presse écrite peut permettre de « s'arrêter sur l'information » ou, à tout le moins, bien plus que dans le cas de la radio et de la télévision. La presse permet donc une meilleure fermentation des arguments et la constitution d'idées utiles pour le débat. Marie-Soleil Frère considère d'ailleurs que les médias privés africains ont contribué : « à définir les contours d'un nouvel espace public, à instaurer une tradition de contestation, à désacraliser l'autorité, à proposer de nouvelles modalités de participation aux citoyens »<sup>118</sup>.

---

<sup>113</sup> Zineb Benrahhah Serghini et Céline Matuszak, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Étude de communication*, no. 32, 2009, p. 34.

<sup>114</sup> Nicholas Garnham, « The Media and the Public Sphere », Craig Calhoun, dir., *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 365.

<sup>115</sup> Peter Dahlgren, « L'espace public et les médias : Une nouvelle ère? », *Hermès, La Revue*, no. 13-14, 1994, p. 246.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>117</sup> Joshua Meyrowitz, *No Sense of Place : The Impact of Electronic Media on Social Behavior*, New York, Oxford University Press, 1985, p. 24.

<sup>118</sup> Marie-Soleil Frère, « Médias en mutation: De l'émancipation aux nouvelles contraintes », Introduction au thème « Médias, journalismes et espace public », *Politique africaine*, no. 97, 2005, p. 6.

Ainsi tout l'enjeu du sujet qui nous occupe ici est de voir si la presse privée sénégalaise a su vivre cette évolution - de l'espace public à la sphère publique - dans la mesure où la publicisation de tels débats pourrait permettre aux médias d'aider son lectorat à développer un esprit critique et à défendre des positions lui offrant la possibilité de se constituer en un organisme de la société civile. Nous allons donc chercher à comprendre la participation de la presse écrite privée sénégalaise dans l'espace public qu'elle dispute pour son contrôle avec la presse d'État, mais également à voir si elle peut constituer une sphère publique ce qui demande à faire l'usage d'un raisonnement critique suivant Habermas. Ces balises conceptuelles permettront de mieux envisager les fonctions que peut assumer la presse écrite ainsi que de jeter un regard affûté sur les sources utilisées.

## **B. Corpus de sources primaires**

Afin de rendre compte des dynamiques de la presse, deux types de sources ont été utilisés, soit des sources orales via les entretiens menés sur le terrain et des sources écrites via le dépouillement de deux journaux, *Wal Fadjri* et *Sud Quotidien*. Après une description détaillée de ces deux types de sources, le processus de sélection et la méthodologie utilisée pour analyser ces sources seront présentés.

### **1. Les sources orales**

Le corpus de sources orales a été établi à partir d'une enquête de terrain à Dakar menée entre le 16 avril et le 16 juin 2013. Nous avons choisi Dakar parce qu'elle est le siège des deux journaux à l'étude, *Wal Fadjri* et *Sud Quotidien*<sup>119</sup>. Au total, nous avons rencontré 21 personnes, 9 de chez *Sud Quotidien*, 12 de chez *Wal Fadjri*. Deux facteurs expliquent le léger déséquilibre entre le nombre de journalistes rencontrés dans les deux rédactions. Le premier concerne les contraintes du terrain notamment au regard de la nature de la presse ciblée (ce sont deux quotidiens) et au regard de la disponibilité des journalistes

---

<sup>119</sup> La décision de choisir ces deux journaux sera justifiée plus bas.

qui devaient rédiger un article pour le faire paraître le soir. Certains journalistes n'étaient donc pas disponibles pour une entrevue même si peu d'entre eux ont marqué un désintérêt envers notre recherche. Le deuxième facteur relève du fait que *Wal Fadjri* emploie un plus grand nombre de personnes, ce qui facilite la sélection. Il reste qu'en dépit de ce léger déséquilibre, toutes les fonctions ont été couvertes dans chacune des deux rédactions afin de mener une réelle recherche comparative.

La sélection des différents participants s'est faite à partir de deux critères: le moment de l'entrée dans la profession et la représentation de trois types de fonction soit le journaliste, le rédacteur en chef et la direction (président ou le directeur de publication). Il était essentiel de sélectionner des journalistes de différentes périodes afin que les différentes cohortes soient représentées, mais surtout que nous ayons des informateurs qui aient vécu les événements analysés dans cette recherche. Ainsi, notre échantillon est composé de journalistes ayant couvert aussi bien l'élection présidentielle de 1988 que la contestation du projet de loi du ticket présidentiel en 2011. Nous avons donc rencontré sept journalistes qui ont commencé dans le métier dans les années 1980, six dans les années 1990 et huit dans les années 2000.

Il nous paraissait également important de cibler des représentants de chaque fonction comme mentionné plus haut. Ces précautions prises pour la constitution de notre échantillon nous ont permis d'appréhender la diversité de ce milieu de travail et de répondre à nos trois axes de recherche soit le cadre structurel, la société civile et la relation avec l'État. Le premier consiste à rendre compte des questions relatives au contexte de production des articles et aux contraintes auxquelles les journalistes doivent faire face<sup>120</sup>. Nous nous sommes informés sur les études et le parcours des journalistes, sur leurs sources et le rôle du compte-rendu dans leur travail. Le deuxième axe permet de mettre l'accent sur les logiques de la relation entre la presse et la sphère politique et les limites à la liberté de presse. Il était donc question des lois encadrant les pratiques de la profession, du traitement journalistique des élus et de l'accessibilité de ces derniers. Le troisième et dernier axe porte

---

<sup>120</sup> Il nous est impossible de spécifier la répartition pour chaque poste vu le nombre réduit de cadres ce qui viendrait en conflit avec notre devoir de confidentialité, conformément aux règles du comité d'éthique de l'Université Laval. Nous nous contenterons donc de dire que tous les types d'affectation ont été pourvus dans les deux journaux.

sur la conception que se font ces professionnels de la société civile, de comment ils la définissent, de l'attention qu'ils y accordent dans leurs articles et du rôle qu'ils lui attribuent.

Afin de mener les entrevues de la manière la plus constructive possible, il a été établi trois guides d'entretien afin de différencier notre approche selon le rôle particulier de nos interlocuteurs. Pour réaliser nos questionnaires, nous nous sommes inspirés de celui mis au point par Renaud de La Brosse dans son ouvrage *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*<sup>121</sup> pour lequel il a mené une vaste enquête de terrain. Celui-ci a été particulièrement utile en ce qui concerne les questions de logique interne de la presse. Les guides ont été constitués à l'aide de questions ouvertes qui abordent un sujet de manière générale et de sous-questions afin de rentrer plus en profondeur dans le sujet. Nos guides comportaient des questions communes à toutes les personnes interrogées. En effet, il n'était pas nécessaire de différencier la formulation de certaines questions comme celle où nous demandions aux informateurs quelle était leur définition de la société civile. D'autres devaient en revanche être plus spécifiques à chaque profil d'informateur et ainsi être reformulé afin de lui être adapté. Par exemple, j'ai questionné les rédacteurs en chef sur la nature de la sélection des articles à paraître qu'ils faisaient. Lorsque j'abordais le même sujet avec un journaliste, la question était orientée en lui demandant quelles étaient les raisons pour lesquelles l'un de ses articles pouvait ne pas être publié.

Par ailleurs, certaines questions pouvaient ne correspondre qu'à un seul type de fonction. Ainsi, dans le guide d'entretien s'adressant aux journalistes<sup>122</sup>, il s'agissait de porter une attention particulière à leur environnement de travail, leurs contraintes quotidiennes, les méthodes pour collecter et valider leurs informations et les instructions de la direction, si elles étaient de nature directive ou non. Celui des rédacteurs en chef<sup>123</sup> portait, quant à lui, sur les décisions rédactionnelles, organisationnelles et sur l'interaction avec les journalistes ou avec le président-fondateur du journal. Le guide concernant ce

---

<sup>121</sup> Renaud de La Brosse, *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 908 p.

<sup>122</sup> Voir en Annexe I : Guide d'entretien - Journalistes, p. 218.

<sup>123</sup> Voir en Annexe II : Guide d'entretien – Rédacteurs en chef, p. 220.

dernier<sup>124</sup> a été modifié au cours du terrain afin de rendre compte des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les journaux et des consignes données dans la salle de rédaction. Rencontrer les directeurs et des rédacteurs en chef des journaux a permis d'appréhender le processus de sélection des articles, mais également l'évolution des objectifs des organes de presse et de comprendre l'organisation interne des journaux et le contexte dans lequel ils naviguent. Ces entretiens ont servi également à mieux comprendre l'évolution de la professionnalisation des journalistes et leur vision du rôle de la presse vis-à-vis de l'État et de la société civile.

Les informateurs ont été rencontrés sur le lieu de leur choix, soit sur leur travail soit à leur domicile. Les entretiens ont été menés en français dans la mesure où les journalistes écrivent leurs articles dans cette langue et ont été formés dans celle-ci. Ainsi, nous n'avons pas rencontré de barrière linguistique au cours de nos entretiens et donc nous n'avons pas eu besoin des services d'un traducteur. Afin que les personnes rencontrées se sentent le plus libres possible dans leur prise de parole, nous les avons assurés de l'anonymat de la procédure, conformément aux règles du comité d'éthique de l'Université Laval. Nous avons initialement l'intention d'enregistrer les entrevues en fichier audio, toutefois dès les premières rencontres, nous avons compris que les journalistes étaient beaucoup plus à l'aise dans une atmosphère la plus près possible de la discussion informelle. L'enregistrement constituait donc un frein à la bonne tenue des rencontres, ce qui nous a poussés à effectuer une prise de notes active durant l'entretien. Chaque individu a été rencontré à deux reprises afin d'éviter une disparité d'une entrevue à l'autre<sup>125</sup>. Le second entretien a permis de valider les informations collectées lors du premier entretien, mais également d'approfondir certaines thématiques. La première rencontre durait environ une heure trente et la seconde une heure. Toutefois, la durée pouvait beaucoup varier en fonction de l'expérience de chacun: un jeune journaliste ne pouvait me parler que de son histoire propre alors qu'un journaliste de près de trente ans d'expérience pouvait aborder différentes périodes et montrer plus de distanciation par rapport à certains faits.

---

<sup>124</sup> Voir en Annexe III : Guide d'entretien – Directeurs et présidents, p. 222.

<sup>125</sup> Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1996, p. 145.

Les questions ont été posées de telle manière que la personne se sente libre de répondre selon son souhait. Nos questions de relance servaient à recadrer l'entrevue ou à permettre à nos informateurs de préciser leurs propos. Nous avons veillé à éviter d'influencer l'informateur en procédant à la formulation des questions en portant une attention particulière sur le choix des termes utilisés pour ne pas donner une piste de réponse et éviter d'obtenir des réponses stéréotypées ou trop courtes afin de créer l'atmosphère d'une discussion. Ainsi, nous avons demandé « Quels sont les sujets que vous avez eu à traiter qui ont été les plus délicats ? Pour quelle raison ? » au lieu de demander en quoi le sujet sur les confréries est-il délicat à couvrir et traiter. De cette manière, les données recueillies lors des entretiens nous ont permis de mieux comprendre les circonstances de rédaction des articles voire les choix rédactionnels qui se font.

Il reste que l'utilisation de sources orales comporte toutefois des problèmes liés aux effets encore palpables sur le présent d'un passé rapproché<sup>126</sup>. Certains intervenants peuvent volontairement censurer leurs propos pour éviter tout conflit avec la position de leur employeur ou de leur journal. Il a donc fallu orienter nos questions afin d'éviter d'impliquer personnellement les journalistes. Nous avons dû également prendre en considération la sélection inconsciente effectuée par la mémoire. Établir un climat de confiance et assurer l'anonymat des intervenants nous a permis de pallier certaines de ces limites. La source orale est, comme les autres sources de l'historien, une source « construite », et se doit donc d'être utilisée comme telle, avec discernement et esprit critique. Elle partage une première faiblesse avec toutes les autres sources: elle n'exprime pas la réalité, mais la simple représentation d'un fragment de celle-ci. D'autres lacunes sont liées aux défaillances de la mémoire humaine. Cette dernière n'a pas la même vivacité pour tous les faits, elle fonctionne de manière sélective. Elle met de l'avant certains faits, peut affaiblir le souvenir de nombres d'entre eux ou en occulter quelques-uns complètement. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'affaiblir la qualité du témoignage en exerçant une pression consciente ou inconsciente sur le témoin. Il faut, notamment, tenir compte de la personnalité des témoins, de leur caractère et de leur histoire personnelle. Tandis que les uns, par discrétion ou modestie naturelle, ou bien par refus de revenir sur des moments

---

<sup>126</sup> Claude-Hélène Perrot, dir., *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 12.

pénibles, minimisent leur rôle, d'autres éprouvent le besoin en témoignant, de se valoriser et, surtout, de se justifier.

Il ne faut cependant pas exagérer et généraliser ces défaillances. Malgré un long délai écoulé, bien des témoins ont été profondément marqués par les faits qu'ils ont vécus, en conservant ainsi un souvenir précis. Afin de déjouer les pièges, nous avons dû connaître le fonctionnement de la mémoire individuelle, et ses interactions avec la mémoire collective. Nous avons dû, tout autant, nous méfier de nos propres interférences sur les témoignages recueillis, pour éviter d'être trop directif et de corseter la parole de la personne interrogée pour nous rendre compte que celle-ci module son récit en fonction de la bonne impression qu'elle souhaite produire sur nous. Jean-Louis Loubet Del Bayle parle à ce propos d'« effet de prestige »<sup>127</sup>, le témoin ne cherchant, en effet, qu'à obtenir un jugement favorable de son interviewé. À cet effet, nous avons dû porter une attention spéciale à la « posture » du témoin par rapport à l'événement étudié. Le journaliste, était-il alors dans la situation d'acteur ou de simple observateur ? Dans le premier cas, exerçait-il des fonctions éminentes ou n'avait-il que des responsabilités limitées ? Par exemple, lorsqu'un journaliste nous a décrit le récit de l'un de ses confrères convoqué à la Division d'investigation criminelle (DIC), nous avons dû accorder davantage de considération à son propos que lorsqu'un journaliste nous a raconté lui-même sa visite à la DIC, ce dernier cherchant souvent à se défendre. Cette attention portée à la posture s'impose dans la construction du guide d'entretien, au cours des rencontres et dans l'analyse subséquente.

## **2. Les sources écrites**

Notre corpus de sources écrites est constitué d'articles de presse publiés dans deux quotidiens: *Wal Fadjri* et *Sud Quotidien*. Ils constituent des piliers de la presse au Sénégal et sont des incontournables dans la mesure où ils traitent régulièrement du politique et qu'ils sont pertinents, comme le souligne Alfred Inis Ndiaye, pour mener des recherches sur les actions collectives protestataires au regard de certains critères: « l'ancienneté du journal, le professionnalisme des animateurs, sa capacité à couvrir toute l'information au plan

---

<sup>127</sup> Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000, p. 56-57.

national. »<sup>128</sup> Même si depuis 2000, ils sont noyés dans la masse de journaux, ces deux journaux continuent à être considérés comme des références face à la presse *people*. Ils sont les seuls quotidiens privés à bénéficier d'une aussi grande longévité et de connaître un tirage régulier. Ils sont les deux journaux ayant eu, pendant longtemps, le tirage le plus important dans le pays avec *Le Soleil*<sup>129</sup>, médium d'État, et sont également ceux qui couvrent la plus grande période du fait de leur longévité. *Sud Magazine*, créé en 1986, remplacé par *Sud Hebdo* quelques mois plus tard, a été le journal privé le plus vendu au Sénégal, il devint *Sud au quotidien* en février 1993, puis *Sud Quotidien*. L'équipe fondatrice, formée de Babacar Touré, Abdoulaye Ndiaga Sylla, Ibrahima Fall, Sidy Ngaye et Ibrahima Bakhroum<sup>130</sup>, avait une volonté de faire de l'information par le sud pour le sud. Les différents fondateurs avaient des opinions politiques très divergentes qui créaient un contexte propice aux débats d'idées. Quant à *Wal Fadjri*, lancé en 1984 d'abord sous une forme mensuelle, il devint hebdomadaire en 1988, puis, quotidien pendant la campagne pour les élections législatives de 1993. Cette transition vers cette périodicité a été très importante puisque pour la première fois, des journaux privés étaient en mesure de compétitionner le quotidien étatique qu'est *Le Soleil* et de consolider cette voix critique. *Wal Fadjri*, à sa création, avait une forte inspiration islamiste du fait de son président-fondateur Sidy Lamine Niassé. Toutefois, cette ligne éditoriale fut réorientée par une équipe de journalistes qui étaient d'abord et avant tout des professionnels de l'information et qui n'étaient pas prêts à assumer cette dernière. Il a ainsi obtenu un statut de pionnier de la presse écrite au Sénégal par son professionnalisme au côté de *Sud Quotidien*, au regard de sa longévité et de son tirage important. Les débuts de *Sud Hebdo* et *Wal Fadjri* seront approfondis dans le deuxième chapitre.

Chacun de ces journaux possède aujourd'hui un site internet<sup>131</sup> qui rend disponibles quotidiennement leurs articles publiés, mais qui n'y sont pas archivés. Le site

---

<sup>128</sup> Alfred Inis Ndiaye, « L'action collective protestataire (1996-2004) », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 463.

<sup>129</sup> *Sud Quotidien* n'est plus dans les meneurs pour les ventes aujourd'hui.

<sup>130</sup> Nous reviendrons sur cette équipe dans le chapitre deux pour décrire plus longuement la naissance de *Sud Magazine* et le profil de son équipe fondatrice et dirigeante jusqu'à aujourd'hui.

<sup>131</sup> Le site internet de *Sud* est <http://www.sudonline.sn/> et celui de *Wal Fadjri* <http://www.walf-groupe.com/>. Ces sites internet sont confrontés à des problèmes techniques d'où le fait qu'ils ne soient pas actualisés fréquemment.

allafrica.com<sup>132</sup> permet la consultation d'articles de ces deux journaux moyennant des frais, mais uniquement pour une certaine période. Les articles de *Wal Fadjri* sont disponibles sur ce site à partir du 6 juin 2001 alors que ceux de *Sud Quotidien* le sont depuis le 27 juin 2001 à aujourd'hui. À son siège social, *Wal Fadjri* dispose de beaucoup de leurs articles sous forme papier, mais sans aucune forme de classement, simplement empilé au hasard, ce qui rend difficile, voire impossible, la consultation. Nous avons toutefois consulté des éditions reliées de 1987 à 1989 de *Wal Fadjri* disponibles au *Schomburg Center for Research in Black Culture* à New York. De même, nous nous sommes rendus à la *Library of Congress* à Washington pour numériser des articles de *Sud Quotidien* qui étaient conservés sous forme de microfilms pour les périodes suivantes: de mars à décembre 1993 puis de 1999 à 2009.

Comme le souligne Bardin, « la technique d'analyse du contenu adéquate au domaine et au but recherché est à réinventer chaque fois ou presque »<sup>133</sup>. La presse étant constituée d'un flot d'informations disparates, la sélection est donc importante. Dans la mesure où il est impossible d'avoir accès à l'entièreté des articles, le choix dépend en premier lieu de la disponibilité de ceux-ci. À partir de ce qui nous était accessible, nous avons sélectionné les articles abordant des événements sociopolitiques phares du Sénégal entre 1980 et 2012 que nous avons préalablement repérés. Ainsi, l'analyse est résolument qualitative et donc « valable afin de mener des déductions scientifiques à propos d'un événement, d'une variable d'inférence précise et non pour des inférences générales »<sup>134</sup>. Car comme le souligne Bardin, « ce qui caractérise l'analyse qualitative est que l'inférence, chaque fois qu'elle est faite, est fondée sur la présence de l'indice (thème, mot, personnage, etc.), non la fréquence de son apparition dans chaque communication individuelle »<sup>135</sup>. Je rejoins aussi Marie-Soleil Frère qui relativise la valeur des données chiffrées dans le cas des journaux africains<sup>136</sup>. Elle délaisse les données de type quantitatif, car elle considère que la presse

---

<sup>132</sup> AllAfrica est un site internet permettant la consultation de près de 130 journaux africains. Ils produisent également eux-mêmes de l'information à partir de leurs reporters situés à Cape Town, Dakar, Lagos, Monrovia, Nairobi et Washington DC. Moyennant paiement, il est également possible d'accéder aux archives de nombreux journaux.

<sup>133</sup> Laurence Bardin, *L'analyse du contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 39.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>136</sup> Marie-Soleil Frère, *Presse et démocratie en Afrique francophone: les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala, 2000, p. 13-14.

africaine constitue un support extrêmement imprécis et aléatoire dont les caractéristiques échappent souvent aux règles en vigueur dans les rédactions occidentales. Même en Occident, l'utilisation des données quantitatives se doit d'être faite en toute connaissance des limitations de celles-ci. L'utilisation de critères tels que la surface accordée à une information plutôt qu'une autre, la décision de la une ou de reporter un texte, dépend souvent des aléas du travail d'édition, par exemple le retard d'un article. Les règles encadrant la définition de l'espace accordé à un article relève d'une géométrie variable.

C'est ainsi que notre étude ne se penche pas sur l'entièreté des articles ou éditions d'une période, mais plutôt sur le traitement de différents événements précis, tels que les élections présidentielles de 1988, 1993 et 2000, le conflit sénégal-mauritanien de 1989, les Assises nationales organisées par l'opposition et la société civile en 2009 et finalement la contestation du projet de ticket présidentiel en 2011. Ces événements ont constitué des moments-clés de la trajectoire politique du Sénégal, mais également sociale étant donné les mobilisations, particulièrement de la part des jeunes qu'ils ont suscitées. Les trois scrutins nous ont permis de voir la jeunesse s'impliquer publiquement<sup>137</sup>. En 2009, la société civile fondait de nouveaux projets de société dans le cadre des Assises nationales et en 2011, elle investissait la rue pour défendre les fondements constitutionnels de la démocratie sénégalaise<sup>138</sup>.

Nous avons choisi les articles d'après leur titre et leur paragraphe d'introduction portant sur la relation entre la presse et l'État, la liberté de presse, la couverture politique générale, la société civile, les manifestations populaires, les syndicats et le contexte de production des journaux. Nous avons également gardé à l'esprit, au cours de l'analyse, la différence de traitement journalistique en fonction de la périodicité des journaux. La production de six éditions versus d'une seule par semaine permet de rendre compte beaucoup plus efficacement des déplacements des candidats, de l'actualité au jour le jour.

---

<sup>137</sup> Mamadou Diouf, « Les jeunes dakarois dans le champ politique », Donal Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, dir., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 157-168; Mamadou Mbodji, « Le Sénégal entre ruptures et mutations. Citoyennetés en construction », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 575-600.

<sup>138</sup> El Hadji Omar Diop, « L'opposition sous la présidence d'Abdoulaye Wade. Entre regroupements, cooptation et répression », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 425-460.

Toutefois, la forme hebdomadaire permet, en théorie, une analyse plus en profondeur puisque les journalistes se penchent plus longuement et précisément sur un sujet, nous verrons si cela est le cas effectivement.

Le processus a été différent pour les articles sur les Assises nationales et la contestation du ticket présidentiel dans la mesure où nous avons accès électroniquement à tous les articles publiés à partir de 2001. Cela nous a permis de faire une recherche informatique avec l'utilisation de mots-clés reliés aux événements choisis suivant: « assises nationales », « ticket présidentiel », « société civile », « RADDHO », « Forum civil »<sup>139</sup> ainsi que tous les articles se rapportant aux atteintes à la liberté d'expression en cherchant « SYNPICS »<sup>140</sup>, « liberté de presse » et « liberté d'expression ». Ces trois derniers mots-clés, particulièrement SYNPICS, ont permis de collecter des articles portant sur la relation entre la presse et l'État puisque ce syndicat est chargé par la presse de réagir à l'actualité sur cette thématique.

Nous avons choisi de ne pas appliquer la méthode d'échantillonnage adoptée par Marie-Soleil Frère, dans son ouvrage *Presse et démocratie en Afrique francophone*<sup>141</sup>, qui s'est concentrée sur les éditoriaux et les articles rédigés par les journalistes attachés à la rédaction, laissant ainsi de côté les collaborations extérieures ponctuelles. Sans parler du fait que cette sélection peut être difficile, vu la mobilité des équipes et l'absence fréquente d'articles signés par leurs auteurs<sup>142</sup>, cette méthode ne semble pas adéquate dans la mesure où ces contributions peuvent rendre compte de l'apport de la presse au même titre que les articles des journalistes réguliers. L'objectif n'étant pas ici de rendre compte des positions des différents organes de presse, mais plutôt de la constitution d'une sphère publique où les différentes opinions peuvent se confronter. Ainsi, les éditoriaux, les textes d'analyse, les

---

<sup>139</sup> La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) et le Forum civil sont deux organisations de la société civile reconnues dans la littérature pour leur rôle dans l'espace public. Ousseynou Faye, « La violence au temps du *sopi* », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le *sopi* à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 153-190.

<sup>140</sup> Le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal intervient publiquement lorsqu'il considère un fait comme étant une atteinte à la liberté de presse.

<sup>141</sup> Frère, *op. cit.*, 2000, 540p.

<sup>142</sup> Il arrive que les articles ne soient pas signés surtout sur allafrika.com. Toutefois, le plus souvent lorsque nous inscrivons « journaliste inconnu », c'est parce que soit le bas de la page où se situe son nom est illisible dans la copie, soit parce que son nom apparaît à la fin de l'article sur une deuxième page que nous n'avons pas reproduite.

entrevues avec divers intervenants ou spécialistes (intellectuels, représentants de la société civile et responsables politiques), les contributions extérieures, ainsi que les comptes rendus d'information ont été retenus du moment qu'ils abordent un des axes retenus dans notre recherche.

Dans le cadre d'analyse des articles, notre démarche a été menée en deux étapes. La première étape a consisté à identifier par des fiches signalétiques chacun des articles retenus, fiches dans lesquelles ont été spécifiés le numéro de la source, le titre du journal, le titre de l'article, la date de parution ainsi que le nom du journaliste. La seconde étape a consisté à dresser des fiches d'analyse interne pour chaque source, selon les trois axes liés à notre problématique, et ce, en consignnant entre guillemets certains extraits. Le premier axe d'analyse des articles a pour objectif de comprendre les types d'articles (compte-rendu, analyse, commentaire, etc.), ce qui est essentiel puisque cela influence la compréhension des deux autres axes portant davantage sur le contenu. Le deuxième axe doit analyser les relations entre la presse et l'État, présenter les signes d'indépendance de la presse notamment dans sa façon de proposer une lecture critique des faits. Le troisième axe a pour but de voir comment la presse présente la société civile et analyse ses actions.

L'analyse du contenu de la presse écrite fut fortement influencée par Harold Lasswell. Dans son étude de la presse et de la propagande qu'il a réalisée à partir de 1915<sup>143</sup>, il a fourni la première base conceptuelle de l'analyse des contenus de presse. Il pose des questions<sup>144</sup> qui permettent de cerner les problèmes de la presse de manière générale. Cette méthode d'analyse de la presse occidentale, dite traditionnelle, fut codifiée de manière systématique par Bernard Berelson<sup>145</sup>, permettant d'étudier de manière objective, quantitative, qualitative et systématique les contenus de toute communication, écrite ou verbale, linguistique ou paralinguistique. Comme le soulignent Frère<sup>146</sup>, Lenoble-Bart et Tudesq<sup>147</sup>, afin de rendre compte des réalités nettement plus complexes, d'autres questions que celles de Lasswell sont à prévoir puisque ces dernières ne permettent pas

---

<sup>143</sup> Harold Lasswell, *Propaganda Techniques in the World War*, Cambridge, Mass, M.I.T. Press, 1927, 233p.

<sup>144</sup> Qui parle? Pour dire quoi? Comment? À qui? Avec quels résultats?

<sup>145</sup> Bernard Berelson, *Content analysis in communication research*, Glencoe, III, Free Press, 1952, 220p.

<sup>146</sup> Frère, *op. cit.*, 2000, p. 12.

<sup>147</sup> Lenoble-Bart et Tudesq, *op. cit.*, 2006.

réellement d'aller plus loin que le premier degré du texte de l'article. Plus que de simplement capter, analyser et critiquer les informations explicitement exprimées par les journalistes, il convient de « faire apparaître les non-dits en « décryptant » soigneusement les articles »<sup>148</sup>. À cet effet, lorsque cela était possible, les articles ont été recoupés entre eux pour reconstituer les discours dominants et secondaires du journal sur chaque thème ciblé. Dans les thèmes où un petit nombre de journalistes ont abordé une question, il a été possible de comparer le traitement de l'information fait par ces derniers. Une attention particulière a été portée aux évolutions des discours, en mettant en relief les ruptures significatives et les glissements d'interprétation, grâce à des analyses comparées d'articles rédigés au fil du temps sur les différents événements abordés.

---

<sup>148</sup> Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate: Historiographie, sources et méthodes*, Paris, A. Colin, 2009, p. 124.

## CHAPITRE 2

### Naissance et mûrissement de la presse écrite privée (fin des années 1980 et les années 1990)

Au lendemain de son indépendance, le Sénégal était au diapason de beaucoup d'autres pays d'Afrique subsaharienne dans son adhésion et surtout celle de son président Léopold Sédar Senghor à l'idée de mettre la priorité sur la construction nationale. Senghor établit alors en 1963 une nouvelle constitution par référendum instaurant le présidentielisme. Senghor remporta le scrutin présidentiel de la même année, n'ayant aucun candidat s'opposant à lui<sup>149</sup>, la lutte n'étant guère plus féroce aux élections législatives qui se tinrent simultanément puisqu'aucun candidat de l'opposition n'obtint de sièges à l'Assemblée nationale. L'opposition était alors insuffisamment financée et incapable d'avoir accès aux médias d'État<sup>150</sup>. Les partis, particulièrement le Parti du rassemblement africain (PRA), avaient de la difficulté à se faire entendre et organisèrent une vive contestation pour contrer ce processus électoral de 1963. La réaction du gouvernement de Senghor fut dans un premier temps de la réprimer puis il négocia avec les leaders du PRA-Sénégal dont Ahmadou Moctar Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO, Assane Seck et Abdoulaye Ly, qui obtinrent des postes de ministres dans le gouvernement de Senghor. En 1966, le PRA ainsi qu'une partie des membres du Bloc des Masses Sénégalaises (BMS) et du Parti Africain de l'Indépendance (PAI) fusionnèrent avec le parti du président Senghor, l'Union progressiste sénégalaise (UPS)<sup>151</sup>. Les autres partis et les membres restants du Parti Africain de l'Indépendance (PAI) furent alors contraints à l'exil; le Sénégal fut *de facto* dirigé par un régime de parti unique<sup>152</sup>. Les partis de l'opposition furent dissous, les leaders de l'opposition arrêtés ou bien cooptés<sup>153</sup>. La liberté de la presse

---

<sup>149</sup> Hesselning, *loc. cit.*, 1985, p. 265.

<sup>150</sup> Babacar Kanté, « Senegal's Empty Elections », *Journal of Democracy*, 5, 1994, p. 97.

<sup>151</sup> Hesselning, *op. cit.*, 1985, p. 254.

<sup>152</sup> Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 33-38; Abdou Latif Coulibaly, *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Enquête sur 50 ans de lutte et de complots au sein de l'élite socialiste*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 57-94; Hesselning, *op. cit.*, 1985, p. 213.

<sup>153</sup> Kanté, *loc. cit.*, 1994, p. 97.

fut restreinte: le régime demanda aux imprimeurs d'arrêter de publier certains journaux comme *Dakar-Étudiant*<sup>154</sup> alors que d'autres furent fermés comme *Momsarew*. Des journaux comme *Xarébi*<sup>155</sup> entrèrent dans la clandestinité. Le gouvernement justifia ses actions en les présentant comme faisant partie de son projet de construction nationale. Ce dernier exigeait une certaine unité pour le développement national<sup>156</sup>. L'État avait un rôle prépondérant dans les activités économiques: « l'obsession de l'unité nationale et du développement a structuré la pensée et les actions des dirigeants »<sup>157</sup>. Ainsi, des syndicats se sont vus dissoudre comme l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS), l'Union des étudiants de Dakar (UED) et le Syndicat des enseignants du Sénégal (SES) alors que le parti fondait la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) qui avait comme objectif de rassembler sous sa tutelle tous les travailleurs sénégalais. La construction nationale amenait également l'État à centraliser et à contrôler les médias afin d'assurer l'éducation de la population. Ceci entraînait dans les faits le contrôle de l'accès aux médias de tout groupe de nature contestataire. Les journalistes n'ont alors eu guère plus qu'un rôle administratif<sup>158</sup>. L'essentiel des journaux existant durant la période coloniale disparurent durant cette première décennie d'indépendance<sup>159</sup>. Seul *Dakar-Matin* survécut dans ce contexte, aidé par sa proximité avec le gouvernement. Il était la possession du groupe français Breteuil, mais fut acquis par l'État sénégalais pour devenir *Le Soleil* en 1970.

Malgré tout cela, les intellectuels, les artistes et de façon plus nuancée les militants syndicaux et civiques bénéficiaient d'une certaine liberté d'expression même si le gouvernement tentait de les coopter. Malgré cette situation de parti unique, la société sénégalaise était l'une des plus ouvertes en Afrique de l'Ouest durant la période<sup>160</sup>. Cette

---

<sup>154</sup> Barry, *op. cit.*, 2012, p. 247.

<sup>155</sup> Ndiaga Loum, « Senghor et la liberté de la presse : entre idée démocratique et raisons politiciennes », Ndiaga Loum, dir., *Les deux Senghor : l'homme de lettre et l'homme de pouvoir*, Hull, Cahier de la Chaire Senghor de la Francophonie, 2011, no. 2, p. 33.

<sup>156</sup> Kathrin Heitz, « Décolonisation et construction nationale au Sénégal », *Relations internationales*, 2008, 1, no. 133, p. 49-51.

<sup>157</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 104.

<sup>158</sup> Barry, *op. cit.*, 2012, p. 249-250.

<sup>159</sup> Tudesq, *op. cit.*, 1998; Perret, *op. cit.*, 2005, p. 23-25.

<sup>160</sup> Dennis Charles Galvan, « Political Turnover and Social Change in Senegal », *Journal of Democracy*, vol. 12, no. 3, 2001, p. 52.

hégémonie politique que constituait le Parti socialiste (PS) fut amenée à changer puisqu'en 1979, le Sénégal fut le premier en Afrique subsaharienne à accepter un programme d'ajustement structurel afin d'effectuer une relance de son économie<sup>161</sup>. Cette politique fut fortement rejetée par la jeunesse<sup>162</sup> sénégalaise qui s'inscrivit dans une logique de confrontation avec le pouvoir<sup>163</sup>. Cette contestation ne fut rapportée que par la presse clandestine, comme *Andë Sopi*<sup>164</sup> ou *Momsarew*<sup>165</sup>, qui était toutefois subordonnée à des partis d'opposition tout aussi illégaux. En revanche, le remplacement de Senghor par Abdou Diouf, en 1980, offrit une légère et nouvelle latitude à la presse. En effet, le nouveau président établit le multipartisme intégral le 24 avril 1981 ce qui désentra le paysage politique et du même coup, accorda une meilleure liberté d'expression même si l'objectif inavoué était de fragmenter l'opposition<sup>166</sup>. Toutefois, seuls les journaux de partis politiques clandestins en profitèrent initialement, ceux-ci étant en compétition avec le quotidien national, *Le Soleil*, dont les journalistes n'avaient pas de liberté rédactionnelle par rapport au PS. C'est dans ce contexte qu'est née la presse privée à vocation d'information générale au Sénégal.

Dans ce chapitre, nous montrerons comment le paysage médiatique sénégalais a connu un grand bouleversement avec l'apparition de cette nouvelle presse d'abord représenté par *Sud Magazine* et *Wal Fadjri*. Ces deux journaux ont connu un processus différencié de professionnalisation: tout en jouant chacun un rôle d'acteur de la démocratisation lors des élections présidentielles de 1988 et 1993, ils ont été un relais imparfait des aspirations des jeunes à l'occasion de ces mêmes événements.

---

<sup>161</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 518.

<sup>162</sup> Les jeunes sont ici pris en considération en tant que catégorie socio-économique plutôt que biologique. Le jeune est donc compris comme une classe précédant l'âge adulte qui est déterminée en termes de responsabilité. On est considéré comme jeune tant qu'on n'a pas accédé au pouvoir de décision pour son propre compte et/ou celui des autres. Hélène D'Almeida-Topor, « "Jeune", "Jeunes", "Jeunesse" : Réflexions autour d'une terminologie », Hélène D'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch et Odile Goerg (dir.), *Les jeunes en Afrique, Tome 2 : La politique et la ville*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 14-15.

<sup>163</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 587.

<sup>164</sup> Journal du Mouvement Démocratique Populaire (MDP) et du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT).

<sup>165</sup> Fondé par Mahjmout Diop du PAI.

<sup>166</sup> Diouf, *loc. cit.*, 1994, p. 52.

## A. De presse militante à presse privée: un processus de professionnalisation et ses limites

Au milieu des années 1970, il n'existe au Sénégal, pour l'essentiel, que des publications clandestines de partis politiques eux-mêmes non légalisés. Depuis mai 1968, le Sénégal connaît une effervescence sociale avec un fort mouvement de contestation essentiellement entretenu par les universitaires. Les forces de l'ordre réprimèrent très sévèrement les organisations d'étudiants et les syndicats les ayant rejoints. Toutefois, la propagation de cette contestation amena Senghor à lâcher du lest afin de diminuer la pression<sup>167</sup>. C'est ainsi que le 31 juillet 1974 le Parti démocratique sénégalais (PDS) fut légalisé, puis le 5 avril 1975 fut institué officiellement le multipartisme limité instituant un système à trois partis; ces derniers se devant de représenter les différents courants de la politique soit le socialisme, le communisme et le libéralisme. Le PDS était ainsi légalisé avec à sa tête Abdoulaye Wade qui créa le mensuel *Le Démocrate* qui se montrait très critique envers la gestion gouvernementale, chose à laquelle les Sénégalais n'étaient plus accoutumés de la part d'un médium<sup>168</sup>. Deux ans plus tard, c'était le parti de Cheikh Anta Diop, le Rassemblement national démocratique (RND) encore illégal, qui lança un journal sous le nom de *Taxaaw* suivi du Mouvement Démocratique Populaire (MDP) et du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT) qui fondèrent conjointement *Andë Sopi*<sup>169</sup>. Il s'ensuivit la résurrection de *Momsarew*, journal du PAI. Ainsi, beaucoup de journaux qui avaient déjà existé furent réanimés après celui d'Abdoulaye Wade<sup>170</sup>. Deux journaux offraient une liberté d'expression alternative par rapport aux autres: l'organe satirique *Le Politicien* fondé en 1977 et *Promotion*, créé par Boubacar Diop en 1972<sup>171</sup>. Le premier abordait essentiellement des sujets de société ou de développement<sup>172</sup>, la politique n'était abordée qu'avec prudence sauf en ce qui concerne les mœurs des dirigeants et ce, en usant toujours

---

<sup>167</sup> Faye, *op. cit.*, 2009, p. 46-51; Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 208-209.

<sup>168</sup> Faye, *op. cit.*, 2009, p. 55-56.

<sup>169</sup> *Andë Sopi* est une expression wolof qui signifie « s'unir pour le changement ».

<sup>170</sup> Mor Faye, *op. cit.*, 2009, p. 58-59.

<sup>171</sup> Daouda Mine, « Boubacar Diop, ancien journaliste devenu guérisseur : De la plume à la promotion de soi », *L'Observateur*, 18 février 2011.

<sup>172</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, p. 38-39.

de la satire<sup>173</sup>. Ce style heurta les sensibilités de personnalités influentes au point qu'en 1977, à la sortie du 8<sup>e</sup> numéro dans lequel étaient publiés des documents dérobés dans les archives d'un tribunal<sup>174</sup>, la rédaction essuya une suite de procès et s'en sortit considérablement affaiblie jusqu'à ce que son fondateur, Mame Less Dia, mette la clé sous la porte pour rallier les rangs du quotidien *Le Soleil*. Quant au journal *Promotion*, selon Mor Faye, les journalistes étaient prompts à donner foi aux rumeurs et n'hésitaient pas à attribuer le sobriquet de « girafe » à Abdou Diouf<sup>175</sup>. Le paysage médiatique au début des années 1980 était donc marqué par la presse politique, étatique ou satirique et connut une rupture: d'une presse partisane, on passa à une information générale.

La presse politique et satirique naviguait dans des eaux troubles ce qui ne lui permettait pas de se consolider et de s'imposer sur la scène nationale. Elle paraissait au rythme des aléas de son financement. Par contre, elle a contribué à l'émergence de la presse d'information générale, d'abord en habituant ses lecteurs à la critique du régime, en usant de la satire qui permettait de désacraliser la figure du politicien<sup>176</sup>. Ainsi un journal comme *Sopi* faisait feu de tout bois; un de nos informateurs nous a même déclaré ceci: « (il était) très virulent, c'était un appel à l'émeute ou presque à chaque publication »<sup>177</sup>. Ce type de publication a permis, dans un contexte politique relativement fermé, de contester une hégémonie du régime. Ainsi nous rejoignons André-Jean Tudesq lorsqu'il écrit: « Le premier apport des médias – plus particulièrement de la presse écrite – au mouvement actuel de démocratisation, ce fut la dénonciation de la langue de bois, la dénonciation de ce qui n'allait pas, en politique, mais aussi dans l'économie et la société [...] »<sup>178</sup>. Toutefois, cette presse, possédée par des partis de l'opposition, était hermétique dans la mesure où elle s'enfermait dans un rôle d'opposant systématique au régime et n'offrait pas nécessairement un point de vue pluriel et objectif. Selon Mor Faye, elle ouvrit suffisamment la voie pour

---

<sup>173</sup> Loum, *loc. cit.*, 2011, p. 36.

<sup>174</sup> *Ibidem*.

<sup>175</sup> Faye, *op. cit.*, 2009, p. 62.

<sup>176</sup> Marie-Soleil Frère, « Les mots et le pouvoir : le nouveau vocabulaire de la presse privée dans les régimes de transition en Afrique », *Hermès, La Revue*, vol. 3, no. 28, 2000, p. 265.

<sup>177</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013; Faye, *op. cit.*, 2009, p. 62-63; Alain Agboton, « La presse populaire, phénomène ou épiphénomène ? », Martin Taureg et Frank Wittmann (dir.), *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass média au Sénégal?*, Dakar, Institut Goethe, 2005, p. 39.

<sup>178</sup> André-Jean Tudesq, *L'Espoir et l'illusion*, Talence, MSHA, 1998, p. 90.

que le régime décide la promulgation d'une loi de la presse en 1979 qui permettait à tout citoyen sénégalais de créer un journal sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, promulgation qui ne vint qu'entériner une liberté de la presse de fait<sup>179</sup>. Bien que ce code de la presse de 1979 ait son lot de restrictions, balisant les limites à ne pas franchir et pouvant mener à une intimidation de la presse<sup>180</sup>, la presse politique permit à des journalistes de faire l'exercice de leur profession. Les plus âgés des journalistes rencontrés ont travaillé par exemple au *Sopi*<sup>181</sup> ou bien au *Siggi*<sup>182</sup> alors que d'autres étaient dans des organes officiels comme *Le Soleil*<sup>183</sup>, la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (RTS)<sup>184</sup> ou l'Agence de Presse du Sénégal (APS)<sup>185</sup>. Ces journalistes ont pu y acquérir une expérience essentielle pour prendre plus tard l'initiative de fonder les journaux de la presse privée durant les années 1980 ou bien de constituer les premières équipes de rédaction.

Concernant les deux journaux abordés dans cette recherche, ils ont connu un parcours très différent. *Wal Fadjri* est lancé dans le contexte des années 1970 et 1980 alors que l'islam était en effervescence avec l'apparition de nombreuses associations islamiques qui demandaient plus de place pour leur religion sur la scène publique. Cette position se radicalisa au cours des années 1980 en devenant beaucoup plus militante<sup>186</sup>, inspirée par l'application d'un projet politique islamique en Iran à la faveur de l'instauration en 1979 de la République islamique d'Iran. Au Sénégal, des associations et groupes islamiques

---

<sup>179</sup> Faye, *op. cit.*, 2009, p. 62.

<sup>180</sup> Barry, *op. cit.*, 2012, p. 262-263.

<sup>181</sup> Journal du Parti démocratique sénégalais. Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013.

<sup>182</sup> Journal du Renouveau national démocratique du Sénégal (RND). Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>183</sup> Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>184</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>185</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>186</sup> Moriba Magassouba, *L'islam au Sénégal. Demain les Mollahs*, Paris, Karthala, 1985; Roman Loimeier, « De la dynamique locale des réformistes musulmans. Études biographiques (Sénégal, Nigéria et Afrique de l'Est) », Muriel Gomez-Perez, dir., *Islam politique au sud du Sahara: identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, 2005, p. 33; Muriel Gomez-Perez, « Political Islam in West Africa from the 1980s to the Present », Amel Boubekeur et Olivier Roy, dir., *Whatever Happened to the Islamists? : Salafis, Heavy Metal Muslims, and the Lure of Consumerist Islam*, Londres, Hurst Publishers, 2012, p. 129-152. Abdourahmane Seck, *La question musulmane au Sénégal: essai d'anthropologie d'une nouvelle modernité*, Paris, Karthala, 2010, p. 104-105; Mara A. Leichtman, « The Authentication of a Discursive Islam », Mamadou Diouf et Mara A. Leichtman, dir., *New Perspectives on Islam in Senegal: Conversion, Migration, Wealth, Power and Femininity*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 117-120; Adriana Piga, « Neo-Traditionalist Islamic Associations and the Islamist Press in Contemporary Senegal », Georg Stauth et Thomas Bierschenk, dir., *Islam in Africa*, Londres, Münster, 2003, p. 43-55.

critiquaient de plus en plus l'État laïc jusqu'à la création d'un parti islamique, *Hizboulahi*, par Ahmed Khalifa Niasse<sup>187</sup>. Son frère cadet, Sidy Lamine Niasse, fonda un mensuel en 1984, *Wal Fadjri*<sup>188</sup>. Niasse reprochait alors à la pratique de l'islam au Sénégal une certaine absence de conscience politique<sup>189</sup>. L'objectif initial dans la création de ce journal était donc de faire la promotion de l'islam dans ses pages, de proposer un regard sur l'actualité nationale et internationale qui s'en inspirait. Comme il n'était pas un professionnel de l'information, il s'entoura d'une équipe, dont les deux membres les plus prépondérants étaient Abdou Latif Gueye et Mouhamadou Tidiane Kassé. Niasse souligne que ses « compagnons de la première heure ont joué un rôle déterminant. Mes objectifs idéologiques [n'avaient] rien à voir avec leurs préoccupations professionnelles, mais un idéal commun de vérité nous [unissait]. Et c'est autour de cet essentiel que nos différences s'estompent »<sup>190</sup>. Abdou Latif Gueye<sup>191</sup> appuyait Niasse dans son approche islamique de l'information alors que Tidiane Kassé était journaliste dans le *Takusaan-Le Soir*<sup>192</sup>. Ce dernier écrivait en parallèle dans les deux journaux, mais sous le nom de plume de Saliou Thiam dans *Wal Fadjri*. C'était d'ailleurs le cas de beaucoup de journalistes dans les premiers mois d'existence du journal: ils écrivaient sous le couvert de pseudonyme pour deux raisons. D'une part, beaucoup n'était pas encore prêts à assumer la ligne éditoriale assez radicale<sup>193</sup> soutenue par Niasse et Guèye<sup>194</sup>. D'autre part, d'autres étaient simultanément journalistes dans d'autres journaux et ne pouvaient pas pour cela signer officiellement leurs articles. Niasse et Guèye critiquaient à l'occasion la laïcité de l'État<sup>195</sup> et prônaient un islam politique. Niasse terminait d'ailleurs ses articles par des phrases telles

---

<sup>187</sup> *Hizboulahi* signifie « Parti de Dieu ». Il fut interdit la même année que sa création soit en 1980 puisque la constitution ne permettait pas de parti politique à caractère ethnique ou religieux. Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 78-79.

<sup>188</sup> Pour fonder son journal, il receva un financement de 100 000 FF (environ 5 millions de FCFA de l'époque) de la part de l'un de ses amis iraniens basé à Paris qui travaillait au ministère de l'Orientation islamique.

<sup>189</sup> Seck, *op. cit.*, 2010, p. 105.

<sup>190</sup> Sidy Lamine Niasse, *Un arabisant entre presse et pouvoir*, Éditions Groupe Wal Fadjri, Dakar, 2003, p. 47.

<sup>191</sup> Il fut fondateur et président de l'ONG islamique Jamra de 1983 à sa mort en 2008.

<sup>192</sup> Fondé en 1983 par Abdoulaye Wade.

<sup>193</sup> Voir Annexe IV : Sidy Lamine Niasse, « Paix dans le Golfe, *Wal Fadjri*, 22 juillet 1988. p. 225.

<sup>194</sup> Entretien avec Abdou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 18 mai 2013; Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013; Entretien avec Omar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 2000, à Dakar, le 5 juin 2013.

<sup>195</sup> Muriel Gomez-Perez, « L'islamisme à Dakar : D'un contrôle social total à une culture du pouvoir ? », *Afrika Spectrum*, vol, 29, no. 1, 1994, p. 83.

que « semer la République islamique au Sénégal » ou « demain, la charia au Sénégal »<sup>196</sup>. La quatrième de couverture était également révélatrice de l'émergence d'un courant islamiste<sup>197</sup>, du fait du militantisme du fondateur, connu pour son discours anti-sioniste voire anti-État d'Israël et très clairement pro-palestinien, puisqu'il y était écrit: « Si chaque musulman versait une bouilloire d'eau sur Israël, l'État sioniste s'évanouirait » ainsi que « La libération d'Al Qods est un devoir pour tout musulman »<sup>198</sup>. Ces discours s'inscrivent dans le contexte de retour d'Iran de jeunes intellectuels issus de la famille maraboutique des Niassènes (de la confrérie tidiane) dont faisait partie le fondateur de *Wal Fadjri*<sup>199</sup>.

Vers la fin des années 1980, la tendance change quant au rôle de l'islam dans l'espace public sénégalais et ailleurs. Olivier Roy parle de l'échec de l'islam politique devant les ratés de ses tentatives d'application dans le monde, exception faite de l'Iran<sup>200</sup>. Loimeier attribue également cette baisse d'attractivité de l'islam politique au Sénégal aux troubles économiques<sup>201</sup>. Ainsi, « la ligne islamiste n'intéressait pas beaucoup le public »<sup>202</sup> et cela limitait l'accessibilité aux revenus publicitaires<sup>203</sup>. Cela poussa également Abdou Latif Guèye à quitter l'aventure<sup>204</sup>. Parallèlement à la baisse de l'attrait de la ligne islamique, les journalistes firent pression auprès de Niassa pour la délaissier et leur donner le champ libre<sup>205</sup>: « Cela a occasionné des débats à la rédaction parce que les journalistes n'étaient pas prêts à prendre la responsabilité des propos qui étaient tenus. Niassa a pris conscience de ce qu'était l'information. C'est alors que cette dernière a pris le devant et que le côté islam [*sic*] s'est de plus en plus retiré »<sup>206</sup>. Ainsi, vers la fin 1987, Tidiane Kassé commença

---

<sup>196</sup> Entretien de Tidiane Kassé, ancien rédacteur en chef de *Wal Fadjri*, à Dakar, avril 2009 dans Moustapha Barry, *Médias et pouvoir au Sénégal depuis les indépendances (1960)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Panthéon-Assas, 2012, p. 235.

<sup>197</sup> Nous définissons le terme « islamiste » afin de décrire un activisme qui implique une remise en question de l'ordre établi. Voir John L. Esposito, « Islamist », *Oxford Dictionary of Islam Online*, Oxford University Press, 2003.

<sup>198</sup> Voir Annexe V : 4<sup>e</sup> de couverture de la revue *Wal Fadjri* à ses débuts. p. 225.

<sup>199</sup> Gilles Kepel, *Jihad: Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2003, p. 212-213.

<sup>200</sup> Olivier Roy, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Seuil, 1992.

<sup>201</sup> Roman Loimeier, « L'islam ne se vend plus: The Islamic Reform Movement and the State in Senegal », *Journal of Religion in Africa*, 30, 2, 2000, p. 169.

<sup>202</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>203</sup> Entretien avec Modou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 27 mai 2013.

<sup>204</sup> Entretien avec Abdou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 18 mai 2013; Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>205</sup> Entretien avec Modou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 27 mai 2013; Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>206</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

à signer sous son vrai nom alors que la quatrième de couverture, dont nous avons parlé plus haut, fut délaissée le 1<sup>er</sup> juillet 1988. À la même période, le journal passa de bimensuel à hebdomadaire à l'approche de l'élection présidentielle de 1988. Malgré sa transition vers un organe d'information générale, *Wal Fadjri* a renoué avec certaines prises de position teintées par l'islam notamment en montrant leur accord avec la stratégie de Saddam Hussein en janvier 1991, lors de la guerre du Golfe, considérant ce conflit comme « une guerre entre l'Occident judéo-chrétien et le Tiers monde musulman »<sup>207</sup>.

Ce parcours initial est très différent de celui que connut *Sud Hebdo*. Les fondateurs du journal *Sud Magazine* se réunirent en mars 1986 afin de se lancer dans une nouvelle aventure. Babacar Touré, Abdoulaye Ndiaga Sylla, Ibrahima Fall, Sidy Ngaye et Ibrahima Bakhroum considéraient porter les idées de leur génération, « très influencée par les mouvements de libération, le tiers-monde, le mouvement civique américain et le panafricanisme »<sup>208</sup>. Les différents membres fondateurs avaient des affections politiques parfois fort différentes que cela soit maoïstes, marxistes, libérales, centristes ou nationalistes, d'où un brassage d'idées et un équilibre entre les mouvances<sup>209</sup>. Leur « entreprise d'information du sud pour le sud »<sup>210</sup> correspond à l'esprit anti-impérialiste et surtout contre-hégémonique véhiculée particulièrement à cette époque par les mouvements étudiants<sup>211</sup>. Ces idées furent acquises dans une large part au cours des événements de mai 1968 auxquelles ils s'identifiaient. En 1968, d'importantes grèves ont touché le Sénégal. Celles-ci s'amorcèrent avec l'annonce de la réduction du tiers ou de la moitié du montant des bourses aux étudiants. Ce furent d'abord ces derniers, puis les professeurs qui partirent en grève et enfin des syndicats de travailleurs qui déclenchèrent des grèves durement réprimées afin de faire taire le mouvement de contestation<sup>212</sup>. Au sein de ces syndicats, il y

---

<sup>207</sup> Ibrahima Saar, *La démocratie en débats : l'élection présidentielle de l'an 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 104.

<sup>208</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013. Toutefois, ces propos furent également exprimés lors de l'entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>209</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>210</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>211</sup> Aminata Diaw, « Les intellectuels entre mémoire nationaliste et représentations de la modernité », *Le Sénégal contemporain*, Momar-Coumba Diop (dir.), Paris, Karthala, 2002, p. 555.

<sup>212</sup> Momar-Coumba Diop, « Le syndicalisme étudiant : pluralisme et revendications », Momar-Coumba Diop (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar / Codesria, 1992, p. 444-445.

avait de nombreux membres très politisés, certains maoïstes et marxistes comme la direction de l'Union démocratique des étudiants sénégalais (UDES)<sup>213</sup>. Cette dernière ainsi que l'Union des étudiants de Dakar (UED), organisation panafricaine, avaient des liens avec le PAI, à tendance marxiste-léniniste<sup>214</sup>. Les aspects politiques prirent rapidement le pas sur les prétextes relatifs aux conditions de vie des étudiants<sup>215</sup>. Ces syndicats furent ainsi d'importants canaux d'expression de la gauche<sup>216</sup>.

Aussi les fondateurs de *Sud Magazine* avaient comme point commun un désir de contestation de projet unitaire de l'État ce qui donna le ton de son action au fil du temps, et ce, dans la lignée du mouvement étudiant qui fut également fortement inspiré par un sentiment anti-impérialiste et évolua pour devenir un mouvement anti-Senghor, en réaction au projet à vocation unificatrice de ce dernier. Le processus de construction de l'État par ce dernier avec pour corollaire l'utilisation de la répression ou de la domestication des initiatives visant à l'autonomisation comme celles impulsées par les partis d'opposition ou les syndicats de travailleurs fut le sujet central de la contestation. Les fondateurs du journal voulaient se dissocier du « journaliste fonctionnaire » : « Le journaliste étant alors considéré comme un agent de développement, son rôle et sa fonction ne se conjuguèrent ni avec la liberté de presse sans entraves, ni avec le refus des connivences et des enfermements dans la stricte observance de la ligne du parti au pouvoir. »<sup>217</sup> La crise de mai 1968 représenta l'un des moments forts de la lutte contre le régime de Senghor<sup>218</sup> très inspirant pour les journalistes et fut la source d'autres grèves et de mouvements de contestation comme celles de 1969 et de 1971<sup>219</sup>. Les événements de mai 1968 ouvrirent aussi la voie à la libération de l'ancien Premier ministre, Mamadou Dia, et, comme mentionnée plus haut, à la

---

<sup>213</sup> Diop, *op. cit.*, 1992, p. 442.

<sup>214</sup> Burleigh Hendrickson, « Migrations intellectuelles, « Indépendance Inachevée » et 1968 à Dakar et à Tunis », *Migrance*, no. 39, septembre 2012, p. 113.

<sup>215</sup> Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf et Mohamed Mbodj, « The Senegalese student movement from its inception to 1989 », Mahmood Mamdani et Ernest Wamba-dia-Wamba, dir., *African studies in social movements and democracy*, Dakar, Codesria, 2005, p. 397; Diop, *loc. cit.*, 1992, p. 434.

<sup>216</sup> Mamadou Diouf, « Urban youth and Senegalese politics: Dakar 1988-1994 », *Public Culture*, no. 8, vol. 2, 1996, p. 49.

<sup>217</sup> Abdoulaye Ndiaga Sylla, « Génération-Sud - Défi d'hier, challenge de demain », *Sud Quotidien*, 29 mars 2011.

<sup>218</sup> Leo Zeilig, « En quête de changement politique: La mobilisation étudiante au Sénégal 2000-2004 », *Politique africaine*, no. 96, 2004, p. 39.

<sup>219</sup> Harouna Sy, « Grèves scolaires et universitaires au Sénégal: la mécanique revendicative et ses cadres organisationnels », *Nouvelle Série*, no. 11, 2008, p. 5.

reconnaissance par Senghor de partis politiques d'opposition tels que le PAI ou le PDS<sup>220</sup>. Les premiers écrits des fondateurs de *Sud Magazine* ont été, durant ces événements et plus tard, des tracts ou des graffitis. Certains ont fait partie des journaux de partis politiques clandestins comme celui du RND<sup>221</sup>.

Par ailleurs, à ses débuts, *Sud Magazine* avait une orientation panafricaine, notamment dans son premier numéro « Pour l'Afrique » comme on peut le voir clairement à travers les lignes suivantes: « N'est-ce pas cette foi, accoucheuse d'empires dans le passé, qui anime aujourd'hui ceux qui ont décidé de mettre leurs ressources en commun sans soutien ni appui d'aucune sorte, pour, à l'unisson des cœurs et de la raison, se positionner résolument et définitivement dans la dynamique unitaire d'une Afrique riche de sa diversité, mais fondamentalement une dans sa vitalité, c'est-à-dire dans sa viabilité »<sup>222</sup>. Ces journalistes voulurent s'inscrire dans la lignée d'intellectuels africains: « notre génération, sous peine de parricide ne saurait ne pas s'inscrire dans la voie tracée par Cheikh Anta Diop et Kwame Nkrumah pour ne citer que ceux-là »<sup>223</sup>.

Les fondateurs ont initialement dû cotiser 100 000 F CFA chacun, obligation à laquelle seul Babacar Touré sut répondre. Pour leur démarrage, ils ont eu la chance de recevoir le support de l'imprimerie St-Paul qui imprima le journal sans être payée pendant près de deux ans. À l'occasion de la deuxième édition, Mamadou Dia a accepté de se faire interviewer ce qui aida le journal à se faire connaître. Beaucoup des journalistes continuèrent à travailler en parallèle pour d'autres journaux ou dans la fonction publique. Toutefois, l'approche de la campagne électorale présidentielle de février 1988 amena de nombreux changements dans la rédaction afin de couvrir cet événement très suivi par la population. Avec l'augmentation importante des ventes et afin d'offrir la meilleure couverture, les membres fondateurs ont démissionné de leurs emplois respectifs pour se consacrer à temps plein au journal. En décembre 1987, Abdou Latif Coulibaly put obtenir une interview avec Senghor à Québec ce qui propulsa les ventes et permit à la rédaction de mieux se préparer à couvrir cette élection présidentielle. Le journal en profita pour passer

---

<sup>220</sup> Hendrickson, *loc. cit.*, 2012, p. 120.

<sup>221</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013

<sup>222</sup> Babacar Touré, « Pour l'Afrique », *Sud Magazine*, mars 1986.

<sup>223</sup> Babacar Touré, « Pour l'Afrique », *Sud Magazine*, mars 1986.

de *Sud Magazine* à *Sud Hebdo*<sup>224</sup>. Au même moment, la Fondation Ford fit un don au journal qui permit à la rédaction de créer une coopérative de distribution et d'acheter un ordinateur pour faire aussi bien la composition que le montage avant l'acheminement à l'imprimerie<sup>225</sup>.

Les premières années du journal furent marquées par des prises de positions très tranchées notamment influencées par les différentes idéologies politiques dont la rédaction était marquée. Avec du recul, certains journalistes sont même surpris *a posteriori* sur leurs opinions d'alors sur certains sujets tels que Daouda qui me fit cette réflexion: « Nous avons même défendu Pol Pot, est-ce que vous vous rendez compte? »<sup>226</sup>. Ces prises de position tranchées étaient le fait d'une approche élitiste de la rédaction. Un journaliste de chez *Wal Fadjri* considérait qu'ils « avaient le défaut d'avoir des opinions sur tout et pour tout. Ils avaient fait un choix élitiste. Par contre, ça ne vendait pas beaucoup, ils ont donc fait un certain réajustement autour des années 1993-1994. À la limite, ils avaient presque un discours partisan. »<sup>227</sup> Ils considéraient d'ailleurs que leur journal était à l'attention de « l'élite lettrée [qui] fait figure d'exception dans un océan d'analphabétisme, d'ignorance et d'obscurantisme »<sup>228</sup>. Toutefois, ils avaient une certaine conscience de ce positionnement; l'un des journalistes nous faisait cet aveu: « Nous avons dû rapidement faire la distinction entre alignements personnels et professionnalisme. Nous n'étions pas militants, mais journalistes lorsque nous étions au travail. Il faut que les choses soient fondées et structurées »<sup>229</sup>. Ainsi, bien qu'encore très marquée par des articles d'opinions sur l'actualité, la rédaction de *Sud Hebdo* opta davantage pour l'information générale.

---

<sup>224</sup> Même si le nom ne le laisse pas voir, *Sud Hebdo* a d'abord été bimensuel avant de devenir pleinement un hebdomadaire pour les élections. Il était alors vendu 200 FCFA avec un tirage moyen de 10 000 exemplaires, variant en fonction de l'actualité. Abdoulaye Ndiaga Sylla, « Génération-Sud - Défi d'hier, challenge de demain », *Sud Quotidien*, 29 mars 2011; Saar, *op. cit.*, 2007, p. 104.

<sup>225</sup> O.G., « La voix du Sud », *Wal Fadjri*, no. 97, 12 février 1988.

<sup>226</sup> Le journaliste interviewé avait à l'évidence des affections pour le communisme et a progressé dans son cheminement de pensée ce qui l'amène à concevoir avec étonnement ses opinions de l'époque. Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>227</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>228</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>229</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

De ces deux profils de rédaction en cours de formation, la couverture du conflit sénégal-mauritanien montra toutefois une professionnalisation en demie teinte de la presse. Les rives du fleuve Sénégal ont été le théâtre de nombreuses confrontations entre les populations riveraines, les éleveurs maures au nord et des agriculteurs sénégalais au sud. Les moutons d'éleveurs maures profitaient de la décrue du fleuve pour traverser jusqu'à l'île de Wendu Koré, allant paître dans les champs de Sénégalais. En avril 1989, des Sénégalais en capturèrent une centaine et les rendirent quelques jours plus tard excepté quelques-uns. La fois suivante, lorsque des Sénégalais tentèrent de capturer les bêtes, ils furent attaqués par des Mauritanien et les affrontements se soldèrent par deux morts, trois blessés et treize prisonniers sénégalais. Il s'ensuivit le saccage de boutiques de Maures installées dans la localité de Bakel et à Dakar du 21 au 24 avril 1989<sup>230</sup>. Il en résulta une escalade et le massacre de Sénégalais à Nouakchott et Nouadhibou<sup>231</sup>. Déjà, en octobre et novembre 1988, *Sud Hebdo* avait réalisé une série d'enquêtes où le journal relatait des tensions et des risques de dérapages de la situation<sup>232</sup>. Bien que je n'aie pas pu avoir accès à une série complète du journal concernant ce dossier, il reste que ce journal démontra une approche nuancée de la situation. Dans son numéro du 27 avril 1989, il consacra la moitié des pages à ce conflit, et Babacar Touré écrivit un éditorial nommé « La raison du plus fou » dans lequel il appela la conscience de la population et dénonça les pillages<sup>233</sup>. Il y souligna aussi les « manchettes de presse qui rivalisent de catastrophisme et de diatribes à volonté [qui] achèvent de chauffer à blanc des esprits »<sup>234</sup>. Cette prise de position par laquelle on rendit compte des émeutes et des pillages tout en soulignant leur horreur et en cernant les causes demeura une exception dans le paysage médiatique, comme le révèle l'Institut Panos qui souligna ceci: « nonobstant le chauvinisme ambiant, ce journal a eu le courage de se démarquer des points de vue particularistes et guerriers, dominant dans l'opinion sénégalaise d'alors. [...] Cette ligne éditoriale, *Sud Hebdo* la maintiendra contre

---

<sup>230</sup> Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 395-396.

<sup>231</sup> John V. Magistro, « Crossing Over: Ethnicity and Transboundary Conflict in the Senegal River Valley », *Cahiers d'études africaines*, XXXIII (2), 130, (1993), p. 201-232; Christian Santoir, « Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal. » *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (4), (1990), p. 553-576.

<sup>232</sup> Mohamed Ould Maouloud, « Enjeux et acteurs du conflit Mauritanie-Sénégal de 1989 », *Journalisme et conflits dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>233</sup> Babacar Touré, « La raison du plus fou », *Sud Hebdo*, no. 50, 27 avril 1989.

<sup>234</sup> *Ibidem*.

vents et marées, tout au long de la crise et même au-delà du rétablissement des relations diplomatiques entre la Mauritanie et le Sénégal. »<sup>235</sup>

Dans les premiers articles sur la situation en avril 1989<sup>236</sup>, *Wal Fadjri* décrivit l'altercation à Diawara comme un incident. Tidiane Kassé, rédacteur en chef d'alors, appuya son article par le témoignage de ressortissants de la localité qui faisaient retomber essentiellement la faute sur le dos des Mauritaniens<sup>237</sup>. Le journaliste reprit les propos de l'interviewé et se demanda si les Mauritaniens n'avaient pas « un esprit de vengeance [...] C'était un guet-apens. Ceux qui étaient partis chasser les animaux se sont retrouvés pris sous le feu de gardes mauritaniens – des policiers sans doute qui les attendaient »<sup>238</sup>. Le journaliste rapporta des propos accusant des Mauritaniens d'avoir prémédité l'action, sans toutefois les nuancer par la confrontation avec d'autres témoignages. L'article passa presque sous silence les saccages commis à Bakel.

La semaine suivante, le journal offrait un aperçu déjà un peu plus différencié en faisant appel à un docteur en sciences humaines, Boubacar Diallo, afin qu'il apporte ses lumières sur la situation. Ce dernier considérait que « depuis le mois de février 1988, après les élections législatives et présidentielles, le Sénégal est plongé dans une crise sociale et politique quasi endémique grosse de tous les dangers. »<sup>239</sup> La littérature fait, elle aussi, état d'une situation sous tension au Sénégal, du fait de la crise politique persistante sur fond de crise économique<sup>240</sup>. Certains auteurs, comme Mamadou Diouf, considèrent que les événements de 1989 ont été le terrain d'explosion violente de la déception des jeunes<sup>241</sup>. Faire appel à ce témoignage rend compte d'une certaine volonté du journaliste de comprendre les causes profondes de ce conflit sans pour autant délaissier le ton vindicatif; en effet, dans le même numéro, Tidiane Kassé réclamait la présence de militaires sénégalais

---

<sup>235</sup> Institut Panos, *Journalisme et conflits dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 120-121.

<sup>236</sup> Sidy Lamine Niassé, « Plus de Diawara », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989; Tidiane Kassé, « Incidents à Diawara, L'île de la mort », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

<sup>237</sup> Tidiane Kassé, « Incidents à Diawara, L'île de la mort », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989. Voir Annexe VI. p. 226.

<sup>238</sup> Ibidem.

<sup>239</sup> Babacar Diallo, « Savoir négocier pour une meilleure résolution des conflits politiques et sociaux », *Wal Fadjri*, 21 avril 1989.

<sup>240</sup> Ron Parker, « The Senegal-Mauritania Conflict of 1989: A Fragile Equilibrium », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 29, no. 1, 1991, p. 162.

<sup>241</sup> Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 163.

afin de protéger les populations contre « ces agressions mauritaniennes » en allant jusqu'à parler de préméditation<sup>242</sup>. Ces propos de Tidiane Kassé furent publiés avant l'escalade de la violence qui connut son pic le 22 avril et les jours suivants.

Devant l'horreur des événements qui se produisirent alors, le ton des journalistes dans l'édition du 28 avril changea. Ils exprimèrent leur stupeur devant les gestes commis par leurs compatriotes: « Un mauvais rêve. Et on a encore de la peine à en sortir tellement les événements dramatiques qui ont ensanglanté la Mauritanie et le Sénégal en l'espace de cinq jours auront été choquants et inexcusables. »<sup>243</sup> « [...] nous avons en l'espace de trois jours, fait étalage d'une sauvagerie et d'une monstruosité qui entacheront pour longtemps encore notre image de marque. Une descente au fond de l'abjection, voilà ce qu'a été réellement l'action des meules de pillards contre les boutiques des Mauritaniens. »<sup>244</sup> Les journalistes de *Wal Fadjri* adoptèrent par la suite une attitude beaucoup plus modérée par rapport à ce dossier. Dans son éditorial du 28 avril, Sidy Lamine Niasse posa la question centrale de la cohabitation entre les populations frontalières: « L'essentiel étant que Mauritaniens comme Sénégalais s'imprègnent définitivement d'une donnée tangible: nous ne saurions nous passer les uns des autres aussi longtemps que nos États auront une frontière commune, c'est-à-dire pour toujours. »<sup>245</sup> On tenta de donner un caractère plus humain à la situation en interrogeant des rescapés, des gens touchés par les actes de violence, Sénégalais<sup>246</sup> comme Mauritaniens<sup>247</sup>. On interrogea<sup>248</sup> un commerçant maure qui n'avait pas subi les violences et saccages, mais qui se vit obligé de vendre son commerce et de quitter le Sénégal. On se questionna aussi sur le futur: « Au total, tout le monde a perdu devant ces actes de vandalisme. Du coup, l'avenir des rapports sociaux entre une frange de la

---

<sup>242</sup> La préméditation est mise de l'avant puisque des balles de calibre 12 ont été utilisées lors de l'incident servant normalement pour la chasse à la perdrix et ne faisant pas partie de l'arsenal de l'armée mauritanienne, cela consisterait donc à une tentative de dissimulation de la part de militaires. Tidiane Kassé, « Diawara : Dialogue sous tension », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

<sup>243</sup> Sidy Lamine Niasse, « Tout effacer », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>244</sup> Abdou Sow, « La curée », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>245</sup> Sidy Lamine Niasse, « Tout effacer », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>246</sup> Ousseynou Gueye, « Un rescapé sénégalais témoigne », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>247</sup> Birane Gning, « Habib Haïdara : "Il est impossible de se passer l'un de l'autre" », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989; Abdouramahne Camara, « Déportés mauritaniens : Retourner au pays », *Wal Fadjri*, no. 163, 26 mai 1989.

<sup>248</sup> Birane Gning, « Habib Haïdara : 'Il est impossible de se passer l'un de l'autre' », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

population et les Maures (s'ils devaient rester) se pose sous un angle nouveau. »<sup>249</sup> On parla des populations déplacées<sup>250</sup>.

Malgré cette couverture plus nuancée en règle générale, il n'en demeure pas moins que Kassé persista à prendre davantage faits et causes pour les Sénégalais en écrivant ceci: « Si les exactions commises par nos compatriotes avaient plus des allures de vandalisme et de pillage ayant occasionné des blessés parfois graves, les mesures de rétorsion adoptées du côté de Nouakchott et de Noudhibou ont plutôt revêtu des allures des massacres. Un pillage systématique a suivi et des camionnettes sont venues déménager les "prises de guerre". »<sup>251</sup> Cette prise de position anti-mauritanienne est d'autant plus remarquable qu'elle émanait du rédacteur en chef et faisait écho au sentiment populaire de l'époque qui était prompt à commettre des actes graves. Néanmoins, Tidiane Kassé défendait une position plutôt minoritaire au sein de la rédaction de *Wal Fadjri* puisque, dans les autres articles sur le sujet, il n'était pas porté les mêmes accusations contre les Mauritanien.

Une critique du rôle des médias est abordée le 28 avril dans un article de *Wal Fajdjri*, en s'attardant sur la couverture de Radio France Internationale (RFI) qui, selon le journaliste, « a encore mis l'événement à profit pour connaître de nouvelles heures de gloire. Également écoutée en Mauritanie et au Sénégal, elle [RFI] a largement contribué à envenimer les choses, annonçant dès lundi dernier un Mauritanien tué par les pillards sénégalais. L'effet fut immédiat et dès le lendemain mardi la même chaîne pouvait annoncer que trois Sénégalais ont été assassinés par des vandales mauritaniens. Ainsi entretient-on l'escalade. »<sup>252</sup> Le traitement fait des événements par la presse sénégalaise fut aussi critiqué notamment par des officiels mauritaniens comme l'ambassadeur mauritanien, M. Ould Zalem, qui accusa les journaux d'avoir aidé à aggraver la situation en identifiant l'ORTS, *Sopi* et le *Cafard libéré*<sup>253</sup>.

---

<sup>249</sup> Journaliste inconnu, « Qui va remplacer le 'naar'? », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>250</sup> Birane Gning, « Réfugiés du Bat train : Les parias n'en peuvent plus », *Wal Fadjri*, no. 163, 26 mai 1989.

<sup>251</sup> Tidiane Kassé, « Vendetta », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>252</sup> Abdou Sow, « La curée », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>253</sup> Tidiane Kassé, « Presse : Les limites d'une "responsabilité" », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

C'est le même Tidiane Kassé qui écrit un article en réponse à ces attaques. Il concéda que les journalistes avaient influencé l'opinion dans les événements passés, sans en porter l'entière responsabilité : « Cependant les journalistes ne se sont pas trompés sur leur devoir qui est celui d'informer. D'aucuns n'ont simplement pas su cerner la portée de leurs propos. »<sup>254</sup> Il souligne également que « les gens n'ont pas cherché à comprendre l'information, elle est vite passée de bouche à oreille et a été déformée »<sup>255</sup>. S'il est indéniable que les journalistes ne peuvent être tenus responsables directement des actes commis, leur responsabilité va bien au-delà du fait de rapporter une information. En effet, certains journalistes, en la personne même du rédacteur en chef, sont parfois arrivés à des conclusions sans vision d'ensemble.

L'institut Panos alla même jusqu'à reconnaître la lourde responsabilité de la presse dans les violences : « Dans ce conflit, il faut avouer que la presse a envenimé la situation et cela dans les deux pays »<sup>256</sup>. En vérité, c'est à partir des articles de la presse que les exactions ont commencé dans les deux pays »<sup>257</sup>. Tidiane Kassé en fut un bon exemple dans la mesure où il ne fit pas preuve de retenue dans l'attente des résultats des enquêtes, en développant son interprétation des événements uniquement à partir de témoignages de Sénégalais impliqués de près dans les événements alors que la tension était à son comble.

Il reste que ces événements sont survenus dans un contexte de graves tensions sociales au Sénégal qui remontent à la période postélectorale de 1988 et d'un bras de fer entre l'État et les syndicats de travailleurs et d'étudiants. La couverture de la presse privée et plus spécifiquement celle de la presse d'opposition comme le journal *Sopi*, qui remportait alors un vif succès<sup>258</sup>, en rendait compte d'une incapacité du gouvernement à régler

---

<sup>254</sup> Tidiane Kassé, « Presse : Les limites d'une 'responsabilité' », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

<sup>255</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>256</sup> En Mauritanie, le seul journal qui pouvait se montrer critique, *Maritanie-Demain*, s'est rangé, lors de ces événements, totalement du côté des autorités. Voir Institut Panos, *Journalisme et conflits*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 119-138.

<sup>257</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>258</sup> Le journal du PDS accusait de faiblesse et de démission le gouvernement d'Abdou Diouf. Maouloud, *loc. cit.*, 1996, p. 42; Charles Stewart, « Une interprétation du conflit sénégal-mauritanien », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, no. 54, 1989, p. 164.

diverses crises comme celle dans les universités<sup>259</sup>. Ainsi, *Wal Fadjri* traita de l'incompétence de l'État à régler la crise universitaire qui persistait et qui était, selon les propos d'Abdouramahne Camara, dans l'impasse: « Le pouvoir veut-il d'une deuxième année blanche? Sans doute pas. Mais que ne cache [*sic*] ce manque de tact et de diligence nécessaires à la résorption de toute crise? »<sup>260</sup>. Cette phrase conclusive rend compte de l'incapacité du gouvernement à résoudre des conflits; Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf considèrent d'ailleurs que « cette situation d'ensemble a pu être interprétée comme un indice de la faiblesse de l'État. [...] Cette perception des relations entre l'État et la société civile a largement influencé, dans certaines parties de la population, la compréhension de l'attitude des dirigeants sénégalais vis-à-vis du comportement jugé belliciste de la classe dirigeante de Nouakchott »<sup>261</sup>. Donc, selon ces deux auteurs, des Sénégalais ont agi en réaction à leur perception de la non-action de leur gouvernement. Babacar Touré, dans *Sud Hebdo*, fit également ce parallèle entre la réaction des populations et le contexte de crise économique et sociale « que chacun vit dans sa chair »<sup>262</sup>. Dans le contexte de cette crise, la couverture de l'incapacité du gouvernement à agir a pu conduire les populations à faire usage de violences, dans une autre situation, cela a pu amener une plus grande implication citoyenne. Les deux processus ici ne sont pas si différents.

La presse a ainsi connu une évolution rapide entre sa création et la fin des années 1980 et était dans une phase transitoire. Elle atteint ainsi une relative professionnalisation comme en rend compte le faible taux de poursuites à son endroit. Le président Abdou Diouf déclarait pourtant publiquement qu'il assimilait la presse privée du Sénégal à de la presse à scandale. À cela, Abdou Latif Coulibaly a répondu en disant que « depuis 1980, le paysage médiatique sénégalais (la partie presse écrite, en particulier) s'est davantage crédibilisé, elle [la presse] est devenue pour ainsi dire un élément incontournable pour toute approche analytique de ce paysage. »<sup>263</sup> S'appuyant sur des statistiques provenant du tribunal

---

<sup>259</sup> « Université : toutes les portes se ferment », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989; Abdouramahne Camara, « Université : L'année reprend des couleurs », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989; Abdouramahne Camara, « Université : Procès sous surveillance », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

<sup>260</sup> Abdouramahne Camara, « Université : Recours en justice », *Wal Fadjri*, 7 avril 1989.

<sup>261</sup> Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 394-395.

<sup>262</sup> Babacar Touré, « La raison du plus fou », *Sud Hebdo*, no. 50, 27 avril 1989.

<sup>263</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Le scandale selon Saint Habib », *Sud Quotidien*, 21 juin 1993.

régional de Dakar, il soutint que, durant la décennie 1980, 151 titres sont apparus, toutefois à peine plus d'une dizaine ont perduré. Pour ces deniers, il n'y eut que 14 procès pour délits de presse intentés contre eux, dont quatre se conclurent par le blanchiment de la presse. Durant la même période, *Le Soleil* a eu affaire à six procès. *Wal Fadjri et Sud Hebdo* n'eurent, quant à eux, jamais à faire face à la justice<sup>264</sup>. Donc, malgré la législation de 1979 qui était de nature très restrictive et une presse en construction donc sujette aux écarts, le nombre de poursuites fut faible.

Bien que la presse, telle que *Wal Fadjri*, ait commis des écarts dans le traitement d'information sensible dans le cas des événements des rives du fleuve Sénégal, la presse connut un développement rapide en cette fin des années 1980. La presse politique a contribué à l'émergence de la presse privée puisqu'elle a offert l'opportunité à des professionnels de faire leurs premières armes et de contester relativement librement le régime. À partir de là, *Sud Hebdo* et *Wal Fadjri* prirent leur essor autour d'équipes de professionnels avec pour ambition d'informer le public. *Wal Fadjri* passa d'une ligne éditoriale islamique alors que *Sud Magazine* atténua quelque peu ses prises de position vers une information générale à fort caractère politique. C'est d'ailleurs ce dernier thème qui permit à la presse d'évoluer vers une périodicité pouvant rendre davantage compte de l'actualité sénégalaise et des échéances électorales en 1988 et en 1993 notamment.

## **B. La presse : de remorque à moteur de la démocratisation**

En 1988, le Sénégal représentait, tout comme il représente toujours, un modèle de démocratie pour le continent africain alors qu'il n'avait pas encore connu de réelle élection pluraliste depuis son accession à l'indépendance en 1960. Néanmoins, cette image fut entachée en 1988 par les émeutes postélectorales, mais surtout l'arrestation de leaders de l'opposition comme Abdoulaye Wade pour incitation à la violence<sup>265</sup>. Le Conseil

---

<sup>264</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Le scandale selon Saint Habib », *Sud Quotidien*, 21 juin 1993.

<sup>265</sup> Certains de ces politiciens comme celui prénommé entrèrent au gouvernement en 1991 dans un « gouvernement de majorité présidentielle élargie » puis quittèrent le gouvernement afin de se préparer pour les élections présidentielle et législative de 1993. Diop, Diouf et Diaw, *op. cit.*, 2000, p. 163.

constitutionnel, mandaté pour procéder au décompte suite au blocage dans le fonctionnement de la Commission nationale de recensement des votes (CNRV) ne déclara le vainqueur, Abdou Diouf, que trois semaines après le scrutin, soit le 13 mars<sup>266</sup>. Si ces événements, entourant les élections, ont nui à l'image d'une démocratie consolidée, il s'agit ici de démontrer qu'en dépit de ce contexte, la presse acquit la capacité de fournir une vision alternative à celle proposée dans les médias d'État et de promouvoir la démocratie.

Comme présenté plus haut, *Sud Magazine* et *Wal Fadjri* collèrent à l'agenda électoral dans leur passage à la forme hebdomadaire en 1988. Il en fut de même pour l'élection de 1993 où les deux devinrent des quotidiens<sup>267</sup> afin d'offrir une couverture plus complète et professionnelle de l'élection présidentielle. Le calendrier électoral fut sans conteste d'une grande importance dans l'évolution de la structure de la presse sénégalaise car, comme nous le confirme un de nos informateurs, les « journaux se repositionnent avec l'arrivée des élections »<sup>268</sup>. En fait, « (a)vant 1993, il n'y avait qu'un seul quotidien national: *Le Soleil*, et quelques hebdomadaires tels que *Wal Fadjri* et *Sud Hebdo*. D'autres organes mensuels satiriques paraissaient aussi, le *Cafard Libéré* et le *Politicien*. Avec la recrudescence des informations lors des élections présidentielles de 1993, les journaux hebdomadaires ont senti la nécessité de paraître quotidiennement. »<sup>269</sup> *Wal Fadjri* devait faire sa transition en janvier 1993, mais dut la repousser au 28 février, soit le lendemain du scrutin. Sidy Lamine Niasse, le propriétaire du journal, le justifie ainsi: « Pour dire vrai, la date de lancement du quotidien n'est pas choisie au hasard. Nous entrevoyions des consultations houleuses et une atmosphère post-électorale tendue. Ce sont les meilleurs moments de vente, les Sénégalais étant surtout avides d'informations politiques à chaud. »<sup>270</sup> En adoptant cette nouvelle périodicité, *Wal Fadjri* et *Sud au quotidien* firent concurrence au journal *Le Soleil* et permirent au lectorat d'être informé différemment au point qu'un de nos informateurs parle de « révolution fondamentale dans la presse » et de mise « en poussière (du) monopole

---

<sup>266</sup> Hassane Drame, « Les défis de l'élection présidentielle en Casamance », *Politique africaine*, no. 51, 1993, p. 169; Sory Balde, « De la constitutionnalisation à l'institutionnalisation du vote démocratique. Réflexions autour d'une alternance politique du 19 mars 2000 au Sénégal », *Insaniyat*, vol. 11, no. 37, 2007, p. 91-101.

<sup>267</sup> *Sud Hebdo* devint *Sud au Quotidien*. Initialement la direction n'avait pas l'intention de conserver cette périodicité toutefois, devant le succès remporté durant l'élection, elle changea d'idée et adopta le titre de *Sud Quotidien*.

<sup>268</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>269</sup> Doudou Sidibe, *Démocratie et alternance politique au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 97.

<sup>270</sup> Sidy Lamine Niasse, *Un arabisant entre presse et pouvoir*, Dakar, éditions du Groupe Wal Fadjri, 2003, p. 75-76.

d'État. »<sup>271</sup> Ce gain allait être renforcé peu après avec l'ouverture des ondes radiophoniques ce qui permit à *Sud Quotidien* de lancer la première radio privée du pays en 1994.

Bien que nous n'ayons pas eu accès aux numéros parus de l'époque, il n'en demeure pas moins que ce journal fut qualifié de « presse de l'opposition »<sup>272</sup>. Ndiaga Loum souligne d'ailleurs ceci: « *Sud Quotidien* [*Sud Hebdo*] s'est très tôt affirmé dans le camp des opposants au régime, même si le souci d'une neutralité absolue a toujours prévalu dans l'esprit de ses dirigeants. Seulement, entre l'affirmation d'un principe et la réalité de son application dans la pratique de tous les jours, il y a un pas qu'il faut garder de franchir allègrement »<sup>273</sup>. Toutefois, comme Ndiaga Loum le reconnaît lui-même, le contexte sénégalais, avec l'UPS puis le PS au pouvoir depuis 1960, n'invite pas à la neutralité des médias. Le contexte de l'époque était en effet très particulier dans la mesure où les médias d'État ne donnaient pas accès à leurs pages aux partis de l'opposition<sup>274</sup> qui devaient se tourner vers leurs propres journaux pour faire leur promotion. Comme le souligne la littérature, *Sud Hebdo* offrait quant à lui une critique plus argumentée à l'endroit du PS ce qui contribuait à renforcer la vie démocratique dans le pays dans la mesure où la liberté d'expression s'exerçait<sup>275</sup>. Il peut être mésadapté d'avoir une approche normaliste dans ce cas-ci puisque cela nous amène à négliger l'importance du contexte dans le parcours de la presse et de la société civile.

L'accès au journal *Wal Fadjri* nous a permis en revanche de dresser plusieurs constats. Lors de la campagne électorale de 1988, *Wal Fadjri* offrit à ses lecteurs une couverture plurielle puisque l'ensemble des partis politiques du Sénégal et leurs candidats, au nombre de quatre furent l'objet d'analyse. Dans l'édition du 5 février 1988, Abdouramahne Camara a écrit un article qui comparait succinctement leurs formations, leurs slogans et leurs programmes. Ainsi, à tour de rôle, on les présentait au lectorat: « Le programme politique que présente Wade peut se résumer en un seul mot: changement. Changement de politique économique grâce au socialisme travailliste. Mais aussi

---

<sup>271</sup> Entretien avec Aliou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1900, à Dakar, le 11 juin 2013.

<sup>272</sup> Notamment par le journal *Le Soleil*. Loum, *op. cit.*, 2003, p. 145.

<sup>273</sup> Loum, *op. cit.*, 2003, p. 144.

<sup>274</sup> Kanté, *loc. cit.*, 1994, p. 97.

<sup>275</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, p. 96; Loum, *op. cit.*, 2003, p. 145.

changement de comportement politique avec une primauté accordée à l'alternance et au consensus de toutes les forces patriotiques autour d'un programme commun [...] »<sup>276</sup>. Il était proposé également une section « Élections 88, Bloc-notes » qui contenait de nombreux et courts articles sur les déplacements et les déclarations des candidats<sup>277</sup>. Ces brèves n'étaient pas commentées par les journalistes et ne servaient qu'à offrir un tour d'horizon des positionnements des différents candidats. Cette façon de faire ne permettait pas toutefois une compréhension plus grande des différents enjeux de cette campagne.

Pour autant, dans l'édition du 19 février 1988, *Wal Fadjri* présenta une entrevue avec les trois candidats de l'opposition, chacun faisant son bilan de la première semaine de campagne électorale. Ces propos furent ensuite analysés par l'économiste Amady Aly Dieng<sup>278</sup>. Ce dernier considérait que les candidats de l'opposition manquaient d'informations puisque le parti au pouvoir en faisait la rétention. Ensuite, il critiquait la manière dont les candidats restaient à la surface des choses notamment sur l'économie et ne s'engageaient pas sur des plans de développement concrets. Pour contrecarrer le manque de dialogue politique au Sénégal, *Wal Fadjri* a aussi proposé d'organiser un dîner-débat à l'Hôtel Téranga où les candidats aux élections étaient invités à venir débattre le 5 février 1988. *Wal Fadjri* a rapporté les positions des participants, sans retranscrire le débat complet puisque ce dernier a duré près de cinq heures. Les secrétaires généraux du PIT, de la LD/MPT, du PDS/R et de l'UDS/R ont débattu sur deux thèmes: « la conciliation de la participation et de l'exercice du pouvoir » et « le consensus conçu comme un paramètre d'évaluation de la démocratie »<sup>279</sup>. Quoique l'initiative ait eu une portée limitée en l'absence d'Abdoulaye Wade et d'Abdou Diouf, elle a créé un précédent en amorçant un dialogue entre des candidats et un débat d'idées<sup>280</sup>.

Toutefois, les débats ne portaient pas sur les politiques publiques telles que la poursuite du programme d'ajustement structurel, le faible emploi chez les jeunes, les infrastructures ou autres, mais plutôt sur les modalités de la gouvernance démocratique

---

<sup>276</sup> Voir annexe VII : Abdouramahne Camara, « Le PS et les autres », *Wal Fadjri*, 5 février 1988. p. 228.

<sup>277</sup> Voir Annexe VIII : *Wal Fadjri*, 12 février 1988. p. 230.

<sup>278</sup> Propos recueillis par Ousseynou Gueye, *Wal Fadjri*, 19 février 1988.

<sup>279</sup> Abdouramahne Camara, « Les conditions d'une expression démocratique », *Wal Fadjri*, no. 97, 12 février 1988.

<sup>280</sup> Abdouramahne Camara, « Les conditions d'une expression démocratique », *Wal Fadjri*, no. 97, 12 février 1988.

telles que le dialogue entre les élus et leur capacité à arriver à un consensus dans le cadre d'un débat public en période électorale. Ainsi le débat social était encore à ses prémises; en proposant le regard d'un économiste, comme vu plus haut, la presse invitait indirectement ses lecteurs à mieux comprendre les enjeux mentionnés dans les discours et à souligner les sujets manquants dans le débat politique. Pour autant, cela ne pouvait répondre totalement aux aspirations de la société civile dans la mesure où, au cours de cette décennie, le Sénégal traversait une dégradation économique dont les jeunes étaient les premières victimes<sup>281</sup>. La presse n'a en effet pas su amener le monde politique à discuter des enjeux qui sont propres à la jeunesse.

Il reste que ce type d'intervention est plutôt rare, signe que le processus électoral plus ouvert est encore à ses balbutiements et que la presse écrite privée fait encore face à l'inexpérience des partis de l'opposition lesquels ont de la difficulté à se différencier et à s'établir comme des « issue-owners » crédibles<sup>282</sup>. Ces partis sont hésitants à se saisir de questions controversées si bien qu'ils se concentrent sur des positions largement consensuelles comme la démocratie, le développement économique et la souveraineté et encore là, en usant de prises de position peu affirmées qui n'engagent pas leurs auteurs. Dans ce contexte, l'initiative prise par *Wal Fadjri* est novatrice dans la mesure où le débat politique est plutôt fermé au Sénégal. Par exemple, Abdou Diouf ne s'adressait que très rarement aux médias et, lorsqu'il le faisait, c'était directement aux journalistes du *Soleil* ou de la RTS et ce, via des porte-paroles. Ce débat avait donc pour intention de l'amener à débattre publiquement et donc à créer un précédent dans l'espace public. Selon Sidy Lamine Niasse, la conférence de presse tenue par Abdou Diouf au lendemain de son élection en 1988, était la première depuis son arrivée au pouvoir en 1981<sup>283</sup>. Comme nous l'a confirmé un des journalistes rencontrés: « Diouf, dans les années 1980, n'a à peu près jamais donné d'entrevues à des journalistes sauf peut-être à ceux de la presse française »<sup>284</sup>.

---

<sup>281</sup> Diop et Diouf, *op. cit.*, 1990, p. 285; LeBlanc et Gomez-Perez, *loc. cit.*, 2007, p. 43.

<sup>282</sup> Quoique le Sénégal soit le pays ayant la plus ancienne tradition démocratique des six pays abordés par les auteurs. Des « issue-owners » sont des partis ou des candidats ayant acquis avec le temps une réputation et une légitimité quant à une question ou un thème politique en particulier. Jaimie Bleck et Nichola van de Walle, « Parties and issues in Francophone West Africa: towards a theory of non-mobilization », *Democratization*, vol. 18, no. 5, 2011, p. 1125-1145.

<sup>283</sup> Sidy Lamine Niasse, « Maintenir le dialogue », no. 101, 5 mars 1988.

<sup>284</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

Cela montre le peu de cas que faisait Diouf de la communication publique. Cela n'allait pas l'empêcher de remporter cette élection présidentielle.

Le 28 février 1988, à la publication des résultats provisoires par le ministère de l'Intérieur donnant Abdou Diouf gagnant, de nombreuses émeutes se sont déclarées dans les grands centres urbains. Le lendemain, les principaux leaders de l'opposition étaient arrêtés avant la sortie des résultats finaux. C'était là le début d'une crise sans précédent au Sénégal<sup>285</sup>.

Vu sa périodicité hebdomadaire, la première édition de *Wal Fadjri* ne sera publiée que le 5 mars soit six jours après le début des émeutes. Devant ces violences, Tidiane Kassé tenta de ramener les Sénégalais à l'essentiel: « L'objectif permanent devra être la consolidation de la démocratie, notamment par l'adoption d'un système électoral rénové, doté d'un contrôle juridictionnel a priori et a posteriori, qui ne laissera plus le moindre doute sur la sincérité des résultats des suffrages »<sup>286</sup>. Dans la même édition, Abdou Sow, pseudonyme de Mame Less Camara<sup>287</sup>, en décrivant la réplique du gouvernement, écrivit: « Si donc demain des "garde-fous" doivent être établis pour protéger la démocratie, il ne peut s'agir d'un rétrécissement du champ d'exercice des libertés politiques et individuelles, mais de créer les conditions pour changer les mentalités guerrières de ceux qui sont en lutte pour gouverner le pays. Une seule voie s'offre si on veut sauver le pluralisme. Car une démocratie ne recule pas, elle meurt. »<sup>288</sup> Il prend position en déclarant que l'emprisonnement des leaders de l'opposition remet en question le pluralisme du Sénégal. Il pense que des mesures doivent être prises afin d'éviter de tels événements comme « d'interdire toute consigne de vote et toute déclaration publique d'un chef religieux en faveur de tel ou tel candidat avant ou pendant la période électorale. »<sup>289</sup> Il impute donc une partie de la montée de la tension à la consigne de vote de Serigne Abdoul Ahat Mbacké,

---

<sup>285</sup> Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 109-110.

<sup>286</sup> Tidiane Kassé, « Ayons l'amour de la nation », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>287</sup> Mame Less Camara animait alors en même temps que sa chronique dans *Wal Fadjri* l'émission politique « Face à face » à la RTS. Mor Faye, *Presse privée écrite en Afrique francophone: Enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 314.

<sup>288</sup> Abdou Sow, « Ce carcan qui étrangle l'opposition », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>289</sup> Des consignes de votes, *ndiguël*, ont cours au Sénégal notamment de la part des marabouts à leurs disciples, talibés. Abdou Sow, « Ce carcan qui étrangle l'opposition », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

khalife général des mourides, qui avait déclaré : « Voter pour Abdou Diouf, c'est suivre les recommandations de Serigne Touba. »<sup>290</sup>

Mame Less Camara met surtout l'accent sur l'importance pour le Sénégal à se recentrer sur des valeurs démocratiques: « La démocratie sénégalaise n'est pas seulement malade de ses hommes. Elle l'est aussi et surtout de ses structures dont la moindre n'est pas ce corset qui enserme trop étroitement les partis de l'opposition. Serrer davantage ce carcan, c'est étrangler totalement cette opposition et, par-delà elle, la démocratie. »<sup>291</sup> La presse paraît alors n'être plus seulement une simple observatrice des événements, mais actrice, en posant un œil critique sur les limites de la démocratie au Sénégal et en prônant l'apaisement. Ce type de déclaration, visant le renforcement de la démocratie ou la promouvant, est apparue sporadiquement dans des articles portant sur les élections: « L'expérience démocratique est un acquis, un bien précieux et c'est par elle que doivent se résoudre les problèmes du Sénégal »<sup>292</sup>. De même, on y proposa de changer la manière de voir les scrutins. En effet, *Wal Fadjri* ouvrit ses colonnes à Elhadj Mbodj, assistant en Droit public à la Faculté des Sciences juridiques et économiques de l'Université Cheikh Anta Diop, qui présenta l'importance pour le Sénégal de désacraliser les élections, de les considérer comme une simple technique. En faire une formalité permettait de désamorcer les passions qui avaient cours pendant ces élections et qui occasionnaient tant de problèmes selon cet intervenant. Ainsi, *Wal Fadjri*, à travers les propos d'intervenants extérieurs, a pris des positions tendant à renforcer l'idée de la primauté du processus démocratique.

Pour autant, la couverture des événements par la presse demeurait inégale dans la mesure où *Wal Fadjri*, par exemple, s'est montré économe dans ses analyses des différentes prises de position et programmes des candidats. Aussi, bien que la couverture des événements faite par *Wal Fadjri* n'ait pas versé à outrance dans le dénigrement entre politiciens, il reste que, dans des entrevues, les journalistes reprenaient les propos servant à dégrader l'adversaire, comme nous avons pu le lire dans un des numéros: « C'est le pouvoir

---

<sup>290</sup> Fatou Sow, « Les femmes, l'État et le sacré », Muriel Gomez-Perez, dir., *Islam politique au sud du Sahara: identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, 2005, p. 290.

<sup>291</sup> Abdou Sow, « Ce carcan qui étrangle l'opposition », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>292</sup> Abdouramahne Camara, « Les conditions d'une expression démocratique », *Wal Fadjri*, no. 97, 12 février 1988.

des menteurs, des voleurs, des criminels et des médiocres »<sup>293</sup>. Cette tirade ne fut pas l'objet d'analyse. Malgré des appels à l'apaisement dans le débat, la presse privée a donc éprouvé de la difficulté à s'élever au-dessus du jeu tenu par les hommes politiques.

Ainsi, beaucoup d'articles se rapportant aux élections portaient d'abord sur les déclarations, les attaques que les politiciens se lançaient, les tractations, sur les alliances en formation dans l'éventualité d'un second tour, etc. Les journalistes eux-mêmes dénonçaient cet état de fait: « Plus les jours passent, moins la campagne s'inscrit dans le créneau attendu par les populations. Les candidats qui s'efforçaient au départ d'expliquer leurs programmes alternatifs tombent à l'occasion, et de plus en plus, dans les discours de dénonciation et dans des excès verbaux qui laissent croire que l'après-élection est partie pour être trouble. »<sup>294</sup> Sidy Lamine Niasse expliquait, dans un éditorial, qu'il s'agissait là d'un manque de communication entre les acteurs politiques<sup>295</sup>, symptôme d'un manque de maturité démocratique. La presse manque donc de cohérence. Tous ces éléments que nous venons d'exposer démontrent à quel point *Wal Fadjri* a pris progressivement ses marques au cours de ce processus électoral et a témoigné de son attachement à voir s'exercer la « défense des libertés et de la démocratie »<sup>296</sup>.

La couverture que *Sud au quotidien* a offerte à son lectorat à l'occasion de l'élection présidentielle 1993 s'est révélée fort différente de celle de *Wal Fadjri* en 1988, notamment parce que la situation elle-même avait beaucoup changé. La crise qui a eu cours lors de cette élection présidentielle de 1993 a été le résultat de l'attente de la publication des résultats. La Commission nationale de recensement des votes (CNRV), chargée du décompte des votes, a cédé cette tâche au Conseil constitutionnel dont le président, Kéba Mbaye, a démissionné<sup>297</sup>. Le processus de décompte a donc pris trois semaines supplémentaires par rapport au délai prévu; les résultats n'ont été rendus disponibles que le

---

<sup>293</sup> Entrevue avec Landing Savané, candidat à la présidentielle. Ousseynou Gueye, « Porter le message révolutionnaire », *Wal Fadjri*, 12 février 1988.

<sup>294</sup> Abdouramahne Camara et S. Thiam, « Et Janus arriva », *Wal Fadjri*, 19 février 1988.

<sup>295</sup> Sidy Lamine Niasse, « Maintenir le dialogue », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>296</sup> Tidiane Kassé, « Média : La dure réalité », *Wal Fadjri*, no. 135, 4 novembre 1988.

<sup>297</sup> Alioune Badara Diop, *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?*, Paris, Karthala, 2009, p. 88-89. Pour plus de détails sur les péripéties entourant le décompte des votes, voir : Seydou Madani Sy, *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique, 1960-2008*, Paris, Karthala, 2009, p. 164-166.

13 mars 1993. Pourtant le code électoral avait été revu en profondeur suite à la contestation par l'opposition à l'occasion des émeutes de 1988 et ce, avec le consensus des 14 partis de l'opposition<sup>298</sup>.

Devant les difficultés en 1993 des institutions à faire le décompte et rendre public les résultats, puis à mener un recomptage, une majorité d'articles parus dans *Sud au quotidien* a porté sur la période post-électorale<sup>299</sup>. Ce qui rend le traitement de ce journal intéressant est qu'il questionne le caractère opérationnel du code électoral, notamment dans les articles du rédacteur en chef, Ibrahima Fall<sup>300</sup>. Ce dernier offre une réelle remise en question du code électoral en soulignant ses points faibles et en énonçant différents articles de la loi qui ont posé problème comme l'article L144 assouplissant la nomination d'agent dans les bureaux de scrutins: « des analphabètes ont été nommés comme membres de bureaux de vote un peu partout y compris dans la région de Dakar »<sup>301</sup>. Il a écrit son article en faisant appel à des entrevues menées auprès de diverses personnalités politiques comme Iba Der Thiam (CDP-Garab Gi), Abdoulaye Wade (PDS), Madior Diouf (RND) et Abdoulaye Bathily (Ld-MPT). Il a proposé de créer un poste de « juge des élections comme au Canada. »<sup>302</sup> Babacar Touré s'est également montré très critique quant au déroulement des événements, à la sortie des résultats finaux: « Instance politique par excellence, le Conseil constitutionnel du Sénégal s'est surpassé dans la manipulation politicienne, en s'arrogeant les prérogatives des

---

<sup>298</sup> Celui en vigueur en 1988 n'obligeait pas l'isoloir pour le scrutin, seule l'utilisation de la carte d'électeur était requise et le dépouillement se faisait par le Ministère de l'Intérieur. Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 520; Antoine Tine, « De l'un au multiple et vice-versa? Essai sur le multipartisme au Sénégal (1974-1996) », *Polis*, vol. 3, no. 1, août 1997, p. 58.

<sup>299</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Travaux de la commission de recensement: Enfin, le dénouement », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Iba Ba, « Cinq pour la concertation », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Ibrahima Fall, « Urgence », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Ibrahima Fall, « Valider ou annuler: La fuite des juges », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Michel Ben Arrous, « Réserves des partis: Le menu du conseil », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Abdou Latif Coulibaly, « Méthode de travail », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Mamadou Mika Lom, « Avis des juristes africains: Des lacunes importantes décelées », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Boris Diop, « Au-delà du 21 février », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Iba Ba, « Les bailleurs s'en mêlent », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993; Ibrahima Fall, « Faut-il réformer le code électoral? », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993; A. Ndiaga Sylla, « Le verdict est tombé: Diouf pourra-t-il gouverner », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993; Babacar Touré, « Au-delà du Droit », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993; Abdou Latif Coulibaly, « L'aveu du conseil », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.

<sup>300</sup> Ce dernier fut également l'un des membres fondateurs de *Sud Magazine*. Ibrahima Fall, « Urgence », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Ibrahima Fall, « Valider ou annuler: La fuite des juges », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993; Ibrahima Fall, « Faut-il réformer le code électoral? », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.

<sup>301</sup> Entrevue du professeur Iba Der Thiam dans Ibrahima Fall, « Faut-il réformer le code ? », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.

<sup>302</sup> Nous pouvons penser qu'il fait référence au directeur général des élections. Entrevue d'Abdoulaye Wade dans Ibrahima Fall, « Faut-il réformer le code ? », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.

commissions départementales et celles de la commission nationale de recensement des votes qui, il est vrai, avait baissé pavillon à l'image de sa présidente, Mme Vaz premier président de la Cour d'appel. [...] Le refus systématique d'annuler et l'ardeur mise à valider des procès-verbaux déjà annulés par consensus au niveau de commissions départementales et de la commission nationale de recensement des votes, peuvent incliner à penser [*sic*] que les arrière-pensées décelables dans la litanie débitée par le greffier en chef Doudou Salmone Fall, n'ont pas été absentes dans la démarche des Conseillers.»<sup>303</sup> Abdou Latif Coulibaly relève également les tords du Conseil constitutionnel dans le chiffre annoncé de 26 395 ordonnances délivrées par les tribunaux départementaux: « Ce qui est grave dans la décision du Conseil [constitutionnel] sur ce point, c'est que les "juges" admettent implicitement qu'il y a eu fraude quelque part, mais il n'en tire [*sic*] pas les conséquences. Cette attitude, loin de participer à l'œuvre de pérennisation de la démocratie et d'ancrage de la culture démocratique, au détriment de cette culture de fraude, donne blanc-seing à tous ceux qui demain seront tentés de rééditer le coup de Kaolack, ailleurs dans le pays. »<sup>304</sup> Il remet surtout en question les chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur ce que corrobore Alioune Badara Diop en ces termes: « les observateurs estiment à des centaines de milliers les ordonnances effectivement utilisées »<sup>305</sup>. Ce type de commentaire permet d'avaliser la dénonciation d'actes frauduleux et d'en faire prendre conscience aux populations.

Afin d'offrir un tableau complet sur l'élection de 1993, *Sud au quotidien* a également rapporté les conclusions d'expert comme celles de l'Association des juristes africains (AJA) qui avait des observateurs sur place lors du scrutin<sup>306</sup>. Cette délégation était composée de sept observateurs venant du Cap-Vert, du Bénin, de la Tunisie, du Canada, du Cameroun, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. C'était d'ailleurs la première fois que des

---

<sup>303</sup> Babacar Touré, « Au delà du Droit », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.

<sup>304</sup> Par coup de Kaolack, le journaliste fait référence au fait que neuf des bureaux de vote de Kaolack n'ont pas inscrit le nom du juge d'ordonnances qui y a été utilisé, ce qui amène les observateurs à en déduire une fraude. Pourtant, ces incongruités n'ont pu mener à l'annulation des résultats de ces bureaux. Abdou Latif Coulibaly, « L'aveu du conseil », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.

<sup>305</sup> Alioune Badara Diop, *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?*, Paris, Karthala, 2009, p. 194.

<sup>306</sup> Mamadou Mika Lom, « Avis des juristes africains: Des lacunes importantes décelées », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.

observateurs étrangers étaient présents pour une élection présidentielle sénégalaise<sup>307</sup>. Ces derniers ont loué la participation de toutes les couches sociales du Sénégal, notamment les jeunes, preuve, selon eux, de « la prise de conscience par les Sénégalais de l'enjeu démocratique »<sup>308</sup>. L'Association a déploré toutefois la situation de la Casamance et les incidents qui s'y sont produits pendant l'élection<sup>309</sup> et de petites irrégularités. Il est à noter que cette mission portait sur « l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé le scrutin, son organisation sur le plan administratif et sa conformité au code électoral »<sup>310</sup>. Ainsi, comme le rapport de l'Association des juristes africains fut remis avant la sortie des résultats finaux, l'aspect du dénombrement des votes n'a pas pu être pris en compte dans son ensemble. *Sud au quotidien* se démarqua également par ses initiatives.

*Sud au quotidien* fit des suggestions afin d'améliorer le déroulement des élections et de trouver une résolution au conflit post-électoral. Ainsi, le journaliste Ibrahima Fall accorda du crédit à une idée provenant des deux hommes politiques: « une proposition intéressante a été faite par les candidats Landing Savané et Abdoulaye Bathily. [...] Les deux benjamins de la course à l'élection présidentielle se sont prononcés pour une concertation au sommet entre les huit candidats qui se sont disputé les suffrages. »<sup>311</sup> Toutefois, l'auteur Babacar Kanté dénonça l'idée de cette initiative, la considérant comme une tentative des partis politiques de détourner l'élection en manipulant les règles en leur faveur ce qui marginalise le public<sup>312</sup>.

Par ailleurs, *Sud au quotidien* se fit le relais de différentes prises de position via la section « Courrier du lecteur », ouvrant par là même un espace de discussion au public sur un sujet généralement sensible de l'actualité. Le choix du contenu de cette rubrique revint

---

<sup>307</sup> Mamadou Diouf, « L'échec du modèle démocratique sénégalais, 1981-1993 » *Afrika Spectrum*, Vol. 29, No. 1 (1994), p. 60.

<sup>308</sup> Mamadou Mika Lom, « Avis des juristes africains : Des lacunes importantes décelées », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.

<sup>309</sup> Le jour même de l'élection, différents attentats ont frappé la région avec un total de 28 morts. Hassane Drame, « Les défis de l'élection présidentielle en Casamance », *Politique africaine*, no. 51, 1993, p. 168.

<sup>310</sup> Mamadou Mika Lom, « Avis des juristes africains: Des lacunes importantes décelées », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.

<sup>311</sup> Ibrahima Fall, « Urgence », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.

<sup>312</sup> Kanté, *loc. cit.*, 1994, p. 104.

au rédacteur en chef qui fit une sélection des articles proposés par le public<sup>313</sup>. Alors que *Wal Fadjri* avait proposé d'adopter de nouveaux comportements notamment en matière de dialogue politique comme mentionné plus haut<sup>314</sup>, les différents articles de cette rubrique dans la période post-électorale dans les colonnes de *Sud au quotidien* portèrent en grande partie sur ce contentieux électoral<sup>315</sup>, l'éthique des politiciens et sur leur détournement des institutions sénégalaises<sup>316</sup>.

La presse a également mis en lumière des dynamiques de clientélisme, liées au processus électoral et qui sont discutables, dans la mesure où elles nuisent au processus démocratique en construction dans le pays. À son arrivée au pouvoir, Abdou Diouf avait hérité d'un système de patronage qui ne lui était pas directement fidèle ce qui l'a amené à restructurer les allégeances au sein du parti en promouvant une technocratie, mais en continuant à utiliser des réseaux clientélistes<sup>317</sup>. Alors qu'un journaliste de *Wal Fadjri* avait contesté le bien-fondé de la consigne de vote, *ndigël*<sup>318</sup>, le 22 juin 1988, considérant que l'importance de celle-ci, très suivie dans la région de Diourbel, représente « un coup dur porté à la démocratie sénégalaise dont nul n'ignore les faiblesses. »<sup>319</sup>, la presse a fait écho d'un réel changement en 1993. Le journaliste de *Sud au quotidien*, El Hadj Kassé, décrivait la défaite du PS à Thiès et émettait des critiques sur ce système clientéliste: « Fonctionnant sur la base du clientélisme, le PS n'a même pas soupçonné les mutations qui s'opèrent dans la cité du rail [Thiès]. La ville s'agrandit, la population ne cesse de croître, les exigences augmentent, les jeunes s'éveillent à la vie politique et jouent de plus en plus un rôle prépondérant. [...] Faiblesse des revenus, "paupérisation" des leaders marginalisés dans l'appareil d'État, attentes insatisfaites des militants... tous facteurs, qui ont effrité

---

<sup>313</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>314</sup> Abdouramahne Camara et S. Thiam, « Et Janus arriva », *Wal Fadjri*, 19 février 1988; Sidy Lamine Niasse, « Maintenir le dialogue », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>315</sup> Babacar Ngom, « Touche pas à monde code! », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Abdoulaye Seye, « Oh ! Les prémisses étaient fausses », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993; Lamine Ly et Thiaroye Gare, « Le travail de la conscience », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993; Cheikh Tidiane Sy, « Quelle légitimité? », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.

<sup>316</sup> Abdoulaye Seye, « Oh ! Les prémisses étaient fausses », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993; Lamine Ly et Thiaroye Gare, « Le travail de la conscience », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.

<sup>317</sup> Linda J. Beck, « Le clientélisme au Sénégal: un adieu sans regrets? », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 538-539.

<sup>318</sup> En 1988, Serigne Abdoul Ahad, khalife général des mourides, avait accordé sa consigne de vote à l'avantage d'Abdou Diouf en échange de « services ». Cheikh Guèye, *Touba, la capitale des mourides*, Paris, Karthala, 2002, p. 299-300.

<sup>319</sup> Matar Bèye, « Le "ndigël" à Diourbel, "Nous feront mieux que des soldats", *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

progressivement le clientélisme »<sup>320</sup>. Il décrit donc par là un processus bien amorcé au Sénégal qui est celui d'un système de clientélisme qui commence à connaître ses limites. Rappelons à cet effet que le nouveau Khalife général des mourides, Serigne Saliou Mbacké, refusa d'accorder une consigne de vote en 1993 étant donné le mécontentement social en zone mouride<sup>321</sup>.

Ainsi, Babacar Kanté considère que la presse a mis en lumière des faits occultés<sup>322</sup>. De même, un journaliste interviewé qui en faisait partie à l'époque considère que « *Sud* a fait un bon suivi des élections de 1993 et tous les événements qui les ont entourés. Ce furent de grandes années pour *Sud*. »<sup>323</sup> *Sud au quotidien et Wal Fadjri* ont donc démontré une capacité à être des acteurs de promotion du processus démocratique au Sénégal. Une presse privée a pu, pour la première fois, traiter du parcours politique du pays depuis l'indépendance. De même, elle a couvert les remous sociaux qui y étaient liés.

### C. La presse et la société civile: regards sur des mobilisations de jeunes ou d'étudiants en 1988 et 1993

Avec l'adoption en 1984 du Programme d'ajustement structurel à moyen et long terme et l'augmentation de ses besoins de financement auxquels l'économie ne pouvait suffire, la marge de manœuvre de l'État sénégalais allait en s'amincissant<sup>324</sup>. Il devenait alors beaucoup plus difficile de conserver la logique de pacification sociale jusque-là pratiquée<sup>325</sup>. On assista ainsi au licenciement de nombreux fonctionnaires<sup>326</sup>, l'arrêt

---

<sup>320</sup> El Hadj Kasse, « Thiès, le clientélisme effrité », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993.

<sup>321</sup> Donal Cruise O'Brien, « Les négociations du contrat social sénégalais », Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Donal Cruise O'Brien, dirs., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 92.

<sup>322</sup> Kanté, *loc. cit.*, 1994, p. 107.

<sup>323</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>324</sup> Momar-Coumba Diop, « Réformes économiques et recompositions sociales », Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Donal Cruise O'Brien, dirs., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 65; François Boye, « Les mécanismes économiques en perspective », Momar-Coumba Diop, dir., *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 1992, p. 39-94.

<sup>325</sup> Momar-Coumba Diop, « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Politique africaine*, 2006, vol. 4, no. 104, p. 104.

<sup>326</sup> Alain Piveteau, « Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique », *Revue Tiers Monde*, 2005, vol. 1, no. 181, p. 20.

d'embauche des nouveaux diplômés, une réduction de l'interventionnisme étatique et à la faillite d'un grand nombre d'entreprises faiblement compétitives qui étaient soutenues par l'État avec pour conséquence des milliers de pertes d'emplois<sup>327</sup>. Les jeunes diplômés ont eu de plus en plus de difficultés à se trouver un emploi stable<sup>328</sup> alors que depuis le milieu des années 1980, 40 000 jeunes adultes arrivaient en âge de travailler au Sénégal chaque année et que seuls 5% d'entre eux avaient la chance de se trouver un emploi dans le secteur formel, le reste se rabattant sur le système de la débrouille et dans le petit commerce<sup>329</sup>. Ce contexte a conduit au « rallongement de la jeunesse »<sup>330</sup>, à une plus grande difficulté à se marier et donc à fonder une famille, à obtenir une autonomie résidentielle ce qui, par extension, a favorisé le mécontentement populaire dans un segment de la population toujours croissant démographiquement qu'est la jeunesse. Cette contestation augmenta d'autant que l'État montrait ses limites dans sa capacité à coopter des leaders de mouvement contestataire. C'est dans ce contexte que de nombreuses crises sociales ont émergé et ont fait l'objet d'une couverture de la part de la presse. Pour autant celle-ci montra un certain décalage avec les aspirations notamment des jeunes du fait de son attention portée presque exclusivement pour la chose politique.

Le Sénégal a des antécédents de grèves scolaires, souvent violentes comme en 1968, 1969 et 1971 où le gouvernement a adopté des modes de gestion oscillant entre la répression et la corruption du leadership scolaire et étudiantin<sup>331</sup>. Le mouvement étudiant a subi une mutation, les courants de gauche ont progressivement expulsé les élèves et étudiants du champ politique qui se sont investis dans la défense de leurs conditions de vie et d'étude dans une conjoncture de crise du système d'éducation vu le taux d'échec, l'état des infrastructures, la réduction des bourses et un chômage croissant des diplômés<sup>332</sup>. Les

---

<sup>327</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 519.

<sup>328</sup> Philippe Antoine, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines: Dakar, Yaoundé, Antananarivo », René Collignon et Mamadou Diouf, dir., *Autrepart*, « Les jeunes: hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud », no. 18, 2001, p. 18.

<sup>329</sup> Donal B. Cruise O'Brien, « A Lost Generation? Youth Identity and State Decay in West Africa », Richard P. Werbner et Terence O. Ranger, dir., *Postcolonial Identities in Africa*, New Jersey, Zed Books, 1996, p. 59.

<sup>330</sup> Antoine, Razafindrakoto et Roubaud, *loc. cit.*, 2001, p. 17-36.

<sup>331</sup> Mamadou Diouf, « Les jeunes dakarois dans le champ politique », Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Donal Cruise O'Brien, dirs., *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 159.

<sup>332</sup> Ibidem. Bathily, Diouf et Mbodj, *loc. cit.*, 1995, p. 400; Abdoulaye Bathily, Mamadou Diouf et Mohamed Mbodj, « Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989 », Hélène d'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch,

grèves étudiantes, à un moindre degré, étaient même devenues quasiment monnaie courante au Sénégal amenant même certains journalistes à parler d'une saison des grèves scolaires débutant habituellement en janvier avec le débrayage des élèves du lycée Blaise Diagne, suivies par les autres établissements de Dakar, parfois jusqu'en avril et mai<sup>333</sup>. En janvier 1987, un arriéré de paiement des bourses d'études mena les étudiants à la grève qui se solda par une intervention policière musclée sur le campus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar faisant de nombreux blessés. Ces événements dressèrent la table pour la campagne électorale de 1988, année marquée par des troubles importants.

En effet, en janvier 1988, de nouvelles grèves ponctuelles d'élèves se déclarèrent avec comme raison évoquée une injustice à l'endroit d'une élève du lycée Malick Sy<sup>334</sup>. La presse souligna le caractère particulier du mouvement de contestation du fait de l'approche de l'élection présidentielle; le journaliste Abdou Sow<sup>335</sup> fit même un rapprochement avec les grèves de 1968-69<sup>336</sup>: « il y a vingt ans aujourd'hui, c'est un mouvement de contestation scolaire et estudiantine durement réprimé après les élections qui avait servi de détonateur à des grèves en chaîne dans le secteur de l'enseignement public puis dans le secteur privé en 1968 et 1969. Les mêmes ingrédients se trouvent à nouveau réunis en 1988. [...] Tout cela confère une signification singulière aux mouvements de contestation, actuellement embryonnaires, en une période d'extrême tension politique et de remous dans certains syndicats d'enseignants qui ont observé une grève de 24 heures mardi dernier. Alors faut-il se voiler la face devant les manifestations d'élèves et les considérer comme une "folie annuelle" qui saisit nos établissements d'enseignement. Ou bien faut-il les analyser par rapport à un contexte socio-politique particulier caractérisé par les échéances électorales ? »<sup>337</sup>

---

Odile Goerg et Françoise Guitart, (dir.), *Les jeunes en Afrique. La politique et la vie. Tome 2*. Paris, L'Harmattan, 1992, p. 307.

<sup>333</sup> Abdou Sow, « Un contexte politique et social particulier », *Wal Fadji*, 22 janvier 1988.

<sup>334</sup> Mamadou Ndiaye, « Grève des lycéens : Le gouvernement joue à l'apaisement », *Wal Fadji*, 22 janvier 1988; Tidiane Kassé, « Les enfants de Mai 1968 », *Wal Fadji*, 22 janvier 1988.

<sup>335</sup> Abdou Sow est le pseudonyme sous lequel Mame Less Camara a travaillé durant les premières années.

<sup>336</sup> En 1968, l'Union des étudiants sénégalais (UDES) entama une grève générale à l'annonce de la réduction du tiers ou de la moitié du montant des bourses et la réduction du nombre de versements. Il s'en suivit une escalade de violences. Burleigh Hendrickson, « Migrations intellectuelles, "Indépendance Inachevée" et 1968 à Dakar et à Tunis », *Migrance* 39, 2012, p. 115.

<sup>337</sup> Abdou Sow, « Un contexte politique et social particulier », *Wal Fadji*, 22 janvier 1988.

Les propos de ce journaliste révèlent une extrême tension qui se cristallise face à l'échéancier électoral.

De même Tidiane Kassé, dans la même édition, mit en garde le gouvernement qui « a tout intérêt à faire l'économie d'une crise estudiantine et scolaire » en poursuivant en ces termes: « Il n'y a pas dans ce pays une force plus à même de le mettre dans le doute et dans l'instabilité »<sup>338</sup>. À deux jours du scrutin, soit le 19 février 1988, *Wal Fadjri* rapportait les préparatifs de grève des professeurs du SAES<sup>339</sup>, du SUDES et de l'UDEN<sup>340</sup>. Tous mettaient de l'avant des revendications d'ordre matériel ou pédagogique<sup>341</sup>. Dans la même édition, *Wal Fdjri* rapportait la grève des lycéens ponctuée de violence en lançant des cris en faveur du *sopi* tout en soulignant qu'il n'y a « pas de quoi mettre le PDS derrière tout cela. »<sup>342</sup> Ces lycéens avaient en fait des demandes de nature pédagogique comme la réforme de l'examen de fin de formation, l'homologation du brevet de technicien et les horaires<sup>343</sup> ce qui vient renforcer l'idée avancée par Mamadou Diouf selon laquelle les syndicats étudiants s'étaient beaucoup dépolitisés depuis les années 1970<sup>344</sup>.

Toutefois, la couverture de *Wal Fadjri* prit un tout autre sens après la déclaration des résultats déclarant Abdou Diouf gagnant à l'issue du scrutin et les émeutes le soir du 28 février 1988 au cours desquelles furent attaqués des domiciles de responsables socialistes et de journalistes de la télévision, des stations d'essence et furent brûlés des voitures et des magasins<sup>345</sup>. Le 29 février, l'État procéda à l'arrestation des principaux leaders de l'opposition ce qui n'allait qu'exacerber les violences. Il fallut le travail concerté de la police, l'armée et de la gendarmerie pour calmer le jeu.

Le fait que les deux journaux à l'étude soient des hebdomadaires en 1988 a nui à la façon dont ont été couverts les événements, dont la mobilisation de la jeunesse après la

---

<sup>338</sup> Tidiane Kassé, « Les enfants de Mai 68 », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

<sup>339</sup> Le SAES était déjà en grève sporadiquement depuis le 19 janvier 1988. Abdouramahne Camara, « Les profs donne le "la" », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

<sup>340</sup> Abdouramahne Camara, « Université, Préparatifs de grèves », *Wal Fadjri*, no. 98, 19 février 1988.

<sup>341</sup> Les revendications concernaient le relèvement de l'indemnité de logement et des salaires. Abdouramahne Camara, « Les profs donne le "la" », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

<sup>342</sup> Abdouramahne Camara, « Lycée : Au rythme du *sopi* », *Wal Fadjri*, no. 98, 19 février 1988.

<sup>343</sup> Abdouramahne Camara, « Lycée : Au rythme du *sopi* », *Wal Fadjri*, no. 98, 19 février 1988.

<sup>344</sup> Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 159.

<sup>345</sup> Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 106-110.

sortie des résultats. En effet, l'édition de *Wal Fadjri*, après les premières émeutes, eut lieu cinq jours après ces dernières, soit le 5 mars 1988. Tidiane Kassé fit le choix d'appeler à l'apaisement des consciences en ces termes: « Que chacun d'entre nous réalise que nous avons le devoir de garder notre sérénité, et de ne point ternir la réputation de pays de droits et de libertés dont jouit le Sénégal, à juste titre. »<sup>346</sup> Cette réflexion paraît toutefois totalement en décalage par rapport aux sentiments prévalant auprès des jeunes qui ont participé à ces émeutes.

Bien que *Wal Fadjri* n'ait pas pu rendre compte en temps réel des événements et donc n'a pas accompagné les jeunes dans leur mobilisation au quotidien, cet hebdomadaire s'est pour autant attaché à comprendre en deux temps les processus sociaux en œuvre, d'abord dans la jeunesse en général, puis chez les étudiants. Il a été question des maux de la jeunesse dans deux articles « Jeunesse: Une plaie ouverte »<sup>347</sup> et « Jeunes: La fin du modèle »<sup>348</sup>. Ces deux articles informaient le lecteur sur les différents maux dont souffre la jeunesse sénégalaise et qui permet de mieux comprendre la crise politique que traverse le pays. Abdou Sow considérait que l'un des facteurs était le manque de répartition de la richesse, alors qu'elle est étalée sans pudeur par certains et la révolte était un acte désespéré pour se sortir de la misère. On tenta de comprendre ces événements par l'explication suivante: « Il ne fait guère de doute que le Sénégal traverse une grave crise économique dont l'approfondissement est source de malaise pour toutes les couches de la population. À commencer par les jeunes [...] L'apparition soudaine des jeunes sur la scène politique, de laquelle ils sont exclus, traduit la lente maturation de leur conscience politique. Elle marque un début de rupture avec un discours qui n'a jamais pris en charge leurs aspirations. »<sup>349</sup> Mamadou Ndiaye rend bien compte d'une insertion des jeunes dans l'espace public (comme territoire) à défaut de s'insérer dans la sphère publique (comme lieu de débats) dans la mesure où ces derniers ont usé de la violence; le journaliste considérait cela comme une étape dans le processus de maturation de la conscience politique de ces jeunes.

---

<sup>346</sup> Tidiane Kassé, « Ayons l'amour de la nation », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

<sup>347</sup> Mamadou Ndiaye, « Jeunesse: Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988. Voir Annexe IX. p. 231.

<sup>348</sup> Abdou Sow, « Jeunes: La fin du modèle », *Wal Fadjri*, 8 avril 1988.

<sup>349</sup> Mamadou Ndiaye, « Jeunesse: Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

Dans l'article « Jeunes: La fin du modèle », Abdou Sow révèle le décalage existant entre l'État et la jeunesse: « Le président de la République semble souscrire à l'idée fort répandue qu'une prestigieuse politique des sports peut endiguer ou atténuer le mécontentement des jeunes [...] La préoccupation prioritaire de la jeunesse concerne son insertion sociale avec, comme volets principaux, la reconnaissance de son droit au travail et la prise en compte de son poids numérique dans l'ensemble de la population. Pour faire valoir le premier aspect, elle a fait peser le second quand elle a massivement envahi les rues pour contester la victoire électorale d'un gouvernement qu'elle considère comme responsable de ses malheurs »<sup>350</sup>. Ce type d'article conduit à nuancer quelque peu les analyses de certains chercheurs tels qu'Ali El Kenz ou Ndiouga Adrien Benga. Le premier considère que c'est seulement par la violence que la jeunesse est décrite<sup>351</sup> et le second considère que « l'image que les médias ont donnée de la violence des jeunes est rarement la bonne ». Il poursuit : « Face à des acteurs faiblement pourvus de parole, à qui on concède socialement peu d'espace dans l'accès à une parole publique reconnue, la marge d'interprétation des médias est immense. On se retrouve ainsi face à un problème complexe en ce qui concerne la constitution d'un espace public. Les codes à travers lesquels les significations de la violence sont expliquées par les médias dévorent les acteurs, les détournent du sens qu'ils cherchent à produire et parce qu'ils sont socialement en position de faiblesse, ces explications sont de plus en plus séparées d'eux. Or, la violence est le lieu de "vocalisation de leur désespoir". »<sup>352</sup> En réalité, à travers ces deux articles de presse, les journalistes font état de ce que Jean-François Bayart nomme la déconstruction quotidienne de l'État, visible tant dans des États relativement démocratiques comme le Sénégal que dans des régimes autoritaires<sup>353</sup>. Ils rendent compte du fait que les jeunes prennent: « advantage of political crises to go on looting sprees: "undesirable and long marginalised actors are destroying, or taking by force, property to which they had long been denied

---

<sup>350</sup> Abdou Sow, « Jeunes: La fin du modèle », *Wal Fadjri*, 8 avril 1988.

<sup>351</sup> Ali El Kenz, « Les jeunes et la violence », S. Ellis, dir., *L'Afrique maintenant*, Paris, Karthala, 1995, p.87-109.

<sup>352</sup> Ndiouga Adrien Benga, « Entre Jérusalem et Babylone : jeunes et espace public à Dakar », *Revue Autrepart*, vol. 2, no. 18, 2001, p. 173-174.

<sup>353</sup> Jean-François Bayart, « Introduction », Bayart et al., dirs., *La politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992, p. 17.

access” »<sup>354</sup>. S’il est vrai que dans ces deux articles, il est abordé la situation des jeunes à l’occasion de violences, il y a une réelle recherche de compréhension de ces événements. Le journaliste Mamadou Ndiaye comprend donc les destructions comme une conséquence « de blocages de toutes sortes [qui] empêchent les jeunes de s’exprimer sur les vrais problèmes qui les préoccupent. »<sup>355</sup> Il a donc mis le doigt sur les tentatives des jeunes de prendre part à l’espace public sénégalais et par le fait même Ndiaye leur accorde une entrée dans celui-ci, du moins ponctuellement, en traitant de leurs conditions.

Ce contexte de tensions extrêmes révèle également en quoi les mesures prises par l’État sont en décalage par rapport aux aspirations des jeunes; en effet, comme le souligne justement Mamadou Diouf, le ministère de la Jeunesse et des Sports n’a que des préoccupations exclusivement sportives (haute compétition et football)<sup>356</sup> alors que les demandes de la jeunesse se situent ailleurs. Abdou Sow rend également compte de cette donne comme il a été montré plus haut lorsqu’il est rapporté qu’il dénonce la nomination d’un handballeur comme ministre de la Jeunesse et des Sports, considérant qu’une prestigieuse politique des sports ne peut endiguer le mécontentement des jeunes. Il y a donc une volonté de la part des journalistes de se faire « la voix des sans voix »<sup>357</sup>.

Par ailleurs, la presse a couvert également les grèves étudiantes qui se sont poursuivies sur plusieurs mois ce qui a entraîné une année blanche<sup>358</sup>. Elle a procédé à l’interview de leaders aussi bien étudiants, enseignants que responsables des universités même<sup>359</sup>. Les propos n’étaient pas retranscrits dans leur intégralité, les journalistes se

---

<sup>354</sup> Donal B. Cruise O’Brien, *loc. cit.*, 1996, p. 57; Momar-Coumba Diop et Amadou Diop, *Les villes du Sénégal*, Dakar, Cinergie, 1993, p. 30.

<sup>355</sup> Mamadou Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

<sup>356</sup> Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 158.

<sup>357</sup> Donner la voix aux sans voix est une devise de *Wal Fadjri*. Sidy Lamine Niasse, *op. cit.*, 2003; Entretien avec Ibrahima (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 24 avril 2013; Entretien avec Abdou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 18 mai 2013; Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>358</sup> Abdou Sylla, « L’école : quelle réforme ? », Momar-Coumba Diop, dir., *Sénégal. Trajectoires d’un État*, Dakar, Codesria, 1992, p. 379.

<sup>359</sup> « Le recteur en première ligne », *Wal Fadjri*, 25 mars 1988; Ousseynou Gueye, « La balle est dans le camps des autorités », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988; Ousseynou Gueye, « Reprise des cours: C’est l’impasse », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988; Abdoulaye Kane, « L’année peut encore être sauvée », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988; Abdouramahne Camara, « Les conditions d’une reprise », *Wal Fadjri*, 15 avril 1988; Ousseynou Gueye, « Crise scolaire et universitaire: Toujours au même point », *Wal Fadjri*, 15 avril 1988; Abdouramahne Camara, « Université: La grève est finie, vive la grève », *Wal Fadjri*, no. 135, 4 novembre 1988.

contentant de rappeler leurs dires dans des citations dans un article plus large sur le sujet. À chaque fois, c'était l'occasion pour montrer les positions syndicales ou du mouvement dans son ensemble plutôt pour que pour nuancer. Toutefois, *Wal Fadjri* a pu prendre le temps d'en cerner les contours du fait de sa périodicité qui permettait de prendre le temps de rédiger un article de façon plus posée.

Pour autant, dans la grande majorité des articles parus dans *Wal Fadjri* dans la période suivante, il a été fait strictement appel à des étudiants et des professeurs sur les émeutes dans les interviews. C'est pourquoi nous rejoignons les propos d'Ousmane B. Diop datant de 1982 lorsqu'il écrivait : « c'est toujours l'étudiant qui parle au nom de tous les jeunes [...] L'étudiant n'exclut pas le non-étudiant, mais lui interdit de prendre la parole ou tout au moins de la lui prendre »<sup>360</sup>. En se focalisant sur les étudiants, qui possèdent des représentants plus facilement identifiables, la presse néglige de voir plus largement la jeunesse qui est en recherche d'expression et d'intégration dans l'espace public. Cela met donc à jour un décalage de la presse privée face à la réalité sociale excepté les deux articles mentionnés plus haut<sup>361</sup>.

Elle ne prend en compte la jeunesse que lorsque celle-ci s'intègre dans l'espace public et ce, brutalement en posant des gestes de violence pour marquer son exaspération face à sa marginalisation<sup>362</sup> et à sa difficulté à se faire entendre de la part du gouvernement sénégalais qui « a, de tout temps, procédé à une lecture politique des manifestations des élèves et des étudiants »<sup>363</sup>. Mamadou Diouf poursuit sa réflexion en ces termes: « Leurs revendications ont toujours été interprétées comme le résultat de manipulations des partis d'opposition et de l'extérieur, plus précisément les régimes ou partis communistes ou maoïstes »<sup>364</sup>. Comme souligné plus haut, cette manipulation politicienne était beaucoup

---

<sup>360</sup> Ousmane B. Diop, *Les Héritiers d'une Indépendance*, Dakar, NEA, 1982, p. 87-89; Momar-Coumba Diop, « Le syndicalisme étudiant: pluralisme et revendications », Momar-Coumba Diop, éd., *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Codesria, 1992, p. 472.

<sup>361</sup> Mamadou Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988; Abdou Sow, « Jeunes: La fin du modèle », *Wal Fadjri*, 8 avril 1988.

<sup>362</sup> Donal B. Cruise O'Brien, *loc. cit.*, 1996, p. 55-74.

<sup>363</sup> Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 159.

<sup>364</sup> Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 159.

plus marquée à la fin des années 1960 et les années 1970 toutefois, elle a été en décroissance depuis.

La presse privée ne rend donc pas compte de façon complètement adéquate des composantes de ce mouvement de protestation, ne s'attardant majoritairement que sur des intervenants accessibles, ce qui limite le spectre d'analyse. Le constat est encore pire dans la presse d'État puisqu'Abdou Karim Ndoye et Amadou Camara rapportent qu'aucun article paru dans *Le Soleil* avant le 12 septembre 1988 n'a porté sur la crise scolaire<sup>365</sup>. Il semble donc y avoir là une totale exclusion de la jeunesse et même des étudiants de l'espace public.

Les troubles suscités par l'élection présidentielle de 1988 ont occasionné beaucoup d'inquiétudes chez les observateurs pour l'élection de 1993 où Abdou Diouf se présentait à sa propre succession. Les conditions de précarité économique, ayant été un facteur important de la crise de 1988, prévalaient encore en 1993. À cela s'ajoutait une évolution du contexte politique à l'échelle du continent dans la mesure où émergeaient des processus de transitions démocratiques qui débutèrent par une première élection multipartite au Bénin comme abordé au premier chapitre<sup>366</sup>. Ces processus a également conduit à des changements majeurs dans les paysages médiatiques sur le continent<sup>367</sup>.

Lors de l'élection présidentielle sénégalaise de 1993, *Sud au quotidien* a tenté de comprendre la mobilisation des étudiants et leurs difficultés : « À n'en pas douter, il est plus charmant de dire : "je suis à la fac" à la place de cette autre réponse : "je suis dans la rue". Être à la Fac, c'est acquérir une certaine respectabilité. C'est avoir un statut. [...] Les conditions sénégalaises d'études ne sont pas des meilleures. Il s'y ajoute la difficulté de

---

<sup>365</sup> Abdou Karim Ndoye et Amadou Camara, « Sénégal: une école sans société », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 17, no. 3, 1991, p. 492.

<sup>366</sup> Samuel Huntington, *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, university of Oklahoma press, 1991. Toutefois, les progrès démocratiques à survenir dans plusieurs pays africains comme de nouvelles constitutions consacrant une démocratie, la reconnaissance du pluralisme et de l'opposition politique, la proclamation de droits et libertés ne surviendront pas partout. L'expérience fut donc relativement positive, quoiqu'en deçà des attentes initiales. Voir Crawford Young, « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions », Richard Joseph, dir., *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder, London, Lynne Rienner Publishers, 1999, p. 15-38; Céline Thiriot, « La démocratisation en Afrique noire dans les années 1990. L'hypothèque militaire », Piet Koenings *et alii*, *Trajectoires de libération en Afrique contemporaines*, Paris, Karthala, 2000, p. 185-203.

<sup>367</sup> Marie-Soleil Frère, « Médias en mutation: de l'émancipation aux nouvelles contraintes », *Politique africaine*, 2005, vol. 1, no. 97, p. 5.

trouver un emploi même si l'on a les qualifications requises. »<sup>368</sup> Le journaliste à l'origine de ces lignes n'est pas d'accord pour parler d'une crise politique dans les écoles, il considère que les revendications portent d'abord et avant tout sur les conditions d'étude dans les établissements scolaires: « Les années 90 ont sonné depuis longtemps le glas des luttes politiques voire idéologiques, dans les écoles. Les considérations politiques n'y exercent plus leur tyrannie comme dans les années 70. »<sup>369</sup> Mamadou Diouf reviendra sur cet aspect en considérant en effet que le mouvement étudiant a subi une mutation après l'instauration du multipartisme intégral en 1981: il a réorienté ses luttes vers la défense des conditions d'étude<sup>370</sup>.

Toutefois, une semaine avant la publication de l'article de Vieux Savané, Mamadou Mika Lom proposait un avis diamétralement contraire dans le même journal en dénonçant la politisation des milieux scolaires. Il considérait que la situation a pris naissance avec comme « prétexte une revendication syndicale portant sur les dérogations » aggravée par un « contexte politique marqué par des lendemains électoraux incertains »<sup>371</sup>. Sur la base du témoignage de deux responsables syndicaux enseignants, Boubacar Diop du SAES et Iba Ndiaye Diadji du SUDES, le journaliste considère que les écoles sont devenues des endroits de prédilection des partis politiques en raison de la baisse de l'âge minimum pour voter qui est passé de 21 à 18 ans ce qui augmente le poids électoral des jeunes. Cette analyse rejoint les observations de Jérôme Gérard qui mentionne ceci: « des mouvements tels que la JPA (Jeunesse pour l'alternance) ou la CLE (Coordination Laye Espoir)<sup>372</sup> animaient les nombreux débats et assemblées générales qui se tenaient à l'université Cheikh Anta Diop »; « la plupart des leaders syndicaux étudiants (étaient) également représentants des partis politiques, en grande majorité d'opposition »<sup>373</sup>. La JPA avait été créée en 1992 par Talla

---

<sup>368</sup> Vieux Savané, « École: Une crise politique », *Sud au quotidien*, no. 27, 11 mars 1993.

<sup>369</sup> *Ibidem*.

<sup>370</sup> Mamadou Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 159.

<sup>371</sup> Mamadou Mika Lom, « Enseignement, L'urgente dépolitisation », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.

<sup>372</sup> « Laye » est le diminutif d'Abdoulaye en référence à Abdoulaye Wade.

<sup>373</sup> Jérôme Gérard, « Élection présidentielle au Sénégal (février 1993): SOPI pour la jeunesse urbaine », *Politique africaine*, no. 50, 1993, p. 112; Diouf, *loc. cit.*, 1994, p. 60-61.

Sylla, ancien président de la Coordination des étudiants de Dakar pendant l'élection de 1988. Cette organisation était alors proche du PDS<sup>374</sup>.

Cette divergence d'opinions entre les journalistes est l'une des caractéristiques de la rédaction de *Sud au quotidien*; de nombreux journalistes rencontrés nous ont même parlé de « l'esprit de *Sud* »<sup>375</sup>: « Il y a l'esprit de *Sud* qui est d'offrir une information plurielle »<sup>376</sup>; « La force et la richesse de *Sud* est le capital humain, l'esprit *Sud*. »<sup>377</sup>; « La direction cherche l'équilibre des sensibilités et la divergence d'opinions »<sup>378</sup> afin de rendre compte de situations complexes comme la politisation des mouvements étudiants. Abdoulaye Ndiaga Sylla, dans un article publié à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de *Sud Magazine*, a souligné la spécificité du journal en ces termes: « "l'esprit *Sud*": une attitude, un comportement, un attachement à des valeurs cardinales de dignité, d'intégrité, de justice et une volonté d'intervenir dans l'espace public en pratiquant notre métier avec honnêteté, rigueur. »<sup>379</sup>

Malgré cet esprit professionnel, peu d'articles durant la période post-électorale ont porté sur les mouvements étudiants<sup>380</sup>. En effet, les journalistes de *Sud au quotidien* ont choisi de faire appel à des hommes politiques pour analyser les résultats électoraux. La rédaction a interviewé le candidat défait, Landing Savané (And Jëff) qui a proposé sa lecture du contexte: « Le réflexe de l'électorat a été plus "sécuritaire" qu'un "choix de société" [...] on avait sous-estimé la rage de changement des Sénégalais [...] Des gens qui ont de la sympathie pour nous ont préféré voter Wade pour se débarrasser de Diouf »<sup>381</sup>. Abdoulaye Bathily (Ligue Démocratique) fut également interrogé et eut cette réflexion: « Il est tout de même évident que dans les grandes villes, où le leader de la LD/MPT [Ligue

---

<sup>374</sup> JPA sera transformé plus tard en parti politique pour devenir l'Alliance Jëf-Jël. Cheikh Tidiane Ndiaye, « Talla Sylla, un parcours politique mouvementé », *APS*, 4 février 2007.

<sup>375</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013; entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013; entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>376</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>377</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>378</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>379</sup> Abdoulaye Ndiaga Sylla, « "Génération *Sud*" – Défi-d'hier, challenge de demain », *Sud Quotidien*, 29 mars 2011.

<sup>380</sup> Mamadou Mika Lom, « Enseignement, L'urgente dépolitisation », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993; Mamadou Mika Lom, « Grèves à l'université : Les vigiles aussi... », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993. Vieux Savané, « École: Une crise politique », *Sud au quotidien*, no. 27, 11 mars 1993; Vieux Savané, « Syndicats: Rappel des troupes », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 14 mars; Bocar Niang, « Université: Reprise tendue », *Sud au quotidien*, 16 mars 2013.

<sup>381</sup> Demba Ndiaye, « Landing Savané, Un vote de raz-le-bol », *Sud au quotidien*, 7 mars 1993.

démocratique] est crédité d'une bonne campagne, l'hypothèse du "vote utile" ne saurait être évacuée. [...] Le report de beaucoup de voix qui leur étaient favorables vers le candidat du *Sopi* est une évidence pour plusieurs militants. »<sup>382</sup> Le journaliste en est arrivé à la conclusion que les électeurs n'avaient pas voté nécessairement pour Abdoulaye Wade, mais beaucoup pour le changement, *sopi*, qu'il a su incarner.

Aussi, alors que la littérature soulève de nombreuses critiques provenant de l'opinion publique telle que celle de reprocher au PS de ne pas investir les ressources nationales, surtout l'aide extérieure évaluée à 20 millions de FF, pour l'intérêt général, mais plutôt pour répondre à ses réseaux de clientèles<sup>383</sup>, nous n'avons trouvé qu'un seul article, « Espoir et déception », dans lequel était sondée l'opinion publique<sup>384</sup>. Dans cet article, il est fait appel à une douzaine de citoyens pour recueillir leurs réflexions à la sortie des résultats de l'élection présidentielle. La majorité des interviewés étaient consternés par la victoire d'Abdou Diouf, en voici deux exemples: « C'est la dernière fois de ma vie à participer à un vote. Parce que je n'en vois plus aucune utilité. Je suis désormais plus que convaincu qu'au Sénégal, ce n'est pas le vote qui élit un président ». Ainsi, on peut voir la colère dans les propos du jeune interviewé qui a l'impression qu'il est inutile de participer au scrutin. L'autre cherche davantage à comprendre: « C'est dire que toutes les dispositions (code consensuel et autre) n'ont pas servi à contrecarrer les fraudes massives »<sup>385</sup>. Ces témoignages dénonçaient aussi le rôle des religieux ans l'élection: « Depuis que nous avons appris le *ndiguël* de Serigne Modou Bousso [en faveur de Diouf], nous ne doutions plus de la victoire de A. Diouf à l'issue du scrutin du 21 février »; « L'influence des marabouts est beaucoup plus nocive pour la transparence des élections que les ordonnances délivrées à la pelle ou les autres petites irrégularités [...] Il est temps de tracer de manière définitive la frontière entre le spirituel et le temporel. Les marabouts ne doivent pas essayer de guider les hommes dans les deux sens »<sup>386</sup>. Le journaliste s'associe à ce type de propos en écrivant:

---

<sup>382</sup> EL Kadj Kassé, « LD/MPT, La fraude, le "vote utile"... », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993.

<sup>383</sup> Jérôme Gérard, « Élection présidentielle au Sénégal (février 1993): SOPI pour la jeunesse urbaine », *Politique africaine*, no. 50, 1993, p. 109.

<sup>384</sup> Mamadou Mika Lom, « Espoir et déception », *Sud au quotidien*, 16 mars 1993.

<sup>385</sup> Mamadou Mika Lom, « Espoir et déception », *Sud au quotidien*, 16 mars 1993.

<sup>386</sup> Ibidem. Mamadou Mika Lom, « Espoir et déception », *Sud au quotidien*, 16 mars 1993.

« C'est un mal qu'il faut combattre à tout prix »<sup>387</sup>. Les positions présentées sont donc assez défavorables au candidat victorieux ce qui concorde avec l'opinion d'une bonne partie de la jeunesse urbaine qui éprouve une « profonde colère » et le « sentiment d'avoir été une nouvelle fois volés »<sup>388</sup>.

Cependant, en dépit de l'existence de cet article, *Sud au quotidien* s'est essentiellement consacré au traitement politique de la crise au détriment des éléments sociaux. Même le traitement accordé aux grèves étudiantes était fait selon un angle de vue de nature politique, comme nous l'avons déjà vu. L'un des journalistes de l'époque résumait bien d'ailleurs la situation en disant: « Nous nous disions, faisons ce que nous savons faire, de l'analyse politique »<sup>389</sup>. En réalité, il faut attendre les mois de septembre et d'octobre 1993 pour constater que *Sud Quotidien* mette à nouveau en exergue des sujets à dimension sociale. Ainsi, de nombreuses éditions font leur une sur l'effervescence dans le monde syndical avec la création d'une nouvelle intersyndicale<sup>390</sup>. À défaut de jeter un regard aiguisé sur la société au cours de cette période électorale, *Sud quotidien* a néanmoins publié des articles relatant les prises de position d'intellectuels, des membres de la société civile et du public en général à travers la rubrique « Courrier du lecteur », ce qui a contrebalancé quelque peu l'importance accordée au politique.

Ainsi, 13 jours après la parution des résultats de la présidentielle le 13 mars, *Sud au quotidien* publia un communiqué remis par le Forum Civil<sup>391</sup> faisant mention de la position de l'organisation non gouvernementale, sans l'appuyer d'un quelconque commentaire. Le Forum Civil appelait à reporter les élections législatives étant donné l'« échec dans la

---

<sup>387</sup> Mamadou Mika Lom, « Espoir et déception », *Sud au quotidien*, 16 mars 1993.

<sup>388</sup> Ibidem.

<sup>389</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>390</sup> Journaliste inconnu, « En échanges des 6 milliards sur les salaires, les syndicats proposent plus de 10 milliards », *Sud Quotidien*, 14 septembre 1993; Vieux Savané, « Entre l'audience d'hier et les dernières négociations, le front social résiste », *Sud Quotidien*, 23 septembre 1993; Demba Ndiaye, « UNSAS et UNACOIS : 3 jours de grève si le gouvernement ne recule pas sur les salaires et le sucre », *Sud Quotidien*, 7 octobre 1993; Journaliste inconnu, « Les acteurs sociaux sollicités : Entre Diacksao et Roume », *Sud Quotidien*, 11 octobre 1993; Journaliste inconnu, « Deux grèves en perspective: Le front social morcelé », *Sud Quotidien*, 13 octobre 1993; Demba Ndiaye, « Mbaye Diouf, secrétaire général du SDTS-Aéroport: Nous ferons les 2 grèves à défaut de réconcilier les deux tendances », *Sud Quotidien*, 15 octobre 1993.

<sup>391</sup> Section sénégalaise de Transparency International fondées toutes deux en 1993.

mobilisation de l'électorat »<sup>392</sup> compte tenu des chiffres de la participation<sup>393</sup>. Il était également fait mention de huit propositions portant sur une révision du code électoral, particulièrement les articles L0 111, L. 27 et L. 23 qui portaient sur la transmission des ordonnances au CNRV. Cet article fut publié au moment où ce code était en cours d'ajustement<sup>394</sup> pour être adopté en avril 1993<sup>395</sup> et qu'on planifiait une vérification du fichier électoral. Ce journal accepta de diffuser la prise de position d'une organisation de la société civile considérant, comme nous le rapporta un des informateurs journalistes que: « la presse doit être un miroir de la société, des agriculteurs, comme des pêcheurs, comme de la société civile. »<sup>396</sup> Ainsi, par ce choix de diffusion, le journal se fait le relais d'une composante de la société civile et participe, par là-même plus directement au processus démocratique via le débat d'ordre constitutionnel.

Dans la foulée, le journal publia le commentaire de Bachir Diagne, professeur de l'Université Cheikh Anta Diop, qui soulignait que la société civile « n'a[vait] pas été associée à l'élaboration du code électoral », non pas nécessairement du fait de son exclusion de la part du monde politique, mais plutôt du fait même de son auto-marginalisation de la société civile<sup>397</sup>. Il considérait donc que cette dernière n'a pas été suffisamment pugnace pour prendre sa place dans la sphère publique. Sheldon Gellar eut la même lecture de la situation, quelques années plus tard; selon elle, la société civile n'a pas été marginalisée par le gouvernement dans la mesure où le PS chercha à « gagner le soutien de personnalités de la société civile et de leaders des ONG et d'autres associations »<sup>398</sup>. Des secrétariats nationaux et régionaux ont été créés afin de s'occuper de la société civile avant cette élection présidentielle. D'autres événements montrent également que la société civile a joué un rôle important au cours de ces élections.

---

<sup>392</sup> Journaliste inconnu, « Forum Civil : Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993.

<sup>393</sup> 4 500 000 votants potentiels, 2 500 000 inscrits et 1 290 000 ont voté. Journaliste inconnu, « Forum Civil: Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993; « Elections in Senegal », *African Elections Database*, <http://africanelections.tripod.com/>; Seydou Madani Sy, *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique, 1960-2008*, Paris, Karthala, 2009, p. 165.

<sup>393</sup> Journaliste inconnu, « Forum Civil : Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993.

<sup>394</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Code électoral: La réforme en cours, Scénario du PS », *Sud au quotidien*, 26 mars 1993.

<sup>395</sup> Ministère de l'Intérieur, « Code électoral », République du Sénégal, Édition 2006; Ibrahima Fall, « Réforme du code électoral: Au pas de charge », *Sud au quotidien*, 13 avril 1993.

<sup>396</sup> Entretien avec Ibrahima (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 24 avril 2013.

<sup>397</sup> Daba Sarr, « Bachir Diagne déplore », *Sud Quotidien*, 14 mai 1993.

<sup>398</sup> Gellar, *loc. cit.*, 1997, p. 10.

Au Sénégal, la loi interdisait à des candidats indépendants de se présenter aux fonctions de député, ou de conseiller rural, municipal ou régional, sauf exception en 1993<sup>399</sup>, année au cours de laquelle des candidats indépendants furent autorisés à se présenter contre Abdou Diouf comme le fit Mamadou Lo<sup>400</sup>. Ce dernier se présenta également au public en tant que candidat de la société civile, s'érigeant comme son porte-parole et faisant campagne en tant que candidat anti-politicien<sup>401</sup>. Cette candidature semble avoir fait boule de neige étant donné qu'une dizaine de personnalités de la société civile s'est ensuite inscrite, à l'occasion des élections législatives, sur les listes du Parti de l'Indépendance et du travail (PIT)<sup>402</sup>.

*Sud Quotidien* fit alors appel ou rendit compte des positions de divers intervenants. Ainsi, dans l'article vu plus haut sur la position du Forum Civil<sup>403</sup>, il était également fait mention de sa prise de position contre l'obligation pour les candidats indépendants d'obtenir 10 000 signatures pour pouvoir s'inscrire. Par la suite, le même journal ouvrit ses colonnes pour faire état des positions de deux intellectuels et observateurs aiguisés de la vie politique sénégalaise, Mamadou Diouf et Bachir Diagne, concernant leurs visions de la société civile. Ainsi, le premier soulignait qu'il est difficile de catégoriser les acteurs en groupes distincts entre « acteurs étatiques, acteurs politiques d'un côté et acteurs non partisans dépositaires d'une éthique du bien, du beau et d'une légitimité populaire auto-attribuée »<sup>404</sup>. Par ailleurs, il faisait remarquer que « la capacité d'une force civile qui n'est sûrement pas contre les partis politiques, mais qui, au contraire, investit des espaces autres que ceux des partis ou introduit dans le discours partisan des territoires autres que ceux du discours partisan (les partis, les syndicats, les associations civiques), qui circonscrit des espaces de consensus, de négociations, une communauté de valeurs, d'aptitudes, de

---

<sup>399</sup> À partir de 2007, les candidatures indépendantes furent autorisées. Ahmadou Fall, *Les élections présidentielles 2007 au Sénégal, les candidats indépendants : poissons pilotes ou chasseurs de mammoths?*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 7.

<sup>400</sup> Sheldon Gellar, « Le climat politique et la volonté de réforme politique et économique au Sénégal », Rapport final présenté à l'USAID/Sénégal, 1997, p. 18.

<sup>401</sup> Voir Leonardo A. Villalón, « Democratizing a (Quasi) Democracy : The Senegalese Elections of 1993 », *African Affairs*, vol. 93, no. 371, 1994, p. 176.

<sup>402</sup> Il n'était pas fait mention dans l'article de l'identité de ces membres de la société civile ou bien de l'organisation à laquelle ils étaient rattachés. Iba Ba, « PIT : Bande à part », *Sud quotidien*, 18 mars 1993.

<sup>403</sup> Journaliste inconnu, « Forum Civil : Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993.

<sup>404</sup> Voir Annexe X : Mamadou Diouf, « Mamadou Diouf précise », *Sud Quotidien*, 14 mai 1993, p. 234.

stratégies et de choix, au sein de l'élite politique. »<sup>405</sup> Mamadou Diouf veut donc nuancer la compréhension que se font de nombreux lecteurs sur ce qu'est la société civile en précisant qu'elle n'est pas hors du politique, et peut être même incluse dans la sphère du politique. Dans la même édition<sup>406</sup>, Bachir Diagne, professeur de philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop, reproche à Mamadou Lô d'avoir « peu parlé aux Sénégalais de ce qui était censé être spécifique à la société civile dans la coalition où il était [Société civile – 10 000] »<sup>407</sup>. Tout comme Mamadou Diouf, Bachir Diagne souligne qu'il existe de nombreuses formes de société civile, en soulignant qu'il y a un « équivoque entrain [*sic*] de s'installer de façon subreptice entre société civile et sans parti »<sup>408</sup>. Le fait que ces deux intellectuels puissent avoir l'opportunité d'amener des éclaircissements dans les colonnes du journal pour une meilleure compréhension des enjeux sociétaux autour de la définition de la société civile, *Sud au Quotidien* se détache quelque peu de la politique politicienne pour prendre de la distance avec les faits et amener ses lecteurs à une réflexion plus large; cela peut amener à penser que ce journal évolue et s'insère dans la sphère publique telle que nous l'avons définie plus haut. *Sud au quotidien* est devenu un lieu symbolique permettant à des individus de prendre part au débat national en plein contexte électoral. Les différents intervenants ont fait usage de leur esprit critique dans des réponses argumentées. Il est s'agit là d'un événement ponctuel qui se reproduira.

Le paysage médiatique a connu une grande métamorphose au cours des années 1980 et 1990. Il était d'abord caractérisé par des titres satiriques ou appartenant à des organes politiques. Ces derniers ont permis l'ouverture d'un espace de contestation face au pouvoir politique en place. Ils ont été un lieu de formation des journalistes. C'est ainsi que sont apparus *Wal Fadjri* en 1984 puis, *Sud Magazine* en 1986. Si ces derniers ont connu des débuts forts différents, le premier ayant initialement une ligne éditoriale islamique alors que le second était fortement axé sur les opinions de ses journalistes, leur évolution s'est faite dans un esprit commun: celui d'œuvrer à la diffusion de l'information générale.

---

<sup>405</sup> Ibidem.

<sup>406</sup> Ibidem.

<sup>407</sup> Daba Sarr, « Bachir Diagne déplore », *Sud Quotidien*, 14 mai 1993.

<sup>408</sup> Ibidem.

Toutefois, nous avons vu que cette évolution a connu quelques limites notamment lorsque *Wal Fadjri* a eu une lecture quelque peu spéculaire de la crise sénégalomauritanienne en 1989. Ce journal a su proposer une couverture plurielle lors de l'élection présidentielle de 1988 puisque tous les partis et candidats ont reçu une attention médiatique comparable, même si l'information a souvent été relatée sous forme de comptes rendus et non d'articles analytiques. L'évolution de la presse privée a néanmoins suivi son chemin. Afin de s'assurer de mieux coller à l'agenda politique en 1988, *Wal Fadjri* et *Sud Magazine* ont changé de périodicité pour devenir hebdomadaires. *Wal Fadjri* participa à une ouverture de la liberté d'expression du fait de ses activités comme le diner-débat ou bien la rubrique « Courrier du lecteur ». D'ailleurs, cette section fut l'un des outils qui ont permis à ce journal de rendre compte des mobilisations à l'œuvre lors de cette élection. Des journalistes ont également cherché à comprendre les causes ayant mené aux émeutes ayant frappé le Sénégal à partir du soir du 28 février 1988 pour éclairer son lectorat.

Un nouveau grand changement fut de mise lors de l'élection présidentielle de 1993 puisque les deux journaux à l'étude sont devenus des quotidiens. Cette nouvelle périodicité permit de rendre compte beaucoup plus efficacement des déplacements des candidats, de l'actualité au jour le jour sans nécessairement offrir des analyses en profondeur de l'actualité. Il reste que *Sud au quotidien* a offert un regard beaucoup plus critique que *Wal Fadjri* en 1993 à la lecture des contributions de Babacar Touré et d'Ibrahima Fall, il est donc possible de conclure que ce journal est devenu un acteur à part entière de la vie citoyenne et par là même s'inscrit dans la sphère publique. *Sud au quotidien*, dans sa couverture, a accordé le droit de parole soit à de parfaits inconnus ou bien au contraire à des intellectuels connus comme l'historien Mamadou Diouf. On peut par contre imputer à cet organe de presse de ne pas avoir largement couvert les implications sociales lors du vote du 21 février 1993.

En dépit de ces limites, ces deux journaux sont devenus progressivement des acteurs dans le processus démocratique au Sénégal; tous deux ont permis à ce que s'engage un débat citoyen et à ce que soient discutés les fondements constitutionnels d'une démocratie. Ces deux journaux ont donc parcouru un chemin remarquable durant cette période jusqu'à compétitionner le quotidien national, *Le Soleil*, et ainsi offrir une information plurielle

nécessaire au bon déroulement du processus démocratique, objectif qui prendra tout son sens lors de l'élection présidentielle de 2000.

## CHAPITRE 3

### **La presse écrite à l'heure de l'alternance: redéfinition de son rôle d'acteur de la démocratie et ses carences (2000)**

L'élection présidentielle de 2000 s'inscrit dans un contexte où le PS est au pouvoir depuis 40 ans. Durant cette période, le pays fut traversé par bien des crises et ces dernières ont égratigné la cuirasse du parti. Dans la deuxième moitié de 1993, en vue d'éviter la dévaluation du franc CFA, le gouvernement sénégalais adopta le « Plan d'urgence »,<sup>409</sup> mais un an plus tard le franc fut tout de même dévalué ce qui multiplia les difficultés économiques et les problèmes de trésorerie auxquels le gouvernement répondit par des mesures de privatisation de l'économie. Ceci provoqua d'une part des luttes syndicales d'une grande dureté,<sup>410</sup> mais aussi « (l)e démantèlement des structures étatiques (qui) s'est accompagné d'une renégociation des compromis socio-économiques et politiques postcoloniaux»<sup>411</sup>. Cet affaiblissement des alliances stratégiques entre les chefs des confréries et le pouvoir central amena l'émergence d'un espace politique plus ouvert à la compétition<sup>412</sup>. En parallèle, la détérioration du tissu social amena les individus, particulièrement les jeunes, à se consacrer plus encore dans des stratégies de débrouille renforçant ainsi l'importance de l'informel dans l'économie sénégalaise<sup>413</sup>. Le pouvoir faisait également face à une vive contestation de la part de l'opposition conduite par le PDS, à de nombreuses grèves<sup>414</sup> et à des luttes au sein du PS lui-même<sup>415</sup>. L'opposition

---

<sup>409</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 107.

<sup>410</sup> Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 123.

<sup>411</sup> Ibidem, p. 123-124; Ibrahima Thioub, Momar Coumva Diop et Catherine Boone, *From Statism to Liberalization in Senegal: Shifts in the Nature and Organization of Indegenous Business Interests*, Washington DC, American University, School of International Service, février 1997.

<sup>412</sup> Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 128-129.

<sup>413</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 578-579.

<sup>414</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 109.

<sup>415</sup> Pendant les années 1980, Jean Colin était le maître d'œuvre de la consolidation du pouvoir autour du Président Diouf. Lorsque son travail fut rendu public, il fut rapidement limogé en 1990 ce qui entraîna une restructuration dans la direction

réussissant à surmonter l'une de ses difficultés, la fragmentation, elle se rassembla au sein d'une coalition menée par Abdoulaye Wade, le Front pour l'alternance (FAL), pour ainsi remporter l'élection présidentielle en 2000<sup>416</sup>. Cette dernière s'est conclue par une alternance non contestée puisqu'aucun recours n'a été déposé auprès du Conseil Constitutionnel à l'issue du second tour des élections. Face à ce contexte contrasté, nous montrerons dans ce chapitre que la presse privée a joué un rôle de sentinelle sans toutefois constituer un contre-pouvoir.

## A. La presse : entre dynamisme et contraintes

Au cours de la présidence d'Abdou Diouf, le Sénégal a vu une ouverture graduelle de son paysage médiatique : « Diouf a offert la pluralité, il y a eu une floraison des radios et des journaux »<sup>417</sup>, il « a desserré l'étreinte sur la société par exemple en acceptant le multipartisme »<sup>418</sup>. Cela initia une période où de nombreux journaux privés virent le jour comme *Le Matin* (1996), *Le Populaire* (1999), *Le Messenger* (2002), *L'Observateur* (2003) et *Le Quotidien* (2003). Au-delà du Sénégal, ce phénomène fut également perceptible dans le restant de la sous-région<sup>419</sup>. Le paysage médiatique se diversifia donc de manière remarquable puisqu'au même moment, de nombreuses radios surgissent suite à l'ouverture des ondes radiophoniques concrétisée par une loi en 1996<sup>420</sup>. *Sud FM* fut la première radio privée fondée le 1er juillet 1994, suivie de *Dunya FM*, le 24 décembre 1994, puis de *nostalgie FM* (filiale d'une station française), de *Wal Fadjri FM* en décembre 1997, de 7

---

politique et administrative de l'État. Ousmane Tanor Dieng fut chargé de la mise à l'écart des personnalités encombrantes ou qui avaient des velléités d'autonomie au sein du parti. Cette stratégie a miné le parti de l'intérieur au cours des années 1990 et a amené la création de deux nouveaux partis issus du PS: l'Union pour le renouveau démocratique (URD) en 1998 et l'Alliance des forces de progrès (AFP) en 1999. Voir : Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 160-162; Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 125.

<sup>416</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 107-111.

<sup>417</sup> Entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013.

<sup>418</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>419</sup> Perret, *op. cit.*, 2005, p. 119.

<sup>420</sup> S'il existait des radios au Sénégal avant cette date, elles appartenaient à l'État et participaient à conforter l'hégémonie du régime durant la période de 1962 à 1974. La pression se relâcha quelque peu avec la nomination au poste de ministre de l'Information de Daouda Sow, mais les ondes demeurèrent l'apanage de l'État et du parti unique. Moussa Paye, « Les nouvelles technologies de l'information et le processus démocratique », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Paris, Karthala, 2002, p. 268.

*FM* (du groupe 7 *Com*) et d'*Oxy-Jeunes*<sup>421</sup>. Cette dynamique s'est accélérée avec, en 1996, la loi de décentralisation permettant l'écllosion des radios communautaires et ainsi une meilleure couverture régionale<sup>422</sup>.

En 2000, la presse bénéficiait donc d'une liberté d'expression accrue. Toutefois, en dépit de ce contexte favorable, les journalistes travaillaient dans un environnement précaire et parfois même hostile. Même si depuis la loi du 2 février 1996, le secret professionnel était reconnu par l'article 35<sup>423</sup>, le travail des journalistes était notamment rendu difficile par des limitations d'ordre juridique dans la mesure où les fonctionnaires n'étaient pas autorisés à communiquer avec les journalistes. Un de nos informateurs en témoigna en ces termes: « L'administration est fermée à la communication, ni positivement, ni négativement, à tout, ils cachent tout, même ce qui n'a pas besoin de l'être »<sup>424</sup>. L'utilisation de documents administratifs comme source pouvait également mener à une poursuite pour recel de documents administratifs<sup>425</sup> même si le nouveau code de la presse de 1996 offrait une meilleure accessibilité à l'administration<sup>426</sup>. En cas de poursuite pour diffamation, les journalistes pouvaient donc difficilement prouver leurs dires au risque d'alourdir les chefs d'accusation portés contre eux<sup>427</sup>. Cela constituait indéniablement un frein pour mener des enquêtes en profondeur sur la gestion gouvernementale et limitait donc le rôle de contre-pouvoir que pouvait avoir cette dite presse privée.

Cette difficulté à s'informer auprès de l'administration était d'autant plus grave que le gouvernement n'était pas plus accessible pour les journalistes. Le témoignage de Moustapha (pseudonyme) résumait bien la situation d'alors: « Les ministres ont souvent des porte-paroles, mais celui du président, je ne lui ai jamais parlé »<sup>428</sup>. Les journalistes doivent

---

<sup>421</sup> Moussa Paye, *loc. cit.*, 2002, p. 281-282.

<sup>422</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 24.

<sup>423</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013; Mbow, *op. cit.*, 2004.

<sup>424</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>425</sup> Ministère de la Justice, « Paragraphe V », *Code Pénal du Sénégal*.

<sup>426</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>427</sup> Bacary Domingo Mané, *La loi et les médias au Sénégal*, Legon, Fondation pour les Médias en Afrique de l'Ouest, 2012, p. 10.

<sup>428</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

donc s'en tenir généralement aux porte-paroles<sup>429</sup>. Le président sortant, tout comme les candidats aux législatives provenant du PS, se réservaient en grande partie pour le quotidien d'État, *Le Soleil*<sup>430</sup>. Il faut dire que « la RTS et le quotidien *Le Soleil* étaient entièrement mobilisés en faveur du candidat sortant [Diouf] »<sup>431</sup>. Toutefois, celui-ci, en période électorale, se montrait plus ouvert à « jouer le jeu », à répondre aux questions des journalistes: « Il s'ouvrait un peu plus en campagne électorale, mais encore. »<sup>432</sup> Ainsi, *Sud Quotidien* put faire un dossier spécial sur les différents candidats, Abdou Diouf étant traité au même titre que les candidats de l'opposition avec déclarations de chacun à l'appui<sup>433</sup>, lors de l'ouverture officielle de la campagne électorale. Par contre, les journalistes devaient respecter un certain protocole et le Président ne rencontrait pas toute personne qui souhaitait le voir<sup>434</sup>.

Dans la mesure où les conférences de presse n'étaient pas tellement fréquentes au Sénégal et où une bonne partie des informations transmises dans les journaux reposait sur des interviews, les journalistes dépendaient de la bonne volonté des acteurs politiques à répondre à leurs appels. La capacité à faire des interviews avec des acteurs politiques clé voire des membres importants du gouvernement reposait aussi en partie sur le réseau de connaissances d'un journaliste<sup>435</sup>. Bien que des interviews puissent être menées auprès des membres haut placés du PS, comme le premier secrétaire du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng<sup>436</sup>, il n'en demeure pas moins que beaucoup des articles n'étaient pas rédigés d'après des sources de première main.

De plus, les membres de l'opposition étaient beaucoup plus prompts à rejoindre les organes de presse pour partager leur impression sur l'actualité comme beaucoup des

---

<sup>429</sup> Madior Fall, « Le PS dépose un recours contre l'emblème de Moustapha Niasse », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.

<sup>430</sup> Abdou Khadre Lo, *Première alternance politique au Sénégal en 2000: Regard sur la démocratie sénégalaise*, Mémoire de maîtrise, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001.

<sup>431</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 28.

<sup>432</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>433</sup> Oumar Diatta, « Moustapha Niasse : "La verte Casamance veut la paix" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000; Abdarrahmane Wone, « Mademba Sock à Guediawaye: Pour une école normale des banlieues », *Sud Quotidien*, 7 février 2000; Abdarrahmane Wone, « Proposition d'écran blanc de Me Wade: Les réponses tardent à venir », *Sud Quotidien*, 7 février 2000; Voir Annexe XI: Alassane Cissé, « Abdou Diouf: "Je ne connais pas l'usure du pouvoir..." », *Sud Quotidien*, 7 février 2000, p. 235.

<sup>434</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>435</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013; entretien avec Omar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 2000, à Dakar, le 5 juin 2013.

<sup>436</sup> Madior Fall et Birima Fall, « Ousmane Tanor Dieng, premier secrétaire du PS: "Notre candidat passera au premier tour avec un taux largement supérieur à 50%" », *Sud Quotidien*, no. 2065, 21 février 2000.

journalistes interviewés nous l'ont confié. Cette propension à traiter de l'actualité de la part des hommes politiques de l'opposition s'explique par le fait que cette actualité était fréquemment émaillée par des scandales ou des situations désavantageuses pour le pouvoir en place. Dans ces conditions, l'opposition était bien heureuse de commenter une telle actualité<sup>437</sup>, « souvent moins impliquée dans les problèmes »<sup>438</sup>. En parallèle, les candidats de l'opposition étaient en recherche constante de visibilité médiatique, ils répondaient promptement aux demandes d'entrevues de la presse privée, au point qu'un de nos informateurs journalistes soulignait ceci : « Des fois, c'est même l'opposition qui appelle les journalistes. Pas besoin de protocole »<sup>439</sup>. Tous ces éléments causaient donc un déséquilibre dans le traitement entre les candidats.

Afin de sortir de cette situation, la presse considéra qu'elle devait davantage travailler en partenariat avec le gouvernement : « Gouvernement et presse devraient établir une synergie qui contribuerait à créer un environnement démocratique et à promouvoir la circulation de l'information. Mais il faut convenir que ce schéma idéal est rarement de mise tant il est vrai que les relations entre la politique et la presse sont ambiguës et complexes. »<sup>440</sup> Il existait donc une relation de confrontation entre la presse et le politique qui était contre-productive pour la presse privée étant donné que cela l'empêchait d'approcher l'administration et le gouvernement afin d'obtenir des informations de première main.

Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, il était rare que des débats politiques soient organisés au Sénégal<sup>441</sup>. Pour pallier cet état de fait, les médias privés ont tenté d'organiser un débat radiophonique ou télévisé retranscrit dans les pages des journaux. Cette invitation a d'abord été lancée à Djibo Kâ, leader de l'Union pour le renouveau démocratique (URD) sur les ondes de *Sud FM*<sup>442</sup>. Ce dernier qui avait été directeur du cabinet de Senghor, puis ministre sous Diouf venait de quitter le PS en 1998

---

<sup>437</sup> Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013.

<sup>438</sup> Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013..

<sup>439</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>440</sup> Alassane Elfecky Agne, « Medina Gounass – Guédiawaye : « La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.

<sup>441</sup> Sy, *loc. cit.*, 2009, p. 328.

<sup>442</sup> Bacary Mane, « Présidentielle 2000 : Djibo Kâ invite les candidats déclarés à un face à face », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

suite à sa mise à l'écart des structures politiques et administratives en même temps que Moustapha Niasse au profit d'Ousmane Tanor Dieng. Il avait alors fondé l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD) et s'était porté candidat à la Présidence en 2000<sup>443</sup>. Djibo Kâ cherchait donc à se repositionner sur la scène nationale, se considérant comme « prêt à débattre avec n'importe quel leader politique candidat à la présidentielle »<sup>444</sup>.

Après la parution des résultats du premier tour, l'idée d'un débat a été relancée et soutenue par le Haut conseil de l'audiovisuel (HCA) qui a proposé un débat radiotélévisé entre les deux candidats en lice pour le second tour, soit Abdoulaye Wade et Abdou Diouf<sup>445</sup>. Un journaliste (non-employé chez *Sud Quotidien*) et producteur d'émissions de radio a exposé, dans la rubrique « Opinion » de *Sud Quotidien*, les avantages d'un tel débat à ce moment-ci des élections<sup>446</sup>. Cette demande fut sans lendemain, les principaux candidats n'étant pas intéressés à y participer. Étant donné les difficultés à organiser un face à face entre les deux candidats au second tour à la présidence<sup>447</sup>, la RTS proposa comme alternative qu'il pourrait y avoir un face à face entre candidats et un panel de journalistes<sup>448</sup>. Ces différentes initiatives montrent comment la presse privée tout comme les médias audiovisuels essayaient de nourrir le débat public pour consolider le processus démocratique au Sénégal.

Outre ces contraintes externes, la presse était aussi confrontée à des difficultés internes d'ordre financier. Avec la dévaluation du franc CFA, « les intrants représent(ai)ent alors 50% des coûts d'impression et 47% des coûts totaux de production. Les tarifs de

---

<sup>443</sup> Bien qu'il se rallia à la toute fin, sa dissidence temporaire porta un coup dur à Abdou Diouf, voir Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 125; Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 20-22; Richard Vengroff et Michael Magala, « Democratic reform, transition and consolidation: Evidence from Senegal's 2000 presidential election », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 39, no. 1, 2001, p 129-162; Galvan, *loc. cit.*, 2003, p. 54.

<sup>444</sup> Propos retransmis dans l'article: Bacary Mane, « Présidentielle 2000: Djibo Ka invite les candidats déclarés à un face à face », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

<sup>445</sup> Moussa Diarra, « La réunion d'hier du HCA sur le débat Diouf-Wade reportée à aujourd'hui: La délégation de la CA2000 est arrivée en retard », *Sud Quotidien*, no. 2082, 11 mars 2000.

<sup>446</sup> Albert Mandy, « Pourquoi et comment faire un débat télévisé Diouf-Wade: La campagne du deuxième tour », *Sud Quotidien*, no. 2082, 11 mars 2000. Madior Fall et Hawa Ba, « Face à face Diouf-Wade: Le choix du modérateur compromet le débat », *Sud Quotidien*, no. 2083, 13 mars 2000.

<sup>447</sup> Il y avait mésentente entre les deux partis sur le choix d'un modérateur. Madior Fall et Hawa Ba, « Face à face Diouf-Wade: Le choix du modérateur compromet le débat », *Sud Quotidien*, no. 2083, 13 mars 2000.

<sup>448</sup> Moussa Diarra, « La solution de rechange de la RTS : Un face aux journalistes au lieu d'une face à face », *Sud Quotidien*, no. 2084, 14 mars 2000.

passage à l'imprimerie augment(ai)ent de 70 à 75%, et la facture globale des principaux journaux pour l'impression pass(ait) de 900 millions à 1 milliard 250 millions de francs CFA. Avec l'unique fournisseur local, qui joui(ssa)it d'un monopole de fait, la rame de papier de 500 feuilles qui revenait à 8 000 francs en 1993 est montée à 13 000 francs en 1994. »<sup>449</sup> Ne disposant pas d'un grand lectorat, elle ne pouvait amortir ce choc en dépit du fait qu'avec le nouveau code en 1996, un Fonds d'aide à la presse (FAP) avait été créé et permettait de donner initialement une enveloppe de 100 millions de francs CFA à la presse privée<sup>450</sup>. Il reste que cette aide devait être répartie entre une vingtaine de titres en 2000 et que la part pour chacun des titres se réduisait à mesure que le nombre de titres augmentait.

Au-delà de ces contraintes financières, la presse privée était confrontée au manque de visibilité sur l'ensemble du territoire national. En effet, la presse ne parvenait pas à sortir des grands centres urbains<sup>451</sup>: des journaux comme *Sud Quotidien* ou *Wal Fadjri* avaient leurs sièges à Dakar et avaient peu de correspondants réguliers en dehors de la capitale<sup>452</sup>. Les moyens mis en œuvre pour assurer les déplacements des journalistes étaient insuffisants en temps normal dû notamment aux coûts associés au transport. De plus, la presse demeurait peu lue en dehors des grands centres urbains.

Malgré ces contraintes, la presse privée opéra un virage en créant des équipes mobiles, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2000<sup>453</sup>. Elle eut alors les ressources humaines pour prendre cette initiative si on prend en compte les journalistes de la radio qui sont venus grossir les rangs de la presse écrite privée. Les ressources humaines au sein du journal *Sud Quotidien* ont produit sporadiquement des articles identifiés par « envoyé spécial » où il était question essentiellement du déplacement des hommes politiques, de

---

<sup>449</sup> Mouhamadou Tidiane Kassé et Diana Senghor, « Pluralisme médiatique en Afrique de l'Ouest: 10 années pour tout changer », *Les Cahiers du journalisme*, no 9, 2001, p. 65; Loum, *op. cit.*, 2003, p. 134.

<sup>450</sup> L'attribution de l'aide répondait à des critères précis et jugés par une commission nommée par le ministère de l'Information. Cette distribution fut contestée compte tenu d'une certaine opacité du processus. Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 185.

<sup>451</sup> André Jean Tudesq, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris, Karthala, 2002, p. 214; Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère, « Les Afriques médiatiques », *Afrique contemporaine*, no. 2040, 2011, p. 2.

<sup>452</sup> Agboton, *loc. cit.*, 2004, p. 43.

<sup>453</sup> Institut Panos Afrique de l'Ouest, *Médias et Élection au Sénégal. La presse et les nouvelles technologies de l'information dans le processus électoral*, Dakar, Nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2002, p. 33.

leurs déclarations et des réactions qu'elles suscitaient<sup>454</sup>. Cette couverture régionale s'est vue surtout dans des éditions complètes qui avaient pour vocation de faire un tour d'horizon du Sénégal<sup>455</sup>. Le jour même du scrutin, *Sud Quotidien* présenta les impressions des électeurs à leur sortie des scrutins. Les journalistes commentèrent également l'affluence dans les bureaux de vote. Des incidents furent rapportés, mais dans l'ensemble, le tout se passa calmement<sup>456</sup>. Par exemple, à Saint-Louis: « Le quartier traditionnel de Guet-Ndar a vécu une vive tension dans l'après-midi du dimanche 19 mars à quelques heures de la clôture du scrutin avec les jeunes pêcheurs qui ont investi la principale artère, l'avenue Lamothe au cri du Sopi. Très excités ils ont pris d'assaut les deux centres de vote pour déclarer que personne ne volera la victoire de Me Wade. Surtout les jeunes revenus en masse de la campagne de pêche ont voté massivement pour renverser la tendance du premier tour où le parti socialiste avait gagné [...] »<sup>457</sup>.

Il fut procédé au même type de couverture lors de l'annonce des résultats: *Sud Quotidien* rendit compte des différentes réactions et manifestations spontanées suite à leurs sorties<sup>458</sup>. À Kolda: « C'est au cri de "Wade Président", de "Sopi" que des centaines de jeunes ont parcouru les rues de la capitale du Fouladou. »<sup>459</sup> À Mbour: « Dès l'annonce des premières tendances à travers les ondes des radios privées, les centres de vote sont pris d'assaut par les jeunes électeurs. »<sup>460</sup> Les journalistes accordèrent donc une attention particulière aux foules, à leurs slogans, à l'émotion, ne s'attardant pas exclusivement à une couverture sur les actions des partis politiques et de leurs candidats. Bien que *Sud Quotidien* ait offert une large couverture des événements, les différents articles ne permettaient pas de sortir de l'événementiel ni de s'extraire des logiques religieuses propres au pays qui ont pu influencer les manières de traiter de l'actualité.

---

<sup>454</sup> Malick Diagne, « Djibo Kâ dénonce "la confiscation de l'armée par Abdou Diouf" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.

<sup>455</sup> *Sud Quotidien*, no. 2071, 28 février 2000, no. 2088, 20 mars 2000 et no. 2089, 21 mars 2000. Voir Annexe XII : *Sud Quotidien*, 21 mars 2000, p. 240. p. 236.

<sup>456</sup> *Sud Quotidien*, no. 2071, 28 février 2000.

<sup>457</sup> Cheikh N'Dao, « Saint-Louis : Les jeunes pêcheurs de Guet-Ndar renversent la tendance », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

<sup>458</sup> *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000 et no. 2089, 21 mars 2000. Voir en Annexe XII : *Sud Quotidien*, 21 mars 2000, p. 236.

<sup>459</sup> Bacary Domingo Mane, « Victoire de Me Wade : Des jeunes descendent dans les rues », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

<sup>460</sup> Samba Niébé Ba, « Mbour-Après la victoire de Wade : Marche des jeunes, klaxons et défilés », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

Rappelons que les confréries soufies exercent un grand pouvoir aussi bien spirituel, politique qu'économique au Sénégal et, du même coup, influencent grandement les populations<sup>461</sup> et bénéficient d'une grande couverture médiatique. En dépit du fait que la laïcité soit inscrite dans la constitution sénégalaise, les religieux ont un impact très grand sur la politique sénégalaise et ce, depuis la colonisation<sup>462</sup>, plusieurs témoignages de journalistes collectés lors de notre terrain d'enquêtes soulignaient qu'il était et est encore délicat d'aborder des sujets se rapportant aux confréries. Voici quelques témoignages dans ce sens: « Les marabouts sont respectés et craints par beaucoup de gens au Sénégal. Des fois on ne peut pas aller au bout des choses dans un article »<sup>463</sup>; « On ne traite pas les questions religieuses de la même manière par contre, [nous sommes] peut-être à la limite plus indulgents. »<sup>464</sup>; « Il y a un risque de se retrouver victime d'un lynchage »<sup>465</sup>.

Dans certains cas, les marabouts interviennent parfois dans les médias et peuvent menacer à mots couverts ou plus ouvertement les journalistes comme l'a relaté Malick Diagne dans son article: « Je [Cheikh Modou Kara] veux qu'on laisse la famille de Serigne Touba. Qu'on arrête tout de suite de parler d'elle dans les journaux pour rappeler les faits du passé, dans le seul but de vendre des journaux. Ils parlent des choses qui divisent la famille. Ils ne parlent que rarement des choses qui les unissent. [...] Je veux que cela cesse. Je le dis pour la première et la dernière fois. Je m'adresse à tous les journalistes. Je ne permets plus à personne de parler de la famille de Serigne Touba »<sup>466</sup>. Cette prise de position eut lieu après que des journalistes de *Wal Fadjri* aient fait un dossier au sujet de la famille de Serigne Touba qu'il nous a été impossible de consulter.

En dépit de ces menaces, certains journalistes ont abordé ces questions. Le journaliste Mohamed Lamine Thioune a ainsi montré les divergences entre les marabouts de la

---

<sup>461</sup> L'islam confrérique touche près de 90% de la population sénégalaise. El Hadji Ibrahima Sakho Thiam, *Les aspects du mouridisme au Sénégal*, Marburg Tectum-Verl, 2010, p. 124.

<sup>462</sup> Durant la période coloniale, l'administration a usé d'intermédiaires avec les populations notamment dans la production arachidières afin de se faire entendre. Les marabouts ont été de ceux-là dans ce que Donald Cruise O'Brien a appelé le « contrat social ». Cruise O'Brien, *loc. cit.*, 1992, p. 9. (repris et actualisé sous le titre « Les négociations du contrat social sénégalais », *L'État et la construction de l'État au Sénégal*, *op. cit.*, 2002, p. 83-93).

<sup>463</sup> Entretien avec Boubacar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 18 mai 2013.

<sup>464</sup> Entretien avec Aliou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 juin 2013.

<sup>465</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>466</sup> Malick Diagne, « Cérémonie du centenaire des retrouvailles Mame Therno-Serigne Touba: Modou Kara met en garde Abdou Diouf, l'opposition et la presse », *Sud Quotidien*, no. 1994, 25 novembre 1999.

confrérie tidiane à propos du *ndigël* en 2000: « Serigne Mamoune Niassé<sup>467</sup> [...] emprunte ainsi une voie opposée à celle des marabouts Moustapha Cissé de Pire et El Hadj Abdoulaye Ibrahima Niassé de Kaolack<sup>468</sup> qui viennent de donner des consignes de vote en faveur d'Abdou Diouf »<sup>469</sup>. Mamoune Niassé, en tant que membre fondateur de l'AFP avec Moustapha Niassé, soutenait ce dernier dans sa candidature alors qu'au début décembre 1999, Moustapha Cissé<sup>470</sup> et El Hadj Abdoulaye Ibrahima Niassé<sup>471</sup> avaient accordé des *ndiguël* en faveur de la candidature d'Abdou Diouf en prévision de l'élection présidentielle de 2000 à l'occasion du Gamou de Pire<sup>472</sup> et du passage du Président de la République à Kaolack. Cette fragmentation au sein de la confrérie tidiane a été l'une des causes de la défaite du gouvernement d'Abdou Diouf et s'est ajoutée au refus des leaders<sup>473</sup> de la confrérie mouride de s'engager publiquement pour sa candidature<sup>473</sup>.

Certains journalistes comme Malick Rokhy Ba<sup>474</sup> tinrent même des propos assez rudes à l'endroit des marabouts: « Les marabouts soutiennent le pouvoir en échange des services qui leur sont rendus. Lors du processus ayant abouti à la privatisation de l'ancienne Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal (Sonees) [en 1996], pour prendre un exemple, un homme religieux s'était adressé à un responsable de la société en ces termes: "Faites tout pour régler ma dette avant l'arrivée des toubabs. Sinon, cela risque d'être compliqué pour moi". La dette de ce marabout s'élevait alors à une centaine de millions de Franc CFA qu'il n'était pas prêt à payer. Passif finalement mis sur le compte du contribuable sénégalais. »<sup>475</sup> Le refus de la confrérie mouride de prendre parti a amené une redéfinition des relations entre marabouts et État et a aiguisé « l'appétit des jeunes

---

<sup>467</sup> Il était le porte-parole des Niassène de Médina-Baye. Il est également un membre fondateur de l'AFP avec Moustapha Niassé.

<sup>468</sup> Mohamed Lamine Thioune, « Religion et politique: Le Ndigël divise les marabouts », *Sud Quotidien*, no. 2004, 7 décembre 1999.

<sup>469</sup> Mohamed Lamine Thioune, « Religion et politique: Le Ndigël divise les marabouts », *Sud Quotidien*, no. 2004, 7 décembre 1999.

<sup>470</sup> Il s'agit du khalife de Pire. Il avait été également ambassadeur du Sénégal auprès des pays arabes et il était également conseiller du président. Muriel Gomez-Perez, « Associations islamiques à Dakar », Ousmane Kane et Jean-Louis Triaud, dir., *Islam et islamismes au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 1998, p. 140-141.

<sup>471</sup> El Hadj Abdoulaye Ibrahima Niassé, mieux connu au Sénégal sous le nom de Baye Niassé, était le khalife de Kaolack.

<sup>472</sup> Le Gamou de Pire est une fête célébrant la naissance du prophète Muhammad.

<sup>473</sup> Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 167.

<sup>474</sup> Malick Rokhy Ba était alors journaliste pour *Sud Quotidien*, mais deviendra ensuite correspondant pour l'Agence France Presse.

<sup>475</sup> Malick Rokhy Ba, « La traite des marabouts politiques », *Sud Quotidien*, no. 2002, 4 décembre 1999.

marabouts pour accéder aux ressources de l'État, les rendant plus directement actifs dans la lutte politique »<sup>476</sup>. Le journaliste dénonçait donc le jeu des négociations auxquels se prêtaient les marabouts mourides<sup>477</sup>. Cela rend compte d'une relative indépendance de certains journalistes malgré un sujet controversé.

Cela s'inscrit dans un contexte où il y a une remise en question du rôle des religieux dans l'espace politique au Sénégal comme le soulignait un journaliste: « Au même moment, la naissance d'une classe d'opérateurs économiques se recrutant généralement chez les talibés permet au marabout de s'affranchir de certains services de la puissance publique en matière de constructions d'écoles, de mosquées, de dispensaires notamment. Il en résulte une disparition programmée du "*ndigel*" surtout celui qui était au bénéfice exclusif du parti au pouvoir. »<sup>478</sup> Ce journaliste a donc souligné cet « effritement du *ndigel* »<sup>479</sup> avant l'élection qui eut des effets importants pour le PS et conduisit notamment à la défaite d'Abdou Diouf. Sa lecture se vérifia dans les faits et plusieurs auteurs soulignèrent par la suite cette évolution dans les rapports entre confréries et État.

En dehors d'avoir traité du désintéressement des marabouts puisqu'ils auraient trouvé des sources de revenus ailleurs, *Sud Quotidien* a également considéré la remise en question de certains *ndiggël* par des électeurs. En effet, lors d'une grande cérémonie au stade Demba Diop à Dakar, Cheikh Modou Kara Mbacké Noreyni, le 31 décembre 1999, comptant accorder son *ndiggël* à Abdou Diouf, fut désavoué par ses talibés à cette occasion<sup>480</sup> alors que c'était une figure religieuse appelée « marabout des jeunes ». Cet événement fut traité dans l'article « Le mouvement du marabout des jeunes dans ses éclats » dans lequel le journaliste Malick Diagne mentionnait que le fossé n'avait jamais été aussi grand entre des talibés et un marabout. Cela corrobore la littérature qui parle de « la volonté de changement des populations [qui] va désormais se manifester dans la sphère politique. Cela va diminuer le pouvoir politique du marabout qui reposait sur le *ndiggel*. D'autres facteurs comme la

---

<sup>476</sup> Gellar, *loc. cit.*, 1997, vu dans Audrain, *op. cit.*, 2004, p. 105. Voir aussi Marie Brossier, « Penser la participation politique par l'impératif religieux: Trajectoires d'engagements musulmans au Sénégal », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, no. 4, 2013, p. 194.

<sup>477</sup> Diop, Diouf, Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 168.

<sup>478</sup> Malick Rokhy Ba, « La traite des marabouts politiciens », *Sud Quotidien*, no. 2002, 4 décembre 1999.

<sup>479</sup> Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 167-170.

<sup>480</sup> Audrain, *loc. cit.*, 2004, p. 99-100; Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 169.

crise de l'arachide qui depuis des années a mis le monde paysan à genoux, la politique d'ajustement structurel des années 1980 et la montée du secteur informel ont aussi contribué au déclin du *ndiggel*. »<sup>481</sup> Cette pratique avait déjà été mise à mal, comme nous l'avons mentionné, lors de l'élection de 1993 lorsque le nouveau Khalife général des mourides, Serigne Saliou Mbacké, avait refusé d'accorder sa consigne de vote au PS. La même situation se réitéra en 1996 pour les élections locales<sup>482</sup>.

Un autre journaliste, Sidy Gaye, a également dénoncé le comportement des candidats à se rendre dans les villes saintes pour avoir le soutien de marabouts: « Ces primaires à la sénégalaise, essoufflent paradoxalement les formations politiques les plus en vue, et laissent croire que les concurrents en ligne doivent d'abord se convaincre eux-mêmes, de la pertinence et de la justesse de leurs programmes politiques. Quel besoin y aurait-il en effet, à fréquenter assidûment Touba, Tivouane, Thienaba, Ndiassane ou Médina Gounass, si on a une parfaite connaissance des aspirations religieuses de l'électorat? Si on a conçu pour musulmans, chrétiens, juifs ou païens réunis, un programme cohérent et réaliste, capable sinon de prendre effectivement en charge leur besoin de spiritualité, tout au moins de garantir, sans entrave aucune, le libre exercice de leur culte? De les conjuguer harmonieusement à la satisfaction de tous? »<sup>483</sup> Ce rituel est réciproque dans la mesure où de nombreux religieux ont rencontré également le Président Diouf avant les élections.

*Sud Quotidien*, peu de temps après le dernier commentaire dénonçant l'accointance entre marabouts et candidats, a dressé et publié la liste des différents religieux ayant été reçus par le Président de mars 1999 à décembre de la même année soit « un total de 90 dignitaires (...) à en juger par l'examen des fiches d'audience »<sup>484</sup>. Le journaliste n'a pas commenté cette information tout en rédigeant une courte introduction à cette liste: « Cette ronde des chapelets inédite jusque-là, va se perpétuer jusqu'à ce jour, pendant tout le temps

---

<sup>481</sup> Thiam, *oc. cit.*, 2010, p. 132.

<sup>482</sup> Gellar, *loc. cit.*, 1997, p. 27.

<sup>483</sup> Sidy Gaye, « Primaires à la sénégalaise », *Sud Quotidien*, no. 2000, 2 décembre 1999.

<sup>484</sup> Mouhamadou Wone, « La ronde des chapelets: Diouf a reçu 90 chefs religieux depuis mars », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999.

que le Président séjourne dans le pays. »<sup>485</sup> Ce dernier passage, qui tient de la satire, nous amène à croire que le journaliste désapprouvait une telle pratique.

Dans la même veine, la mise en candidature, lors de l'élection présidentielle de 2000, de deux marabouts, Moustapha Sy (issu des tidjanes et leader du Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty)<sup>486</sup> et Ousseynou Fall<sup>487</sup> (appartenant à la confrérie mouride) reçut de vives critiques de la part de *Sud Quotidien*: « Les marabouts soutiennent le pouvoir en échange des services qui leur sont rendus. »<sup>488</sup> Plusieurs journalistes considèrent qu'à partir du moment où des « religieux entrent en politique, ils deviennent alors des cibles »<sup>489</sup> pour leurs articles. Il est donc intéressant de voir que, malgré les risques inhérents à aborder dans un article le sujet des confréries religieuses, il n'en demeure pas moins que des journalistes en ont fait état dans les pages de *Sud Quotidien* afin de dénoncer les pratiques clientélistes et les collusions entre Religion et Politique dans la mesure où, à leurs yeux, elles faussent la bonne marche du processus démocratique dans le pays.

Outre les personnalités religieuses qui pouvaient se montrer belliqueuses envers les journalistes, les militants des partis politiques ont fait également preuve de violence à l'endroit des journalistes ce qui les a amenés à développer des stratégies de défense. L'organisation chargée de défendre les droits des membres de leur corporation est le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS). Ce dernier est né de l'Union nationale des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (UNPICS) qui lui-même avait été fondé par l'association des anciens élèves du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) où

---

<sup>485</sup> Ibidem.

<sup>486</sup> Le Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty est un mouvement islamique d'origine tidjane et issu de la zawiya de Tivaouane dirigée par la famille Sy. Samson Ndaw, *loc. cit.*, 2005, p. 126-127; Samson Ndaw, *loc. cit.*, 2009, p. 15; Fabienne Samson Ndaw, *Les marabouts de l'islam politique: Le Dahiratoul Moustarchidina wal Moustarchidaty, un mouvement néo-confrérique sénégalais*, Paris, Karthala, 2005, p. 126-127; Fabienne Samson Ndaw, « Nouveau marabouts politiques au Sénégal: Lutte pour l'appropriation d'un espace public religieux », Gilles Holder, dir., *L'islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris, Karthala, 2009, p. 160.

<sup>487</sup> Ousseynou Fall a créé le parti Mouvement des citoyens en 1999. Olivia Gervasoni et Cheikh Gueye, « La confrérie mouride au centre de la vie politique sénégalaise: le "Sopi" inaugure un nouveau paradigme? », Muriel Gomez-Perez, dir. *Islam politique au sud du Sahara: identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, 2005, p. 628.

<sup>488</sup> Malick Rokhy Ba, « Marabouts, affairistes, et activisme à l'assaut des consciences: La traite des marabouts politiques », *Sud Quotidien*, 4 décembre 1999.

<sup>489</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste, *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

les membres fondateurs de *Sud Magazine* avait un grand rôle: « Le pouvoir politique [ministre de l'Intérieur] a dit "vous êtes un syndicat qui ne veut pas dire son nom, ou vous vous conformez comme syndicat ou une association". »<sup>490</sup> Ainsi, en 1984 à son congrès, l'UNPICS devint officiellement un syndicat, le SYNPICS<sup>491</sup>. Afin, que le projet passe sans trop d'embûches auprès de l'État, les membres de la RTS (média d'État) furent institués en majorité au Bureau exécutif national alors que ses fondateurs se mettaient en retrait<sup>492</sup>. Ils pensaient ainsi que le projet semblerait plus neutre. Le SYNPICS avait pour charge de défendre les intérêts aussi bien des professionnels des médias d'État que privés. C'est à son initiative que fut négociée la convention collective en 1990. Il joua un rôle grandissant et fut très actif durant la deuxième moitié de cette décennie. Ainsi, il participa à l'élaboration de la loi de 1996, appelé code de la presse, qui remplaça celui de 1979, puis à la création du Conseil pour le respect de l'éthique et la déontologie (CRED) en 1998<sup>493</sup>. Afin de s'assurer de la capacité de la presse d'offrir la couverture la plus indépendante possible, le SYNPICS établit un système pour se prémunir des atteintes à la liberté de presse ou, à tout le moins, pour en déclarer les accrocs. Il « a mis en place un dispositif d'écoute et d'alerte pour le scrutin du 27 février 2000 [...]. L'instance a pour but de prévenir, recueillir et dénoncer toutes les violations de la liberté de presse contre les professionnels de la communication pendant la période électorale. »<sup>494</sup>

Dans ce cadre, le SYNPICS s'est insurgé, dans un communiqué diffusé dans *Sud Quotidien*, contre les atteintes à la liberté de presse et la violence exercée sur les journalistes dans l'exercice de leur fonction. Le communiqué mentionnait que: « des reporters de *Wal Fadjri* ont été victimes de brutalité lors de la couverture médiatique du second tour du scrutin présidentiel et des reporters bousculés par des militants du PS à l'école Alleu Codou Ndoye »<sup>495</sup>, « des journalistes de *La Chaîne africaine* (LCA) ont vu une de leurs cassettes confisquées [puis remises] par des accompagnants de Monsieur Pathé Ndiaye, Directeur du Port autonome de Dakar, de même qu'un journaliste de la RTS a été

---

<sup>490</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>491</sup> Gueye, *op. cit.*, 2006, p. 71.

<sup>492</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>493</sup> C'est un tribunal des pairs qui avait pour but de responsabiliser la presse et éviter les recours judiciaires.

<sup>494</sup> APS, « Pour les besoins du scrutin de demain: Le SYNPICS met en place un dispositif d'alerte et d'écoute », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.

<sup>495</sup> Félix Nzalé, « Couverture médiatique: Le SYNPICS indigné », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

violente au quartier *Bopp*»<sup>496</sup>. Le SYNPICS déplorait également la déclaration du maire de Guédiawaye Macky Sall qui avait dénoncé la partialité des journalistes »<sup>497</sup>. La société civile, en la personne d'Alioune Tine de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), a dénoncé ces cas de « violations et d'abus manifestes » et les a assimilés à des « manquements préjudiciables à la démocratie et à la liberté d'expression »<sup>498</sup>. Il est intéressant de voir cette réaction immédiate de la RADDHO à une atteinte de la liberté d'expression, signe de la proximité entre les deux instances et de leurs combats communs. La RADDHO qui avait pour objectif la promotion de la démocratie et la défense des droits de l'homme en Afrique<sup>499</sup> avait un rôle d'observateur des élections en 1993. C'est à partir de 1998 que ses observateurs ont largement sillonné les bureaux de vote du pays et plus encore en 2000 avec 815 observateurs et 80 superviseurs lors du second tour<sup>500</sup>.

*Sud Quotidien* a su surmonter l'essentiel de ses contraintes au cours de la période électorale de 2000 soit en étendant sa couverture dans les régions et en adoptant des stratégies afin de défendre ses intérêts particulièrement au sein du SYNPICS. Sa difficulté à enquêter limita néanmoins son traitement de l'information.

## **B. La presse comme sentinelle: couverture plurielle et contre-pouvoir?**

Pour Richard Vengroff et Michael Magala, l'élection présidentielle de 2000 au Sénégal a été « the most fair and free elections ever to take place in Africa »<sup>501</sup>. Ils considèrent qu'avec cette dernière a été concrétisée et consolidée la transition démocratique

---

<sup>496</sup> Abdarrahmane Wone, « Rufisque: Violence et irrégularités », *Sud Quotidien*, 20 mars 2000.

<sup>497</sup> Félix Nzalé, « Couverture médiatique: Le SYNPICS indigné », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

<sup>498</sup> M. Diarra, « Agressions contre les journalistes: La RADDHO se joint à la condamnation », *Sud Quotidien*, 21 mars 2000.

<sup>499</sup> Faye, *loc. cit.*, 2013, p. 184.

<sup>500</sup> Sy, *op. cit.*, 2009, p. 324-328.

<sup>501</sup> Richard Vengroff et Michael Magala, « Democratic reform, transition and consolidation: Evidence from Senegal's 2000 presidential election », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 39, no. 1, 2001, p. 129; Joel Olufofowote, *The impact of alternation, a comparative analysis of satisfaction with and support for democracy: Evidence from Nigeria, Ghana and Senegal*, Paper presented at the annual meeting of the Midwest Political Science Association 67th Annual National Conference, The Palmer House Hilton, Chicago, IL, 2 April 2009.

au Sénégal. Sans aller jusqu'à cette conclusion, la mission d'observation de l'élection désignée par l'Organisation Internationale de la Francophonie considéra que les médias ont eu une action déterminante dans cette élection en mentionnant que: « la presse écrite, les radios, la télévision ont joué un rôle fondamental d'alerte et d'information. Elles se sont fait l'écho de toutes les opinions, organisant des débats contradictoires, interrogeant les candidats, les experts, les politologues, ou simplement les citoyens. Tous se sont exprimés en français et en langues nationales. »<sup>502</sup> Cette réflexion incite à revisiter l'influence de la presse, représentée ici par *Sud Quotidien* à des moments cruciaux de la vie politique sénégalaise et de voir en quoi cette presse a influencé les consciences, dénoncé certaines mesures ou certains actes et ainsi peut être considérée comme jouant le rôle de sentinelle.

L'un des aspects importants de la couverture de *Sud Quotidien* était propice à influencer la culture politique en valorisant les grands principes de la démocratie et ainsi forger une conscience citoyenne. Toutefois, il ne nous est pas permis de juger de la capacité réelle de la presse à influencer la culture politique de la population sénégalaise. Dans cette perspective, ce journal a notamment relayé les campagnes d'organismes ou d'associations faisant partie de la société civile et a permis leur publicisation. Par exemple, il a permis de faire connaître l'initiative de l'UNESCO-OIT qui a organisé un atelier pour la sous-région sur la gestion démocratique de l'environnement et surtout l'utilisation de compétences les amenant à utiliser la démocratie au quotidien<sup>503</sup>. Par ce type d'article, la presse a aidé à véhiculer des notions comme la prise de décisions légitime, inclusive et responsable, encourageant ainsi une culture civique. Le journal accueillit des pages de publicité comme celle d'USAID et du Collectif des ONG. On pouvait y lire ceci: « Exercez votre droit, faites entendre votre voix. Je suis citoyen et je vote. »<sup>504</sup> Ce type de publicité, incitant au devoir des citoyens d'aller voter, était importante dans le contexte où au cours des deux dernières élections présidentielles, le taux de participation avait décru, passant de 58,77 % en 1988 à 51,6 % en 1993. Cela était encore plus préoccupant lors de l'élection législative de 1998

---

<sup>502</sup> Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000.

<sup>503</sup> Mamadou Mika Lom, « La question de la gestion de l'environnement à l'école : Un moyen pour promouvoir la démocratie au quotidien », *Sud Quotidien*, no. 1993, 24 novembre 2000.

<sup>504</sup> Publicité récurrente dans les pages de *Sud Quotidien* durant la période précédant l'élection présidentielle. Voir Annexe XIII : Retrait des cartes d'électeurs, *Sud Quotidien*, 21 février 2000. p. 238.

avec un taux de 39,3 %<sup>505</sup>. Ce type d'initiative semble avoir porté ses fruits puisque la participation lors des deux tours de 2000 est remontée à 62,2 % et 60,8 %<sup>506</sup>.

*Sud Quotidien* a également relayé les propositions d'organismes de la société civile désirant réformer le système électoral sénégalais. Ainsi, un article a porté sur la proposition de l'Organisation Nationale des Droits de l'Homme au Sénégal (ONDH) d'automatiser l'inscription des électeurs qui ont atteint l'âge électoral de 18 ans pour les élections futures afin d'éviter les problèmes récurrents des campagnes d'inscription précédentes<sup>507</sup>. En effet, comme il a été vu en 1993, la constitution du fichier électoral a toujours été un des enjeux centraux lors des élections au Sénégal, mais cette question a pris une importance particulière en 2000. Ainsi, un fichier électoral avait été mis au point en mars 1999 à partir de celui utilisé pour les élections législatives de 1998. Toutefois, il fut jugé trop peu fiable notamment par les partis de l'opposition. Il fut donc révisé de mai à septembre 1999. N'ayant pas consulté les éditions de cette période, nous ne pouvons juger de la couverture de ce dossier par la presse. Néanmoins, nous sommes en mesure de dire que *Sud Quotidien* s'est fait le relais, dans quelques articles, des incertitudes à propos de ce fichier particulièrement dans le cas d'un article intitulé « L'ONEL<sup>508</sup> réclame le fichier à Lamine Cissé »<sup>509</sup>.

Les objections soulevées par l'ONEL et le Front pour la Régularité et la Transparence des Élections (FRTE) sur la non-radiation d'électeurs disparus, l'existence possible de doubles inscriptions et sur la non-inscription d'électeurs en âge de voter, furent suffisantes pour que le ministère de l'Intérieur décide de faire l'audit du fichier électoral par l'intermédiaire du Front d'Action de la Société civile (FACS). Lors d'une rencontre rendant compte des résultats de cette intervention du FACS le 26 février 2000, son coordonnateur, Mazide Ndiaye, a soulevé les risques de violence comme étant « la préoccupation de l'heure ». En réaction à cela, le Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au

---

<sup>505</sup> Les élections législatives ont ordinairement des taux de participation plus bas que celles présidentielles.

<sup>506</sup> Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000; « Elections in Senegal », *African Elections Database*, <http://africanelections.tripod.com/>.

<sup>507</sup> Moussa Diarra, « Deux tours de l'élection présidentielles: Le satisfecit et les suggestions de l'ONDH », *Sud Quotidien*, 22 mars 2000.

<sup>508</sup> Observatoire national des élections.

<sup>509</sup> Journaliste inconnu, « L'ONEL réclame le fichier à Lamine Cissé », *Sud Quotidien*, 8 février 2000.

développement (CONGAD) a mis en place un dispositif, publicisé dans les pages de *Sud Quotidien*, servant à identifier « les leaders qui peuvent encourager la casse et qui sont écoutés »<sup>510</sup>. Cette initiative avait donc pour but d'éviter toute action qui pourrait perturber le déroulement pacifique du scrutin et ainsi éviter tout dérapage.

Ces doutes, quant à la transparence du fichier électoral, faisaient écho au contexte de grandes incertitudes sur la bonne tenue des élections, sentiments ravivés depuis que des rumeurs de « l'évacuation des familles de militaires, de bateaux aux larges [*sic*] de Dakar »<sup>511</sup> circulaient et que les membres de l'opposition tenaient des propos galvanisant leurs militants au cas où des fraudes électorales s'avéraient réelles. Tous ces éléments concouraient à « craindre le pire aussi bien sur le plan interne que sur le plan international ».<sup>512</sup> Dans ce contexte, *Sud Quotidien* relayait les messages de l'Association des Imams et Oulémas du Sénégal et de l'Église qui ont fait appel à un scrutin pacifique un mois avant la tenue des élections<sup>513</sup>. Le fait d'avoir relayé une telle initiative est intéressante dans la mesure où les imams et les oulémas sont des personnalités influentes qui sont, surtout pour les imams, au fait des difficultés au quotidien des habitants dans les quartiers, ont des relations privilégiées à l'occasion des fêtes religieuses et lors de la prière commune du vendredi et par là même connaissent bien les aspirations des populations voire les façonnent.

Si cet article ne montrait pas la sortie du religieux de la politique sénégalaise, cette initiative d'appel au calme semblait être un indice qu'il y avait une partie des religieux qui cherchaient à adopter une posture neutre par rapport à l'enjeu électoral. Elle n'était toutefois pas nouvelle dans la mesure où une initiative de même nature avait été prise lors de l'élection présidentielle de 1993 dans le cadre du dialogue islamo-chrétien<sup>514</sup>.

---

<sup>510</sup> Moussa Diarra, « violence électorale: Le CONGAD installe un dispositif d'alerte », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.

<sup>511</sup> Moussa Diarra, « violence électorale: Le CONGAD installe un dispositif d'alerte », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.

<sup>512</sup> Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 158.

<sup>513</sup> Mame Olla Faye, « Élection présidentielle de février 2000, Évêques, Imams et Oulémas pour un scrutin pacifique », *Sud Quotidien*, no. 2049, 1 février 2000.

<sup>514</sup> Mame Olla Faye, « Élection présidentielle de février 2000, Évêques, Imams et Oulémas pour un scrutin pacifique », *Sud Quotidien*, no. 2049, 1 février 2000.

D'autres articles ont rappelé les principes qui fondent la démocratie. Dans deux d'entre eux, il est souligné l'accession au droit de vote pour les Sénégalaises<sup>515</sup>. Ainsi on commémora l'accession des femmes aux suffrages 55 années auparavant. Le journaliste soulignait les luttes qui ont dû être menées afin d'acquérir ce droit. *Sud Quotidien* aborda également le rôle des femmes pour l'élection de 2000. Ainsi, la une de l'édition du 4 novembre 1999 portait le titre suivant: « Les jeunes et les femmes feront la différence ». Dans cet article, il est souligné que les femmes inscrites alors étaient au nombre de 1 329 115 comparativement aux hommes qui étaient 1 291 081, c'est dire que ces dernières ont un énorme poids pour les élections à venir<sup>516</sup>. Plus encore, ce sont les « femmes âgées de moins de 35 ans (60 %) [qui] constituent l'ossature du corps électoral féminin. »<sup>517</sup> Seynabou Ndiaye Sylla<sup>518</sup> souligne que le Collectif des O.N.G. a effectué une vaste campagne de sensibilisation à cet effet<sup>519</sup>. Le choix de cette information pour faire la manchette montre que ce journal a mis l'accent sur le rôle crucial que les femmes, particulièrement les jeunes, ont à jouer dans le choix du nouveau président ce qui peut avoir un effet d'entraînement auprès d'autres femmes alors que le genre féminin est considéré comme « immature »<sup>520</sup> selon les mentalités populaires. Ainsi *Sud Quotidien*, par cet article, a mis de l'avant l'image de la femme ayant la capacité d'influer sur le cours de cette élection et de devenir une actrice de premier plan pour impulser le changement.

Le changement a d'ailleurs été un thème important de cette campagne, non seulement parce qu'il était le slogan de campagne de celui qui allait l'emporter, mais aussi parce qu'il connaissait une grande résonance dans la population. La jeunesse étudiante des années 1960-1980 bénéficiait de certaines conditions avantageuses pour la réalisation de leurs

---

<sup>515</sup> Journaliste inconnu, « Électrices et éligibles depuis 55 ans: Les Sénégalaises ont obtenu le droit de vote un siècle après les hommes », *Sud Quotidien*, no. 2040, 22 janvier 2000; Journaliste inconnu, « Le gouverneur Cournarie au ministre des colonies: "Le vote des Sénégalaises serait une lourde erreur politique" », *Sud Quotidien*, 22 janvier 2000.

<sup>516</sup> Toutefois, ce fichier électoral allait être révisé, celui utilisé serait finalisé en date du 26 février. Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000. Malick Diagne, « Record battu pour les inscriptions sur les listes électorales: Les jeunes et les femmes feront la différence », *Sud Quotidien*, no. 1976, 4 novembre 1999.

<sup>517</sup> Ibidem.

<sup>518</sup> Seynabou Ndiaye Sylla, « Femmes et politique au Sénégal: Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001 », Mémoire de D.E.A., Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001, p. 60.

<sup>519</sup> Nous n'avons pas trouvé de traces de cette information précisément dans *Sud Quotidien*. Toutefois un article du 26 février 2000 mentionnait que cette organisation avait mené une vaste campagne de sensibilisation pour le retrait massif des cartes d'électeurs. Malick Diagne, « Ziguinchor: Le dispositif de sécurité renforcé », *Sud Quotidien*, 26 février 2000.

<sup>520</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 27.

études telles que les frais de scolarité et le logement payé. De plus, à la sortie des bancs d'école, leur embauche était facilitée par la politique de la fonction publique qui recrutait largement les finissants. Les générations suivantes ont toutefois été confrontées à une saturation du secteur public, rendant très difficile l'obtention d'emplois pour les finissants, situation renforcée par les difficultés du secteur privé. La jeunesse a donc vu ses débouchés d'emploi fortement se restreindre. Ce contexte socio-économique a également conduit les jeunes à ne pouvoir fonder une famille dans la mesure où l'obtention d'un emploi et la capacité à subvenir à ses besoins sont des préalables. Cette « jeunesse perdue »<sup>521</sup>, qui représentait une large partie de la population sénégalaise<sup>522</sup>, a donc développé un désir de changement afin d'améliorer ses conditions de vie.

Selon le journaliste Aly Tandian, cette élection était ainsi considérée comme « un rendez-vous exceptionnel pour la réalisation des vœux notamment de cette jeunesse ». Au point que « des chansons populaires ont ainsi été composées pour entretenir cet espoir. L'alternance politique de mars 2000 semble ainsi avoir été vécue par les uns et les autres comme le moment de l'avènement et de la consolidation de leurs espérances »<sup>523</sup>. Les jeunes se sont transformés en acteurs sociaux et ont créé de nouvelles formes de légitimité et de nouveaux espaces d'expression individuelle ou collective<sup>524</sup>. Cela a occasionné un mouvement d'exaspération, mais surtout de contestation à l'encontre du PS au pouvoir depuis près de 40 ans, tenu responsable de la situation en grande partie. Abdoulaye Wade, avec son slogan du *sopi*, a su accaparer cette contestation et rallier les masses autour de sa personne.

*Sud Quotidien* relayait ce thème de ralliement, le *sopi*, à travers divers articles. Il reprit les paroles de Moustapha Niassé<sup>525</sup>: « Le peuple a soif de changement et c'est la fin d'un

---

<sup>521</sup> Donal B. Cruise O'Brien, *loc. cit.*, 1996, p. 55-74.

<sup>522</sup> Les 30 ans et moins représentaient 73.68% de la population sénégalaise en 2000 au Sénégal. Voir Annexe XIV : Jean-Herman Guay, « Sénégal », *Perspective Monde*, Université de Sherbrooke, 2013, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPPagePyramide?codePays=SEN> p. 239.

<sup>523</sup> Aly Tandian, « L'an 2000: un rendez-vous crucial pour la jeunesse sénégalaise ? Entre espoirs et désillusion », p. 547.

<sup>524</sup> Diouf, *loc. cit.*, 2003, p. 1-12.

<sup>525</sup> Moustapha Niassé représentait un certain renouveau puisqu'il fut un leader politique de deuxième génération du PS. Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 161.

régime »<sup>526</sup>, « la jeunesse sénégalaise doit avoir une nouvelle raison d'espérer en l'avenir. Elle ne trouvera pas cette raison dans la routine bureaucratique actuelle<sup>527</sup>, encore moins dans des promesses sans lendemain »<sup>528</sup>. Cet appel au changement collait également avec la culture urbaine qui s'était développée au Sénégal durant la seconde moitié des années 1990, le *bul faale*<sup>529</sup>. Celle-ci a pris naissance dans la commune de Fass et s'est rapidement répandue à la banlieue populaire de Pikine<sup>530</sup>. En 1997, cette culture renvoyait principalement à une attitude des jeunes citadins frappés par la crise économique. La préparation du thé (*ataya*) en était l'un des symboles. Il est devenu bien plus que cela à travers différentes formes d'expressions. D'abord, on peut citer la chanson *Birima* de Youssou N'Dour qui prenait le contre-pied de la culture sénégalaise islamisée. Le personnage de *Birima* était associé à la bourgeoisie politique sénégalaise délaissant les affaires publiques, opprimant le peuple et s'enrichissant sur le dos de l'État. Les rappeurs du groupe *Positive Black Saoul* sont les premières figures associées à ce mouvement du *bul faale* avec, en 1994, la sortie d'une chanson intitulée *Boule Fale*. Ainsi, plusieurs groupes hip hop ont aidé à diffuser cette culture de la rue.

Toutefois, ce n'est pas dans le rap qu'est née la plus grande figure du *bul faale*, mais dans la lutte traditionnelle particulièrement avec le lutteur Mohammed Ndao, surtout connu sous le nom de Tyson. Il « s'est identifié au bul faale – “t'occupe pas !” –, qui est pour lui une réponse à tous ceux qui tenteraient de se mettre en travers de son chemin. Il s'est efforcé de véhiculer l'image d'un jeune ayant réussi par son seul travail et sans se préoccuper des préjugés renvoyés par ses aînés. Il s'agit là d'un message fort pour une

---

<sup>526</sup> Mahomet Lamine Thioune, « Bilan de Moustapha Niasse: "Le peuple a soif de changement et c'est la fin d'un régime" », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.

<sup>527</sup> En référence au gouvernement d'Abdou Diouf.

<sup>528</sup> Mahomet Lamine Thioune, « Bilan de Moustapha Niasse: "Le peuple a soif de changement et c'est la fin d'un régime" », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.

<sup>529</sup> *Bul faale*, que l'on peut traduire par « laisse tomber » ou « t'occupe pas », est un slogan générationnel et identitaire. Issu du mouvement rap et incarné pas un sportif (lutteur) se faisant appeler « Tyson », il a cristallisé, dans les années 1994-2000, les processus d'individualisation et d'émancipation de la jeunesse urbaine. Voir Jean-François Havard, « Ethos *bul faale* et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, no. 82, 2001, p. 63-77.

<sup>530</sup> Tshikala K. Biaya, « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa) », *Politique africaine*, no. 80, 2000, p. 18.

jeunesse qui aspire à se libérer de certains carcans afin d'exprimer sa soif d'autonomie et son droit à la parole. »<sup>531</sup>

Cette culture urbaine a eu une incidence sur la couverture qu'a pu offrir *Sud Quotidien*. En effet, comme il a été montré plus haut, cette époque était marquée par la création de nombreux nouveaux médias ce qui a occasionné l'émergence d'un phénomène nouveau, celui de l'entrée dans le métier d'une nouvelle et vaste cohorte de journalistes. Ainsi, des journalistes rencontrés ont fait leur entrée dans les journaux comme Mamadou (pseudonyme) engagé chez *Sud Quotidien* en 1999<sup>532</sup>. Plus généralement, plusieurs journalistes rencontrés ont commencé leur carrière en 1999-2000 dans d'autres journaux avant de passer à *Sud Quotidien* ou à *Wal Fadjri*<sup>533</sup>. Cette nouvelle cohorte de journalistes était plus jeune. Cette période, comme cela sera davantage développé dans le chapitre suivant, est aussi marquée par l'arrivée dans le paysage médiatique de nouveaux « investisseurs [qui] sont arrivés sur le marché avec pour but de faire de l'argent et d'avoir un outil d'influence professionnel »<sup>534</sup>. Une moins grande confiance est accordée d'ailleurs à ces derniers par le lectorat, considérant que la rectitude fait défaut parmi eux<sup>535</sup>.

À propos du renouvellement de la classe journalistique, Mamadou Mbodji le met en rapport avec « l'esprit de rupture et l'évolution des mentalités chez les jeunes en général » dans la mesure où les « reporters de 1998 et de 2000 avaient quinze ans en 1988. Ils se sont nourris de la sève de la contestation et se sont abreuvés du *bul faale*. Et leur impertinence aura beaucoup changé les rapports que la "vieille presse" a toujours entretenus avec la classe politique et aura contribué au succès et au rôle de premier plan que la presse privée a joués dans le processus d'ouverture démocratique et à l'affirmation d'un esprit citoyen »<sup>536</sup>. Ces nouveaux journalistes font preuve « d'une liberté de ton, d'une impertinence. Ils ont

---

<sup>531</sup> Havard, *loc. cit.*, 2001, p. 66-67.

<sup>532</sup> Entretien avec Aliou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1900, Dakar, 11 juin 2013.

<sup>533</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013; entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 17 mai 2013; entretien avec Boubacar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 18 mai 2013; entretien avec Modou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 27 mai 2013.

<sup>534</sup> Entretien avec Aliou (pseudonyme), à Dakar, le 11 juin 2013.

<sup>535</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>536</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 590-591; Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 26.

moins de respect pour l'institution, les hommes politiques sont donc plus fragiles à la critique »<sup>537</sup>.

Toutefois, cette dynamique s'impose davantage dans les nouveaux journaux à vocation plus sensationnaliste et constitués de plus de journalistes fraîchement entrés dans la profession, alors que chez *Sud Quotidien* ou *Wal Fadjri*, l'essentiel des journalistes d'expérience est resté: « *Sud* et *Walf* ont gardé un noyau dur, mais il s'est rajouté autour de nombreux nouveaux journalistes »<sup>538</sup>. Si plusieurs des journalistes interviewés ont commencé leur carrière à la fin des années 90<sup>539</sup>, le noyau dur est à la direction des journaux. Par ailleurs, les changements générationnels sont à relativiser dans la mesure où ces nouveaux journalistes étaient surtout circonscrits aux comptes rendus d'information sur les sujets les moins délicats, bien que le changement de ton évoqué plus haut a pris un sens plus concret au cours des années 2000 comme cela sera développé au chapitre 4.

Il n'en demeure pas moins que la culture du *Bul faale*, si elle était véhiculée par les jeunes, n'était pas limitée à une tranche d'âge précise; les articles de presse ont fait état de ce désir généralisé de changement. Le témoignage de Cheikh résumait parfaitement le contexte d'alors: « En 2000, dans la campagne entre Diouf et Wade, le changement était inéluctable puisque la population souhaitait le changement. Tout le monde y était engagé y compris les journalistes »<sup>540</sup>. Cette idée a donc fait son chemin et apparaît clairement au fil des articles. Bacary Mane, dans un de ses articles, soulignait d'ailleurs ceci: « Là où il [Sérigne Modou Kara Mbacke<sup>541</sup>] taxe l'opposition de pressée, celle-ci lui renvoie la balle en lui signifiant [sic] que c'est plutôt le peuple qui s'impatiente d'en finir avec plus de 40 ans de règne de l'UPS/PS. Les formations de l'opposition ont rappelé leur mission au "marabout des jeunes" [Sérigne Modou Kara Mbacke]: celle de réaliser le changement et

---

<sup>537</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste, *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>538</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>539</sup> Entretien avec Ibrahima (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 24 avril 2013; entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013; Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013; entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013; entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 17 mai 2013; entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>540</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>541</sup> Sérigne Modou Kara Mbacke est un jeune marabout mouride. Lors des élections de 2000, il a rencontré beaucoup de difficultés vu son soutien au régime. Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 166.

l'alternance. »<sup>542</sup> Le changement est donc intrinsèquement lié à l'alternance, l'un venant avec l'autre.

C'est ainsi qu'alors que le retour de Wade au Sénégal a été presque complètement passé sous silence dans les médias d'État, celui-ci fut couvert très largement par la presse privée. Le contraste était saisissant suivant les témoignages collectés: « On avait l'impression d'être revenu aux années de plomb de l'information, l'époque du parti unique où l'information tournait autour des activités du chef de l'État. Notre télé a royalement ignoré le retour triomphal de Me Wade, l'accueil délirant dont il a fait l'objet. Même pas une minute dans les journaux télévisés. »<sup>543</sup> Au point que le syndicat des journalistes avait décrié cet état de fait notamment dans un article dans *Sud Quotidien*. « Les sections SYNPICS exigent que les autorités de la RTS s'en tiennent strictement au principe de l'équilibre dans le traitement de l'information. »<sup>544</sup>

Déjà avant son retour, *Sud Quotidien* publiait, le 15 octobre 1999, le programme des réalisations projetées par Abdoulaye Wade sans plus de commentaire et sans que les autres candidats n'aient bénéficié de la même couverture médiatique. Son retour à venir a été longuement décrit dans de très nombreux articles de la presse privée<sup>545</sup> et il en a été de même pour l'événement en lui-même<sup>546</sup>. Ce jour-là, *Sud Quotidien* faisait sa manchette avec « Le retour triomphal » en parlant du retour de Wade à Dakar après un an en

---

<sup>542</sup> Bacary Mane, « Après la sortie de Serigne Modou Kara Mbacke: Les vérités de l'opposition au marabout », *Sud Quotidien*, no. 1995, 26 novembre 1999.

<sup>543</sup> Demba Ndiaye, « Écran noir à la télé », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

<sup>544</sup> Les Bureaux de Sections, « Un anachronisme irresponsable », no. 1972, 29 octobre 1999.

<sup>545</sup> Malick Diagne, « Après 373 jours passés en France et à 129 jours des élections: Abdoulaye Wade sera de retour mercredi prochain », *Sud Quotidien*, no. 1968, 22 octobre 1999; Vieux Savané, « À la veille de son retour, Me Abdoulaye Wade à ses compatriotes: « L'heure du changement a sonné », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999; Malick Diagne, « Le PDS et l'accueil de Me Abdoulaye Wade: 1,5 millions de personnes avancées », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999; Madior Fall, « Retour à Dakar de Me Abdoulaye Wade: 22 millions de F Cfa et 150 cars pour l'accueil », no. 1970, 27 octobre 1999; Bacary Mane, « Les alliés balisent le chemin à Me Wade: La campagne de la coalition a commencé », *Sud Quotidien*, no. 1970, 27 octobre 1999.

<sup>546</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Esprit républicain », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Madior Fall, « Le leader du PDS boude le salon d'honneur », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Madior Fall, « Des gendarmes de l'intérieur du pays en renfort », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Malick Diagne, « La fête à l'aéroport, Ngor, Ouakam, Bourguiba et Niary Tally », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Malick Rokhy Bâ, « Compte à rebours », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Babacar Dione, « L'effervescence à la permanence du PDS », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Demba Ndiaye, « Écran noir à la télé », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Ibrahima K. Ndiaye, « Le plaisir d'être chez soi », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Babacar Dione, « La stabilité, c'est moi », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999; Bacary Mane, « Quand les permanences servent d'abri pour les militants », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

France<sup>547</sup>. Une grande photographie montrait Wade au milieu d'une foule. La moitié des pages de cette édition portait sur le sujet qui était présenté ainsi: « Cet accueil apparaît, sans conteste, comme un triomphe personnel de l'homme politique, mais surtout une victoire de la démocratie. Et c'est là l'essentiel pour les citoyens. Voir un opposant politique parader avec autant d'élan populaire et tant d'effets démonstratifs dans les rues d'une capitale africaine, est en soi suffisamment éloquent, pour autoriser des espoirs. »<sup>548</sup> Pour autant, bien que ce retour ait été largement couvert par *Sud Quotidien* et ce, notamment à travers une entrevue qui a été présentée en première page<sup>549</sup>, le journaliste, Vieux Savané, a confronté Wade sur différents sujets, en lui posant des questions précises au lieu de lui offrir une simple tribune<sup>550</sup>.

Le retour au pays d'Abdoulaye Wade qui était en « exil »<sup>551</sup> incarna parfaitement ce désir de *sopi*. Wade et son équipe ont d'ailleurs su orchestrer avec brio sa campagne de médiatisation pour reprendre à son compte la contestation présente dans la population. Celui-ci a passé près d'un an en France jusqu'à son retour le 27 octobre 1999, quelques mois avant les élections. Le rassemblement pour son retour n'était pas un mouvement spontané dans la mesure où un comité d'organisation était à pied d'œuvre afin d'en faire un événement marquant si ce n'est historique. Wade a réussi à cristalliser politiquement les frustrations de la jeunesse à travers son slogan, le *sopi*<sup>552</sup>.

Dans ce contexte particulier, la presse privée voulait participer à ce nouvel élan populaire comme l'atteste l'un de nos informateurs: « Nous [les journalistes] voulions tous le changement et cela a mené à des dérapages »<sup>553</sup>. Ces « dérapages » font allusion à ce que la presse privée manquait parfois d'objectivité par rapport à ce dernier. Un article sur une manifestation de soutien à Abdoulaye Wade à Thiès à l'occasion de sa visite illustre bien

---

<sup>547</sup> Voir Annexe XV : *Sud Quotidien*, 28 octobre 1999. p. 240.

<sup>548</sup> Abdou Latif Coulibaly, « Esprit républicain », no. 1971, 28 octobre 1999.

<sup>549</sup> Vieux Savané, « À la veille de son retour, Me Abdoulaye Wade à ses compatriotes: « L'heure du changement a sonné », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

<sup>550</sup> Abdoulaye Wade a participé à deux gouvernements à majorité présidentielle élargie au cours de sa carrière de politicien. Vieux Savané, « À la veille de son retour, Me Abdoulaye Wade à ses compatriotes : « L'heure du changement a sonné », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

<sup>551</sup> La presse écrite parle d'un exil volontaire.

<sup>552</sup> Havard, *loc. cit.*, 2001, p. 76.

<sup>553</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

cette tendance: « Quels mots pour le dire? Dire l'indicible: décrire l'indescriptible. Pour être les mots dérisoires comme la force de l'espoir, l'envie quasi-délire du changement [...] De ces poitrines juvéniles, s'échappe toute la détresse des oubliés de la croissance (5,5 % nous dit-on), les mutilés de la vie, les *desperados* de la cité, de nos cités. La marmite a implosé crachant son trop plein de laves et de cendres d'espoirs déçus. [...] Deux confrères étrangers m'ont demandé: "Pourquoi cet amour des jeunes pour un vieillard de 74 ans?" J'ai interrogé ma cervelle un moment et puis, j'ai risqué cette réponse, sans doute osée: "parce qu'il condense sans doute leurs rêves de changement, ou juste pour vivre mieux" »<sup>554</sup>.

Ce type d'articles, en relatant un contexte social et politique particulier, s'est fait le relais d'un potentiel changement en marche et a éventuellement permis à la popularité de Wade de grossir sur la scène nationale, particulièrement au moment de son « retour triomphal ». La presse privée a donc aidé à créer un contexte social et politique plus enclin au changement<sup>555</sup>. Ainsi, *Sud Quotidien*, par ces divers articles, a poussé les jeunes à avoir une conscience citoyenne, à aller voter<sup>556</sup>. Les journalistes conçoivent avoir ce rôle : « Le rôle de la presse est de consolider la démocratie. Elle doit offrir au plus grand nombre les informations utiles. Former des citoyens avisés »<sup>557</sup>. De même, *Sud Quotidien* relayait les positions de rappers qui n'appelaient pas à des actions violentes, mettaient en garde contre d'éventuelles tentatives de fraude et proposaient leurs lectures du déroulement du scrutin: « Quant à Moussa, du groupe Jant-B, qui a voté à la Sicap Baobab, il souligne "certains problèmes en particulier, mais un bon déroulement en général". Il en profite au passage pour "féliciter les Sénégalais, qui ont eu une attitude exemplaire lors de ce premier tour". Pas d'appel à la révolte non plus pour James des Black Mbolo "les fraudes du PS sont inévitables, les Sénégalais réagiront, c'est sûr. Mais nous n'avons pas besoin de pousser les

---

<sup>554</sup> Demba Ndiaye, « Me Abdoulaye Wade à Thiès: La déferlante sopi dans la capitale du rail », *Sud Quotidien*, no. 2069, 25 février 2000.

<sup>555</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 34.

<sup>556</sup> Racine Talla, « Conclusion », Diana Senghor, dir., *Médias et élections au Sénégal*, IPAO, Dakar, 2001, p. 81.

<sup>557</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

foules, ce qui doit se faire se fera de toute façon". Au contraire, Master B n'a qu'un désir: "c'est la paix. Notre préoccupation principale est un deuxième tour pacifique" »<sup>558</sup>.

Cette attitude vient confirmer ce que nous rapporte Jean-François Havard lorsqu'il écrit: « au cours de la campagne présidentielle de février 2000, plusieurs rappers sont intervenus pour encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales »<sup>559</sup>. Le thème du changement revient dans les paroles du rappeur Moussa: « "En tant qu'artiste, l'alternance est une motivation. On va foncer, s'investir dans notre travail pour apporter à notre pays la paix". L'important, pour lui, c'est la victoire de la démocratie sénégalaise: "Diouf est un grand homme et ne devrait pas sortir par la petite porte. Il devrait présenter ses excuses au peuple sénégalais, qui est très compréhensif, et se retirer avant le deuxième tour. [...] »<sup>560</sup> Ces rappers, tout comme la presse privée par eux, ont véhiculé une nouvelle culture civique. Richard Vengroff et Michael Magala soutiennent d'ailleurs que l'alternance politique au Sénégal est attribuable au changement de la culture politique qu'ils attribuent à la création d'institutions à caractère démocratique, dont les médias<sup>561</sup>. Ce changement de conscience incita également les jeunes à surveiller la régularité des scrutins aux côtés des journalistes.

Épousant la thèse de Linz et Stepan selon laquelle la « democracy becomes the only game in town when no significant political groups seriously attempt to overthrow the democratic regime or secede from the state [...] Finally, constitutionally, democracy becomes the only game in town when all the actors in the polity become habituated to the fact that political conflict will be resolved according to the established norms and that violations of these norms are likely to be both ineffective and costly »<sup>562</sup>, la presse privée a joué un rôle d'alerte concernant les fraudes électorales. L'article de D'Erneville est éclairant sur le rôle que se donne la presse à cet égard lorsqu'il écrit:

---

<sup>558</sup> Cécile Rougnaux, « Les rappers et les élections: Un nouveau gouvernement, un nouvel espoir », *Sud Quotidien*, 6 mars 2000.

<sup>559</sup> Havard, *loc. cit.*, 2001, p. 75.

<sup>560</sup> Cécile Rougnaux, « Les rappers et les élections: Un nouveau gouvernement, un nouvel espoir », *Sud Quotidien*, 6 mars 2000.

<sup>561</sup> Vengroff et Magala, *loc. cit.*, 2001, p. 129-162.

<sup>562</sup> Juan Linz et Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1996, p. 5.

La vigilance d'une bonne partie de la presse surtout écrite conjuguée avec une prise de conscience des journalistes du rôle qui leur est imparti dans des espaces qui ne sont pas toujours occupés par les forces politiques et un professionnalisme renforcé, a un effet dissuasif sur les tenants du pouvoir [sic]. Convaincus que les dérives ou les manquements [sic] à certaines règles du bon fonctionnement des institutions ne sauraient échapper à la critique, ou tout simplement à une bonne information, les tenants du pouvoir PS veillent plus qu'il [sic] ne le faisaient auparavant à ce que la légalité – et quelle légalité, soit respectée ou à défaut, à ce que toute entorse à son encontre ne soit prélevée. C'est là, la manifestation d'un contre-pouvoir s'exerçant implicitement par le rôle dissuasif [sic], mais également et surtout explicitement lorsque l'action gouvernementale contrevient de manière flagrante à ce qui fait l'essence de la démocratie. [...] Le clientélisme, sur [sic] toutes ses formes, viendra de plus en plus se briser sur les ferments d'éducation politique, que recèle la liberté de ton de la presse, et sur la défiance à l'égard du gouvernement que provoquent les propos jugés irrévérencieux, "l'impertinence" de certains organes – Et on retrouve une autre dimension de la liberté de presse c'est d'avoir contribué dans la foulée de divers mouvements de contestation à désacraliser le pouvoir, et à mettre à nu pour beaucoup d'entre eux leur fragilité et leur dysfonctionnement...<sup>563</sup>

La presse écrite, se donnant la mission de forger les consciences citoyennes, elle développa des réflexes d'alerte en cas d'atteintes aux principes fondamentaux de la démocratie et ainsi, jouer un rôle de sentinelle. Elle a été active pendant la campagne électorale pour faire la chasse à la fraude, dans un contexte que le journaliste Vieux Savané qualifie de démocratie propice à la fraude<sup>564</sup>. Les articles qui faisaient cas d'irrégularités se sont ainsi multipliés. Par exemple, un article rapporte que la Coalition alternance 2000 a saisi l'ONEL parce que la municipalité de Kaolack utilisait les moyens de l'État à des fins partisans selon Ibrahima Diallo (PDS)<sup>565</sup>. Moustapha Niasse, secrétaire général de l'AFP, met en garde contre la possibilité d'une « victoire électronique »<sup>566</sup>. Cinq candidats ont dénoncé un plan de sabotage du scrutin<sup>567</sup>. Les libéraux dévoilent des irrégularités sur la

---

<sup>563</sup> Voir Annexe XVI : Rudy D'Erneville, « Medina Gouass – Guédiawaye: « La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999. p. 241.

<sup>564</sup> Vieux Savané, « Moustapha Niasse, S.G. de l'AFP: "Le PS rêve d'une victoire électronique" », *Sud Quotidien*, no. 1998, 30 novembre 1999.

<sup>565</sup> Mohamed L. Thioune, « Kaolack – Traitement illégal entre partis politiques: La Coalition alternance 2000 saisit l'Onel », *Sud Quotidien*, no. 1957, 12 octobre 1999.

<sup>566</sup> Fraude informatique.

<sup>567</sup> Babacar Dione, « Élection présidentielle de février: Cinq candidats dénoncent un "plan de sabotage" du scrutin », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

distribution des cartes électorales<sup>568</sup>. Le PDS porte des accusations selon lesquelles le ministre de l'Intérieur cherche à gonfler le fichier électoral<sup>569</sup>. Les partis de l'opposition et leurs candidats multiplient les annonces sur des fraudes électorales, ce qui « entraîne un climat de suspicion »<sup>570</sup>.

*Sud Quotidien* a contribué de différentes manières à la transparence des suffrages. Premièrement, à la veille du premier tour, le 26 février, le journal a publié une liste des délégués de l'observatoire national des élections (ONEL) avec leur numéro de téléphone. Cette organisation est composée de neuf personnalités qui se doivent d'être indépendantes et nommées par décret après consultation d'institutions, d'associations et d'organismes. Ses membres peuvent être des avocats, des universitaires, des défenseurs des droits de l'Homme, des professionnels de la communication<sup>571</sup>. Elle a comme mandat de « contribuer à faire respecter la loi électorale de manière à assurer la régularité, la transparence et la sincérité des scrutins »<sup>572</sup>. Elle est largement décentralisée au niveau des régions (OREL) et des départements (ODEL). Cette liste de délégués a donc été transmise afin de s'assurer que l'ONEL soit informée des irrégularités et puisse prendre les mesures qui s'imposent. De plus, elle a comme mandat d'informer l'opinion publique de ses activités et de ses décisions par le biais de la presse<sup>573</sup>. Cela a permis de faciliter la dénonciation d'irrégularités qui pourraient être commises.

D'ailleurs, la journée de l'annonce des résultats dans la presse, *Sud Quotidien* a publié des cas de fraudes comme des achats de vote par des militants socialistes<sup>574</sup> ou le remplacement irrégulier de présidents de bureaux de vote<sup>575</sup>. Dans sa dénonciation des fraudes, ce journal publia également les communications de l'ONEL et celles des

---

<sup>568</sup> Bacary Mane, « Évaluation à mi-parcours de la distribution des cartes: Les Libéraux dévoilent des irrégularités », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

<sup>569</sup> Bacary Mane, « Bataille autour des listes électorales: Le PDS accuse le ministère de l'intérieur de gonfler le fichier », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999.

<sup>570</sup> Malick Diagne, « Crise de confiance entre les acteurs des élections: Une dizaine de contentieux non vidés », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.

<sup>571</sup> Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000.

<sup>572</sup> Ibidem.

<sup>573</sup> Ibidem.

<sup>574</sup> Félix Nzalé, « Corruption des électeurs à Bargny: Des militants socialistes épinglés », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

<sup>575</sup> Bacar Dionne, « L'ODEL épingle le Préfet », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

journalistes dans les bureaux de votes. Abdarrahmane Wone a rapporté par exemple des tentatives de fraudes à Rufisque<sup>576</sup>. La littérature a d'ailleurs montré comment les médias privés ont transmis les résultats en temps réel<sup>577</sup>, aidé en cela par la libéralisation des ondes.

En effet, plusieurs des premières radios sont le fait de journaux qui ont fondé des groupes de presse en créant une radio affiliée comme *Sud Communication* ou *Wal Fadjri*, du même nom que le journal. Abdou Latif Coulibaly<sup>578</sup> a été la personne responsable pour le groupe *Sud Communication* de la création de la radio *Sud FM* et de l'extension du réseau dans les différentes régions du Sénégal<sup>579</sup>. Cette entreprise a été l'un des précurseurs en matière de création de groupes de presse en Afrique francophone<sup>580</sup>. Dans les groupes de presse nouvellement constitués, les journalistes ont, durant la période électorale, travaillé en synergie. La presse privée a mis à contribution les journalistes de la radio afin de couvrir le territoire au maximum. Des articles de journaux donnaient lieu à des reportages sur les ondes tandis que des entrevues radiophoniques d'acteurs politiques étaient reprises dans les colonnes des journaux<sup>581</sup>. Ainsi, *Sud Quotidien* a retranscrit les propos tenus, dans une interview, par le Président sortant entre le premier et le second tour. Cette entrevue avait été diffusée sur *Sud FM*, la radio du groupe<sup>582</sup>. Par la suite, Abdoulaye Wade a été invité à l'émission de radio de *Sud FM* « Xel Xelli »<sup>583</sup> et le contenu de l'entretien a été retranscrit dans les pages de *Sud Quotidien*.

Ce rapprochement entre presse et radio fut également important lors de l'élection elle-même. Alors que la possession des téléphones cellulaires était très marginale avant 2000, cette technologie a permis, le jour de l'élection, d'accélérer le processus de transmission des informations entre les journalistes, leurs bureaux et les radios qui

---

<sup>576</sup> Abdarrahmane Wone, « Rufisque: Violence et irrégularités », *Sud Quotidien*, 20 mars 2000.

<sup>577</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 591; Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 28.

<sup>578</sup> Coulibaly avait été journaliste pour le quotidien avant de mener la création de la radio.

<sup>579</sup> Paye, *loc. cit.*, 2002, p. 281-282.

<sup>580</sup> Marie-Soleil Frère, « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les cahiers du journalisme*, no. 9, 2001, p. 41-42.

<sup>581</sup> Sarr, *op. cit.*, 2007; Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>582</sup> Malick Rokhy Bâ, « Abdou Diouf, invité de l'émission "Xel Xelli" de Sud FM : "Je vais convoquer les états généraux de la jeunesse" », *Sud Quotidien*, no. 2083, 13 mars 2000.

<sup>583</sup> Madior Fall, « Me Wade à "Xel Xelli" de Sud FM: "Tous les paramètres palpables me donnent gagnant" », *Sud Quotidien*, no. 2087, 18 mars 2000.

pouvaient instantanément les diffuser sur la presque totalité du territoire sénégalais<sup>584</sup>. Ainsi, à chaque annonce de résultats provisoires dans les bureaux de scrutin, les journalistes, qu'ils soient de presse écrite ou radio, relayaient l'information par téléphone cellulaire à leur rédaction, information diffusée ensuite sur les ondes radiophoniques. Tout le processus se faisant presque instantanément, cela a réduit les possibilités de fraude. Cette nouveauté fut également rapportée dans le rapport des observateurs de la francophonie: « la nouveauté dans la transmission des informations électorales, notamment des résultats des deux tours de scrutin, fut le fait des téléphones portables. Jamais au cours des précédentes consultations, ces résultats n'avaient été diffusés, comme ils l'ont été le 27 février et surtout le 19 mars, à partir de 19-20h et toute la nuit du dimanche à lundi, à l'occasion de ces deux tours. Ce fut pratiquement une diffusion en temps réel »<sup>585</sup>. Plusieurs journalistes considèrent que l'impact de leur couverture a été décuplé par l'utilisation du téléphone cellulaire: « La presse a donné les résultats des élections en temps réel, cela a permis des élections plus transparentes, la consolidation de la démocratie »<sup>586</sup>; « depuis 1998, les journalistes ont souvent des téléphones portables, cela a permis une meilleure couverture de la sortie des résultats aux élections, on pouvait les donner en direct »<sup>587</sup>. Ainsi, les différents auteurs sont d'accord pour dire que les médias: « ont joué un rôle déterminant dans la transparence du scrutin »<sup>588</sup>, contribuant ainsi à la victoire de l'opposition menée par Abdoulaye Wade<sup>589</sup>. Selon Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf et Aminata Diaw, « la presse privée et les jeunes ont [...] pesé de tout leur poids sur le déroulement du vote. Si les journalistes ont bien été, selon l'expression de Moussa Paye [Le Rouge], “les vigiles” du scrutin présidentiel, les jeunes ont fait la démonstration, par leur mobilisation, qu'ils étaient les principaux acteurs du changement. Une ressource a aussi fortement aidé à discipliner le personnel politique, surtout celui regroupé au sein du PS. Les prévisions catastrophiques élaborées ici ou là en cas de fraudes électorales et la détermination des leaders de l'opposition à ne pas accepter le fait accompli ont créé une menace qui a favorisé

---

<sup>584</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 24-25; « Médias et élections: leçons de la présidentielle au Sénégal », [Médi@ctions](#), Institut PANOS, no. 24-25, janvier 2001.

<sup>585</sup> Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000.

<sup>586</sup> Entretien avec Abdoulaye, (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013.

<sup>587</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>588</sup> Talla, *loc. cit.*, 2001, p. 81.

<sup>589</sup> Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 181-194.

la multiplication des demandes internes et externes en faveur d'un scrutin transparent. Le spectre des exemples nigérien et ivoirien de force [*sic*] prétoriennes prêtes à intervenir pour "rétablir la démocratie" a fait le reste »<sup>590</sup>.

La presse écrite a donc contribué au bon déroulement des deux tours de ce scrutin présidentiel, toutefois, le traitement de l'information dont elle a fait preuve demeure inégal à plusieurs égards. Le sujet de la jeunesse est revenu de manière assez fréquente dans la presse sans être traité dans sa globalité ni sur les problèmes auxquels elle fait face comme le manque d'emploi; le choix a été fait de traiter de ses composantes politiques. En effet, une grande majorité d'articles portaient sur des rassemblements politiques menés par les ailes jeunesse des partis politiques<sup>591</sup>. Ces organisations dans les partis étaient très présentes dans l'espace médiatique sénégalais dans la mesure où elles menaient des actions d'éclat comme des manifestations qui pouvaient parfois rassembler beaucoup de personnes et se solder par des actes de violence<sup>592</sup>. Ils regroupaient les militants les plus radicaux et leurs commentaires comme leurs positions étaient fracassants<sup>593</sup>. Au cours de la campagne électorale de 2000, il était en réalité difficile de faire la part des choses entre des manifestations populaires et des manifestations militantes du fait que d'une part, le mouvement de mobilisation de la jeunesse au profit du *sopi* était très fort et que d'autre part, les manifestations étaient souvent organisées par des jeunes à la fibre militante désireux de se faire entendre dans la rue.

---

<sup>590</sup> Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 174.

<sup>591</sup> Madior Fall, « Projet pour Touba, détournement et compte K2: Les jeunesses libérales accusent Niasse de plagiat et le chargent », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999; Massokhna Kane, « Après la sortie des jeunesses libérales: "Que l'opposition ne se trompe pas d'adversaire", *Sud Quotidien*, 15 octobre; Bacary Mane, « Échange de propos entre l'URD et la LD/MPT: Les jeunes jallarbistes demandent à Bathily de démissionner du Groupe "Démocratie et Liberté" », *Sud Quotidien*, no 1962, 18 octobre 1999; Babacar Dione, « L'effervescence à la permanence du PDS », *Sud Quotidien*, 28 octobre 1999; Journaliste inconnu, « Compte K2: Les jeunes libéraux de Thiès demandent à Djibo Kâ de s'expliquer », *Sud Quotidien*, 27 novembre 1999; Bacary Mane, « Congrès d'investiture du PDS les 19, 20 et 21 janvier: Les jeunesses libérales demandent le report », *Sud Quotidien*, 13 janvier 2000; Journaliste inconnu, « Manifestation des jeunesses de l'opposition: Un député libéral molesté », *Sud Quotidien*, 28 janvier 2000; Bacary Mane, « Le coordonateur des jeunes de la CA 2000 à Kolda: "Le PS est dans une logique de Parti-État" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000; Jules Diop, « Marche bleue de Wade à Thiès: L'apothéose », *Sud Quotidien*, 25 février 2000.

<sup>592</sup> Les jeunesses de l'opposition auraient battu un député du PDS. Journaliste inconnu, « Manifestation des jeunesses de l'opposition: un député libéral molesté », *Sud Quotidien*, 28 janvier 2000.

<sup>593</sup> Madior Fall, « Projet pour Touba, détournement et compte K2: Les jeunesses libérales accusent Niasse de plagiat et le chargent », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999.

La plupart des articles témoignaient de la joie des jeunes à la sortie du résultat du scrutin, mais nous n'avons relevé qu'un seul article ayant trait aux aspirations de la jeunesse: « Après la surprise et l'explosion populaire dans les rues, à l'annonce des premières tendances du scrutin du 19 mars, la vie a repris son cours normal hier, lundi 20 mars, à Ziguinchor, sur une note d'espérance pour la plupart des jeunes et des membres du Front pour l'alternance. [...] Le chômage des jeunes arrive également en tête des préoccupations »<sup>594</sup> selon une jeune interviewée qui espère voir la guerre s'arrêter en Casamance. « Il fait partie des motifs du vote massif des jeunes contre le candidat socialiste, Abdou Diouf » selon le superviseur des responsables de section de la Tendance B du Parti socialiste, Atap Soumaré<sup>595</sup>.

*Sud Quotidien* n'a pas réellement offert de couverture particulière sur l'implication de la jeunesse sénégalaise durant l'élection alors que cette dernière y a joué un rôle important, comme nous le rapporte la littérature<sup>596</sup>. C'est donc dire que *Sud Quotidien* connut un décalage par rapport à celle-ci. Le journal, tout comme en 1993, colla à l'agenda politique pour traiter de l'information. L'Institut Panos soulignait d'ailleurs qu'en moyenne dans les quatre principaux quotidiens durant le premier trimestre de 2000, 42 % des articles portaient sur la politique dont 47 % chez *Wal Fadjri* et 85 % chez *Sud Quotidien*<sup>597</sup>. Bien sûr, cette période étant marquée par des événements politiques importants qui a tendance à grossir artificiellement ces statistiques. Pour autant l'accent mis sur la politique dans ces journaux est une tendance lourde.

Cette tendance eut des incidences sur les façons dont les médias portent leur regard sur la société civile. Selon Mame Less Camara, rien n'est mis en œuvre « pour multiplier les occasions de s'exprimer en faveur des organisations de la société civile »<sup>598</sup>. S'il est

---

<sup>594</sup> Malick Diagne, « Ziguinchor: Après l'euphorie, les attentes des populations », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

<sup>595</sup> Malick Diagne, « Ziguinchor: Après l'euphorie, les attentes des populations », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

<sup>596</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 585-591; Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 171-172.

<sup>597</sup> IPAO, *Médias et élections au Sénégal*, Dakar, IPAO, 2001, p. 39.

<sup>598</sup> Mame Less Camara, « Opinion publique et société civile dans les radios », Senghor Diana, dir., *Médias et société civile au Sénégal : Quel espace public de communication ?*, Dakar, IPAO, 2002, p. 10; Thomas Guignard, « *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet : médias et identité* », thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2007, p. 153.

arrivé qu'il ait également été question d'activités plus routinières de la société civile<sup>599</sup>, la grande majorité des articles sur la société civile portaient donc sur des réactions face à l'actualité politique. Ainsi, *Sud Quotidien* a consacré deux articles sur les réactions d'organisations avant le retour d'Abdoulaye Wade de France en relatant la totale indifférence de syndicats tels que l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSAS) et l'Union démocratique des enseignants du Sénégal (UDEN) devant cette nouvelle<sup>600</sup> de même que la réaction contrastée de divers universitaires<sup>601</sup>. Lors de la manifestation organisée le 2 février par le Front pour la régularité et la transparence des élections (FRTE)<sup>602</sup>, *Sud Quotidien* a interviewé deux membres influents de la société civile, Alioune Tine et Penda Mbow, respectivement leader de la RADDHO et historienne. Le premier a demandé aux partis politiques de dialoguer afin d'éviter les contentieux alors que la seconde a commenté la réaction de Diouf à cette marche<sup>603</sup>.

De même, à la sortie des résultats du premier tour, le journal a publié les avis de différents observateurs aussi bien étrangers que nationaux sur la tenue des élections. Dans un article, Alioune Tine a dressé un premier bilan où il souligne les points positifs et négatifs de ce scrutin<sup>604</sup>. Ainsi, lors de l'annonce de la victoire d'Abdoulaye Wade, de nombreuses organisations ont dressé un bilan de l'évènement. La mission d'observation de la Francophonie et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a conclu que ce scrutin avait été marqué par une atmosphère de « liberté, de transparence, de sincérité et d'ordre »<sup>605</sup>. L'organisation des droits de l'homme du Sénégal (ONDH) a dressé le constat suivant: « Nous avons assisté à des élections mieux organisées: il n'y avait pas de photos de candidats sur les lieux de vote, les responsables politiques qui voulaient, par leur présence sur les lieux de vote, influencer l'électorat, en ont été dissuadés par une vigilance

---

<sup>599</sup> Malick Ndaw, « Programme de lutte contre la pauvreté: Le CONGAD coordonne la cellule nationale », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999; Mamadou Mika Lom, « En prélude au forum sur éducation pour tous: Les ONG tirent le bilan de leur action 10 ans après Jomtien », *Sud Quotidien*, no. 1877, 5 novembre 1999; Bassirou Sow, « Collectif des femmes de l'UNSAS: Pour l'exercice de l'autorité parentale », *Sud Quotidien*, no. 1079, 8 mars 2000.

<sup>600</sup> Mamadou Mika Lom, « Wade et le Sénégal après un an d'exil: Total indifférence du mouvement syndical », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999.

<sup>601</sup> Bacary Mane, « Des universitaires apprécient », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999.

<sup>602</sup> Regroupe 18 partis d'opposition, dont ceux de cinq candidats.

<sup>603</sup> B. Dionne, « Réactions de la Société civile », *Sud Quotidien*, no. 2052, 4 février 2000.

<sup>604</sup> Moussa Diarra, « Observation de l'élection présidentielle par la Raddho: Le consensus a écarté la violence », *Sud Quotidien*, no. 2075, 3 mars 2000.

<sup>605</sup> Malick Ndaw, « Le verdict des observateurs étrangers: "Le Sénégal est un pays de liberté" », *Sud Quotidien*, no. 2090, 22 mars 2000.

citoyenne »<sup>606</sup>. La RADDHO, quant à elle, souligna le niveau de tension beaucoup plus élevé au second tour<sup>607</sup>.

*Sud Quotidien* a davantage mis l'accent sur les prises de position de la société civile qu'il ne l'avait fait en 1993 ou que *Wal Fadjri* ne l'avait fait en 1988 du fait du rôle plus actif que celle-ci a joué à l'occasion de cette élection présidentielle. Toutefois, la couverture médiatique s'est souvent résumée à de simples comptes rendus d'information prenant parfois moins de 200 mots. Alors que Habibatou Sow Dia souligne que la naissance des médias privés au Sénégal a constitué un des facteurs favorables à la promotion des idées de la société civile et son appropriation par les populations<sup>608</sup>, nos observations tendent plutôt à considérer qu'au cours de la période électorale de 2000, *Sud Quotidien* n'a pas rendu compte des stratégies que la société civile<sup>609</sup> a mise en place, ce qui a contribué à minimiser le rôle central qu'elle a pu jouer à cette époque.

La couverture faite de la société civile par la presse écrite est également en déphasage avec ses aspirations. En effet, plusieurs ONG comme les associations locales souhaitaient affirmer leur autonomie envers l'État afin de ne pas se couper du financement de la part de bailleurs de fonds internationaux lesquels conditionnaient leurs aides en fonction du degré de désengagement du politique<sup>610</sup>. En effet, les organisations qui se consacraient à des sujets politiques pouvaient se faire accuser de prendre parti ou d'avoir été cooptées soit par l'opposition, soit par le gouvernement. Or, certains de nos informateurs ont considéré que la société civile était l'antichambre du pouvoir, un moyen pour certains de se faire connaître avant de se lancer en politique<sup>611</sup>. Certains faits tels que la candidature à l'élection présidentielle de Mademba Sock, réputé syndicaliste à la tête du Syndicat Unique des Travailleurs de l'Électricité (SUTELEC) et de l'Union Nationale des Syndicats

---

<sup>606</sup> Moussa Diarra, « Deux tours de l'élection présidentielle: Le satisfécit et les suggestions de l'ONDH », *Sud Quotidien*, no. 2090, 22 mars 2000.

<sup>607</sup> Ibidem.

<sup>608</sup> Dia, *op. cit.*, 2007, p. 133.

<sup>609</sup> Les organisations de la société civile ont mené à bien des activités telles que des missions d'observations et le Front d'Action de la Société Civile (FACS) a joué un rôle de médiateur dans l'établissement des listes électorales. Rapport des missions d'observations des élections présidentielles, 20 mars 2000.

<sup>610</sup> Tarik Dahou, « Clientélisme et ONG: Un cas sénégalais », *Le Journal des anthropologues*, 94-95, 2003.

<sup>611</sup> Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 28 avril 2013.

Autonomes du Sénégal (UNSAS), invitaient à avoir, de la part de nos informateurs, cette perception de la société civile<sup>612</sup>.

D'autres journalistes interrogés considèrent, en revanche, que « la presse est le relais de la société civile »<sup>613</sup> et qu'elle lui accorde suffisamment d'espace: « Le seul rôle de la presse est de refléter [la société]. En ce sens, elle représente la société civile, mais c'est tout. »<sup>614</sup> Certains informateurs ne considèrent donc pas devoir lui accorder davantage d'espace sauf si elle joue un rôle prédominant dans l'actualité. Toutefois, la presse ne va pas systématiquement interviewer des membres de la société civile sur différentes questions alors qu'elle le fait avec les hommes politiques.

Plus largement, bien que *Sud Quotidien* ait fait la couverture de tous les acteurs politiques au cours de cette élection présidentielle lors du lancement officiel de la campagne électorale<sup>615</sup>, les programmes n'ont pas fait l'objet d'une lecture critique<sup>616</sup>. Seuls les programmes de Wade et de Diouf, les candidats les plus probables d'être élus, ont été présentés dans leur intégralité. Par ailleurs, aucun sujet politique n'était trop polémique pour ne pas être traité. Par exemple, l'édition du 17 février 2000 fait la une sur la décision du ministère de l'Intérieur d'acheter des cartes imprimées secrètement en Israël après avoir donné le contrat à une entreprise sénégalaise en appel d'offres, décision qui fit scandale<sup>617</sup>. *Sud Quotidien* relayait, en première page, les déclarations de trois candidats: « Tanor et le ministre de l'Intérieur ont tout manigancé sur les cartes. J'ai les preuves », « Le général Lamine Cissé prépare un coup-d'État [*sic*] » et « Diouf, partez encore qu'il est temps »<sup>618</sup>. Ceci démontre dans quelle mesure: « the press is free and unencumbered by censorship [...] Senegalese feel free to criticise their leaders openly, while engaging in intense debate over the best alternatives »<sup>619</sup>. Cette affaire des cartes électorales amena d'ailleurs l'opposition rassemblée au sein du Front pour la Régularité et la Transparence des Élections (FRTE),

---

<sup>612</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 525.

<sup>613</sup> Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 2000, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>614</sup> Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>615</sup> Malick Diagne, « 9 candidats sur la ligne de départ: Moustapha Sy et Ousseynou Fall, deux marabouts dans l'arène », *Sud Quotidien*, no. 2045, 28 janvier 2000.

<sup>616</sup> « Les candidats assis sur leur programme au premier jour de la campagne: État des lieux et rond d'observation », *Sud Quotidien*, no. 2053, 7 février 2000.

<sup>617</sup> Diop et Diouf, *loc. cit.*, 2002, p. 132; Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 171-172.

<sup>618</sup> Dans l'ordre, Moustapha Niasse (AFP), Djibo Ka (URD) et Moustapha Sy (PUR). Voir Annexe XVII: « Présidentielle du 27 février 2000 », *Sud Quotidien*, no. 2035, 17 janvier 2000. p. 242.

<sup>619</sup> Vengroff et Magala, *loc. cit.*, 2001, p. 132.

qui rassemblait des partis de l'opposition<sup>620</sup>, à organiser une marche. Celle-ci remporta un franc succès. *Sud Quotidien* rendit d'ailleurs compte de cette mobilisation en titrant en première page: « L'opposition prend la rue »<sup>621</sup> et en reprenant les slogans des manifestants: « Abdou démissionnez »<sup>622</sup>, « Lamine Cissé démissionnez »<sup>623</sup>, « Nous disons non ». Pour autant cette presse, tout en soulignant que la foule était composée, pour la plupart de jeunes et de femmes venues des banlieues et des quartiers de Dakar, ne chercha pas à comprendre les causes profondes qui peuvent expliquer leur présence.

Ce manque d'investigation dans la façon de faire du journalisme demeure un problème récurrent dans la presse sénégalaise. Un journaliste nous informait que « l'analyse et les commentaires sont en recul, le seul qui en font sont ceux qui étaient là lorsque c'était *Sud Hebdo* »<sup>624</sup>. Un autre journaliste interviewé a eu des mots plus durs en soutenant que « la presse sénégalaise n'a pas perdu sa faculté d'investigation, elle n'a jamais existé. On s'est arrêté au compte-rendu. L'investigation est un luxe qui demande de la patience »<sup>625</sup>. Par contre, d'autres pensent que cette capacité d'investigation n'a juste pas été entretenue et que le format de quotidien est trop exigeant: « Il y avait autrefois des journalistes d'investigation qui ont quitté le journal [Wal Fadjri] et personne ne les a remplacés. Il y a une perte de profondeur »<sup>626</sup>.

Notre analyse montre que ce problème se posait également en 1988 et en 1993, mais avec moins d'acuité. Ce manque d'investigation pourrait être associé au fait que ce ne sont pas tous les journalistes qu'on autorise à commenter l'actualité: « lorsqu'on a de l'expérience, on peut faire du débat, faire des commentaires. Il faut que le journaliste puisse faire appel à ses connaissances »<sup>627</sup>. Les journalistes d'investigation étaient rares et le plus

---

<sup>620</sup> Le FRTE était formé de 18 partis de l'opposition, dont cinq candidats. C'est à partir de ce front que sera formé le Front pour l'alternance (FAL) à la suite du premier tour. Marc Bellitto, *Une histoire du Sénégal et de ses entreprises publiques*, Paris, Karthala, 2002, p. 226; Malick Diagne, « Installation du Front pour l'alternance: Toute l'opposition derrière Me Wade », *Sud Quotidien*, 8 mars 2000.

<sup>621</sup> Voir Annexe XVIII : Mahmoudou Wane, Abderahmane Wone, Bacary Mane et Malick Rokhy Ba, « Le FRTE réussit le test de la mobilisation de ses troupes: L'opposition prend la rue », *Sud Quotidien*, no. 2051, 3 février 2000. p. 243.

<sup>622</sup> En référence à Abdou Diouf, le président.

<sup>623</sup> Le général Lamine Cissé était en 2000 le ministre de l'Intérieur et c'était donc lui qui était en charge de faire fabriquer les cartes électorales.

<sup>624</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste, *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>625</sup> Entretien avec Abdou (anonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 18 mai 2013.

<sup>626</sup> Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013.

<sup>627</sup> Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 28 avril 2013.

souvent c'étaient les rédacteurs en chef ou bien leur directeur de rubrique qui s'occupait des enquêtes. Abdou Latif Coulibaly en est un bon exemple: il fut le rédacteur en chef de *Sud Quotidien*, mit sur pied la radio du groupe<sup>628</sup> et se fit particulièrement connaître pour ses essais très critiques d'Abdoulaye Wade après son accession à la présidence<sup>629</sup>.

Le manque de recherche est encore plus prégnant à *Wal Fadjri* qu'à *Sud Quotidien* dans la mesure où un de nos informateurs tint pour acquis que seule l'information rapportée est suffisante au lecteur, sans mise en perspective: «chez *Walf*, on est très avare en commentaire. Il faut faire confiance en l'intelligence du lecteur, le laisser tirer ses conclusions.»<sup>630</sup> Si fournir l'information est un élément fondamental du rôle de la presse et a pu lui permettre de constituer un contre-pouvoir en 2000<sup>631</sup>, son refus d'être un maître à penser, un guide démontre que la presse privée ne veut pas s'imposer directement dans la sphère publique, mais se voit comme un outil pour susciter l'éveil des consciences citoyennes.

Toutefois, *Sud Quotidien* a su s'imposer autrement, à travers la rubrique « Courrier du lecteur » en 1993. Celle-ci a changé de nom pour adopter celui de « Opinions », toutefois, elle a conservé les mêmes modalités. Cette dernière permet la publication de contributions provenant de contributeurs de toute nature qui sont sélectionnés à la discrétion du directeur de publication<sup>632</sup>. Bien souvent ce sont des intellectuels qui utilisent cette plate-forme afin de faire valoir leur position sur un sujet donné. Par exemple, dans l'édition du 5 octobre 1999, à l'approche de la campagne électorale qui monopolisait déjà la presse, le sociologue, Yaya Diallo, proposa une analyse sur la corruption et la démocratie, une vulgarisation de la situation politique du Sénégal et sa remise en contexte par rapport aux États voisins<sup>633</sup>.

---

<sup>628</sup> Il travaille aujourd'hui dans l'hebdomadaire qu'il a lui-même fondé en 2009, *La Gazette*.

<sup>629</sup> Abdou Latif Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, Paris, Sentinelles, 2003, 300p.; Abdou Latif Coulibaly, *Affaire Me Sèye: un meurtre sur commande*, Paris, L'Harmattan, 2006, 220p.; Abdou Latif Coulibaly, *Une démocratie prise en otage par ses élites: essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, 278p.; Abdou Latif Coulibaly, *Loterie nationale sénégalaise: chronique d'un pillage organisé*, Paris, L'Harmattan, 2007, 146p.

<sup>630</sup> Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 14 mai 2013.

<sup>631</sup> Frère, *loc. cit.*, 2001, p. 31.

<sup>632</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>633</sup> Yaya Diallo, « Corruption et démocratie », *Sud Quotidien*, no. 1951, 5 octobre 1999.

Quelques semaines plus tard, un autre sociologue, Mamadou Erky Bocoum, intervint dans cette rubrique. Le jour précédent le retour de Wade de France, il traita des « fréquentes sorties de leaders politiques à l'étranger (médias étrangers; campagne politique à l'extérieur) [qui] imprime une nouvelle orientation à l'action politique, celle de l'exportation du débat politique. »<sup>634</sup> Au-delà de ce constat, il proposait une analyse des conséquences du multipartisme sur la politisation de nombreuses sphères de la société sénégalaise, soulignant le fait qu'il y a plus largement perte de l'unité nationale au profit d'un militantisme, vu le manque de préparation de la plupart des Sénégalais à ce foisonnement de partis<sup>635</sup>.

Entre les deux tours de l'élection, Tessy Bakary, alors professeur au département de science politique à l'Université Laval, a également fait une intervention dans *Sud Quotidien*<sup>636</sup>. Dans un contexte de tension et de craintes par rapport à d'éventuels lendemains électoraux houleux, il posa le problème de la « reconnaissance et de l'acceptation des résultats des élections. Comment peut-on les rendre crédibles, comment démontrer que la compétition électorale a été résolue d'une manière légitime? »<sup>637</sup> Il réfléchit donc sur une approche pouvant permettre la bonne tenue d'une élection notamment en proposant d'effectuer un *parallel vote tabulation* (PVT)<sup>638</sup>. Encore là, il s'agissait de faire une proposition afin d'améliorer le processus démocratique dans le pays.

Cette élection présidentielle de 2000 a passé à l'histoire permettant au Sénégal de faire partie du club très sélect d'États ayant connu une alternance politique par la voie des urnes en Afrique subsaharienne. La presse privée y joua un rôle de premier plan tout d'abord en étant un diffuseur d'une nouvelle culture civique et démocratique. La presse a

---

<sup>634</sup> Mamadou Erky Bocoum « Multipartisme et chambardement de l'ordre politique du Sénégal », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

<sup>635</sup> Ibidem.

<sup>636</sup> Tessy Bakaly, « Le moment le plus noble de la démocratie : Rassurer et convaincre », *Sud Quotidien*, no. 2078, 7 mars 2000.

<sup>637</sup> Tessy Bakaly, « Le moment le plus noble de la démocratie : Rassurer et convaincre », *Sud Quotidien*, no. 2078, 7 mars 2000.

<sup>638</sup> Littéralement, le « dépouillement parallèle des votes » qui permet un décompte des votes par un organisme indépendant parallèlement à celui effectué par les autorités permet d'augmenter la confiance des électeurs dans les résultats, d'établir des projections de résultats plus rapidement et permet l'identification d'un vainqueur et de tentatives de manipulation. Larry Garber et Glenn Cowan, « The virtues of parallel vote tabulations », *Journal of Democracy*, vol. 4, no. 2, 1993, p. 95-107.

favorisé le mûrissement de cet esprit chez ses lecteurs en leur fournissant l'information afin que ces derniers fassent en toute conscience un choix éclairé. Elle choisit de se coller à l'agenda politique dans sa couverture des événements et épousa les aspirations d'une population aspirant à un changement dans l'alternance. Plus que cela, lors des scrutins, elle endossa le rôle de sentinelle au côté des radios, les deux travaillant en synergie afin de s'assurer de la transparence et du bon déroulement du scrutin, condition incontournable pour la bonne marche d'une démocratie. Elle sut contourner beaucoup de ses contraintes qui accompagnent le métier de journaliste au Sénégal.

Toutefois, la presse ne surmonta pas son manque de moyen, les lois restrictives et sa faible tendance à mener des enquêtes en profondeur et à imposer un journalisme d'investigation. Elle n'approfondit qu'occasionnellement des sujets et se contenta le plus souvent d'être un relais de l'information. Cela mina sa capacité à jouer un rôle de contre-pouvoir; nous verrons si le développement du paysage médiatique au Sénégal permit de changer la donne et donc de renforcer la capacité de la presse privée à renforcer son rôle de sentinelle.

## CHAPITRE 4

### La presse dans une situation ambivalente après l'alternance (2000-2011)

L'avènement de l'alternance a ressuscité l'idée tant chez les auteurs que dans la population que le Sénégal est une exception en Afrique subsaharienne<sup>639</sup>. Toutefois, cette conviction était également accompagnée, dans l'esprit des Sénégalais, de grandes attentes de changement<sup>640</sup>. Les journalistes partageaient ce sentiment tandis que le paysage médiatique était en pleine transformation<sup>641</sup>, avec l'émergence de nouveaux organes de presse majoritairement de nature populiste ou *people*<sup>642</sup>. Le premier organe fut *Le Populaire* en 1999 tiré à 3000 exemplaires qui passa en quelques mois à 32 000 exemplaires<sup>643</sup>. Plusieurs titres du même type suivirent: *Tract* (2000), *Frasques* (2001), *Mœurs* (2001)<sup>644</sup>, *Scoop* (2001), *Le Volcan* (2001), *Révélations* (2002), *La Source* (2002), *L'Actuel*, *Nuit et Jour*, *La Nouvelle* et *L'As de cœur*<sup>645</sup>. La création de ces nombreux nouveaux journaux ajoutée au changement à la tête de l'État redéfinit les dynamiques de l'information au Sénégal<sup>646</sup>. Cette effervescence fut pour autant trompeuse et cacha toute

---

<sup>639</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2002, p. 525-526; Dahou et Foucher, *loc. cit.*, 2004, p. 5-21.

<sup>640</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 575-600; Dahou et Foucher, *loc. cit.*, 2004, p. 5-21; Diop, Diouf et Diaw, *loc. cit.*, 2000, p. 160-162.

<sup>641</sup> Cette situation est commune à beaucoup de pays de la sous-région, voir Perret, *op. cit.*, p. 119.

<sup>642</sup> Agboton, *loc. cit.*, 2002, p. 65.

<sup>643</sup> Moussa Paye, « La presse et les lobbies dans le nouveau désordre de l'information », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 627.

<sup>644</sup> *Mœurs* sera créé en mars 2001 sous forme d'hebdomadaire, passant de 3000 exemplaires à la première édition à 10 000 à la deuxième, 12 000 à la troisième, deuxième et troisième publication, son ascension atteindra les 40 000 exemplaires un mois plus tard. Voir : Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 627.

<sup>645</sup> Pour un aperçu non exhaustif de la création de journaux au Sénégal, voir Annexe XIX: Aperçu chronologique de la presse sénégalaise. p. 244.

<sup>646</sup> « On peut classer les journaux en quatre catégories. Premièrement, on distingue la presse progouvernementale; dans leur traitement de l'information, les deux titres publics, *Le Soleil* et *Zénith*, sont proches du gouvernement de l'alternance, qui peut compter également sur deux quotidiens privés, *Le Messager* et *Il est Midi*. La deuxième catégorie contient la presse d'informations générales avec des titres comme *Le Témoin*, *Nouvel Horizon*, *Sud Quotidien* ou *Wal Fadjri*. Généralement, ces journaux sont édités par des entreprises de presse relativement professionnelles et ont réussi à créer un "label". La troisième catégorie regroupe des journaux spécialisés, par exemple les hebdomadaires *Le Cafard Libéré* et *Le Journal de l'Économie*, ou encore les quotidiens sportifs *Match* et *Stades*. La dernière catégorie, très bien représentée,

l'ambivalence de la situation de la presse écrite au Sénégal dans la mesure où celle-ci fit face à la précarisation du contexte économique dû à l'éclosion rapide d'une pléthore de nouveaux journaux et à l'attitude paternaliste du pouvoir qui cherchait à réguler la presse. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce chapitre dans lequel nous montrerons les difficultés que vit la presse écrite au Sénégal durant cette décennie et nous évaluerons les conséquences que cela a eues dans le traitement de l'information face à un pouvoir de plus en plus sourcilleux.

## **A. D'une lune de miel à un divorce: entre élan autoritaire du pouvoir et excès de la presse**

Les groupes *Sud Communication* et *Wal Fadjri* régnaient en maître sur le champ médiatique au lendemain de l'alternance en 2000. Leur quotidien et leur radio étaient les plus lus et les plus écoutés même si des titres concurrents apparaissaient. « Leur rôle dans la surveillance du processus électoral avait fini par en convaincre plus d'un qu'en plus d'être les gardiens du processus électoral, ils en étaient aussi les artisans et ceux de l'alternance de surcroît. Le principal acteur du jeu démocratique, Maître Abdoulaye Wade, avait-il fini par le croire lui-même ? »<sup>647</sup> Les journalistes rencontrés ont témoigné de cet état de grâce entre l'État et les journalistes à la suite de l'élection: « Après les élections de 2000, Wade a dit que sa victoire, il la devait en partie à la presse qui l'avait supporté. »<sup>648</sup> Il y a donc eu une période de bonne entente entre la presse et le nouveau gouvernement suite à l'élection de Wade. Cela a donné lieu, de la part du nouveau gouvernement, à des promesses d'ouverture de l'audiovisuel et de dépenalisation des délits de presse faites par le Président et le ministre de la Culture et de la Communication. Ce dernier a amorcé une concertation nationale sur la presse à Mbour sur le thème « État des lieux et perspectives - Mutations et responsabilités » du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2000. Cette dernière a eu

---

comprend la presse populaire orientée vers le divertissement, les scoops ou les ragots, comme par exemple les quotidiens *L'Observateur* et *Le Populaire*, les hebdomadaires *Lamb* et *Rac Tac*, ou le magazine *Thiof*. ». Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 181-194.

<sup>647</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 630.

<sup>648</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

comme objectif de proposer des solutions aux problèmes de la presse, initiative saluée en son temps par la corporation des journalistes<sup>649</sup>. À cela s'ajoutent les déclarations du nouveau chef de l'État qui a dit ne pas avoir besoin d'un quotidien national, de ne pas désirer que ce dernier soit complaisant envers la tête de l'État comme cela avait été le cas sous le régime précédent: « Je confierai *Le Soleil* aux jeunes, nous n'avons pas besoin d'un organe gouvernemental qui fera les éloges du régime en place avec des éditoriaux dithyrambiques »<sup>650</sup>. Ce quotidien fut placé sous la direction d'El Hadj Kassé, issu des rangs de *Sud Communication*, pour permettre au *Soleil* d'avoir davantage d'espace de manœuvre<sup>651</sup>.

Il reste que la presse « consid[érait] n'avoir fait que son travail d'information »<sup>652</sup> au moment des élections. Le témoignage d'un autre informateur soulignait l'importance que les journalistes accordent à la liberté de la presse au Sénégal considérant que celle-ci « est un être vivant, un combat [...]. Les revendications doivent être constantes »<sup>653</sup>. Les journalistes rencontrés ont témoigné de ce deuxième facteur dans la mesure où ils considèrent avoir un rôle d'information du public sur ce qui les concerne: « elle doit offrir au plus grand nombre les informations utiles »<sup>654</sup>. Par ailleurs, certains journalistes croient que la presse a commis des erreurs au début du premier mandat d'Abdoulaye Wade: « Après l'alternance, le nouveau gouvernement a bénéficié d'un état de grâce de la part des journalistes, cela a sans doute contribué à faire croire à Wade que les journalistes étaient avec lui »<sup>655</sup>.

La lune de miel a toutefois vite connu sa fin dans la mesure où le combat pour préserver cette liberté d'expression a particulièrement fait les manchettes après l'élection d'Abdoulaye Wade, signe d'une progressive tension entre l'État et le monde de la presse.

---

<sup>649</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 632.

<sup>650</sup> Ndiaga Loum, « Les médias sous Abdoulaye Wade : Entre contrôle et défiance », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 593-594; Moussa Paye, « De radio Mali aux stations FM », Momar-Coumba Diop, dir., *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 484.

<sup>651</sup> Tarik Dahou et Vincent Foucher, « Senegal since 2000: Rebuilding State Hegemony in a Global Age », Abdul Raufu Mustapha et Lindsay Whitfield, dir., *Turning Points in African Democracy*, Oxford, James Currey, 2007, p. 28.

<sup>652</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>653</sup> Entretien avec Ibrahima (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 24 avril 2013.

<sup>654</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>655</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

Que ce soit de par le rythme des incidents entre presse et État ou bien par son intensité, la situation s'est en effet dégradée jusqu'à amener les observateurs à remettre en question les premières appréciations de ce nouveau gouvernement sur lequel reposait tant d'espoir de changement. La dégradation des relations entre l'État et la presse écrite s'est accentuée à mesure que les autorités usèrent de mesures de répression comme des convocations à la Division d'investigation criminelle (DIC) en réaction à des articles jugés diffamatoires dans un contexte médiatique où les organes *people* prenaient de l'importance.

En outre, la presse écrite a fait également face à des élans paternalistes des autorités ce qui a accentué le conflit, alors qu'un climat d'impunité à l'endroit de la presse s'installait. Le témoignage d'un de nos informateurs résume d'ailleurs bien ce contexte: « Wade semblait même considérer que la presse était à sa botte, avec lui, alors que maintenant que la presse critique sa gestion, il a complètement changé son discours pour dire que la presse est du bord de l'opposition. »<sup>656</sup> Ce propos rejoint les réflexions de Moussa Paye qui soutient que le quiproquo entre la presse et le pouvoir est né de la lutte pour le droit à l'information et la liberté d'expression ce qui a donné l'impression au nouveau pouvoir politique que la presse privée soutenait l'opposition contre le régime en place<sup>657</sup>. Cette posture était accentuée par le besoin de faire contrepoids à la presse d'État qui soutenait sans conteste le président sortant.

Plusieurs faits attestent de ce progressif divorce entre l'État et le monde de la presse et de l'instauration d'une atmosphère d'intimidation et d'une politique d'impunité, et ce, dès l'année 2001<sup>658</sup>. En juillet 2001, c'était le rédacteur en chef du quotidien *Le Matin*, Alioune Fall, qui était mis en garde à vue pour « diffusion de fausses nouvelles »<sup>659</sup>. Cette arrestation avait été causée par la publication d'un article le 10 juillet 2001 qui disait que les policiers étaient en colère en raison de la remise du cas de l'évasion d'« Ino et cie »<sup>660</sup> à la gendarmerie. Selon le journaliste, il aurait été arrêté pour avoir refusé de divulguer la source de son article ce qui était considéré comme une « fausse nouvelle » pour les

---

<sup>656</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>657</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 631.

<sup>658</sup> *Ibidem*, p. 625-653.

<sup>659</sup> Abou Abel Thiam, « Des journalistes du Matin entendus, le red-chef en garde à vue », *Wal Fadjri*, 11 juillet 2001.

<sup>660</sup> « Ino et cie », Alioune Abatalib Samb de son vrai nom, est un criminel sénégalais.

policiers<sup>661</sup>. Un journaliste, couvrant l'affaire, considérait qu'il s'agissait d'un « nouveau pas qui [venait] d'être franchi dans les relations heurtées entre la presse et les nouvelles autorités ».<sup>662</sup>

Dans un rapport de Reporters sans Frontières, il est d'ailleurs souligné des problèmes dans la presse sénégalaise comme l'arrestation de membres du journal *Le Tract*<sup>663</sup>. En octobre 2001, les locaux de *Walf FM* étaient incendiés dans le contexte d'un débat sur le bien-fondé de l'amnistie accordée aux hommes, proches du PDS<sup>664</sup>, reconnus coupables de l'assassinat du juge Babacar Seye en 1993. Le correspondant permanent de *Sud Quotidien* à Vélingara, Cheikh Omar Seydi avait également fait l'objet de menaces de mort de la part d'éléments supposés appartenir au MFDC en 2002.

Par ailleurs, un certain mécontentement s'était installé dans la presse privée puisque seuls les journalistes de la RTS et de l'Agence de Presse du Sénégal (APS) étaient habilités à couvrir les voyages du président Wade à l'étranger. Mactar Sylla, nommé comme directeur de la RTS à l'arrivée au pouvoir de Wade en 2000, est remplacé par Abdou Khoudoss Niang, membre du bureau politique du PDS en septembre 2002. Cela sonna le glas de la liberté éditoriale de la RTS et plus généralement des médias d'État<sup>665</sup>.

Malgré ces accrochages, en 2002, le secrétaire général du SYNPICS, Alpha Sall, attribuait au gouvernement Wade une note de 8 sur 10 quant au respect de la liberté de presse<sup>666</sup>. Toutefois, la lune de miel prit définitivement fin au cours de l'année 2003 au moment où les critiques envers la gestion de Wade se sont accentuées à l'occasion de la

---

<sup>661</sup> L. Diedhiou, « Interpellé pour diffusion de "fausses nouvelles" »: Le rédacteur en chef du "Matin" a quitté le commissariat hier », *Sud Quotidien*, 12 juillet 2001.

<sup>662</sup> Ibidem.

<sup>663</sup> Le 1er août 2001, Ousseynou Nar Gueye, Souleymane Ndiaye et Cheikh Touré, respectivement directeur de la publication, rédacteur en chef et infographiste du quotidien *Le Tract*, avaient été interpellés. Le même jour, tous les exemplaires du journal *Le Tract* avaient été confisqués par la police. L'édition du jour montrait en une un photomontage du Premier ministre, Mme Mame Madior Boye, en tenue de plage. « Deux journalistes poursuivis pour "injures" par le Premier ministre », *Reporters sans frontières*, 1<sup>er</sup> février 2002.

<sup>664</sup> Diop, *loc. cit.*, 2006, p. 115; Habib Thiam, *Par devoir et par amitié*, Paris, Éditions du Rocher, 2001, p. 155-168.

<sup>665</sup> Émile A. Tozzo, « La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest: Servir le gouvernement ou le citoyen », *Politique africaine*, no. 97, 2005, p. 114.

<sup>666</sup> Aziz Diagne, « Respect de la liberté de la presse au Sénégal: Le SYNPICS donne un 8/10 au régime de l'alternance », *Wal Fadjri*, 4 mai 2002.

<sup>666</sup> Abou Abel Thiam, « Des journalistes du Matin entendus, le red-chef en garde à vue », *Wal Fadjri*, 11 juillet 2001.

parution de quatre publications dont la première fut l'œuvre d'Abdou Latif Coulibaly, un journaliste de *Sud Quotidien: Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée*<sup>667</sup>, *Nous avons choisi la République*<sup>668</sup>, *Le Sénégal entre deux naufrages? Le Joola et l'alternance*<sup>669</sup> et *Me Wade et l'Alternance: le rêve brisé du Sopi*<sup>670</sup>. À partir de ce moment, les actes de violence envers la presse se multiplièrent. En 2003, lors de la publication de *Wade, un opposant au pouvoir : l'alternance piégée ?*, l'auteur et directeur de *Sud Quotidien* reçut plusieurs menaces de mort<sup>671</sup>. Le 5 août 2003, le ministre de l'Agriculture du Sénégal, Habib Sy, tint des propos à l'encontre de la liberté de la presse en déclarant: « il faut briser la plume satanique de Latif Coulibaly »<sup>672</sup>. Ce genre de commentaires en provenance d'un membre influent de l'État « contribu(a) à encourager un certain sentiment d'impunité et qui fonctionn(a) comme un signal, un "feu vert", adressé aux militants les plus zélés »<sup>673</sup>.

Cette atmosphère d'impunité conduisit des policiers à accorder peu de déférence aux journalistes et à multiplier les arrestations musclées, jugées comme étant « faites de la façon la plus guerrière et honteuse »<sup>674</sup>. Le caméraman Libasse Ndiaye d'*African Television News* (ATN) filmait la marche des familles des victimes du naufrage du bateau *Le Joola* à Dakar lorsqu'il se serait fait violemment arrêté le 14 décembre 2002<sup>675</sup>. Le 21 juin 2008, des policiers s'en sont pris à Boubacar Campbell Dieng et Karamokho Thioune, respectivement journalistes à la *Radio Futurs Media* et la *West Africa Democracy Radio*, à la fin d'un match de football au Stade Senghor à Dakar. L'évènement s'est produit dans

---

<sup>667</sup> Coulibaly, *op. cit.*, 2003, 300p.

<sup>668</sup> Abdou Aziz Diop, *Nous avons choisi la République*, Saint-Louis, Xamal, 2003, 267p.

<sup>669</sup> Mamdou Almamy Wane, *Le Sénégal entre deux naufrages? Le Joola et l'alternance*, Paris, L'Harmattan, 2003, 138p.

<sup>670</sup> Mody Niang, *Me Wade et l'Alternance: le rêve brisé du Sopi*, Paris, L'Harmattan, 2004, 222p.

<sup>671</sup> Havard, *op. cit.*, 2004, p. 29-30.

<sup>672</sup> Moussa Diop, « Après le livre de Latif Coulibaly, la société pour un observatoire des libertés », *Sud Quotidien*, 9 août 2003; Havard, *op. cit.*, 2004, p. 30.

<sup>673</sup> Havard, *op. cit.*, 2004, p. 29-30.

<sup>674</sup> Cheikh Kaba, « Face à la série d'arrestation des journalistes - Le Synpics tire la sonnette d'alarme », *Wal Fadjri*, 10 novembre 2007.

<sup>675</sup> « Agression de Mame Maty Fall de Walf fm: le Synpics se constitue partie civile », *Wal Fadjri*, 29 novembre 2003.

une zone permettant aux journalistes d'interviewer les joueurs. Aucune enquête sur l'incident ne fut menée<sup>676</sup>.

Ce nouveau contexte amena le monde journalistique à montrer sa grande déception envers les nouvelles autorités. Dans une communication, Mamadou Sy, journaliste chroniqueur politique, lors d'un séminaire le 13 juin 2003 sur « La construction de l'espace médiatique au Sénégal » à l'Institut Goethe de Dakar, affirmait d'ailleurs que « tout à l'image de l'ancien régime, le nouveau reproduit les mêmes clichés et développe des frilosités encore pires. Il estime que la presse sénégalaise se trouve aujourd'hui dans un profond malaise depuis l'alternance du fait des changements de rapports et de la nouvelle donne politique dont le président de la République [Abdoulaye Wade] et M. Moustapha Niasse [en poste d'avril 2000 à mars 2001] ont été le déclic »<sup>677</sup>. Les espoirs déçus transparaisaient lorsqu'il disait que: « l'alternance n'a pas encore fait vivre à la presse sénégalaise les lendemains chantants que certains professionnels ont pu espérer. »<sup>678</sup> Cette affirmation allait au-delà de la déception passagère donnant suite à des espoirs trop grands au lendemain de l'élection de Wade lorsque la société a eu un regard plus juste sur la situation. Le ton est monté après que les journaux *Wal Fadjri* et *Le Quotidien* aient accordé leur soutien aux propos de Talla Sylla qui a accusé des membres de la sécurité présidentielle de l'avoir agressé de la nuit du 5 au 6 octobre 2003<sup>679</sup>. Peu de temps après, en novembre 2003, paraissait un article dans *Sud Quotidien* posant la question « Comment faire aujourd'hui pour exercer sans risque le métier de journaliste au Sénégal ? »<sup>680</sup>. Cela exprimait l'inquiétude des journalistes devant la montée rapide de nombre de procédures judiciaires accusant des journalistes: « Pour un article de presse ou pour une phrase sortie dans une émission de radio ou de télévision, nombre de journalistes se sont vus servir une convocation devant la Dic ou le tribunal. En multipliant le nombre de délits susceptibles de renvoyer le journaliste au tribunal, certains se posent aujourd'hui des questions sur les

---

<sup>676</sup> Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, 2009.

<sup>677</sup> Bassirou Niang, « Espace médiatique sénégalais: entre la presse et le régime, c'est la méfiance », *Wal Fadjri*, 17 juin 2003.

<sup>678</sup> Ibidem.

<sup>679</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 629.

<sup>680</sup> Mame Aly Konte, « Attaque à la vie privée, offense, troubles à l'ordre public diffamation: le délit de presse passé à la loupe par les journalistes », *Sud Quotidien*, 24 octobre 2003.

"pièges" de l'actuel code de procédure pénal. »<sup>681</sup> Une grande quantité de poursuites judiciaires ou d'accrochages envers des journalistes a commencé à devenir la norme les années suivantes, comme nous le verrons plus bas.

L'un des journalistes rencontrés a soutenu qu'il y avait eu une fracture entre le gouvernement et *Sud Quotidien* lorsqu'Idrissa Seck a perdu son poste de premier ministre le 21 avril 2004<sup>682</sup>. Ce journal aurait publié des articles au ton acerbe contre le gouvernement, toujours selon cet informateur, suite au départ de Seck du gouvernement. Nous n'avons pas trouvé d'éléments corroborant cette accusation. Au moment du renvoi d'Idrissa Seck de son poste, le livre de Coulibaly était déjà publié ce qui nous invite à penser que ce fait a été davantage un facteur aggravant qu'un facteur déclenchant du divorce entre l'État et la presse écrite.

Il n'en demeure pas moins que *Sud Quotidien* eut particulièrement maille à partir avec le gouvernement de Wade. Selon certains, le livre de Coulibaly « a déclaré une guerre avec le gouvernement »<sup>683</sup>. Cela a même amené des journalistes à penser que le pouvoir était décidé à faire fermer *Sud Quotidien*<sup>684</sup>. En 2004, un éditorial soulignait d'ailleurs le degré de confrontation entre *Sud Quotidien* et le gouvernement: « Maître [Wade] devra donc se convaincre d'une seule chose, il n'arrivera à rien à vouloir liquider la presse, après avoir vainement cherché à la diviser, à la domestiquer, à opposer les uns aux autres, à noyer les plus récalcitrants, en les poussant à l'effondrement par mille pratiques de concurrence déloyale, d'ostracisme, d'asphyxie économique et financière, de harcèlement fiscal, de spoliation. »<sup>685</sup>

Cette situation a néanmoins causé de nombreux problèmes financiers pour *Sud Quotidien*<sup>686</sup>. À partir de 2005, le fisc a épluché les livres de compte de ce journal afin de mettre à jour des irrégularités. « Il [Wade] a privé de la publicité de l'État *Sud*. Il a

---

<sup>681</sup> Ibidem.

<sup>682</sup> Entretien avec Abdou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 18 mai 2013.

<sup>683</sup> Entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013.

<sup>684</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>685</sup> La Direction de *Sud Communication*, « Manifeste pour la liberté de la presse : contre les liquidateurs, faire Face ! », *Sud Quotidien*, 6 mai 2004.

<sup>686</sup> Entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013.

également bloqué le terrain. »<sup>687</sup> Le fait de se faire retirer la publicité de l'État porta également un coup dur aux finances du journal<sup>688</sup>. De plus, *Sud Quotidien*, projetant de faire construire un complexe dans lequel il regrouperait tous ses services<sup>689</sup>, effectua une mise de fonds pour acquérir un terrain à Dakar possédé par la ville lorsque la transaction fut entravée<sup>690</sup>. Il s'en est suivi une grande période d'incertitude économique pour le journal et une longue saga qui a mené à la restitution seulement en 2011 des droits sur le terrain à *Sud Quotidien*.

Toutefois, d'autres éléments peuvent expliquer la situation économique précaire de *Sud Communication*. En effet, comme *Sud Quotidien* se voyait interdire la création d'une télévision au Sénégal sous le gouvernement socialiste (avant 2000), la direction du journal avait décidé de le faire depuis Paris sous le nom de *La Chaîne Africaine* (LCA). Toutefois, le rapatriement en 2000 fut un échec et *Sud Quotidien* perdit beaucoup dans l'entreprise: « On s'est cassé la gueule et les fonds investis n'ont pu être réutilisés ici [au Sénégal] pour se stabiliser. Cela a été mal géré. »<sup>691</sup>

Il reste que le gouvernement sénégalais a eu des frictions non pas seulement avec *Sud Quotidien*, mais bien avec toute la presse écrite. Les accrochages se sont produits fréquemment à l'occasion d'articles impliquant des membres du gouvernement dans des histoires compromettantes ce qui se soldait de plus en plus par la convocation de journalistes devant la DIC<sup>692</sup>. Ainsi, les pressions sur les médias se sont multipliées et intensifiées rapporte Jean-François Havard<sup>693</sup>. Il soutient que plus de journalistes et de directeurs de rédaction ont été interpellés durant les quatre premières années du gouvernement de l'alternance que durant les 20 années au pouvoir d'Abdou Diouf. Si nous ne remettons pas en question cette donnée, il faut la pondérer dans la mesure où le paysage

---

<sup>687</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>688</sup> Moustapha Barry, *Histoire des médias au Sénégal: De la colonisation à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 42; entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>689</sup> Presse écrite, radio et éventuellement une télévision. Entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013.

<sup>690</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013; entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 26 avril 2013.

<sup>691</sup> Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>692</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 632.

<sup>693</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 28-29.

médiatique durant la période 2000-2004 était beaucoup plus grand que dans les deux décennies précédentes. Il n'en demeure pas moins que la relation entre presse et gouvernement s'est assombrie après 2003-2004 avec une suite d'arrestations et de convocations à la DIC pour des chefs d'accusation multiples: délit d'incitation à l'émeute, atteinte au moral des troupes, atteinte au moral des populations, démoralisation de l'armée, offense au chef de l'État, diffamation, injure, etc.

Des cas de convocations à la DIC existaient avant 2003, comme celle d'Abdoulaye Ndiaga Sylla, en tant que directeur de publication de *Sud Quotidien*, et Abdou Latif Coulibaly qui ont été condamnés respectivement à trois mois et un mois de prison<sup>694</sup>. Toutefois, le rythme des convocations s'est accéléré à partir de 2003. Ces accrochages ont conduit le Sénégal, dans les classements annuels de l'organisme Reporters sans frontières, à être rétrogradé: de la 47e place en 2002, le Sénégal passait à la 66e en 2003, à la 80e en 2004, à la 78e en 2005, à la 77e en 2006, à la 83e en 2007, à la 86e en 2008, à la 89e en 2009, à la 93e en 2010, à la 75e en 2011-2012 et enfin à la 59e en 2013<sup>695</sup>.

L'un des événements ayant causé le plus de bruit fut l'arrestation de Madiambal Diagne, directeur de publication du journal *Le Quotidien*, le 9 juillet 2004, pour diffusion de correspondances et de rapports secrets, publication de fausses nouvelles et propagation d'informations de nature à provoquer des troubles politiques graves et à jeter le discrédit sur les institutions (articles 255, 267, 363 et surtout 80 du code pénal)<sup>696</sup>. En 2005, un autre cas frappa particulièrement les consciences avec l'interpellation des journalistes de *Sud Quotidien*, cet événement est développé plus bas. Le 29 juin 2006, le directeur de rédaction de *L'Office*, Moustapha Sow, fut arrêté pour diffamation à l'endroit de Bara Tall<sup>697</sup> pour ensuite être condamné à six mois de prison. En 2007, en moins d'un mois, quatre

---

<sup>694</sup> Pour l'article « Le juge pris en flagrant délit de faux et usage de faux » où Abdou Latif Coulibaly critique le juge qui a condamné *Sud Communication* pour le licenciement d'un employé, Mamadou Dièye. Mame Aly Konte, « Affaire Sud Communication/Mamadou Dièye », *Sud Quotidien*, 26 juin 2002.

<sup>695</sup> « Classement mondial », *Reporters sans frontières*, <http://fr.rsf.org/>.

<sup>696</sup> Ces accusations sont faites suite à la publication de deux articles publiés dans *Le Quotidien*: « Inculpation pour corruption: le nouveau rapport qui enfonce Boubacar Camara » et « Magistrature, ces bons juges que Wade ne veut pas ».

<sup>697</sup> Bara Tall était alors président directeur général d'une entreprise de construction qui aurait, selon *L'Office*, détourné des fonds sur des chantiers de construction à Thiès. « Liberté provisoire pour Moustapha Sow, en attendant le verdict de son procès en appel », *Reporters sans frontières*, 18 juillet 2006.

journalistes furent arrêtés: Moussa Guèye<sup>698</sup>, directeur de publication du quotidien privé *L'Exclusif*, Pape Moussa Doukar, un employé du journal, Pape Moussa Gaye, directeur de publication du quotidien privé *Le Courrier du jour*, et El Malick Seck, administrateur du site d'information Rewmi.com. Tous furent libérés le 8 novembre 2007 par « souci d'apaisement et de pacification des relations de la presse avec le pouvoir »<sup>699</sup>.

2008 est marquée par un nombre impressionnant d'altercations, signes d'une confrontation exacerbée entre l'État et les journalistes. Le 16 avril 2008, les policiers sont entrés dans les bureaux de la télévision de *Wal Fadjri* et ont mis fin à la diffusion en direct d'une manifestation d'une association de consommateurs. La police a saisi des cassettes vidéo de la station de télévision sans ordonnance du tribunal<sup>700</sup>. Le 18 avril 2008, Moustapha Cissé, un membre du PDS, a menacé un journaliste, Ibrahima Benjamin Diagne, reporter pour la radio *Disso FM*, après qu'un auditeur ait critiqué Cissé durant une émission<sup>701</sup>. Le premier juin 2008, le gouvernement a menacé de punir quiconque allait assister aux Assises nationales<sup>702</sup>. Le 3 juin 2008, le Président Wade a intimidé Yakham Mbaye, éditeur du quotidien *Le Populaire*, alors qu'il tentait de questionner le président durant une conférence de presse sur la sécurité alimentaire à Rome<sup>703</sup>.

Ces événements révèlent que le ton montait entre presse et pouvoir comme c'est possible de le voir dans un éditorial de *Sud Quotidien* et dans un communiqué du Comité pour la Défense et la protection des journalistes. Ainsi, dans le premier, on peut y lire ceci: « L'alternance n'aura été, assurément, que l'occasion d'incarner, en grande partie, la laideur, l'odieux et l'horrible, conférant au Sénégal le statut d'anus et de cloaque de l'Afrique »<sup>704</sup>.

---

<sup>698</sup> Moussa Gueye, directeur de publication de *L'Exclusif*, fut arrêté suite à un article sur les « Sorties nocturnes du Président ». La Convention des jeunes reporters du Sénégal a considéré les mots utilisés peu amènes. Mamadou Lamine Dieye, « Mise sous mandat de départ du directeur de *L'exclusif* – 'Moussa Guèye, victime d'un système liberticide', selon les jeunes reporters », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2007.

<sup>699</sup> « Remise en liberté des quatre journalistes incarcérés », *Reporters sans frontières*, 8 novembre 2007.

<sup>700</sup> Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, 2009.

<sup>701</sup> Ibidem.

<sup>702</sup> Ibidem.

<sup>703</sup> Moustapha Barry rapporte les propos retranscrits dans l'édition du 4 juin 2008 de *Le Quotidien*: « Je ne réponds pas à tes questions. Si tu me poses une question, tu vas voir. Que ce soit la dernière fois que tu cherches à me poser une question ». Barry, *op. cit.*, 2012, p. 115 ; Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, February 25, 2009.

<sup>704</sup> Charles M. Ndiaye, « De vous à moi. Barbares, ils le sont ! », *Sud Quotidien*, 26 juin 2008.

Le Comité utilisa également les pages de *Sud Quotidien* pour dire que: « Le temps de l'alternance devait être vécu comme celui du renforcement des libertés, du renforcement de la citoyenneté. Huit ans après, le changement de régime a installé dans notre pays et de manière insidieuse, le règne de l'impunité érigée en système de gouvernance. L'éthique en prend un coup pendant que la société y perd ses repères. »<sup>705</sup>

D'autres événements vinrent alourdir l'atmosphère. Le 7 août 2008, le ministre des Transports aériens, Farba Senghor, menaçait de battre un journaliste du quotidien *Walf Grand Place* après que ce dernier ait accusé le ministre de mentir sur son niveau d'étude<sup>706</sup>. Le 17 août 2008, 12 hommes saccagèrent les locaux des journaux *24 Heures Chrono* et *L'As* suite à la publication d'articles sur le même sujet<sup>707</sup>. Le ministre démissionna de son poste peu après, mais n'a pas été poursuivi par la justice<sup>708</sup>. Le 28 août 2008, la police ferma les bureaux de *24 Heures Chrono* et son éditeur en chef, El Malick Seck, fut arrêté alors que l'édition du journal était saisie pour une histoire douteuse parlant du Président, de son fils et de blanchiment d'argent volé à la BCEAO. Il fut trouvé coupable de diffusion de fausses nouvelles et de diffamation ayant pour conséquence une sentence de trois ans de prison et son journal fut fermé pour trois mois<sup>709</sup>. Au cours de cette année 2008, la relation entre presse et pouvoir s'est donc dégradée rapidement au rythme des articles décriant le pouvoir et des convocations en justice de journalistes.

Déjà en 2003, dans un atelier portant sur les délits de presse, la presse dénonçait ce qu'elle considérait être des attaques à la liberté de presse. Ainsi, Mame Less Camara, ancien directeur de publication du quotidien *Le Matin*, considérait que la récurrence des délits de presse tel que vu au Sénégal était liée aux pratiques des autorités de multiplier les obstacles et de maintenir les contraintes en l'état depuis des années. Il tenait dans ses propos

---

<sup>705</sup> Le Comité pour la Défense et la protection des journalistes, « Les raisons d'un combat », *Sud Quotidien*, 30 juillet 2008.

<sup>706</sup> Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, February 25, 2009.

<sup>707</sup> Les hommes se sont vus condamnés de cinq à six ans de prison.

<sup>708</sup> Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, February 25, 2009.

<sup>709</sup> « Verdict confirmé en appel: le directeur de 24 Heures Chrono condamné à trois ans de prison ferme », *Reporters sans frontières*, 24 février 2009; Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, February 25, 2009.

à mettre l'accent sur son expérience personnelle, avec ses convocations à la DIC pour « incitation aux émeutes, diffusion de fausses nouvelles, atteinte au moral des troupes et des populations de Ziguinchor, etc. ». Camara se demandait: « jusqu'à quel point le journaliste a droit de rapporter des propos dont il est témoin? ». Il déplorait que l'accusation de « délit de presse disparaît miraculeusement dès que l'inculpé se rétracte ou se recouvre de poussière pour demander pardon. »<sup>710</sup> Les journalistes dénonçaient donc l'attitude de Wade face à la presse et considéraient d'une part, que cela limitait les libertés d'expression et d'autre part, que la loi était trop sévère envers leur corps professionnel<sup>711</sup> ce qui conduisait à réglementer la presse voire à la contrôler; le système juridique étant utilisé à des fins coercitives notamment dans le cas de la couverture de la question de la Casamance.

Cette région au sud du Sénégal a une position géographique à l'écart du fait de l'enclavement de la Gambie. Ce facteur conjugué à une situation économique en déclin notamment en raison d'une sécheresse à la fin des années 1970, un faible taux d'emploi et l'application des programmes d'ajustement structurel a causé un ressentiment envers les pouvoirs publics et le développement d'un sentiment identitaire régionaliste<sup>712</sup>. Cela mena, à partir du début des années 1980, à un conflit armé entre les membres du Mouvement des Forces démocratiques de la Casamance (MFDC), groupe indépendantiste, et l'armée sénégalaise qui perdura durant toute la présidence de Diouf en étant rythmée par des cessez-le-feu et de nouveaux éclats de violences. Abdoulaye Wade avait fait de la résolution de la crise en Casamance en cent jours l'un des thèmes de sa campagne électorale de 2000. Alors qu'à la fin de sa présidence, Abdou Diouf s'était appuyé sur la médiation gambienne de Yahya Jammeh et sur des intermédiaires casamançais comme le clergé et Robert Sagna pour entamer des négociations, Wade entra en rupture avec cette approche pour tenter de négocier directement avec les chefs militaires et exclure ces

---

<sup>710</sup> Mbagnick Ngom, « Comment s'établit le délit de presse », *Wal Fadjri*, 23 octobre 2003.

<sup>711</sup> Cheikh Mbacké Guisse, « Journée de la liberté de la presse: presse de la misère ou misère de la presse », *Wal Fadjri*, 5 mai 2003; Mamadou Mika Lom, « Journée mondiale de la liberté de la presse: passage en revue des malheurs et des misères de la corporation », *Sud Quotidien*, 5 mai 2003.

<sup>712</sup> Mohamed Lamine Manga, « La Casamance sous Abdoulaye Wade: L'échec d'une paix annoncée », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 268-269.

intermédiaires<sup>713</sup>. Abdoulaye Wade ne réussit pas à résoudre ce problème complexe durant son premier mandat présidentiel, ce que la presse lui rappela, non sans difficulté.

Pour autant, beaucoup de journalistes nous ont confié avoir rencontré des difficultés à aborder le thème du conflit en Casamance, considéré comme un sujet tabou. Ainsi, l'un d'entre eux nous confiait ceci: « Il y avait un climat de terreur à traiter de la Casamance au début de son règne [Wade]. Il y avait des harcèlements. Pour un oui ou pour un non, on convoquait à la DIC. Des gens du journal *Le Matin* disaient [dans un article] que des rebelles se déplaçaient en plein jour à Ziguinchor armés, ces propos ne furent pas acceptés par le gouvernement. »<sup>714</sup> De la même manière, une journaliste de Radio France Internationale (RFI), Sophie Malibeaux, fut expulsée du pays le jeudi 24 octobre 2003<sup>715</sup>. Elle était l'envoyée spéciale permanente de cette radio et elle fut interpellée, le 7 octobre, par les forces de l'ordre, à Ziguinchor, où elle se trouvait pour les besoins de la couverture des assises du MFDC<sup>716</sup>. Elle avait interviewé Alexandre Djiba, responsable d'une faction du mouvement indépendantiste hostile à l'abandon de la lutte armée<sup>717</sup>.

Cette expulsion d'une journaliste étrangère marqua un tournant dans la relation entre le pouvoir et la presse étrangère. En effet, le président Wade avait semblé plus conciliant jusque-là avec les médias étrangers, ne serait-ce parce qu'il acquiesçait volontiers aux demandes d'entrevues provenant de ces derniers, situation d'ailleurs frustrante pour les journalistes sénégalais qui avaient de la difficulté, quant à eux, à approcher la figure présidentielle<sup>718</sup>. D'ailleurs, depuis 2003, ce n'était plus que les directeurs de publication et les rédacteurs en chef qui pouvaient couvrir les conférences de presse du président de la

---

<sup>713</sup> Jean-Claude Marut, « Wade et la Casamance. Un échec paradoxale », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 217.

<sup>714</sup> Entretien avec Abdoulaye, (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013.

<sup>715</sup> Mame Aly Konte, « Attaque à la vie privée, offense, troubles à l'ordre public diffamation: le délit de presse passé à la loupe par les journalistes », *Sud Quotidien*, 24 octobre 2003.

<sup>716</sup> Cheikh Tidiane Mbengue, « Alerte du SYNPICS, de l'Ujoa, de la FIJ et de l'APES: les journalistes au Sénégal sont en liberté provisoire », *Sud Quotidien*, 13 octobre 2003.

<sup>717</sup> Vincent Foucher et Jean-Claude Marut, « Autoritarisme brouillon et crise sociale. Les crispations du pouvoir sénégalais », *Le Monde diplomatique*, février 2004, p. 18.

<sup>718</sup> Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 28 avril 2013; entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013; entretien avec Amadou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013; entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

République<sup>719</sup>, signe d'une volonté de la Présidence de restreindre la marge de manœuvre de la presse, de tenter de l'encadrer et de contrôler le message que le pouvoir voulait projeter de lui-même.

Le témoignage d'un journaliste concernant sa rencontre avec un représentant de la Croix rouge à Dakar atteste de la lourdeur du climat à l'époque: « Il m'est arrivé d'avoir le rapport d'activité de la Croix Rouge, ce dernier parlait de la visite dans les prisons [en Casamance]. Même eux, les membres de la Croix Rouge, n'osaient pas révéler publiquement leur rapport de peur de représailles »<sup>720</sup>. Le responsable de la Croix rouge à Dakar lui aurait dit que la situation était un peu délicate. L'organisation avait demandé au journaliste de sortir l'information sans mêler les représentants de la Croix rouge à la polémique ce qu'il fit afin de rendre publiques des informations du rapport<sup>721</sup>.

La tension était à son comble lors de la fermeture de *Sud Quotidien*. Le 17 octobre 2005, *Sud FM* a interviewé un chef rebelle, Salif Sadio<sup>722</sup> qui avait accepté de répondre aux questions des journalistes de *Sud Quotidien* sur le processus de paix en Casamance<sup>723</sup>. Cette entrevue conduisit à la fermeture ponctuelle des locaux de la radio et du journal<sup>724</sup> ainsi qu'à la saisie de l'édition du quotidien qui reprenait dans ses pages l'entrevue. 25 employés de *Sud Communication* et le chef de la station *Sud FM* à Ziguinchor, Ibrahima Gassama, furent interpellés et mis en garde à vue. Des poursuites judiciaires furent engagées contre les responsables des deux médias, ces derniers étant invités à comparaître devant le tribunal correctionnel de Dakar. Le chef d'accusation était « d'avoir le 17 octobre 2005, à Ziguinchor, en connaissance de cause, aidé l'accomplissement d'une entreprise tendant à porter atteinte à l'intégrité du territoire »<sup>725</sup>. Tous ont été acquittés sauf Salif Sadio qui n'avait pu être appréhendé.

---

<sup>719</sup> Bacary Domingo Mane, « Ingérence de la présidence dans les rédactions: la colère des éditeurs de presse », *Sud Quotidien*, 13 novembre 2003.

<sup>720</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>721</sup> Pour des raisons de respect de l'anonymat des participants, il nous est impossible de donner la référence de l'article en question.

<sup>722</sup> Ce dernier avait été tantôt considéré comme mort, blessé, handicapé, tantôt kidnappé par ses camarades.

<sup>723</sup> Oumar Diatta, *La Casamance: Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 25.

<sup>724</sup> Les deux divisions occupaient alors le même bâtiment.

<sup>725</sup> Diatta, *op. cit.*, 2008, p. 25.

Cela avait donné lieu à une levée de boucliers, le SYNPICS, la Fédération internationale des journalistes (FIJ), l'Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest (UJAO)<sup>726</sup>, le Collectif des jeunes journalistes pour la défense de ses intérêts<sup>727</sup> et le collectif des journalistes et éditeurs de presse avaient organisé une marche<sup>728</sup> « contre la confiscation de la liberté de presse »<sup>729</sup>. Le président de ce dernier collectif, créé pour l'occasion, était Sidy Lamine Niasse, également président et propriétaire du groupe de presse *Wal Fadjri*. Ces exemples démontrent, comme le disait un collaborateur, que « la Casamance est un sujet tabou, on en parle avec beaucoup de précautions. »<sup>730</sup> Les journalistes continuaient à traiter du sujet, mais en se contentant de faire un compte-rendu sur le sujet les actualités en évitant tout commentaire. Était évité tout ce qui pouvait envenimer la situation, par exemple: « des commentaires comme de dire que le gouvernement est fautif. Ça peut causer des problèmes. Ça peut radicaliser les rebelles ou durcir le conflit. »<sup>731</sup>

La ligne était mince entre faire preuve de prudence pour ne pas envenimer le conflit et refuser de contester la gestion gouvernementale et ainsi se censurer par peur de la réaction de l'État. Havard interprète ce contexte comme une tendance à l'hyperpersonnalisation du pouvoir dans la mesure où Wade percevait la critique comme une trahison à lui-même et comme une déloyauté vis-à-vis l'alternance<sup>732</sup>. Ce contexte conduisait à une indéniable limitation de la liberté d'expression au Sénégal. À cet égard, Marina Ottaway décrit le Sénégal de Wade comme un État semi-autoritaire relativement ouvert<sup>733</sup>.

---

<sup>726</sup> Mamadou Mika Lom, « Fermeture de Sud FM et arrestation de journalistes de Sud com : la FIJ, l'Ujao et le SYNPICS en colère », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2005.

<sup>727</sup> Collectif des jeunes journalistes pour la défense de ses intérêts: « Rupture radicale pour combattre les détracteurs de la presse », *Sud Quotidien*, 19 octobre 2005.

<sup>728</sup> La marche a été autorisée par le préfet de Dakar qui a rencontré le secrétaire général du SYNPICS, Alpha Sall.

<sup>729</sup> Béatrice Azemane, « Face aux dérives contre la presse, les journalistes marchent demain à Dakar », *Wal Fadjri*, 11 novembre 2005.

<sup>730</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>731</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>732</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 35.

<sup>733</sup> Marina Ottaway, *Democracy Challenged: The Rise of Semi-Authoritarianism*, Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2003, p. 25-26.

Outre cette limitation, le PDS initia la création de journaux qui lui était proche. Ainsi, à partir de 2003, le PDS finança la création de journaux en passant par Samba Mboup<sup>734</sup> pour *Sopi* et *Xibaar*, Farba Senghor<sup>735</sup> pour *L'express*, Alioune Diop<sup>736</sup> pour *Le Messenger*<sup>737</sup>. Le quotidien *Contact*<sup>738</sup> et les radios *Anur* et la Radio municipale de Dakar (RMD) suivirent en 2004<sup>739</sup>. Wade reconnut, dans une entrevue accordée à la *Radio Futur Média*, avoir mis en place ces journaux pour « donner la vraie information »<sup>740</sup>. Et l'État s'ingénia à adopter une attitude paternaliste envers les journalistes. Abdoulaye Wade se présenta lui-même comme un « pionnier » de la presse pour avoir fondé de nombreux journaux. Cependant, ces organes comme *Le Citoyen*, *Le Démocrate*, *Takusaan* et *Sopi*, étaient tous soumis au PDS et en faisait donc la promotion. Ils étaient davantage un objet de militantisme plutôt que de réelles entreprises journalistiques<sup>741</sup>. Wade, de par son passé, s'engagea à faire la leçon à la presse puisqu'il dit parler en connaissance de cause. Les propos exposés dans le journal *Sopi* étaient eux-mêmes souvent très virulents: « c'était une invitation à l'émeute à chaque publication »<sup>742</sup>. « Il donne ainsi l'impression de vouloir instaurer un rapport de subordination et d'instrumentalisation renvoyant à la dialectique du Maître et de l'Esclave. »<sup>743</sup> En accusant la presse de manque de professionnalisme et de partialité, Wade décida de déclarer la guerre à une certaine presse qui n'était pas encline à être une courroie de transmission de sa politique. Au point qu'en conférence de presse, il déclara que ses seuls adversaires pour l'élection présidentielle de 2007 étaient les médias<sup>744</sup>.

Outre la tension entre l'État et la presse, une autre était perceptible également entre la presse et les confréries comme dans la période précédente. Les altercations entre marabouts

<sup>734</sup> Secrétaire général du PDS.

<sup>735</sup> Conseiller spécial de Wade et ministre à plusieurs reprises.

<sup>736</sup> Directeur de cabinet de Wade.

<sup>737</sup> Souleymane Jules Diop, *Wade, L'avocat et le diable*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 143.

<sup>738</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 641.

<sup>739</sup> Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Department of State, Country Reports on Human Rights Practices for 2008 Vol.1, February 25, 2009.

<sup>740</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 641.

<sup>741</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 35-36.

<sup>742</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>743</sup> La direction de Sud Communication, « Manifeste pour la liberté de la presse: contre les liquidateurs », faire Face !, *Sud Quotidien*, 6 mai 2004.

<sup>744</sup> Fatou K. Sene, « Wade accuse la presse de partialité, le SYNPICS déplore les propos du candidat », *Wal Fadjri*, 13 février 2007.

et journalistes et les écarts dans les propos donnaient lieu à une impression d'impunité à l'endroit de la presse pour certains talibés. Beaucoup de journalistes craignaient des représailles qui pourraient venir des disciples des marabouts, certains de ces talibés suivant aveuglément leur leader religieux. En mars 2008, la presse, notamment *Sud Quotidien*<sup>745</sup>, rapporta les huées qu'aurait subies le président Wade lors de sa visite du Khalife général des Tidianes de Tivaouane à propos de la cherté de la vie. Le porte-parole du Khalife général, s'en prit vivement aux journalistes: « les accusant de "briser" l'harmonie de la nation [...]. Nous ne serons jamais les otages des journalistes. Vous ne pouvez pas exercer de pression sur nous. Personne ne peut nous (la famille de Tivaouane) empêcher de dire ce que nous pensons. »<sup>746</sup> La secrétaire générale du SYNPICS réagit à ces propos, considérant que cela « consist(ait) presque à livrer gratuitement [...] la presse à la vindicte populaire. Nous pensons que nous devons prendre des mesures urgentes et rigoureuses pour nous protéger en tant que corporation, pour que cessent tous ces procès en sorcellerie contre la presse. »<sup>747</sup> La promptitude et la fermeté de la réaction du SYNPICS indique la considération qu'elle accorde à de tels propos. C'est aisément compréhensible lorsqu'on connaît les différentes altercations ayant survenues entre les deux parties.

En effet, plusieurs accrochages ont eu lieu: « la presse sénégalaise s'expose en permanence au harcèlement psychologique et même physique des marabouts. »<sup>748</sup> Ainsi, en avril 2008, Madiambal Diagne s'est dit la cible de menaces de mort de la part du Khalife général des mourides, Serigne Bara Mbacke, suite à une interview qu'il avait menée avec l'une de ses femmes, Sophie Ndiaye Cissokho, publiée dans le *WeekEnd magazine*<sup>749</sup>. Cette dernière y parlait de sa volonté d'avoir un enfant avec son mari<sup>750</sup>. En juin 2008, le *WeekEnd magazine* avait de nouveau un conflit avec Serigne Bara Mbacke. Le journaliste Babou Birame Faye fut roué de coups en réponse à une enquête sur les propriétés foncières

---

<sup>745</sup> Aliou Diarra, « Visite du chef de l'État au khalife général des tidianes: Une foule en colère couvre de huées Me Wade », *Sud Quotidien*, 18 mars 2008.

<sup>746</sup> Ibrahima Lissa Faye, « Attaques d'Abdoul Aziz Sy junior contre la presse - Le SYNPICS n'exclut pas de porter plainte », *Sud Quotidien*, 11 mars 2008.

<sup>747</sup> Ibidem.

<sup>748</sup> Ndiaga Loum, « La remise en cause de l'autonomie du champ médiatique par le champ maraboutique au Sénégal », *Questions de communication*, no. 7, 2005, p. 369.

<sup>749</sup> Barry, *op. cit.*, 2012, p. 92-93; « Country Reports on Human Rights Practices for 2008 », Washington, U.S. Government printing office, 2010, p. 490-491

<sup>750</sup> Madiambal Diagne s'est excusé, la plainte a été retirée et la femme a été répudiée. Barry, *op. cit.*, 2012, p. 93.

de ce marabout<sup>751</sup>. L'un de nos informateurs soulignait à ce propos: « Certains fidèles n'acceptent pas non plus qu'on puisse critiquer leur confrérie, particulièrement chez les Mourides. Le khalife veut qu'on ne dise que du bien. La confrérie tidjane cause moins de problème de ce côté-là »<sup>752</sup>. L'accointance entre tête de l'État et la confrérie a d'ailleurs été un élément caractéristique de la présidence de Wade<sup>753</sup> et a conduit à un renforcement de l'atmosphère d'impunité au détriment de la presse. Jean-François Havard considérait en 2003 que ce climat était le fruit des agissements des politiciens et qu'il « favoris(ait) une multiplication des agressions physiques contre les journalistes »<sup>754</sup>. Au-delà de cette crainte de représailles, Ndiaga Loum considère que les journalistes sénégalais sont tributaires d'un déterminisme social et culturel qui les amènent à faire preuve d'autocensure plutôt que de remettre en cause « un héritage culturel qui tire sa justification de la religion »<sup>755</sup>. La prise en considération du rôle des confréries dans la société sénégalaise nous montre donc la difficulté de la presse à agir en toute autonomie.

Malgré l'ensemble de ces faits qui attestaient de l'extrême tension entre la presse et les autorités, qu'elles soient politiques ou confrériques, la Secrétaire générale du SYNPICS, Diatou Cissé Badiane, dressait un bilan relativement positif de la présidence de Wade en 2012 : « Je pense qu'on peut être d'accord sur le constat suivant: la presse sénégalaise jouit quand même d'une grande liberté comparée à celle d'autres pays africains »<sup>756</sup>. Il reste que le monde de la presse a connu de profonds bouleversements au regard des transformations du paysage médiatique ce qui ne manqua de conduire à une nouvelle stratégie de diffusion de l'information.

---

<sup>751</sup> Le Khalife se serait interposé et s'est excusé ensuite publiquement. Bacary Domingo Mane, « Agression physique contre le journaliste Babou Birame Faye - Le Synspics va se constituer partie civile auprès de l'intéressé », *Sud Quotidien*, 17 juin 2008; Department of State, « Country Reports on Human Rights Practices for 2008 », Washington, U.S. Government printing office, 2010, p. 490-491.

<sup>752</sup> Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>753</sup> Ferdinand de Jong et Vincent Foucher, « La tragédie du roi Abdoulaye? Néomodernisme et renaissance africaine dans le Sénégal contemporain », *Politique africaine*, no. 118, 2010, p. 190.

<sup>754</sup> Havard, *op. cit.*, 2004, p. 29.

<sup>755</sup> Loum, *loc. cit.*, 2005, p. 367.

<sup>756</sup> Ibrahima Diallo, « Diatou Cissé Badiane, secrétaire général du SYNPICS – « La presse sénégalaise jouit d'une grande liberté... », *Sud Quotidien*, 4 mai 2012.

## **B. Nouvelle culture journalistique: ébullition du paysage médiatique et liberté de ton**

Au tournant de l'an 2000, nombre de nouveaux journaux sont apparus dans le paysage médiatique. Ces derniers étaient le fait d'un type d'entrepreneurs différents de ce qui prévalait auparavant. Ils provenaient du monde économique plutôt que de celui de l'information et ont eu comme première ambition la rentabilité<sup>757</sup>: « Cela [a] produit souvent des journaux de moindre qualité, des journaux *people*, de la presse à scandale. »<sup>758</sup> Ces acteurs économiques n'avaient pas les mêmes aspirations que les fondateurs des premiers journaux privés qui étaient d'abord de diffuser de l'information. Cette création de nombreux nouveaux journaux a amené un déséquilibre entre offre et demande de la presse écrite vu la rapide massification qu'elle a vécue. Il y a donc une nécessité de produire des journaux à faible coût pour être vendus à un plus grand nombre soit 100 francs CFA au lieu des 200 demandés par les grands quotidiens comme *Sud Quotidien*, *Wal Fadjri* et *Le Soleil*. Ce nouveau contexte contribua à changer la manière de donner de l'information du fait de l'établissement d'une nouvelle culture journalistique au sein des directions et rédactions.

Par ailleurs, le contexte économique de la presse se précarisait. Le dynamisme apparent de la presse était trompeur dans la mesure où peu des nouveaux journaux ont survécu longtemps alors que l'Agence de distribution de presse (ADP) prélevait 32% du prix de vente<sup>759</sup>, l'un des problèmes les plus criants pour la presse écrite. Les éditeurs qui trouvaient ces prix trop élevés se sont tournés vers le secteur informel qui avait tendance à mettre en pratique des stratégies qui n'avaient comme seul point commun que de laisser le moins de marge de profit à la presse. Au lieu d'acheter un journal à 100 francs CFA, il était possible de le « louer » dans les kiosques informels pour le tiers du prix pour une heure. Le soir venu, les copies étaient retournées chez l'éditeur comme invendues. Seule une minorité des journaux, comme *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri*, tentaient de garder une certaine

---

<sup>757</sup> Agboton, *op. cit.*, 2004, p. 49.

<sup>758</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>759</sup> Havard, *loc. cit.*, 2004, p. 29.

<sup>759</sup> Rapporté dans Ibrahima Diallo, « Diatou Cissé Badiane, secrétaire général du SYNPICS - "La presse sénégalaise jouit d'une grande liberté..." », *Sud Quotidien*, 4 mai 2012.

indépendance vis-à-vis de ce secteur, et donc d'éviter d'y faire appel<sup>760</sup>. Abdou Latif Coulibaly affirmait en 2003 que *Sud Quotidien* comme « toute société de presse de la place, est déficitaire »<sup>761</sup>. En 2006, la somme des publications quotidiennes s'élevait à 120 000 copies alors que les hebdomadaires et les mensuels en avaient 70 000. Toutefois, les ventes étaient inégales. Par exemple, *Frasques*, lors de la publication d'une photographie d'un travesti sénégalais en 2003 a vendu 50 000 exemplaires<sup>762</sup>. Si dans les sociétés occidentales la vente d'espace publicitaire compose une grande partie des revenus d'un journal, la plus grande part des 8 milliards de francs CFA de publicité au Sénégal sont dédiés à la radio et à la télévision. Une faible proportion revient donc à la presse écrite et cette dernière est divisée entre de nombreux joueurs: « Il y a beaucoup de journaux pour un faible lectorat et le marché de la publicité n'est pas beaucoup plus grand »<sup>763</sup>. Les deux journaux réussissant à en tirer le plus de profit étant *Le Soleil* et *Le Populaire*. Malgré cela, la publicité demeure l'une des premières sources de revenus puisque « les ventes ne rapportent presque rien »<sup>764</sup>. Ces facteurs conjugués à la dévaluation du franc CFA en 1994 ont porté un coup dur au prix du papier qui a monté en flèche ce qui a précarisé encore plus l'industrie de la presse au Sénégal<sup>765</sup>.

Cette précarité économique a eu de sérieuses conséquences sur les rédactions dont celle de rendre difficile la professionnalisation des organes de presse par manque de moyens financiers, de ressources humaines et de partenaires économiques<sup>766</sup>. Elle « plonge les reporters dans un poignant dilemme, souvent confrontés qu'ils sont au phénomène de la "perdiémisation" »<sup>767</sup>. Une pratique contraire à l'éthique et à la déontologie de la profession qui exige « le refus de tout argent au journaliste venant d'une personne qui lui livre des

---

<sup>760</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>761</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>762</sup> Sidy Lamine Niassé, le fondateur de *Wal Fadjri*, n'était pas un homme de presse, mais il a rapidement laissé le contrôle de son journal à des professionnels.

<sup>763</sup> Paye, *loc. cit.*, 2013, p. 627.

<sup>764</sup> Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 2 mai 2013.

<sup>765</sup> Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 186-188.

<sup>766</sup> Mamadou Sy, « La presse sénégalaise, trois ans après l'avènement de l'alternance politique », Martin Taureg et Frank Wittmann, dir., *Entre tradition orale et nouvelles technologies: où vont les mass média au Sénégal ?*, Dakar, ENDA, 2004, p. 30.

<sup>767</sup> Ndèye Awa Lo, « Point de presse Synpics/FIJ: les préalables pour une presse libre », *Wal Fadjri*, 27 avril 2005. La perdiémisation est la pratique du « communiqué final » ou des per diem où des journalistes ont une prédilection pour la couverture de manifestations où se distribuent de l'argent. Emmanuel Vidjinnagni, « Liberté de la presse et « affairisme » médiatique au Bénin », *Politique africaine*, no. 92, 2003, p. 163.

informations" »<sup>768</sup>. Pour autant, l'Union des journalistes en Afrique de l'Ouest (UJAO) considère que le problème reste cuisant tant qu'il n'y a « pas de presse libre, indépendante et pluraliste en Afrique de l'Ouest, tant que les professionnels des médias continueront d'être confrontés quotidiennement [...] à un environnement délétère fait de bas salaires, de précarité et de textes liberticides. »<sup>769</sup>

Dans ces conditions, les organes de presse conduisent les journalistes à rédiger des articles à chaud, en réaction à l'actualité immédiate, sans leur donner l'occasion de mener des investigations. Oumar (pseudonyme) considère d'ailleurs que le manque d'investigation relève du « manque de ressources humaines. » En ajoutant: « Il n'y a plus de chefs de desk [rubrique] chez *Wal Fadjri* ou presque. Il y a une surcharge de travail. Pas de recul [par rapport à l'information] »<sup>770</sup>. Même les journalistes les plus expérimentés, étant les plus à même de mener les dossiers en profondeur et d'enquêter, ont de la difficulté à prendre le temps de le faire dans ce contexte de précarité et de profitabilité presque immédiate comme nous le confiait un journaliste d'expérience: « J'aime mieux le reportage, mais il n'y a presque plus d'enquête »<sup>771</sup>. Du même coup, la capacité de la presse à se présenter en tant que contre-pouvoir s'est vue réduite considérablement. Ce changement rapide dans la profession journalistique a aussi conduit à ce que beaucoup d'articles ne puissent être relus avant publication ce qui occasionne parfois, selon un de nos informateurs, des dérapages<sup>772</sup>.

La création de nouveaux titres a également occasionné un renouvellement des effectifs de journalistes. Tout comme la diminution des salaires des journalistes les a poussés à une plus grande mobilité. C'est ainsi qu'un triple processus est apparu: d'une part, le nombre insuffisant de journalistes expérimentés n'a pas permis de renforcer l'expertise journalistique au sein des rédactions de nombreux nouveaux journaux; d'autre part, les nouveaux professionnels de l'information n'étaient pas tous scolarisés au même niveau et se sont improvisés journalistes pour éviter le chômage qui pesait lourd sur l'économie

---

<sup>768</sup> Ndèye Awa Lo, « Point de presse Synpics/FIJ : les préalables pour une presse libre », *Wal Fadjri*, 27 avril 2005.

<sup>769</sup> Wittmann, *loc. cit.*, 2006, p. 185.

<sup>770</sup> Entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 17 mai 2013.

<sup>771</sup> Entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 17 mai 2013.

<sup>772</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

Sénégal; enfin, les journaux plus anciens ont été incapables de conserver leurs effectifs et les ont remplacés par de jeunes journalistes, parfois des stagiaires, eux-mêmes pas toujours formés dans les écoles comme le CESTI ou l'ISSIC.

L'arrivée de ces nombreux nouveaux jeunes journalistes a amené un changement du profil de journalistes et une nouvelle culture rédactionnelle. Les jeunes professionnels de la décennie 2000 ont grandi à la même époque où avait cours la culture urbaine du *Bul Faale*<sup>773</sup>. Alors que nous avons remis en question l'impact de ce courant lors du processus électoral de 2000, idée défendue par Mamadou Mbodji<sup>774</sup>, l'influence de cette culture nous paraît avoir joué un rôle important dans ce contexte post-électoral, en raison du changement de ton employé dans les articles<sup>775</sup> dans la mesure où le *Bul Faale* « se caractérise par un certain nombre de ruptures par rapport au système de valeurs hérité des aînés »<sup>776</sup>, rupture qui se voyait par des changements avec les *modes de dire* et les *modes de faire* traditionnels.

Cela a amené à un changement de rapport que l'« ancienne presse » entretenait avec la classe politique: les journalistes ont une image désacralisée de l'homme politique. Le ton incendiaire est utilisé dans de nombreux articles comme dans « Menteurs, agresseurs, détourneurs: Les voyous de la République ! » dont voici un extrait:

Farba Senghor: 'Gaston la gaffe': Défenseur zélé du président Wade, Farba Senghor alors ministre, a posé des actes qui n'honorent pas la République. C'est le cas du saccage en août 2008 des locaux de deux quotidiens: l'As et 24h Chrono (disparu des kiosques) dont on l'accuse d'être le commanditaire. Les lampistes ont été jugés, condamnés puis libérés. Lui, le chef de gang, n'a jamais été inquiété.<sup>777</sup>

Cet article, publié par *Wal Fadjri* et écrit par trois de ses jeunes journalistes, est composé de divers petits paragraphes tels que celui retranscrit ici sur dix personnes de l'entourage du Président Wade. À chaque fois, le texte comprend des affirmations ne

---

<sup>773</sup> Voir Annexe XX : Vignettes biographiques, p. 246.

<sup>774</sup> Mbodji, *loc. cit.*, 2002, p. 590-591.

<sup>775</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

<sup>776</sup> Havard, *loc. cit.*, 2001, p. 63-64.

<sup>777</sup> Voir Annexe XXI: Charles Gaïky Diène, Yakhya Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs, détourneurs: Les voyous de la République ! », *Wal Fadjri*, 12 juillet 2011. p. 247.

reposant que sur des allégations non prouvées. Chaque personne, dont il est traité dans le texte, est affublée d'un qualificatif peu amène comme « Mouhamed Lamine Massaly: le pyromane de Thiès » ou « Cheikh Tidiane Sy: le théoricien du complot de minuit ». Le ton employé est railleur et dont le lecteur de *Wal Fadjri* était peu habitué.

Plusieurs journalistes rencontrés considèrent qu'effectivement « la liberté de ton a changé. Certains font preuve d'impertinence »<sup>778</sup>. Il y a moins de respect pour les institutions<sup>779</sup>. Cette nouvelle culture journalistique s'intègre au nouveau climat conflictuel entre la presse et le pouvoir d'Abdoulaye Wade, et devient déterminante lorsqu'elle est conjuguée avec la grande irritabilité dont ce dernier fait montre comme il a été vu plus haut. Ce nouveau climat a d'ailleurs rendu nécessaire la constitution ou le recours accru par la presse à des organisations de défense de leurs droits. Ainsi, au SYNPICS se sont jointes sur les créneaux la Convention des Jeunes reporters du Sénégal (CJRS)<sup>780</sup>, l'Association nationale de la presse sportive (ANPS), l'Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest (UJAO)<sup>781</sup> et la Fédération internationale des journalistes (FIJ)<sup>782</sup>.

Afin de mener une action plus concertée en réaction aux attaques à la liberté de presse, des comités de défense et de protection des journalistes se sont formés ponctuellement comme ce fut le cas lors de l'agression contre Boubacar Kambel Dieng et Karamokho Thioune le 21 juin 2008<sup>783</sup>. Aussi, en réaction à l'arrestation de Madiambal Diagne, une « journée sans presse » fut organisée ainsi qu'une marche du Comité des intellectuels du Sénégal (CIS). Une seconde marche fut organisée à partir des nouveaux locaux de la RTS jusqu'aux anciens de la ORTS pour symboliser « la régression des

---

<sup>778</sup> Les journalistes rencontrés, jeunes ou âgés, attribuent ce changement de ton essentiellement aux jeunes professionnels. Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013; entretien avec Modou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 27 mai 2013; entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 17 mai 2013.

<sup>779</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>780</sup> Le CJRS fut fondé en 2004 pour accompagner les journalistes de moins de 35 ans. Alima Diagne, « Le bilan satisfaisant de la CJRS: 130 jeunes journalistes formés en 10 ans », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2014.

<sup>781</sup> L'UJAO fut fondée en juin 1986. Elle regroupe les 16 États membres de la CEDEAO et s'est fixé entre autres objectifs, la sauvegarde dans l'espace médiatique ouest-africain d'une pratique digne des métiers de la communication dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

<sup>782</sup> La Fédération Internationale des Journalistes est la plus vaste organisation de journalistes au monde. À l'origine établie en 1926, elle sera relancée en 1946 pour être inaugurée en 1952 sous sa présente forme. Aujourd'hui, la FIJ représente environ 600 000 membres dans plus de 100 pays. [www.ifj.org/](http://www.ifj.org/)

<sup>783</sup> Ibrahima Lissa Faye, « Plus jamais d'agression contre la presse », *Sud Quotidien*, 26 juin 2008.

libertés d'expression, notamment celle de la presse, sous le régime d'Abdoulaye Wade. D'où l'appellation de "marche à reculons" mise de l'avant par les organisateurs »<sup>784</sup>. Des intellectuels se sont joints à cette cause pour la libération du journaliste<sup>785</sup>. L'affaire Diagne a suscité tout un mouvement de soutien de la part de toutes les composantes de la presse sénégalaise. Durant les cinq heures d'audition, les journalistes ont assiégé la cour du tribunal départemental de Dakar, Bloc des Madeleines<sup>786</sup>. *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* ont relayé les informations à propos des réactions et des mobilisations des différentes organisations de défense des droits des journalistes. Ainsi, *Wal Fadjri* a publié l'annonce de la marche organisée par le Collectif des journalistes pour la libération de Madiambal Diagne et pour la liberté de la presse auquel s'est joint le Comité d'initiative des intellectuels du Sénégal (CIS)<sup>787</sup>. Dans le même article, les lecteurs sont informés sur le fait que la Convention des jeunes reporters allait tenir un *sit-in* le 19 juillet pour permettre une plus grande affluence à ce type de rassemblements.

Par ailleurs, dans certains articles, il était dénoncé les poursuites en diffamation alors que les journaux du PDS se prêtaient au « dénigrement du précédent régime sans jamais être inquiétés » comme en attestent des titres du journal *Sopi* tels que « Abdou Diouf *Ay Gaaf* », « Abdou Diouf *Nitou Deret* » ou « Abdou Diouf, *Ndiol Bissap* »<sup>788</sup>. Les journalistes acceptaient donc mal la politique de favoritisme à l'égard d'une certaine presse, proche des autorités.

Parallèlement aux actions concertées pour tenter de préserver la liberté d'expression, la liberté de ton au tournant de la décennie 2000 et l'arrivée de nouveaux titres et de nouveaux profils de journalistes peu formés ont eu pour effet de voir une réorientation des

---

<sup>784</sup> Moustapha Barry, « Manif pour la libération de Madiambal Diagne. La marche à reculons a mobilisé plus de 2 500 personnes », *Wal Fadjri*, 24-25 juillet 2004, p. 3.

<sup>785</sup> Moustapha Barry, « Pour la libération de Madiambal Diagne, les journalistes marchent avec les intellectuels », *Wal Fadjri*, 17 juillet 2004; Moustapha Barry, « Mécontents de la réponse du ministre de l'information: les journalistes en *sit-in* laissent éclater leur colère », *Wal Fadjri*, 20 juillet 2004; Moustapha Barry, « Affaire Madiambal Diagne: le SYNPICS mobilise les autres syndicats », *Wal Fadjri*, 21 juillet 2004; Moustapha Barry, « Marche du collectif pour la libération de Madiambal: les centrales syndicales appellent à la mobilisation », *Wal Fadjri*, 22 juillet 2004; Moustapha Barry, « Manif pour la libération de Madiambal Diagne », *Wal Fadjri*, 24 juillet 2004.

<sup>786</sup> Mamadou Sarr, « Audition - Madiambal Diagne passe 4 heures à la Dic », *Wal Fadjri*, 16 juillet 2008.

<sup>787</sup> Ibrahima Lissa Faye, « Convocation de Madiambal Diagne à la Dic - La presse fait face au monstre ! », *Sud Quotidien*, 16 juillet 2008.

<sup>788</sup> Abdou Diouf *Ay Gaaf*: Abdou Diouf oiseau de mauvaise augure; Abdou Diouf *Nitou Deret*: Abdou Diouf qui a du sang sur les mains; Abdou Diouf, *Ndiol Bissap*: buveur de vin, l'ivrogne (traduction libre).

combats du SYNPICS. S'il a montré beaucoup de virulence à l'endroit du gouvernement, il a dû se montrer critique à certaines occasions vis-à-vis des professionnels de l'information. Le Secrétaire général du SYNPICS, dans une entrevue à un journaliste, disait vouloir changer la manière dont son organisation allait réagir face aux convocations à la DIC: « Nous n'entendons plus verser dans la facilité en dénonçant simplement l'État et avancer certains principes. Nous mettrons l'accent sur la responsabilité des journalistes, des patrons et de l'État. »<sup>789</sup> Ce changement de position est dû à l'entrée en poste de nombreux nouveaux journalistes, souvent peu formés: « Tous les exclus viennent s'abriter dans la profession lui causant beaucoup de torts. Certains sont même prêts à travailler sans rémunération pourvu qu'ils soient valorisés »<sup>790</sup>.

De même, le secrétaire général adjoint du SYNPICS, Ibrahima Khalilou Ndiaye, déclarait que « ces attaques contre la presse ont réveillé en eux le sens des responsabilités et une solidarité de corps pour faire face, ensemble aux dérives qui menacent l'exercice de leur fonction dans le respect des règles d'éthique et de la déontologie »<sup>791</sup>. Il cherche donc à avoir une vision plus globale du problème plutôt que de rejeter systématiquement la faute sur l'État comme cela semble avoir été le cas dans de nombreuses situations. Il démontre donc que le syndicat veut se montrer plus critique face à ses membres et reconnaître leurs torts. Cette position a néanmoins été désavouée par certains journalistes<sup>792</sup>. Les professionnels de l'information ne veulent pas désavouer publiquement leurs confrères et plus largement leur profession, mais certaines convocations sont justifiées selon d'autres<sup>793</sup>. Le journaliste, Cheikh Kaba, résuma d'ailleurs assez bien le contexte en ces termes :

---

<sup>789</sup> Propos d'Alpha Sall, secrétaire général du SYNPICS, dans l'article: Aziz Diagne, « Respect de la liberté de la presse au Sénégal: Le SYNPICS donne un 8/10 au régime de l'alternance », *Wal Fadjri*, 4 mai 2002.

<sup>790</sup> Ibidem.

<sup>791</sup> Propos du secrétaire général adjoint du SYNPICS, Ibrahima Khalilou Ndiaye, recueillis dans: Cheikh Kaba, « Face à la série d'arrestation des journalistes - Le SYNPICS tire la sonnette d'alarme », *Wal Fadjri*, 11 octobre 2007.

<sup>792</sup> Ils dénoncent ce qu'ils considèrent être une attitude inégale de la part du SYNPICS. Ils dénoncent le mutisme des organisations comme la Rencontre africaine de défense des droits de l'homme (RADDHO), de l'Union des journalistes du Sénégal (UJS), de la Convention des jeunes reporters du Sénégal (CJRS) et du Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS). Souleymane Kane, « Après Moussa Guèye, Pape Amadou Gaye, Moussa Doucar, à qui le tour demain ? », *Wal Fadjri*, 8 octobre 2007; Charles M. Ndiaye, « De vous à moi. Barbares, ils le sont ! », *Sud Quotidien*, 26 juin 2008.

<sup>793</sup> Entretien avec Omar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 2000, à Dakar, le 5 juin 2013; entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

Toutefois, même si les journalistes tiennent les détenteurs du pouvoir politique et leurs alliés comme responsables de ces "dérives", ils reconnaissent quand même que le mal peut surgir de leur côté. Ainsi, ils entendent procéder à l'assainissement de leur rang par la formation et le contrôle des structures. De ce fait, "il y a des préalables qu'il faut respecter pour se proclamer journalistes, mais malheureusement beaucoup d'organes ne les respectent pas, il y a même des ennemis dans la presse qui n'hésitent pas à s'attaquer aux responsables jusqu'à dans leur vie privée", se désole M. Ndiaye. Pour Bacary Domingo Mané<sup>794</sup>, "les brebis galeuses de la plume existent partout". À son avis, si l'on doit assainir le secteur que l'on commence par ceux qui créent des organes pour régler des comptes.<sup>795</sup>

Cette nouvelle attitude démontre l'acquisition d'une certaine maturité de la part de ce syndicat afin de faire face aux difficultés de la profession. Il n'en demeure pas moins que la presse écrite demeura prête à être critique envers la gestion du gouvernement d'Abdoulaye Wade et à dénoncer ses forfaits à des moments clés de la vie politique, notamment lors des Assises nationales et lors du projet de ticket présidentiel. Dans ce cadre, la presse souligna le dynamisme de la société civile dans son projet de proposer un nouveau projet social et politique (Assises nationales) et dans sa capacité de mobilisation (projet de ticket présidentiel).

### **C. Les Assises nationales et la contestation du projet de ticket présidentiel: traitement des aspects politiques et sociaux**

Le gouvernement d'Abdoulaye Wade depuis 2000 a bénéficié d'une marge de manœuvre accrue par l'afflux monétaire provenant de la diaspora<sup>796</sup> et le contexte économique favorable avant la crise économique de 2008. L'État redistribua essentiellement ces fonds dans des pratiques clientélistes et dans la réalisation de coûteux

---

<sup>794</sup> Bacary Domingo Mané était journaliste chez *Sud Quotidien* et chargé de la formation au SYNPICS.

<sup>795</sup> Cheikh Kaba, « Face à la série d'arrestation des journalistes - Le Synpics tire la sonnette d'alarme », *Wal Fadjri*, 10 novembre 2007.

<sup>796</sup> Sous Abdoulaye Wade, l'État sénégalais a amené une reconstruction de l'économie sénégalaise basée sur l'émigration et l'affluence de fonds de la part de la diaspora tout en tâchant de faire le jeu des bailleurs de fonds internationaux. Cela a permis au gouvernement de se dégager une marge de manœuvre sans précédent même si les flux monétaires générés par la diaspora ne lui passaient pas nécessairement entre les mains. Dahou et Foucher, *loc. cit.*, 2007, p. 15.

projets empreints de faste. Le symbole le plus probant est sans contredit le monument de la Renaissance africaine qui surplombe de ses 52 mètres la péninsule de Dakar<sup>797</sup>. Le gouvernement de Wade n'a pas réussi à prendre en compte ou bien à comprendre « les préoccupations des populations afin d'y répondre ce qui a été l'un des facteurs majeurs explicatifs de la permanence des mobilisations sociales des années 2000. Partout au Sénégal, les acteurs recourent aux formes de protestations les plus variées. »<sup>798</sup> Par contre, une opposition divisée et des organisations de la société civile n'ont pas réussi à mobiliser cette contestation lors de l'élection présidentielle de 2007<sup>799</sup>. Le président sortant s'est alors fait réélire dès le premier tour avec 56 % des suffrages exprimés<sup>800</sup>. Une grande partie de l'opposition comprenant le Rewmi, le Parti socialiste (PS), l'Alliance des forces du progrès (AFP) et la Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (LD/MPT), ne reconnut pas les résultats de cette élection et boycotta l'élection législative de juin sous le Front *Siggil Senegaal*<sup>801</sup>. Ces forces d'opposition justifèrent leur action par l'intention du Ministère de l'Intérieur d'utiliser le même fichier électoral qu'à la présidentielle. Cela eut pour résultat une domination de la coalition autour de Wade, *Sopi*, aux élections législatives avec 131 sièges sur les 150 et l'exclusion de l'Assemblée d'une grande partie de l'opposition dite significative qui chercha donc à se replacer sur la scène nationale. Ce contexte conduisit ces partis à initier les Assises nationales du Sénégal en 2009<sup>802</sup>.

L'objectif annoncé de cette initiative était de faire face à ce que les membres des Assises considéraient être la crise multidimensionnelle que traverse le Sénégal, en dressant un état des lieux dans les différents domaines de la vie nationale du Sénégal et en proposant un plan de politiques publiques afin de fournir un nouveau projet de

---

<sup>797</sup> de Jong et Foucher, *loc. cit.*, 2010, p. 187-204.

<sup>798</sup> Alfred Inis Ndiaye, « L'action collective protestataire (1996-2004) », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 461.

<sup>799</sup> Dahou et Foucher, *loc. cit.*, 2007, p. 15.

<sup>800</sup> Sheldon Gellar, « The Rise of Citizen Movements and the Consolidation of Democracy under the Abdoulaye Wade Regime (2000-2012) », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 126.

<sup>801</sup> Ils justifèrent leur action par l'intention du Ministère de l'intérieur d'utiliser le même fichier électoral qu'à la présidentielle. Alassane Khodia Kitane, *Le Sénégal sous Wade: Cahiers d'une démocratie sans démocrates*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 121; Mame Less Camara, « Ouverture de la campagne des législatives », *BBC AFRIQUE*, Dakar, 13 mai, 2007.

<sup>802</sup> El Hadji Omar Diop, « L'opposition sous la présidence d'Abdoulaye Wade. Entre regroupements, cooptation et répression », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 438-439.

société<sup>803</sup>. Officiellement, les travaux ne se voulaient pas une critique à l'endroit du gouvernement, mais consistaient plutôt à proposer une vision d'ensemble des problèmes auxquels fait face le Sénégal depuis l'indépendance et à trouver des pistes de solution<sup>804</sup>. Dans son rapport final, il était notifié ceci:

Les tendances lourdes qui se dégagent de cet examen des institutions et de leur fonctionnement, des libertés et de la citoyenneté sont: la personnalisation du pouvoir et ses conséquences négatives, à savoir la corruption, le clientélisme, et l'utilisation de l'appareil d'État comme moyen d'enrichissement et d'auto-promotion, la faible prise en compte de la souveraineté et des intérêts nationaux dans les options politiques et les politiques publiques, l'accaparement et le détournement des mandats électifs à des fins personnelles.<sup>805</sup>

Il reste qu'étant donné l'origine politique de la tenue de ces Assises nationales, la neutralité de l'initiative fut mise de l'avant par ses porte-paroles dans les communications faites à la presse. Ainsi, on annonçait publiquement le désir de voir le gouvernement y participer en multipliant les invitations à ses représentants<sup>806</sup>. La couverture qu'offrait la presse des activités des Assises se faisait à travers des conférences de presse organisées par la commission Communication des Assises nationales qui désignait un porte-parole pour transmettre aux médias l'avancée des travaux<sup>807</sup>. Cela avait comme conséquence une information centralisée qui ne se penchait pas sur le rôle et les particularités des nombreuses organisations de la société civile qui y participaient. Dans ces conditions, une impression d'homogénéité se dégageait à la lecture des articles de *Wal Fadji* et de *Sud Quotidien* qui donnait le sentiment de l'existence d'un front fort plutôt que d'une organisation éclatée.

Pour atténuer la perception de l'importance du politique, le discours tenu par les porte-paroles mit l'accent sur le rôle de la société civile au sein de ces Assises, élément qui fut d'ailleurs relayé par la presse. Ainsi, les journaux ont présenté le grand nombre

---

<sup>803</sup> Résumé du rapport final des Assises nationales au Sénégal, 23 mai 2009, p. 5.

<sup>804</sup> Pathé Diagne, « Abdoulaye Wade ou la fin du cycle senghorien », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 111.

<sup>805</sup> Résumé du rapport final des Assises nationales au Sénégal, 23 mai 2009, p. 9-10.

<sup>806</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2013, p. 127.

<sup>807</sup> Amadou Moutar Mbow, *Assises nationales: Sénégal, An 50 - Bilan et perspectives de refondation*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 362.

d'organisations de la société civile prenant part au Comité National de Pilotage (CNP), qui regroupait l'ensemble des parties prenantes, de même que le Bureau exécutif qui était composé à parts égales de représentants des partis politiques initiateurs et de membres de la société civile<sup>808</sup>. La presse rendit compte de l'évolution de la composition de ce dernier en mettant l'accent sur le rôle important des organisations de la société civile. Dans la mesure où c'est ce Bureau qui dirigeait principalement les travaux, les partis politiques n'en avaient pas le contrôle<sup>809</sup>. Amadou Moutar Mbow, ancien directeur de l'UNESCO, fut nommé président. Au total, c'est environ 80 organisations (ONG, organisations patronales et paysannes, syndicats, etc.) en plus des partis d'opposition qui s'associèrent aux Assises nationales<sup>810</sup>.

Par souci d'équilibre, la presse rendit compte des positions du gouvernement et de membres du PDS. Ces derniers n'étaient toutefois pas nécessairement interviewés systématiquement, leurs propos étant repris à l'occasion d'entrevues radiophoniques<sup>811</sup>. Les journaux y conjuguèrent souvent une réaction de membres des Assises. Ainsi, après une entrevue d'Abdoulaye Wade sur les ondes de la RTS au cours de laquelle il déclarait que les Assises étaient une « tentative de coup d'État, un complot servant à court-circuiter le processus démocratique »<sup>812</sup>, le président du Bureau, Amadou Makhtar Mbow, répondit dans les pages de *Sud Quotidien* que « celles-ci [les Assises] ne sont ni démagogiques, ni un complot, ni un coup d'État. Initiatives du Front *Siggil* Sénégal, elles ont été captées par plus de 80 organisations et partis politiques qui ont décidé dans un délai de trois à six mois de parcourir le pays afin de discuter et de parler de tous les problèmes auxquels le pays est

---

<sup>808</sup> Yakhya Massaly, « Pour la tenue des assises nationales - Siggil Sénégal et la société civile mettent en place un comité de pilotage », *Wal Fadjri*, 28 janvier 2008; Ibrahima Lissa Faye, « Comité national de pilotage des assises nationales - La société civile prend le dessus », *Sud Quotidien*, 28 janvier 2008; « Règlement intérieur », *Assises nationales*, <http://assisesnationales.org/?ans=his&his=231167>

<sup>809</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2013, p. 128. Voir Annexe XXII : Liste des participants aux Assises nationales. p. 252.

<sup>810</sup> Charles Gaiky Diene, « Assises nationales - L'opposition s'attèle aux derniers réglages », *Wal Fadjri*, 5 mai 2008.

<sup>811</sup> « Doudou Wade sur les 'assises nationales' - 'Il s'agit d'un complot contre la démocratie' », *Wal Fadjri*, 29 mai 2009; Ibrahima Lissa Faye, « Amadou Mahtar Mbow président des assises nationales - " Ce n'est ni un complot, ni un coup d'État " », *Sud Quotidien*, 2 juin 2008.

<sup>812</sup> Ibrahima Lissa Faye, Amadou Mahtar Mbow président des assises nationales - « Ce n'est ni un complot, ni un coup d'État », *Sud Quotidien*, 2 juin 2008.

confronté afin de trouver des solutions.»<sup>813</sup> L'équilibre était en effet maintenu dans l'information par les deux journaux étudiés.

*Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* présentèrent les positions du PDS afin de contrebalancer le discours tenu par les partis politiques membres des Assises nationales. À cet effet, plusieurs types d'articles furent employés. D'abord, la rubrique « Opinion » dans les journaux fut mise à contribution comme il est possible de le voir lorsqu'un militant du PDS, El Hadji Drame<sup>814</sup>, souligna les grandes lignes de la position du gouvernement sur ces Assises en rappelant la légitimité de l'élection de Wade en 2007, puis en avançant que cette entreprise était d'abord et avant tout un procès de huit ans de règnes [*sic*]. Ainsi, lorsque Amadou Tidiane Wone, ancien ministre et réputé proche de Karim Wade, et Mamadou Diop Decroix, ministre du Commerce, sont rencontrés, les deux répétèrent la même idée selon laquelle « c'[étaient] les Assises de l'opposition »<sup>815</sup>.

Comme il a été mentionné plus haut, certaines positions de membres du gouvernement les plus importants provenaient d'entrevues recueillies par le journal *Le Soleil* ou bien la RTS et reprises dans les pages de *Sud Quotidien* ou de *Wal Fadjri*<sup>816</sup>. Il était plus fréquent de présenter des positions de militants du PDS ou bien des jeunes libéraux<sup>817</sup>. Ces derniers mentionnaient d'ailleurs leurs inquiétudes dans une conférence de presse dont *Wal Fadjri* a fait mention: « Ce n'est pas tant l'organisation des assises convoquées par les membres du Front *siggil* Sénégal qui dérange les membres du Comité de liaison départemental (CLD), mais l'implication des membres de la société civile et des intellectuels qui, "des années durant, ont contribué au façonnage du pays". »<sup>818</sup> Ils savent qu'ils peuvent « gérer politiquement la situation » si l'initiative n'était le fait que de l'opposition, mais l'apport de la société civile aux Assises lui conférait une légitimité qui effraie le PDS. Cet article montrait donc que ce politicien témoignait d'une certaine

---

<sup>813</sup> Propos de Amadou Makhtar Mbow dans l'article: Ibrahima Lissa Faye, « Amadou Mahtar Mbow président des assises nationales - "Ce n'est ni un complot, ni un coup d'Etat" », *Sud Quotidien*, 2 juin 2008.

<sup>814</sup> El Hadji Drame, « Le pays vers une impasse ... », *Wal Fadjri*, 11 mars 2008.

<sup>815</sup> Yakhya Massaly, « Assises nationales - Une manœuvre de 'déstabilisation' du régime selon Decroix », *Wal Fadjri*, 31 mai 2008.

<sup>816</sup> Georges Nesta Diop, « Assises nationales - Wade annonce sa non-participation », *Wal Fadjri*, 20 mai 2008.

<sup>817</sup> Aile jeunesse associée au PDS.

<sup>818</sup> Elh Saidou Nourou Dia, « Assises nationales - Les jeunes du pds dénoncent la participation des religieux et de la société civile », *Wal Fadjri*, 31 mai 2008.

considération à l'initiative de la tenue des Assises dès lors que la société civile y était partie prenante. La presse privée a donc permis la diffusion des positions du parti au pouvoir et ne s'est pas contentée d'être une presse de l'opposition comme elle était alors souvent accusée de l'être: « On taxe souvent les médias d'être des médias de l'opposition, Wade le fait souvent lui-même. »<sup>819</sup>

Bien que dans l'ensemble, *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* aient offert une large couverture du déroulement des travaux lors des Assises de par le grand nombre d'articles publiés sur le sujet, seules quelques contributions présentaient les aspirations de différents acteurs en fonction de leur secteur d'activité<sup>820</sup>, mais sans tenir compte ni des particularités des différentes organisations présentes ni des débats qui leur tenaient particulièrement à cœur. À l'issue de notre dépouillement, un seul éditorial par journal<sup>821</sup> portait sur les Assises nationales. Ainsi, dans celui de *Wal Fadjri*, le journaliste s'est proposé d'expliquer à la population cette initiative en répondant « à une double interrogation qui revient telle une ritournelle: Pourquoi les assises nationales? Que fera-t-on des résultats de leurs travaux? »<sup>822</sup>. *Wal Fadjri* y va même de certaines recommandations dans cet éditorial : « Il nous semble que les assises nationales pourraient prioritairement braquer les projecteurs sur quelques aspects qui nous semblent être des priorités prioritaires [*sic*]: les aspects institutionnels et éthiques, l'économique, la problématique des jeunes, les rapports entre l'État et la religion, la problématique genre. »<sup>823</sup> Cet éditorial invite à considérer que la direction de *Wal Fadjri* était favorable à la tenue de ces Assises:

[...] de notre point de vue, ceux qui ont participé aux Assises nationales ne sont les otages d'aucun parti politique, ne sont instrumentalisés par aucune coterie. C'est pourquoi ces assises ne sauraient être, en aucune manière, celles de l'opposition. En conséquence, leurs travaux ne constituent pas non plus un programme pour quelque parti que ce soit. Il s'agit plus simplement, pour tous les acteurs de la société, de se donner les moyens de se faire entendre et de

---

<sup>819</sup> Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>820</sup> Bacary Domingo Mane, « Assises nationales pour "sortir le Sénégal de l'impasse" - Le mal a touché tous les secteurs », *Sud Quotidien*, 29 mai 2008.

<sup>821</sup> « Assises nationales - Quels enjeux et pour quelles finalités ? », *Wal Fadjri*, 5 janvier 2009; Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009. Ce dernier éditorial sera traité plus loin puisqu'il fait porte essentiellement sur la suite qui fut donnée aux Assises.

<sup>822</sup> « Assises nationales - Quels enjeux et pour quelles finalités ? », *Wal Fadjri*, 5 janvier 2009.

<sup>823</sup> *Ibidem*.

participer au développement national de leur pays. De fait, le souhait des participants aux assises, c'est qu'il y ait moins de faits du Prince, plus de consensus. Ce faisant, l'arbitre étant moins arbitraire n'en sera que plus respectable, et la démocratie moins névrotique.<sup>824</sup>

Cette approbation était également perceptible chez un membre influent de *Wal Fadjri* qui disait ne pas vouloir « participer aux Assises nationales autrement que pour faire des commentaires »<sup>825</sup>, il « ne voulait pas être membre personnellement »<sup>826</sup>, mais avait donné de l'argent pour aider à les financer. Il ne souhaitait pas avoir une plus grande participation dans la mesure où il considérait qu'intégrer un cadre pourrait lui faire perdre son indépendance<sup>827</sup>. Cette prise de position reflétait un des soucis majeurs de la presse privée de l'époque, particulièrement de *Wal Fadjri*, celui de garder son indépendance le plus possible et de ne pas se voir associer à aucun parti politique<sup>828</sup>. C'est d'ailleurs une préoccupation qui fut soulevée par nos interlocuteurs lorsqu'on leur demandait la nature de la ligne éditoriale de leur journal. Il nous était souvent répondu qu'elle était « équidistance entre opposition et pouvoir »<sup>829</sup>. Cette crainte de s'afficher, de prendre position, de commenter conduisit notamment *Wal Fadjri*, à de nombreuses occasions, à aller jusqu'à se déconnecter des aspirations de la société civile pour ne devenir qu'une simple courroie de transmission de l'actualité. Il ne publie souvent que des comptes rendus d'information qui, s'ils informent le lectorat en général, ne permet pas à ce journal de participer activement au débat politique et social que suscitent ces Assises et par là même ne lui permet pas de s'insérer directement et clairement dans la sphère publique.

Quant à *Sud Quotidien*, le journal continua toutefois, à l'occasion, de renouer avec sa ligne éditoriale passée. Ainsi, dans un éditorial publié quelques mois après la fin des Assises, il est souligné que « ces travaux après quarante-neuf années d'indépendance

---

<sup>824</sup> Ibidem.

<sup>825</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>826</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>827</sup> Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 6 juin 2013.

<sup>828</sup> Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 28 avril 2013; entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013; entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013; entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 10 juin 2013.

<sup>829</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

nous ont permis de faire une introspection hautement salvatrice et de construire une nouvelle majorité sociale autour d'un commun vouloir de changement de reconstruire notre pays »<sup>830</sup>. C'est peut-être là une tentative de *Sud Quotidien* pour éviter que les Assises n'aient servi à rien. En effet, le journaliste y écrit que: « Il faut être honnête et reconnaître que la tendance est aujourd'hui à l'oubli des assises nationales, en tout cas l'intérêt que lui accorde aujourd'hui les politiques est en deçà de l'importance monumentale des [sic] ces travaux »<sup>831</sup>. À l'instar de *Walf Fadjri*, le journaliste approuvait la tenue des Assises en soulignant leur caractère fondamental:

Il s'est agi de fonder la nouvelle vision politique du Sénégal, pour définir, organiser et planifier les changements possibles, résister au découragement, inventer des solutions pertinentes, mais surtout transformer par l'action. Voici le socle de la majorité des assises nationales, c'est une force nouvelle secrétée par le peuple, grâce à son implication et à son engagement citoyen. Elle apporte un pilier nouveau à notre démocratie à la faveur d'une nouvelle forme d'expression participative qui lui fournit toute sa légitimité, au-delà des griefs et querelles de clocher.<sup>832</sup>

Toutefois, ces articles comme faisant montre d'une profession de foi étaient rares. Il reste qu'il est compréhensible que les journalistes soient favorables aux Assises nationales puisque ces dernières ont abordé des sujets rejoignant les combats de la presse écrite. En effet, le SYNPICS a été l'une des organisations membres de cette initiative et a exposé les relations conflictuelles entre presse et pouvoir. Le porte-parole du bureau exécutif des Assises nationales, par ailleurs membre du bureau du Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD), Momar Talla Kane, a souligné cette relation conflictuelle qui existe entre presse et pouvoir et l'importance qu'il y a à apaiser cette situation<sup>833</sup>. On y rappelle que « des journalistes du secteur privé se voient agressés dans l'exercice de leur métier et conduits manu militari au tribunal, pour délit d'opinion, ou plutôt crime de lèse-majesté ! »<sup>834</sup>. On croit que cela limite les capacités de la presse: « les médias publics sont plus que jamais monopolisés

---

<sup>830</sup> Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009.

<sup>831</sup> Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009.

<sup>832</sup> Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009.

<sup>833</sup> Ibrahima Lissa Faye, « Relations conflictuelles entre presse et pouvoir - Le bureau des assises nationales joue l'apaisement », *Sud Quotidien*, 4 août 2008.

<sup>834</sup> Bacary Domingo Mane, « Assises nationales pour "sortir le Sénégal de l'impasse" - Le mal a touché tous les secteurs », *Sud Quotidien*, 29 mai 2008.

par le pouvoir d'État et, de ce fait, handicapés pour jouer leur rôle dans le traitement objectif des informations et dans la confrontation d'idées. Ce qui les prive donc d'une participation pleine et entière à la démocratisation de notre société, corollaire du dialogue politique, social et culturel, qui doit être permanent »<sup>835</sup>. Les journaux ont donc trouvé dans les Assises nationales un espace pour décrire les difficultés qu'ils rencontrent et pour y chercher des solutions.

Malgré cette affinité naturelle avec les Assises dans la mesure où des combats communs avec les journalistes existent, la presse a préféré relayer l'information dans des comptes rendus. Cela a été encore plus flagrant à l'occasion de la parution du rapport final. Ce dernier n'avait pas fait l'objet d'une analyse, d'une discussion ou de commentaires. *Wal Fadjri* a publié un simple compte-rendu afin de mentionner le dépôt du rapport final et pour mentionner que ce dernier dressait le portrait d'une situation socio-économique difficile au Sénégal<sup>836</sup>.

Alors que *Sud Quotidien*, comme il a été vu plus haut, parlait d'un essoufflement des Assises dans un éditorial<sup>837</sup>, celles-ci furent toutefois ravivées à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle de 2012 puisque le candidat Macky Sall se rendit chez le président des Assises, Ahmadou Makhtar Mbow, et s'engagea, à cette occasion, à appliquer ses conclusions advenant son élection<sup>838</sup>. La mise en pratique de ces conclusions tarda, bien que le nouveau président, Macky Sall, ait initié une commission nationale de réforme des institutions (CNRI) avec le secrétaire général des Assises, en la personne d'Ahmadou Makhtar Mbow à sa tête<sup>839</sup>. *Sud Quotidien* aborde cette question en ces termes:

Macky Sall est-il réellement disposé à appliquer, dans son intégralité, les conclusions des Assises nationales dont il est signataire, ou entend-il simplement refonder la République à son rythme ? Pour certains observateurs

---

<sup>835</sup> Ibidem.

<sup>836</sup> Yakhya Massaly et Charles Gaïky Diene, « Restitution Assises nationales - Le Sénégal dans une situation socio-économique critique », *Wal Fadjri*, 25 mai 2009.

<sup>837</sup> Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009.

<sup>838</sup> « Macky Sall, sauveur des assises nationales ? », *APS*, 29 février 2012; « Macky Sall rencontre les responsables des assises nationales », *APS*, 3 mars 2012; « Macky Sall invité à intégrer les conclusions des assises dans son programme de gouvernement », *APS*, 14 janvier 2013.

<sup>839</sup> Ameth Lo, Mansour Gueye et Denis Ndour, « Macky Sall face aux Réformes de la CNRI », *Sud Quotidien*, 1 mars 2014.

de la scène politique comme de la société civile, la question mérite bien d'être posée au regard de la démarche choisie par l'actuel locataire du palais de la République. Et pour cause, loin de s'évertuer à appliquer les conclusions de ce grand forum de l'opposition (politique comme civile à Abdoulaye Wade), qui avait passé en revue, entre 2008 et 2009, l'ensemble des dysfonctionnements institutionnels du pays, le nouveau chef de l'État a mis sur pied sa propre commission de réforme des institutions. Une commission nationale dite de concertation sur la réforme des institutions (Cnri) et qui s'est mise au travail, après des mois d'atermoiements et, incidemment, de questionnements circonspects de certains acteurs politiques comme de la société civile.<sup>840</sup>

On voit donc que des critiques directes ne sont pas formulées, mais un questionnement est soulevé. Toutefois, les Assises nationales semblent avoir eu une résonance ailleurs que dans les sphères politiques. Selon Aminata Diaw, l'approche préconisée par les Assises nationales de participation politique se fit d'abord ressentir lors des élections locales de 2009 avec un rejet du PDS. Mais, « la dynamique amorcée par les Assises conn(u)t son paroxysme le 23 juin 2011 »<sup>841</sup>. C'est à cette date que la contestation du gouvernement de Wade atteignit un nouveau sommet.

Le 16 juin de cette même année, le Conseil des ministres adopta un projet de loi à proposer à l'Assemblée nationale instituant l'élection simultanée au suffrage universel direct d'un président et d'un vice-président<sup>842</sup>. Il comprenait également la possibilité d'une victoire au premier tour des élections présidentielles avec 25 % des suffrages exprimés alors qu'il en était alors de 50 %<sup>843</sup> compromettant la tenue d'un second tour, sans être supprimé comme plusieurs articles le supposent<sup>844</sup>, puisque Wade avait un soutien suffisant dans la population pour être élu directement président<sup>845</sup>. De plus, il était craint que les députés fassent des propositions d'ajout à l'Assemblée nationale au projet de loi initial. Dès

---

<sup>840</sup> Moctar Dieng, « Réformes institutionnelles : Macky « double » les Assises nationales », *Sud Quotidien*, 20 mars 2013.

<sup>841</sup> Aminata Diaw, « De "l'éthique" de la jouissance à l'éthique de la res publica. Le sopi à l'épreuve de la citoyenneté », Momar-Coumba Diop, dir., *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala, 2013, p. 128; Cheikh Ndong, « Vote du projet de loi sur le ticket président/vice-président - Le Parlement est-il compétent ? », *Sud Quotidien*, 17 juin 2011.

<sup>842</sup> Diaw, *loc. cit.*, 2013, p. 128; Cheikh Ndong, « Vote du projet de loi sur le ticket président/vice-président - Le Parlement est-il compétent ? », *Sud Quotidien*, 17 juin 2011.

<sup>843</sup> Madior Fall, « Projet de loi instituant un ticket à la présidentielle de 2012 - Wade supprime le 2ème tour », *Sud Quotidien*, 20 juin 2011; Gellar, *loc. cit.*, 2013, p. 136.

<sup>844</sup> Georges Nesta Diop, « Suppression du second tour à la présidentielle de 2012 - Le clin d'oeil du porte-parole de la présidence aux députés », *Wal Fadjri*, 20 juin 2011.

<sup>845</sup> Il reçut près de 35% des votes lors du premier tour de la présidentielle suivante.

lors, la presse et plus particulièrement *Sud Quotidien* (dans l'édition du 17 juin) a été très critique envers cette initiative du gouvernement de Wade :

Il est aussi important de noter qu'en décidant de soumettre au parlement ce projet de loi constitutionnelle, le Président de la République écarte de facto le contrôle du Conseil Constitutionnel. La loi constitutionnelle ayant la même valeur que la Constitution, le juge constitutionnel ne peut pas effectuer le contrôle de constitutionnalité d'une loi constitutionnelle. A [*sic*] la lumière de tout cela, il est loisible de soutenir qu'on va irréversiblement vers un tripatouillage de la Constitution à 8 mois de la présidentielle de 2012. Cette façon de faire du Président est contraire aux principes fondamentaux qui gouvernent la démocratie et la bonne gouvernance.<sup>846</sup>

Par cet article, *Sud Quotidien* montra qu'il n'a pas été à la remorque des événements dès lors que le journal questionnait le bien-fondé de ces mesures avant les manifestations de protestation le 23 juin. Il en est de même pour un autre article paru le 18 juin qui dénonçait cette tentative de modification de la constitution à huit mois des prochaines élections rappelant que c'est à la limite du permis dans la mesure où les règlements de la CEDEAO<sup>847</sup> obligeaient ses membres à ne pas faire de changements dans les règles électorales dans les six mois avant la tenue d'élection<sup>848</sup>. Avec ces deux exemples d'articles, les deux quotidiens à l'étude ont rendu compte des aspirations sourdes de la société civile avant que les événements ne s'imposent brutalement sur la scène publique.

En effet, la RADDHO initiait une rencontre le 18 juin pour alerter des organisations telles qu'Amnesty International/Sénégal, la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme (LSDH), le Cadre de concertation de la société civile (CASC), le Collectif des organisations de la société civile pour les élections (CONGAD) et le Mouvement Citoyen<sup>849</sup> des intentions du gouvernement. Il s'est alors formé un Comité d'initiative

---

<sup>846</sup> Cheikh Ndong, « Vote du projet de loi sur le ticket président/vice-président - Le Parlement est-il compétent ? », *Sud Quotidien*, 17 juin 2011.

<sup>847</sup> La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest est une organisation permettant l'intégration et le développement économique des pays membres. Abass Bundu, « La CEDEAO et l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest », Réal Lavergne, dir., *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1996, p. 41.

<sup>848</sup> Moubarack Lo, « Ticket présidentiel - quelles options pour les candidats potentiels face à la nouvelle donne électorale », *Wal Fadjri*, 18 juin 2011.

<sup>849</sup> « Historique », *M23 juin*, <http://www.m23juin.org/>

auquel ont largement adhéré les partis de l'opposition comme Bennoo Siggil Senegal. On y adopta un slogan qui fut repris dans les manifestations: « Touche pas à ma Constitution »<sup>850</sup>.

Le même jour, un article fut écrit dans *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* afin de dénoncer le projet de loi. Dans *Sud Quotidien*, le nouveau directeur de publication et membre fondateur, Ibrahima Bakhoum, prit la plume en ces termes: « Les stratégies développées actuellement pour la conquête ou la conservation du pouvoir épousent les mêmes contours que les démarches initiées à l'époque [en 1999, peu avant l'élection de l'alternance] pour changer ou rester. »<sup>851</sup> Chez *Wal Fadjri*, on dénonçait également la mesure en ces termes: « Une révision constitutionnelle de cette ampleur, parce qu'elle change profondément le mode de succession à la tête de l'État, ne devrait pouvoir être menée que par referendum. »<sup>852</sup>

Dans l'édition suivante du 20 juin<sup>853</sup>, le rédacteur en chef de *Sud Quotidien*, Madior Fall, et le directeur de publication, Ibrahima Bakhoum<sup>854</sup>, signèrent chacun un article. Le premier soulignait le fait que 25 % du scrutin était insuffisant et que cela comportait un risque pour la démocratie:

Avouons que ce n'est là nullement la mer à boire ! S'il y a 1 million de votants, il suffira de comptabiliser les 250.000 pour être déclaré vainqueur. On peut déjà se demander comment les "vainqueurs" feront-ils pour gouverner les 750.000 électeurs qui leur sont opposés sans compter le reste de leurs concitoyens qui n'auraient pas pour une raison ou une autre voté ce jour-là ? [...] Le projet présidentiel de modifier encore une fois la Constitution pour instituer un ticket à la présidentielle de février prochain avec l'élection simultanée du président et du vice-président, adopté » a suscité un tollé dans le landerneau politique et civil. Si l'opposition dénonce et dit préparer la riposte, des organisations civiles annoncent un plan d'action. Le siège de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho) s'est trouvé étroit samedi 18 juin dernier. Plusieurs organisations de la société civile s'y étaient en effet donné rendez-vous pour dérouler un plan d'action dans le pays et à l'étranger. Elles entendent en effet dénoncer vigoureusement l'adoption par le gouvernement d'un projet de

---

<sup>850</sup> Catherine Lena Kelly, « Senegal: What will turnover bring? », *Journal of Democracy*, vol. 23, no. 3, 2012, p. 128.

<sup>851</sup> Ibrahima Bakhoum, « 2011 comme il y'a... douze ans », *Sud Quotidien*, 18 juin 2011.

<sup>852</sup> Moubarak Lo, « Ticket présidentiel - quelles options pour les candidats potentiels face à la nouvelle donne électorale », *Wal Fadjri*, 18 juin 2011.

<sup>853</sup> *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* paraissent tous les jours sauf le dimanche, c'est pourquoi il n'y a pas eu de numéros le 19 juin 2011.

<sup>854</sup> Ibrahima Bakhoum, « Wade maître polémique », *Sud Quotidien*, 20 juin 2011.

loi constitutionnelle instituant l'élection simultanée d'un président et d'un vice-président de la République. Faisant l'économie à la presse de leur projet, ces organisations de la société civile parmi lesquelles, la section sénégalaise d'Amnesty International (Ai), la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (Lsdh), le Collectif des organisations de la société civile pour les élections, le Mouvement citoyen et la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho) ont vivement contesté ce projet de loi adopté jeudi par le Conseil des ministres.

"Nous rejetons ce projet de loi. Nous nous battons pour une question de principe. Nous sommes prêts à marcher sur le Palais", a martelé Assane Dioma Ndiaye de la Ligue sénégalaise. "On est en train d'instrumentaliser le droit pour commettre une forfaiture", a dénoncé en écho le constitutionnaliste Babacar Guèye, coordonnateur du collectif d'organisations civiles. Il trouve qu'à huit mois de l'élection présidentielle, il n'est pas intéressant de modifier encore la Constitution. Et de préciser que s'il est voté par le Parlement, ce projet de loi "va supprimer le deuxième tour de cette élection". Le Pr de Droit constitutionnel est aussi d'avis que "pour faire adopter ce projet de loi, il faut passer par la voie référendaire". Il n'en déplore pas moins que "cette loi va se retrouver sur la table de l'Assemblée nationale et, avec la majorité mécanique, on va la voter. Ce qui est gênant, c'est la faire sans passer par le peuple". Ce qui est en jeu dans ce projet de loi, a-t-il encore ajouté, c'est "la succession du président Wade, élu en 2000 et réélu en 2007. A huit mois de l'élection présidentielle, le Sénégal a besoin de paix sociale". Pour lui, l'adoption par le gouvernement dudit projet de loi risque de créer des conditions de troubles sociaux. Pour le président de la Raddho, Alioune Tine, les organisations de la société civile "n'accepteront pas qu'il y ait un changement constitutionnel" d'ici à la tenue de l'élection présidentielle, prévue en février 2012". Et le "Droit de l'homme" d'annoncer que les organisations civiles dérouleront un plan d'action au Sénégal et à l'étranger "pour rejeter le projet de loi".<sup>855</sup>

Cet article découle de la rencontre organisée par la RADDHO le 18 juin au cours de laquelle des membres de la société civile ainsi que des partis de l'opposition se sont rassemblés. C'est à partir de là que la société civile s'est mobilisée afin de contester efficacement le projet de loi. On voit ici l'importance qu'accordait la presse à cet événement dans la mesure où c'est le rédacteur en chef qui s'est déplacé afin d'assister à l'événement et d'interviewer des membres de la société civile comme Assane Dioma Ndiaye de la Ligue sénégalaise, le constitutionnaliste Babacar Guèye, coordonnateur du collectif d'organisations civiles, et Alioune Tine, président de la RADDHO. De plus, cet

---

<sup>855</sup> Madior Fall, «Projet de loi instituant un ticket à la présidentielle de 2012 - Wade supprime le 2ème tour», *Sud Quotidien*, 20 juin 2011.

éditorial défendait les mêmes positions que celles des organisations présentes. *Sud Quotidien* adoptait donc une attitude très tranchée sur la question, en prenant clairement position et en allant au-devant des acteurs de la société civile.

Au même moment, le chef de la rubrique politique de *Wal Fadjri*, Georges Nesta Diop, publiait deux articles sur la question<sup>856</sup>. Si ces différents articles le 20 juin ne considéraient pas tous les positions précises de la société civile en interviewant des membres, ils menaient le même combat en dénonçant des agissements du gouvernement qui risquaient de compromettre la nature démocratique de l'État sénégalais. Cet accompagnement de la société civile se poursuivit le 22 juin lorsque le président de *Sud Communication*, Babacar Touré, qui ne prenait plus que très rarement la plume, écrivit un éditorial accusant le président de fomenter une dévolution monarchique<sup>857</sup>. Il soutint que: « La fatalité n'existe pas ». Il rappela les paroles d'Honoré de Balzac « Vous êtes maîtres de refuser » et celles d'Emmanuel Kant « Agis de manière à ce que la maxime de ton action puisse être érigée en loi universelle »<sup>858</sup>. C'est clairement ici un appel à la protestation sociale.

La presse accordera également la possibilité à des membres de l'opposition de contester ce projet dans ses pages. À cet effet, Georges Nesta Diop publia un article dans lequel il présenta l'interview du chef du Bloc des centristes Gaïnés (BCG), Jean Paul Dias<sup>859</sup>, dans les pages de *Wal Fadjri*, qui « suggère donc au peuple sénégalais de se dresser physiquement et concrètement contre ce qu'il appelle une forfaiture »<sup>860</sup>. Si ce dernier ne représentait pas une force politique importante au Sénégal, son discours est intéressant puisqu'il faisait appel à la société civile directement. Dias considère que :

---

<sup>856</sup> Georges Nesta Diop, « Serigne Mbacké Ndiaye - 'Un ticket Wade-Karim n'est pas acceptable sur le plan de la morale et de la démocratie' », *Wal Fadjri*, 20 juin 2011; Georges Nesta Diop, « Suppression du second tour à la présidentielle de 2012 - Le clin d'œil du porte-parole de la présidence aux députés » *Wal Fadjri*, 20 juin 2011.

<sup>857</sup> Babacar Touré, « Les clefs du Royaume - Wade Vice-Versa », *Sud quotidien*, 22 juin 2011.

<sup>858</sup> Ibidem.

<sup>859</sup> Le BCG fut créé par son actuel Premier secrétaire, Jean-Paul Dias, en 1996, trois ans après avoir été exclu du PDS par Abdoulaye Wade. Le BCG renoua sporadiquement avec le PDS, mais fit partie de la Coalition MACKY 2012. Abdoulaye Gueye, « De la reconfiguration de l'espace politique au Sénégal: les alliances de la post-alternance », *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 40, no. 2, 2006, p. 268-295; Moctar Dieng, « Alliance APR « macky 2012 » - Jean Paul Dias « recadre » Macky », *Sud Quotidien*, 12 août 2013.

<sup>860</sup> Georges Nesta Diop, « Contre la modification de la Constitution - Jean Paul Dias suggère des mesures draconiennes », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

La société civile tient là une occasion de s'illustrer dans un combat démocratique effectif [...] le Bcg suggère, d'urgence, "d'empêcher le vote de la loi constitutionnelle soit par la persuasion des députés invités à ne pas se déplacer soit physiquement à travers une stratégie adaptée; d'occuper quotidiennement la Place de l'Indépendance, cœur de Dakar à travers une approche méthodique apte à bloquer l'activité économique de la capitale; d'empêcher ce Wade incompetent et incapable de gouverner. Tout ceci jusqu'au retrait du projet incriminé. Si le peuple veut demeurer souverain, il n'y a pas d'autre solution".<sup>861</sup>

Alors qu'au lendemain des manifestations en 1988, la presse appela au calme, en 2011, elle appela la population à manifester leur mécontentement, à prendre la rue pour empêcher l'adoption de ce projet de loi jugé contraire à la démocratie. Ce changement de prise de position de la part de la presse s'explique par le fait qu'elle perçoit le ticket présidentiel comme une attaque frontale à la démocratie et que protester est un acte éminemment citoyen dans ce cas d'espèce. Si les définitions des auteurs normalistes conduisaient à ne pas parler de société civile dans le cas de marches protestataires qui peuvent se solder par des violences, d'autres auteurs comme Simon Chambers et Jeffrey Kopstein prennent en compte ce type d'actions pour définir la société civile. En effet, ils soutiennent l'importance d'une « bad civil society » dans des contextes de construction démocratique<sup>862</sup>.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'intervention du directeur de publication de *Sud Quotidien*, lorsqu'il écrit:

L'opposition et des organisations de la société civile appellent à "barrer la route" au Projet de loi, au moment où Me Abdoulaye Wade semble avoir fini de tourner la page de ce qui a fait l'actualité de ces derniers jours. Comme si les protestations effectives et à venir ne devaient rien changer à l'instauration d'un ticket pour la prochaine présidentielle.

Me Wade pourrait avoir tort de ne pas prêter oreille à ce qui bruit en sourdine [*sic*], même si les protagonistes n'ont plus arrêté de crier au "scandale", depuis jeudi dernier, jour d'adoption du Projet de loi en Conseil des Ministres. Pour les

---

<sup>861</sup> Ibidem.

<sup>862</sup> Simon Chambers et Jeffrey Kopstein, « Bad Civil Society », *Political Theory*, vol. 29, no. 6, 2001, p. 837-865.

adversaires du pouvoir libéral, il faut "mettre fin aux dérives" du Chef de l'État. Ils ont encore de la matière à remuer le couteau dans la plaie.<sup>863</sup>

Notons donc que la rédaction de *Sud Quotidien* a été beaucoup plus incisive. Il reste que *Wal Fadjri* encouragea les mobilisations sans qu'il n'y ait d'éditorial sur le sujet: « Les partis politiques, les organisations de la société civile, les organisations démocratiques de masse, les chefs religieux de toutes les obédiences doivent oublier leurs divergences du moment pour organiser, en rangs serrés, une forte résistance pour stopper le cours autoritaire imprimé au pays par Abdoulaye Wade qui fait courir à la nation tout entière le risque d'une "gbagbotisation"<sup>864</sup>, dont les graves conséquences seraient de nature à mettre en péril les bases mêmes de la stabilité, de la paix civile et de la cohésion nationale. »<sup>865</sup> Ces appels à la contestation semblent avoir porté fruit dans la mesure où le 23 juin d'importantes manifestations ont eu lieu aux pieds de l'Assemblée nationale à Dakar, place Soweto, qui ont rassemblé divers partis politiques de l'opposition, des organisations de la société civile ainsi que des mouvements citoyens.

Cette différence d'approche entre *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* n'est pas nouvelle dans la mesure où le noyau de journalistes qui est constitué depuis le début de leur création a repris la plume devant l'enjeu autour du ticket présidentiel. L'un des journalistes de *Wal Fadjri* interviewés expliquait ses différences en ces termes: « Moi, je ne fais pas de parti pris quand j'écris. Je suis à la limite très froid. Alors que *Sud Quotidien*, c'était l'opposition systématique au régime de Wade. Leur directeur, Latif Coulibaly était passé par là [il n'était plus directeur au moment de l'entrevue]. »<sup>866</sup> À cela nous avons demandé si c'était là une directive de sa direction, il avait répondu ceci: « je me l'exige moi-même. La rédaction n'avait donné aucune directive à l'époque. Les gens écrivaient selon leurs convictions »<sup>867</sup>. Il s'agit donc là davantage d'une question de différence de culture journalistique et d'approche du métier.

---

<sup>863</sup> Ibrahima Bakhoum, « Couleurs adverses, actions diverses », *Sud Quotidien*, 21 juin 2011.

<sup>864</sup> Référence aux événements suivant les élections de 2010 en Côte d'Ivoire où Laurent Gbagbo s'est vu déclaré vaincu par la Commission électorale indépendante et vainqueur par le Conseil constitutionnel ce qui a entraîné une crise ponctuée de combats.

<sup>865</sup> Youssoupha Babou, « Ticket présidentiel - Acte 1 du projet de dévolution dynastique », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011.

<sup>866</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

<sup>867</sup> Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, à Dakar, le 11 mai 2013.

Pour autant, des points communs existèrent. Les articles écrits dans *Wal Fadjri* et *Sud Quotidien* ont véritablement accompagné le mouvement de contestation du 23 juin dans la mesure où le nombre d'articles sur le projet de ticket présidentiel a culminé les 21-22-23 et 24 juin avec un total de 34 articles sur le sujet. La presse, comme l'a mentionné la littérature<sup>868</sup>, s'est fait le relais des appels à la manifestation aussi bien de la société civile que de l'opposition. Cette couverture aussi large de ces appels invite à comprendre que la presse tenait à la réalisation de cette mobilisation. *Sud Quotidien* a notamment repris les propos du porte-parole de la coalition Benno Siggil Senegaal, Serigne Mbaye Niang: « nous poursuivrons la protestation afin que son application [de la loi] n'entre pas en vigueur avant la présidentielle. C'est un combat perpétuel que nous menons. L'heure est grave et les Sénégalais ne laisseront pas passer le vœu de Wade. Ils n'accepteront pas que le Président confisque le pouvoir ou s'y éternise »<sup>869</sup>. La rubrique « Opinion » est ouverte à un ancien ministre de l'éducation sous Diouf, Mamadou Ndoye qui s'exprima en ces termes: « la question qui se pose maintenant est de savoir comment prolonger conséquemment la virulence des propos par une lutte tout aussi déterminée »<sup>870</sup>.

Ainsi, durant ces quatre jours, les auteurs des articles prirent leurs sources dans des entrevues avec diverses organisations, politiques ou civiles, comme les jeunesses socialistes<sup>871</sup>, la coalition des partis non alignés<sup>872</sup>, le Bloc des centriste Gaïndé<sup>873</sup>, l'Alliance pour la République<sup>874</sup>, le Parti socialiste<sup>875</sup>, le Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT)<sup>876</sup>, Benno Siggil Senegaal<sup>877</sup>, le Front national de lutte<sup>878</sup>, l'Alliance des

---

<sup>868</sup> Thiat et Sidy Cissokho, « Y'en a marre, Rap et contestation au Sénégal », *Multitudes*, no. 46, 2011, p. 26.

<sup>869</sup> Propos de Serigne Mbaye Niang dans Denise Zarour Medang, « Protestation contre le ticket présidentiel - L'opposition engage le combat », *Sud quotidien*, 22 juin 2011.

<sup>870</sup> Mamadou Ndoye, « Organiser le peuple, engager une lutte de longue haleine pour la démocratie », *Sud quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>871</sup> Charles Gaïky Diene, « Manifestation contre le ticket présidentiel - Barthélémy Dias arrêté », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

<sup>872</sup> Charles Gaïky Diene, « Projet de ticket présidentiel - Une occasion pour l'opposition et la société civile de s'unir », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

<sup>873</sup> Georges Nesta Diop, « Contre la modification de la Constitution - Jean Paul Dias suggère des mesures draconiennes », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

<sup>874</sup> Pape Mbar Faye, « Ticket pour la présidentielle de 2012 - Macky Sall appelle Me Wade à revenir à la raison », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

<sup>875</sup> Bacary Domingo Mane, « Ticket Président/Vice-Président - Le PS dénonce et va se battre », *Sud quotidien*, 21 juin 2011.

<sup>876</sup> Denise Zarour Medang, « Barthélémy Dias dans les mains des limiers », *Sud quotidien*, 21 juin 2011.

forces du progrès (AFP)<sup>879</sup>, le SAES<sup>880</sup>, *Y en a marre*<sup>881</sup>, Yonou Askan wii<sup>882</sup>, le Syndicat unique des travailleurs de la santé (SUTSAS/SAS)<sup>883</sup>, Front Social Démocrate/Benoo Jubël (FSDBJ)<sup>884</sup>, Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty<sup>885</sup>, les étudiants de l'Université Gaston Berger<sup>886</sup> et la confrérie des Mourides<sup>887</sup>. Les partis politiques nommés représentent la majeure partie de l'opposition, mais à cela s'ajoute de nombreuses organisations qui bénéficiaient d'une grande représentativité sociale sur la scène publique, comme la confrérie des Mourides. Il est assez commun que les journaux traitent de syndicats comme le SAES ou SUTSAS/SAS, mais il est intéressant que *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* se penchent sur *Y en a marre* qui fut d'abord un mouvement avant de devenir un groupe de tout premier plan.

Le rôle central de la société civile est d'ailleurs souligné sous la plume du journaliste de *Wal Fadjri*, Amadou Ndiaye, qui parla même de « la manifestation de la société civile » le 22 juin dans un article<sup>888</sup>. Le jour même du 23 juin, la radio fut en mesure de rendre compte plus efficacement des événements en temps réel étant donné son caractère instantané, les journaux, eux, ne pouvant les décrire que le lendemain. Ils l'ont fait néanmoins en relevant d'une part, les slogans scandés par les foules « Président assassin »

---

<sup>877</sup> Charles Gaïky Diene, « Conséquence du projet de loi constitutionnelle - Bennoo suspend sa participation au comité de veille », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011.

<sup>878</sup> Yakhya Massaly, « Contre le ticket présidentiel - Bennoo et la société civile en position de combat », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011; Denise Zarour Medang, « Protestation contre le ticket présidentiel - L'opposition engage le combat », *Sud quotidien*, 22 juin 2011.

<sup>879</sup> Sidy Dieng, « Thiès - Les avenues Caen et Malick Sy en flamme », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

<sup>880</sup> Amadou Ndiaye, « Le Sg du Saes arrêté hier à Daniel Brottier - Les universitaires sonnent la mobilisation contre le ticket », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

<sup>881</sup> Bacary Domingo Mane, « Contre le ticket présidentiel - Une dizaine de manifestants interpellés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>882</sup> Abdoulaye Fall, « Examen du projet de loi constitutionnelle - La Police réprime, les manifestants promettent de rester mobilisés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>883</sup> Cheikh Tidiane Mbengue, « SUTSAS/SAS - La Convergence réfute les accusations de faire jonction avec les politiques », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>884</sup> Denise Zarour Medang, « Ticket présidentiel - Bamba Dieye promet de troubler le sommeil de Wade », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>885</sup> Abdoulaye Thiam, « Examen du projet de loi constitutionnelle - Le Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty appelle à la résistance », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011,

<sup>886</sup> Aida Coumba Diop, « Saint-Louis - Les politiques à la marche, les étudiants au front », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

<sup>887</sup> Guibou Kane, « Retrait du projet de loi - Le 'Ndigël' de Touba infléchit la position présidentielle », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

<sup>888</sup> Amadou Ndiaye, « Le Sg du Saes arrêté hier à Daniel Brottier - Les universitaires sonnent la mobilisation contre le ticket », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

et « Président dictateur »<sup>889</sup>, « Non. Nous disons non. Ne touchez pas à notre Constitution »<sup>890</sup> et d'autre part, en relevant des détails pour rendre compte de l'ambiance dans les rues: le rouge porté par les marcheurs sous forme de tee-shirts, les foulards, les brassards ou les cartons. Le journaliste rapportait ceci: « une foule de manifestants décidés à en découdre avec les forces de l'ordre, mais surtout avec le pouvoir. Une atmosphère qui a galvanisé l'ardeur des députés de l'opposition, mais aussi de certains de la majorité présidentielle. »<sup>891</sup> Il est aussi souligné l'intensité de ces manifestations: « Une foule qui a été chauffée à blanc par ses leaders, notamment ceux de la société civile et de l'opposition »<sup>892</sup>.

Afin de faire face aux courts délais, la presse a retranscrit des interviews menées sur les ondes radiophoniques. Elle a ainsi pu présenter des organisations moins connues. Ainsi, un article rapportait les positions critiques devant cette proposition de loi par de nombreuses personnes qui avaient fait des commentaires à la radio Futur Média (RFM) comme Bamba Dieye du Front pour le socialisme et la démocratie/Benno Jubël (FSD-Benno) et maire de Saint-Louis, d'un islamologue et professeur à l'UCAD, Abdoul Aziz Kebe, d'un membre du clergé en la personne de l'Abbé Alphonse Faye ou de Souleymane Ndiaye, diplômé en science politique et criminologue ainsi qu'officier de la gendarmerie à la retraite<sup>893</sup>. Un article comme celui-ci montre que *Sud Quotidien* a tâché de montrer la diversité du mouvement de mobilisation contre ce projet de loi. Le journaliste met en parallèle la position d'un politicien, d'un intellectuel, d'un prêtre, d'un militaire, tous unis pour la même cause.

Finalement, devant cette pression populaire décrite par la presse, Abdoulaye Wade et son gouvernement se rétractèrent et retirèrent le projet de loi. La presse souligna l'intervention des leaders religieux dans cette décision: « le ministre d'État C.T. Sy finit par sortir de ses lèvres ce qui était supputait [*sic*] par la rumeur. "J'ai consulté le Président

---

<sup>889</sup> Aïda Coumba Diop, « Les politiques à la marche, les étudiants au front », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

<sup>890</sup> Georges Nesta Diop, « Projet de loi instituant un ticket à la présidentielle - Les députés déchirent le texte », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

<sup>891</sup> Ibidem.

<sup>892</sup> Madior Fall, « Réforme de la Constitution - Tirer les conséquences ! », *Sud Quotidien*, 24 juin 2011.

<sup>893</sup> Denise Zarour Medang, « Ticket présidentiel - Bamba Dieye promet de troubler le sommeil de Wade », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Wade lors de la suspension des débats... Le Président a pris acte des préoccupations de la majorité des députés, des interpellations des chefs religieux et de la communauté internationale et nous a demandé de retirer le projet de loi".<sup>894</sup> De même: « C'est, finalement, l'intervention de Touba qui a pesé sur la balance. Revendiquant sa part dans la décrispation, Tivaouane n'en appelle pas moins au calme. Si la pression de la rue a beaucoup pesé sur la reculade du président Wade, l'intervention du Khalife général des mourides aurait été déterminante dans le retrait du très controversé projet de loi. »<sup>895</sup>

Durant ces manifestations, le mouvement *Y en a marre* se fit visible. Absent dans les médias avant les manifestations du 23 juin, il prit beaucoup d'importance après et était abordé au même titre que la société civile et les partis de l'opposition en tant qu'acteur important des manifestations<sup>896</sup>. Ce groupe fut initié en janvier 2011 lorsque des membres du groupe Hip Hop *Keur Gui* et un journaliste de *La Gazette*<sup>897</sup> s'associèrent. Ce dernier s'est articulé autour du mécontentement à propos de la cherté de la vie et des coupures intempestives de l'électricité particulièrement chez les jeunes des milieux urbains et des étudiants. Il adopta une plateforme mettant l'accent sur l'éducation citoyenne, la protestation non-violente, l'amélioration des conditions de vie, des changements dans le système politique et proposant un Nouveau Type de Sénégalais (NTS)<sup>898</sup>. Il reçut une large adhésion lui permettant d'organiser de grandes manifestations comme celle de la Place de l'Obélisque le 19 mars 2011 et appela à l'inscription sur les listes électorales de la jeunesse avec comme slogan « My vote is my weapon ».

Toutefois, c'est lors des manifestations entourant le vote sur un projet de loi controversé le 23 juin 2011 que ce mouvement émergera massivement dans l'espace public sénégalais. *Y en a marre* permit la mobilisation de beaucoup de jeunes à montrer leurs frustrations. Cela transparissait dans un article dans lequel le journaliste décida d'aller

---

<sup>894</sup> Moctar Dieng, « Retrait de la loi sur la vice présidence - La rue fait reculer le pouvoir », *Sud quotidien*, 24 juin 2011.

<sup>895</sup> Guibou Kane, « Retrait du projet de loi - Le 'Ndigël' de Touba infléchit la position présidentielle », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

<sup>896</sup> Moctar Dieng, « Rejet du ticket présidentiel- Les socialistes des P.A. fustigent le double jeu de Moussa Sy », *Sud quotidien*, 28 juin 2011.

<sup>897</sup> *La Gazette* est un hebdomadaire fondé et dirigé par Abdou Latif Coulibaly, ancien journaliste et directeur de *Sud Quotidien*.

<sup>898</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2013, p. 135.

directement dans la foule pour questionner des manifestants: « Au milieu des manifestants au front, un jeune garçon, la quinzaine, tient le drapeau national du Sénégal. Demba Ba, puisque c'est de lui qu'il s'agit déclare: "c'est un grand qui m'a confié ce drapeau, je ne sais pas pourquoi. Mais en le brandissant au milieu de la foule, c'est une manière pour moi de dire "y en a marre" »<sup>899</sup>.

Cette déclaration montre également à quel point *Y en a marre* est plus qu'un groupe, c'est un cri de ralliement, un sentiment partagé par une génération. Les jeunes du mouvement *Y en a marre* seront d'ailleurs en première ligne dans ces manifestations. Ils « ont formé plusieurs groupes dans le Plateau, à l'avenue Lamine Guèye, Sandaga, Blaise Diagne, Médina et Tilène, Bourguiba, Jet d'Eau et HLM. »<sup>900</sup> La presse fait également état de la participation de ses leaders comme le rappeur « Thiat » qui invite les jeunes à faire un *sit-in* à la Place de l'indépendance « après avoir demandé aux leaders de Bennoo et de la société civile [...] à "passer du discours à l'acte" »<sup>901</sup>. De manière générale, la presse décrit ces manifestations comme une coalition entre la société civile et l'opposition: « Main dans la main, l'opposition et la société civile ont marché dans les artères de la ville de Saint-Louis. Cette foule, hétérogène d'appartenance, est homogène dans sa forme. »<sup>902</sup> À ce mouvement qui n'était pas tellement connu avant le 23 s'ajouta celui du Mouvement des forces vives du 23 juin (M23). Cette entrée fracassante *Y en a marre* dans les pages de *Wal Fadjri* et de *Sud Quotidien* laisse croire que cette dernière avait d'abord acquis une légitimité sociale qui l'a rendu par la suite incontournable lorsque la mobilisation du 23 juin a été couverte par la presse privée. Cette même presse a toutefois sans doute permis l'amplification de ce mouvement en raison de ses nombreux appels à manifester.

Le M23 prit naissance, quant à lui, comme son nom l'indique dans le mouvement de contestation du 23 juin. Toutefois, à la différence de *Y en a marre*, le M23 est une coalition formelle qu'un rassemblement citoyen. Il rallie plus de 50 partis et organisations de la

---

<sup>899</sup> Ibrahima Diallo, « Médina - Le drapeau national en signe de 'Y en a marre' », *Sud Quotidien*, 24 juin 2011.

<sup>900</sup> Bacary Domingo Mane, « Contre le ticket présidentiel - Une dizaine de manifestants interpellés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>901</sup> Bacary Domingo Mane, « Contre le ticket présidentiel - Une dizaine de manifestants interpellés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

<sup>902</sup> Aïda Coumba Diop, « Saint-Louis - Les politiques à la marche, les étudiants au front », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011; Sidy Dieng, « Les avenues Caen et Malick Sy en flamme », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

société civile et plus largement des gens qui se sont opposés à cet amendement à la constitution. Le leadership sera assumé par Alioune Tine, président de la RADDHO, qui avait lancé l'appel aux manifestations<sup>903</sup>.

Les actions du M23 continuèrent d'être couvertes par la presse privée après les événements du 23 juin: « Ses membres vont "poursuivre et intensifier" la lutte jusqu'au départ d'Abdoulaye Wade. »<sup>904</sup> La presse rendit compte des interventions de cette coalition au lendemain de l'abandon du projet de loi du ticket présidentiel: « Le Mouvement des Forces vives, né de la journée du 23 juin, est décidé à poursuivre la mobilisation populaire et à intensifier la lutte contre le régime libéral. Après les manifestations ayant abouti au retrait du ticket présidentiel, cette coalition de partis politiques et d'organisations de la société civile a sommé hier, mardi 28 juin, le Chef de l'État à prendre en charge instamment sa plateforme pour sauver la République et la démocratie. À défaut, elle promet... l'enfer des manifestations de rue au Président Wade. »<sup>905</sup> Le M23 se fit voir dans les journaux pour des combats aussi variés que le contrôle de l'information dans les médias d'État<sup>906</sup>, mais surtout autour de l'éligibilité de la candidature de Wade à sa propre succession à l'élection présidentielle de 2012<sup>907</sup>. Malgré la nouveauté de cette organisation, celle-ci bénéficia d'une grande couverture de la part des deux journaux étudiés, signe que ce mouvement avait su marquer de son sceau l'actualité.

Bien que la presse ait fait montre de devancer les mobilisations de la société civile puis d'accompagner leurs principales actions, les journalistes sénégalais n'estimaient pas tous de la même manière la société civile. Certains ont considéré que la société civile sénégalaise se commettait trop avec la société politique et ainsi perdait son indépendance. Ainsi, un journaliste désapprouvait les actions menées par la RADDHO, particulièrement en raison de « la forme que pren(ait) son combat dans le M23 »<sup>908</sup>. Il considérait que cette organisation se liait trop aux partis politiques en faisant cela et jouait quelque peu sur le

---

<sup>903</sup> Kelly, *loc. cit.*, 2012, p. 128.

<sup>904</sup> Yakhya Massaly, « Le projet de loi retiré, les opposants passent à la vitesse supérieure », *Wal Fadjri*, 25 juin 2011.

<sup>905</sup> Moctar Dieng, « Les « Forcés vives » lancent une sommation à Wade », *Sud Quotidien*, 29 juin 2011.

<sup>906</sup> Yakhya Massaly, « Le projet de loi retiré, les opposants passent à la vitesse supérieure », *Wal Fadjri*, 25 juin 2011.

<sup>907</sup> Denise Zarour Medang, « Départ du président Wade, bilan du 23 Juin -"Y'en a marre" pour le respect de la constitution », *Sud quotidien*, 28 juin 2011.

<sup>908</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 13 mai 2013.

même terrain qu'eux. Un autre journaliste considérait « qu'il y a[vait] un glissement de la société civile au Sénégal. Des membres franchiss[ai]ent le pas entre le champ de la société civile et celui partisan. Ils [étaient] alors exclus de la société civile. Par exemple, le chef du Forum civil qui [était] devenu un candidat indépendant. »<sup>909</sup> Ce dernier faisait ici référence à l'ancien président du Forum civil (section sénégalaise de Transparency International), Mame Adame Gueye, qui s'était présenté à l'élection présidentielle de 2007<sup>910</sup>. D'ailleurs un autre journaliste disait que: « La société civile [était] l'antichambre du pouvoir dans beaucoup de cas. Une porte d'entrée pour le pouvoir [politique]»<sup>911</sup>.

D'autres journalistes faisaient, au contraire, les louanges de la société civile en ces termes: « Elle organis[ait] des marches, des manifestations comme le M23. Même combat qui continue. Ils [les militants du M23] dis[ai]ent non à la candidature de Wade. Ils [voulaient] éviter un recul de la démocratie. »<sup>912</sup> Un autre journaliste pensait qu'elle était « très forte », qu'elle avait « permis des avancées », qu'elle occupait un « rôle majeur dans le M23 »<sup>913</sup>.

Pour autant, la vision de la société civile est ambiguë et suscite le débat. Abdou Latif Coulibaly considère qu'elle « n'existe que par opposition à la société politique qu'elle critique et vilipende »<sup>914</sup>. La nature et le comportement d'une société civile dépendent beaucoup du contexte dans lequel cette dernière évolue, d'où l'importance de ne pas l'aborder à partir d'une conception normative. La société civile sénégalaise qui s'est faite voire dans la presse à l'occasion de la contestation du projet de ticket présidentiel était militante et a montré sa capacité de mobilisation. De plus, à travers l'initiative des Assises nationales, la société civile a montré qu'elle a pu s'investir dans le politique afin d'offrir une nouvelle vision pour le Sénégal tout en se rapprochant de certaines structures purement politiques afin de défendre ses positions et de se placer au cœur du débat social. Le fait

---

<sup>909</sup> Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1990, à Dakar, le 30 avril 2013.

<sup>910</sup> Ahmadou Fall, *Les élections présidentielles 2007 au Sénégal : Les candidats indépendants : poissons pilotes ou chasseurs de mammouth?*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 64.

<sup>911</sup> Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, à Dakar, le 28 avril 2013.

<sup>912</sup> Entretien avec Amadou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013.

<sup>913</sup> Entretien avec Abdoulaye, (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013.

<sup>914</sup> Abdou Latif Coulibaly, *Une démocratie prise en otage par ses élites: Essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 224.

qu'elle se soit alliée au monde politique ne la discrédite pas, car elle ne faisait que s'associer aux différents partenaires qui pouvaient l'amener à mener ses projets à bien.

La presse privée a joué un rôle actif en relayant les positions de la société civile, mais aussi, en défendant l'action des organisations de la société civile. Dans ce contexte, l'implication de la presse dans l'éveil des consciences des populations a été un facteur accélérateur depuis les débuts du mouvement qui a permis le renversement de la situation et donc la consolidation de la démocratie sénégalaise<sup>915</sup>.

La presse écrite a donc connu de profonds changements depuis 2000. Le phénomène de massification de la presse, entamé à la fin des années 1990, s'est poursuivi provoqué par un nouveau type d'entrepreneur de presse qui répondait à une logique économique. Ce phénomène allait provoquer l'entrée dans le métier d'un grand nombre de nouveaux journalistes dont la liberté de ton apparente allait se heurter à l'hypersensibilité à la critique du Président Wade. Cela entraîna le développement d'une relation de confrontation entre presse et pouvoir particulièrement à partir de 2003.

Au fil de la décennie s'est développée dans la société une contestation de ce gouvernement particulièrement présente lors des Assises nationales que la presse a couverte plutôt en surface. Comme je l'ai démontré, cela s'explique par le fait que les animateurs des Assises avaient décidé d'encadrer leur politique de communication. Ce n'est que lors de la contestation du projet de loi sur le ticket présidentiel en 2011 que la presse fit corps avec la société civile, particulièrement *Sud Quotidien*, dans la mesure où ce journal marqua un fort enthousiasme à observer et relayer la liesse protestataire.

---

<sup>915</sup> Gellar, *loc. cit.*, 2013, p. 145.

## CONCLUSION

Il apparaît que la presse écrite privée sénégalaise a subi une importante évolution entre ses débuts en 1984 et 2011. La période précédente avait été caractérisée par des journaux militants à la botte de partis politiques et qui officiaient donc à titre de courroie de transmission des idées et attaques de ces derniers. Si *Wal Fadjri* a connu des débuts particuliers avec une ligne éditoriale islamiste fortement influencée par son président, Sidy Lamine Niassé, ce dernier journal a réajusté le tir de par l'apport de journalistes qui aspiraient au professionnalisme. *Sud Quotidien*, quant à lui, s'est imposé, dès ses débuts, en 1986, par des opinions et des analyses provenant d'une brochette de journalistes qui ont constitué le noyau dur pour de très nombreuses années. Cette nouvelle presse privée représentée par ces deux titres a entrepris de diffuser de l'information générale aux Sénégalais. Toutefois, il ne faut pas déprécier l'apport qu'a eu la presse partisane puisqu'elle a joué un rôle de formation des professionnels en parallèle au CESTI. Ces derniers ont pu ensuite mener à bien ces projets privés comme *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri*. L'historiographie accorde à la presse écrite sénégalaise le statut de précurseure dans la sous-région pourtant, les événements de la vallée du fleuve Sénégal montrent que cette dernière a commis des écarts dans le traitement de ceci, lequel a été décrié par les observateurs pour son influence sur les populations. Le simple fait de posséder une presse écrite privée n'est donc pas garant de l'effet bénéfique qu'elle aura sur la société. Toutefois, cette presse a rapidement évolué, passant de magazine à ses débuts, à hebdomadaire en 1988, pour finir sous la forme de quotidien en 1993. Ces dates correspondent également au calendrier des élections présidentielles au Sénégal ce qui n'est pas anodin dans la mesure où ces journaux se nourrissent essentiellement de l'actualité politique. Plus que d'en parler, la presse en a fait une couverture plurielle en abordant chacun des partis politiques et en adoptant une attitude indépendante par rapport au gouvernement en place, particulièrement chez *Sud Quotidien* où le noyau dur prenait position quitte à écorcher les sensibilités. Pour cela, la presse a donc joué un rôle d'ouverture de la société sénégalaise en raison de son exercice de la liberté d'expression. Les rubriques « Opinion » et « Courrier du lecteur » ont permis, à qui voulait se faire entendre, de s'exprimer et de constituer ponctuellement une

sphère publique. Toutefois, les dynamiques sociales, influençant le cours de la campagne, étaient peu abordées dans les colonnes de ces deux journaux. Il semble que l'idéal de la presse d'informer la société dans son intérêt était assujéti à sa propre considération de ce qui rend une information importante. L'attention accordée à la société civile était donc dépendante de sa participation à l'actualité politique. Cette dernière devint une actrice de premier plan par sa participation accrue à la transparence et à la bonne tenue du scrutin de 2000 qui allait permettre l'alternance par les urnes. La société civile, les jeunes et les journalistes, de la radio comme des journaux, ont alors travaillé en étroite collaboration pour le relais des résultats en temps réel avec l'aide du téléphone cellulaire. La libéralisation des ondes radiophoniques au cours des années 1990 permise par Abdou Diouf fut, à ce chapitre, essentielle. Par cela, les journaux ont su remplir un rôle de sentinelle en relayant les informations d'abord et en prévenant les fraudes par la présence fortement accrue des journalistes dans les bureaux de scrutin ensuite. Toutefois, l'importance de l'apport de la presse doit être nuancée par son manque d'analyse qui limitait celle-ci à s'ériger en contre-pouvoir. Cela est notamment imputable au contexte économique qui s'il n'a jamais été aisé, a connu un effritement rapide avec la dévaluation du franc CFA en 1994. Il en résulta une baisse drastique des marges de profit de la presse, situation qui n'allait pas s'améliorer avec l'élargissement du paysage médiatique alors que le lectorat, lui, stagnait. À ces contraintes d'ordre financières, s'ajoutent des lois restrictives. Ces dernières allaient être allégées en 1996 au sein du code de la presse, mais ce dernier a conservé de nombreuses dispositions exploitables afin d'éventuellement restreindre la presse. En 2000, elle n'allait, dans une large mesure, que reprendre les informations sans proposer un journalisme d'investigation. L'élection d'Abdoulaye Wade allait être unanimement applaudie du fait de son importance symbolique comme première alternance politique à la tête de l'État sénégalais. Les attentes étaient toutefois très grandes de la part des populations. Durant les premiers temps, la relation entre la presse écrite et le nouveau gouvernement a été au beau fixe, Wade remerciant publiquement la presse de l'avoir aidé à être élu. Toutefois, au fil des premiers bilans, publications et articles sur la nouvelle gestion, les critiques se sont élevées contre ce gouvernement. La relation s'est donc rapidement désagrégée entre presse et pouvoir jusqu'à atteindre une rupture complète entre 2003 et 2004. À partir de là, des déclarations publiques ouvertement belliqueuses se sont

succédées à des convocations à la Division d'investigation criminelle pour divers délits comme la diffamation ou l'offense au chef de l'État. Toutefois, l'ensemble de ces accusations n'était pas injustifié dans la mesure où le paysage de la presse écrite connaissait alors une grande mutation avec l'arrivée en masse des journaux populaires au tournant du millénaire. Ces derniers, offerts à 100 francs CFA dans les kiosques, ont fait et font encore beaucoup d'ombre à la presse d'information générale que sont *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri*. Cette nouvelle presse a embauché de nombreux jeunes en recherche d'emploi, à la formation inégale et cela sans avoir la capacité de les encadrer adéquatement. Même chez les deux organes à l'étude ici, ce dernier aspect a fait défaut vu la perte d'une partie de leurs effectifs avec la création aussi rapide d'un si grand nombre de titres. Cette déprofessionnalisation, qui aura entraîné beaucoup d'écarts, ne décharge toutefois pas le gouvernement de toute responsabilité puisque Wade a fait montre d'une grande sensibilité à la critique particulièrement sur des sujets comme la Casamance, incitant même certains auteurs à qualifier son attitude d'hyperpersonnalisation du pouvoir. Ces fréquents accrochages ont donc mené à une situation de confrontation entre la presse et l'État dont les deux partis furent incapables de sortir. Toutefois, ces altercations ne font que souligner l'ambiguïté de la situation dans la mesure où les journalistes font tout de même usage d'une grande liberté d'expression, n'hésitant pas à écrire des brûlots. À ce chapitre, on remarque le rôle qu'a joué la presse dans sa couverture des Assises nationales ou bien les manifestations du projet de ticket présidentiel. À ces occasions, elle a su rendre compte efficacement des combats de la société civile qui avaient une place importante dans ces événements. *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* ont offert une large couverture aux Assises par le nombre d'articles bien que ceux-ci aient manqué d'analyse. La société civile a alors démontré sa capacité de concevoir un nouveau projet de société structuré en coopération avec les partis d'opposition. De plus, lors de la tentative de modification constitutionnelle à l'aube de la présidentielle de 2012, la société civile et la presse écrite ont répondu présent afin de contrecarrer ce projet et ainsi de se constituer en contre-pouvoir. La presse n'a pas hésité à prendre parti lorsque la nature démocratique de l'État sénégalais a été mise en danger. Il a été possible alors d'observer le dynamisme et la force dont peut faire preuve la société civile sénégalaise.

Au cours de la période étudiée, *Sud Quotidien*, mais plus encore *Wal Fadjri*, ont tâché d'éviter de jouer un rôle d'acteur de premier plan. Ils ont voulu davantage se présenter en tant que miroir afin de rendre compte de l'actualité du Sénégal jusqu'en 2011. Cela les incita à faire de moins en moins d'analyse au sein de leurs articles et de multiplier les comptes rendus. Durant l'épisode de l'élection présidentielle de 2000, elle a joué un nouveau rôle de sentinelle qui ne pouvait être que temporaire étant donné son manque d'enquête qu'elle a cultivé. Alors que la presse écrite se retirait du débat public par une couverture de plus en plus factuelle, elle y a repris une place de choix en accompagnant la société civile dans sa dénonciation et plus encore, dans son combat pour sauvegarder les acquis démocratiques du Sénégal. Cela nous amène à dire que la société civile a besoin de s'investir dans un débat social et de ne pas rester en retrait, d'où la difficulté à définir ses composantes les plus politisées. La presse n'aura su en faire partie que ponctuellement et aurait dû, pour renforcer ce rôle, enquêter en profondeur pour devenir un contre-pouvoir fort. Il n'en demeure pas moins que globalement, la presse écrite a été un facteur de diffusion des valeurs civiques et démocratiques ayant contribué au développement du Sénégal particulièrement dans sa nature politique. Ainsi, si notre analyse ne montre pas que la presse écrite privée a été à l'avant-garde du processus démocratique, elle y a contribué en l'aidant à se renforcer. Elle est dans une certaine mesure une indicatrice de son état en amplifiant ses travers et ses victoires. En cela, les inquiétudes la concernant ont amené les observateurs à revoir leur compréhension de la présidence d'Abdoulaye Wade, alors qu'en même temps, cette même presse écrite faisait montre d'une liberté d'expression qui l'a mise à l'avant-garde en Afrique subsaharienne et a constitué l'un des arguments qui poussent certains auteurs à parler de la « success story » du Sénégal. Cela fait donc d'elle un élément incontournable pour percevoir adéquatement l'état de la consolidation de la démocratie. Toutefois, son poids dans la société est largement dépendant du contexte économique dans lequel elle évolue et de sa capacité à se réinventer pour y faire face.

Hubert Beuve-Méry, ancien directeur du *Monde*, affirmait: « La radio annonce l'événement, la télévision le montre, la presse l'explique. »<sup>916</sup> La contribution de la presse comparativement aux autres médias se situe au niveau du recul par rapport à l'information

---

<sup>916</sup> L'analyse est largement incomplète, pourtant elle rend compte d'un apport spécifique à chacun.

dont le journaliste bénéficie afin de produire un article structuré. Ainsi, le lecteur peut prendre le temps de digérer cette information puisque n'étant pas soumis à un débit constant comme à la radio ou à la télévision. Afin de continuer à fournir son apport inestimable, la presse écrite sénégalaise doit se redéfinir. En cela, elle est à la croisée des chemins et doit faire face à de nombreux défis. Pour ce faire, *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* doivent affronter leurs problèmes de professionnalisme, combler les déficits structurels dus aux pertes de parts de marché aux mains de la presse *people*, encadrer son personnel et se réinventer pour concevoir les nouvelles technologies comme une opportunité et non comme une fin.

L'élection de Macky Sall en 2012 relance l'idée selon laquelle la démocratie sénégalaise évolue et se développe dans la mesure où Wade est battu au second tour alors que son opposant reçoit 65,8 % des suffrages. Ce changement à la tête de l'État soulève des incertitudes quant à la redéfinition des rapports entre presse et pouvoir. Toutefois, les auspices sont bons vu la nomination d'Abdou Latif Coulibaly en tant que ministre de la Promotion de la Bonne gouvernance quoique le nouveau gouvernement tarde à laisser aller son contrôle sur la RTS<sup>917</sup>. Toutefois, l'assainissement des relations passe, du moins en partie, par l'assainissement de la profession. Pour cela, la presse tente de se réformer de l'intérieur. Devant le manque de pouvoir de l'organisation prévue à cette fin, le CRED, le SYNPICS a promu une réforme du code de la presse de 1996, en organisant des tables de concertation, des discussions sur la liberté de presse et la dépénalisation. Des organismes de la société civile, le CRED, des universitaires et des avocats ont participé à ces discussions<sup>918</sup> et à la préparation du document pour un nouveau code<sup>919</sup>. Ce sujet fut d'ailleurs l'un des chevaux de bataille du SYNPICS depuis une déclaration du Président Wade la proposant en 2004<sup>920</sup>. Toutefois, le projet de nouveau code de la presse est encore

---

<sup>917</sup> Kadialy Diakhité, *Promesses et désespoirs d'un service public: La Radiodiffusion Télévision Sénégalaise*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 61.

<sup>918</sup> F. K. Sene, « Dépénalisation des délits de presse et mise à jour des textes: les acteurs se consultent pour faire des propositions », *Wal Fadjri*, 23 novembre 2004; Issa Niang et Nicolas Sonko (stagiaire), « Les journalistes se penchent sur leur sort », *Wal Fadjri*, 24 novembre 2004.

<sup>919</sup> Cheikh Kaba, « Face à la série d'arrestations des journalistes - Le Synpics tire la sonnette d'alarme », *Wal Fadjri*, 10 novembre 2011.

<sup>920</sup> Cette idée ne semblait pas être partagée par son parti ce qui a occasionné des retards dans son adoption à l'Assemblée nationale. La difficulté vient du fait que beaucoup de députés croient que les journalistes veulent devenir des citoyens

sur le pupitre des députés de l'Assemblée nationale depuis avril 2011. Vu l'inefficacité du CRED sur la question<sup>921</sup>, le Conseil pour l'Observation des règles d'Éthique et de Déontologie dans les médias (CORED) a été créé en 2009. Toutefois, cette organisation s'est montrée peu active durant ses premières années, situation à laquelle la corporation a tenté de remédier par une Assemblée générale le 15 mars 2014<sup>922</sup>. Ces assises ont permis d'adopter de nouveaux textes de la structure d'autorégulation, de mettre sur pied un directoire de dix membres et de nommer un nouveau président, Bacary Domingo Mané, autrefois journaliste de *Sud Quotidien*<sup>923</sup>. Il a pour objectif de veiller au respect des conditions d'accès et d'exercice de la profession de journaliste et de technicien de la communication sociale au Sénégal. Il est laissé le soin au plaignant de saisir la justice ou le CORED pour plus de flexibilité.

Le deuxième grand défi est de faire face à la précarité économique dans laquelle doit œuvrer la presse au jour le jour. Il est plus qu'incertain qu'elle réussira à inverser le cours des choses en matière de financement dans la mesure où cela tient à un ensemble de facteurs. Cette précarité économique se voit, entre autres, dans les problèmes de liquidités qui briment le fonctionnement quotidien des équipes de journalistes, qui n'ont pas, à certains moments, les moyens de se déplacer ou même de faire les appels nécessaires<sup>924</sup>. Pour pallier cela, le Fonds d'aide à la presse (FAP) ne suffit pas. Si l'enveloppe a augmenté de 100 millions de francs CFA en 2000 à 300 millions en 2002, le nombre de bénéficiaires est passé lui de 20 à 50 entre 2000 et 2004<sup>925</sup>. De plus, la répartition demeure nébuleuse pour beaucoup. Cette difficulté à se financer est particulièrement prégnante chez *Sud Quotidien*, mais « c'est le cas pour les organes de presse en général. Il y a beaucoup de journaux pour un faible lectorat et le marché de la publicité n'est pas beaucoup plus grand »<sup>926</sup>. Moustapha Barry se questionne d'ailleurs sur la viabilité des entreprises de

---

d'une autre catégorie. Les défenseurs de ce projet de loi cherchent à dissocier les délits de droit commun et les délits de presse afin de dépenaliser ces derniers. Propos de Me Boucounta Diallo recueilli par Ibrahima Anne, Me Boucounta Diallo : « avec l'article 80, Wade va trop vite en besogne », *Wal Fadjri*, 9 juin 2005.

<sup>921</sup> Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud Quotidien*, cohorte 1980, Dakar, 13 mai 2013.

<sup>922</sup> Ndeye Aminata Cisse, « Le CORED a officiellement installé ses 10 juges », *Sud Quotidien*, 28 août 2014.

<sup>923</sup> Omar Diaw, « Bacary Domingo Mané porté à la tête du CORED », *Sud Quotidien*, 9 avril 2014.

<sup>924</sup> Yacine Diouf, *loc. cit.*, 2004, p.34.

<sup>925</sup> Taureg et Wittmann, *loc. cit.*, 2004, p. 19.

<sup>926</sup> Entretien avec Abdoulaye (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, à Dakar, le 10 mai 2013.

presse au Sénégal. La plupart d'entre elles est en déficit ou croule sous le poids des dettes.<sup>927</sup> À *Wal Fadjri*, le propriétaire du groupe, Sidy Lamine Niasse, déclare que son entreprise est déficitaire et que seul l'amour du métier explique sa détermination à poursuivre<sup>928</sup>. *Wal Fadjri* est pourtant l'un des groupes de presse les plus importants du Sénégal. La précarité est tributaire d'un lectorat peu fidèle et restreint<sup>929</sup>. Bien que la presse à scandale et les magazines de divertissement aient réussi à élargir leur public, elle accapare également les consommateurs ayant la capacité de lire, mais qui ne sont pas prêts à investir les 200 francs CFA nécessaires à la presse d'information générale.

Ce second souffle doit passer par de nouvelles stratégies mettant de l'avant davantage d'analyse de fond, de contextualisation, d'interprétation et de réflexion, ce qui permettrait de se différencier des approches de la presse *people*. De plus, une meilleure couverture de la scène sociale permettrait pour les populations de se sentir davantage représentées dans leurs aspirations par la presse plutôt que celle-ci soit un relais des répliques entre politiciens<sup>930</sup>. De plus, l'avenir de la presse écrite est intimement lié à son virage internet. En 1988, les nouvelles technologies (l'informatique) ont commencé à faire leur entrée dans les organes de presse avec l'aide de programmes de l'UNESCO pour assurer la formation et fournir du matériel. « Cela permettait d'économiser beaucoup de temps, le montage qui se faisait à l'imprimerie pouvait maintenant se faire au bureau par exemple. Cela a permis à *Sud Quotidien* et *Wal Fadjri* de passer quotidiens »<sup>931</sup>. Le Sénégal est officiellement connecté à internet depuis 1996<sup>932</sup>. La convergence entre les nouvelles technologies et les médias traditionnels est assez avancée. Les opérateurs de la téléphonie mobile offrent un service d'information (horoscope, revue de presse, etc.) et les radios sont diffusées sur le web (*RTS, Sud FM, Walf FM*)<sup>933</sup>. Le virage est bien entamé également pour les journaux traditionnels, *Sud Quotidien* étant en ligne depuis 1997, expérience repensée en 2007. *Wal Fadjri* suivait non loin derrière avec son site en 1998. Le marché de l'information sur

---

<sup>927</sup> Barry, *loc. cit.*, 2012, p. 300-303.

<sup>928</sup> Barry, *loc. cit.*, 2012, p. 306.

<sup>929</sup> Rappelons que le taux d'alphabétisme est de 29,3%. Voir Wittman, *loc. cit.*, 2006, p. 184.

<sup>930</sup> Taureg et Wittmann, *loc. cit.*, 2004, p.19.

<sup>931</sup> Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, à Dakar, le 3 juin 2013.

<sup>932</sup> Paye, *loc. cit.*, 2002, p. 269.

<sup>933</sup> Taureg et Wittmann, *loc. cit.*, 2004, p.18

internet au Sénégal est aujourd'hui fortement caractérisé par des sites qui centralisent les articles de différents journaux. Les portails de *Google Actualités*, *Yahoo Actualités* et *Msn*, *Afrik.com*, *seneweb.com* ou *allafrica.com* bouleversent l'identification des lecteurs à un organe et leur fidélisation puisque l'information est obtenue par recherche sur un sujet donné. On obtient alors une information dense puisqu'il en résulte plusieurs dizaines, voire centaines d'articles sur un même sujet<sup>934</sup>. Afin, de se distinguer dans cet amas d'articles, la presse d'information générale doit offrir un support qui sera utilisé par une jeunesse urbaine qui utilise de plus en plus ces outils. Pour ce faire, elle doit apprendre à intégrer les différents types de contenus<sup>935</sup> afin que, plutôt que de simplement offrir les articles sur internet, ces derniers intègrent des supports audiovisuels et mettent en valeur le débat propre au Web 2.0<sup>936</sup> afin de représenter une sphère publique où les enjeux vécus au Sénégal seront discutés. Cela lui permettrait de se dissocier de la presse populaire avec laquelle elle est trop souvent confondue et d'offrir une expérience incontournable qui lui éviterait de se retrouver en tant que contenu jetable parmi des centaines d'autres articles par des sites de regroupements d'information. La nécessité de s'adapter à internet sous peine de périr est une réalité au Sénégal.

---

<sup>934</sup> Thomas Guignard, « *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet : médias et identité* », thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2007, p. 282.

<sup>935</sup> Alain Kiyindou, « Les médias africains à l'heure du numérique », Annie Lenoble-Bart et Annie Chéneau-Loquay, dir., *Communication et organisation*, no. 37, 2010, p. 184.

<sup>936</sup> Tim O'Reilly, « What is Web 2.0 », 30 septembre 2005, <http://www.oreilly.com/go/web2>.

# SOURCES

## A. Sources écrites

### 1. *Sud Quotidien*

- Babacar Touré, « Pour l'Afrique », *Sud Magazine*, mars 1986.
- Babacar Touré, « La raison du plus fou », *Sud Hebdo*, no. 50, 27 avril 1989.
- « Armée. Histoire d'un faux complot », *Sud Hebdo*, no. 49, 20 avril 1989.
- Abdou Latif Coulibaly, « Le scandale selon Saint Habib », *Sud Quotidien*, 21 juin 1993.
- Abdou Latif Coulibaly, « Travaux de la commission de recensement : Enfin, le dénouement », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.
- Iba Ba, « Cinq pour la concertation », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.
- Ibrahima Fall, « Valider ou annuler : La fuite des juges », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Michel Ben Arrous, « Réserves des partis : Le menu du conseil », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Abdou Latif Coulibaly, « Méthode de travail », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Mamadou Mika Lom, « Avis des juristes africains : Des lacunes importantes décelées », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Boris Diop, « Au-delà du 21 février », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Iba Ba, « Les bailleurs s'en mêlent », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.
- Ibrahima Fall, « Faut-il réformer le code électoral? », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993.
- Ndiaga Sylla, « Le verdict est tombé : Diouf pourra-t-il gouverner », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.
- Babacar Touré, « Au-delà [sic] du Droit », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.
- Abdou Latif Coulibaly, « L'aveu du conseil », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.
- Ibrahima Fall, « Urgence », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.
- Babacar Ngom, « Touche pas à monde code! », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.
- Abdoulaye Seye, « Oh ! Les prémisses étaient fausses », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993.
- Lamine Ly et Thiaroye Gare, « Le travail de la conscience », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 15 mars 1993. Cheikh Tidiane Sy, « Quelle légitimité? », *Sud au quotidien*, 15 mars 1993.
- El Hadj Kasse, « Thiès, le clientélisme effrité », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993.
- Vieux Savané, « École : Une crise politique », *Sud au quotidien*, no. 27, 11 mars 1993.
- Mamadou Mika Lom, « Enseignement, L'urgente dépolitisation », *Sud au quotidien*, 6 mars 1993.
- Abdoulaye Ndiaga Sylla, « "Génération Sud" – Défi d'hier, challenge de demain », *Sud Quotidien*, 29 mars 2011.
- Mamadou Mika Lom, « Grèves à l'université : Les vigiles aussi... », *Sud au quotidien*, 8 mars 1993.
- Vieux Savané, Syndicats : Rappel des troupes », *Sud au quotidien*, 12, 13 et 14 mars.
- Bocar Niang, « Université : Reprise tendue », *Sud au quotidien*, 16 mars 2013.
- Demba Ndiaye, « Landing Savané, Un vote de raz-le-bol », *Sud au quotidien*, 7 mars 1993.
- EL Kadj Kassé, « LD/MPT, La fraude, le "vote utile"... », *Sud au quotidien*, 9 mars 1993.
- Mamadou Mika Lom, « Espoir et déception », *Sud au quotidien*, 16 mars 1993.
- Journaliste inconnu, « En échanges des 6 milliards sur les salaires, les syndicats proposent plus de 10 milliards », *Sud Quotidien*, 14 septembre 1993.
- Vieux Savané, « Entre l'audience d'hier et les dernières négociations, le front social résiste », *Sud Quotidien*, 23 septembre 1993.

Demba Ndiaye, « UNSAS et UNACOIS : 3 jours de grève si le gouvernement ne recule par sur les salaires et le sucre », *Sud Quotidien*, 7 octobre 1993.

Journaliste inconnu, « Les acteurs sociaux sollicités : Entre Diacksao et Roume », *Sud Quotidien*, 11 octobre 1993

Journaliste inconnu, « Deux grèves en perspective: Le front social morcelé », *Sud Quotidien*, 13 octobre 1993.

Demba Ndiaye, « Mbaye Diouf, secrétaire général du SDTS-Aéroport : Nous ferons les 2 grèves à défaut de réconcilier les deux tendances », *Sud Quotidien*, 15 octobre 1993.

Journaliste inconnu, « Forum Civil : Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993.

Abdou Latif Coulibaly, « Code électoral : La réforme en cours, Scénario du PS », *Sud au quotidien*, 26 mars 1993.

Ibrahima Fall, « Réforme du code électoral : Au pas de charge », *Sud au quotidien*, 13 avril 1993.

Daba Sarr, « Bachir Diagne déplore », *Sud quotidien*, 14 mai 1993.

Iba Ba, « PIT : Bande à part », *Sud quotidien*, 18 mars 1993.

Journaliste inconnu, « Forum Civil : Reporter les élections », *Sud Quotidien*, 26 mars 1993.

Mamadou Diouf, « Mamadou Diouf précise », *Sud Quotidien*, 14 mai 1993.

Madior Fall, « Le PS dépose un recours contre l'emblème [sic] de Moustapha Niasse », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.

Oumar Diatta, « Moustapha Niasse : "La verte Casamance veut la paix" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000

Abdarrahmane Wone, « Mademba Sock à Guediawaye : Pour une école normale des banlieues », *Sud Quotidien*, 7 février 2000

Abdarrahmane Wone, « Proposition d'écran blanc de Me Wade : Les réponses tardent à venir », *Sud Quotidien*, 7 février 2000

Alassane Cissé, « Abdou Diouf : "Je ne connais pas l'usure du pouvoir..." », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.

Madior Fall et Birima Fall, « Ousmane Tanor Dieng, premier secrétaire du PS: "Notre candidat passera au premier tour avec un taux largement supérieur à 50%" », *Sud Quotidien*, no. 2065, 21 février 2000.

Alassane Elfecky Agne, « Medina Gounass – Guédiawaye : « La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.

Bacary Mane, « Présidentielle 2000 : Djibo Kâ invite les candidats déclarés à un face à face », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

Moussa Diarra, « La réunion d'hier du HCA sur le débat Diouf-Wade reporté à aujourd'hui : La délégation de la CA2000 est arrivée en retard », *Sud Quotidien*, no. 2082, 11 mars 2000.

Albert Mandy, « Pourquoi et comment faire un débat télévisé Diouf-Wade : La campagne du deuxième tour », *Sud Quotidien*, no. 2082, 11 mars 2000.

Madior Fall et Hawa Ba, « Face à face Diouf-Wade : Le choix du modérateur compromet le débat », *Sud Quotidien*, no. 2083, 13 mars 2000.

Moussa Diarra, « La solution de rechange de la RTS : Un face aux journalistes au lieu d'une face à face », *Sud Quotidien*, no. 2084, 14 mars 2000.

Malick Diagne, « Djibo Kâ dénonce "la confiscation de l'armée par Abdou Diouf" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.

Cheikh N'Dao, « Saint-Louis : Les jeunes pêcheurs de Guet-Ndar renversent la tendance », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

Bacary Domingo Mane, « Victoire de Me Wade : Des jeunes descendent dans les rues », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

- Samba Niébé Ba, « Mbour-Après la victoire de Wade : Marche des jeunes, klaxons et défilés », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.
- Malick Diagne, « Cérémonie du centenaire des retrouvailles Mame Therno-Serigne Touba : Modou Kara met en garde Abdou Diouf, l'opposition et la presse », *Sud Quotidien*, no. 1994, 25 novembre 1999.
- Mohamed Lamine Thioune, « Religion et politique : Le Ndigël divise les marabouts », *Sud Quotidien*, no. 2004, 7 décembre 1999.
- Malick Rokhy Ba, « La traite des marabouts politiques », *Sud Quotidien*, no. 2002, 4 décembre 1999.
- Sidy Gaye, « Primaires à la sénégalaise », *Sud Quotidien*, no. 2000, 2 décembre 1999.
- Mouhamadou Wone, « La ronde des chapelets : Diouf a reçu 90 chefs religieux depuis mars », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999.
- Malick Rokhy Ba, « Marabouts, affairistes, et activisme à l'assaut des consciences : La traite des marabouts politiques », *Sud Quotidien*, 4 décembre 1999.
- Félix Nzalé, « Couverture médiatique : Le SYNPICS indigné », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.
- Abdarrahamne Wone, « Rufisque : Violence et irrégularités », *Sud Quotidien*, 20 mars 2000.
- Moussa Diarra, « Agressions contre les journalistes : La RADDHO se joint à la condamnation », *Sud Quotidien*, 21 mars 2000.
- Mamadou Mika Lom, « La question de la gestion de l'environnement à l'école : Un moyen pour promouvoir la démocratie au quotidien », *Sud Quotidien*, no. 1993, 24 novembre 2000.
- Moussa Diarra, « Deux tours de l'élection présidentielle : Le satisfécit et les suggestions de l'ONDH », *Sud Quotidien*, 22 mars 2000.
- Ibrahima Sene, « Élection présidentielle de l'an 2000 : Les raisons de l'impossible confiance vis-à-vis du ministère de l'Intérieur », *Sud Quotidien*, 12 octobre 2000.
- Amadou Tidiane Ba, « Élection présidentielle de février 2000 : Pour un audit du fichier électoral », *Sud Quotidien*, 12 janvier 2000.
- Abdarrahmane Wone, « Réunion du FRTE : "Diouf n'a fait aucune mention de nos déclarations", *Sud Quotidien*, 7 février 2000.
- Vieux Savané, « Dépassement », *Sud Quotidien*, 7 février 2000.
- Journaliste inconnu, « L'ONEL réclame le fichier à Lamine Cissé », *Sud Quotidien*, 8 février 2000.
- Moussa Diarra, « violence électorale : Le CONGAD installe un dispositif d'alerte », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.
- Mame Olla Faye, « Élection présidentielle de février 2000, Évêques, Imams et Oulémas pour un scrutin pacifique », *Sud Quotidien*, no. 2049, 1er février 2000.
- Journaliste inconnu, « Électrices et éligibles depuis 55 ans : Les Sénégalaises ont obtenu le droit de vote un siècle après les hommes », *Sud Quotidien*, no. 2040, 22 janvier 2000.
- Journaliste inconnu, « Le gouverneur Courmarie au ministre des colonies : "Le vote des Sénégalaises serait une lourde erreur politique" », *Sud Quotidien*, 22 janvier 2000.
- Malick Diagne, « Record battu pour les inscriptions sur les listes électorales : Les jeunes et les femmes feront la différence », *Sud Quotidien*, no. 1976, 4 novembre 1999.
- Malick Diagne, « Ziginchor : Le dispositif de sécurité renforcé », *Sud Quotidien*, 26 février 2000.
- Mahomet Lamine Thioune, « Bilan de Moustapha Niasse : "Le peuple a soif de changement et c'est la fin d'un régime" », *Sud Quotidien*, no. 2070, 26 février 2000.
- Bacary Mane, « Après la sortie de Serigne Modou Kara Mbacke : Les vérités de l'opposition au marabout », *Sud Quotidien*, no. 1995, 26 novembre 1999.
- Demba Ndiaye, « Écran noir à la télé », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Vieux Savané, « À la veille de son retour, Me Abdoulaye Wade à ses compatriotes : « L'heure du changement a sonné », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

Malick Diagne, « Après 373 jours passés en France et à 129 jours des élections : Abdoulaye Wade sera de retour mercredi prochain », *Sud Quotidien*, no. 1968, 22 octobre 1999.

Malick Diagne, « Le PDS et l'accueil de Me Abdoulaye Wade : 1,5 millions de personnes avancées », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

Madior Fall, « Retour à Dakar de Me Abdoulaye Wade : 22 millions de F Cfa et 150 cars pour l'accueil », no. 1970, 27 octobre 1999.

Bacary Mane, « Les alliés balisent le chemin à Me Wade : La campagne de la coalition a commencé », *Sud Quotidien*, no. 1970, 27 octobre 1999.

Abdou Latif Coulibaly, « Esprit républicain », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Madior Fall, « Le leader du PDS boude le salon d'honneur », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Madior Fall, « Des gendarmes de l'intérieur du pays en renfort », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Malick Diagne, « La fête à l'aéroport, Ngor, Ouakam, Bourguiba et Niary Tally », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Malick Rokhy Bâ, « Compte à rebours », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Babacar Dione, « L'effervescence à la permanence du PDS », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Demba Ndiaye, « Écran noir à la télé », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Ibrahima K. Ndiaye, « Le plaisir d'être chez soi », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Babacar Dione, « La stabilité, c'est moi », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Bacary Mane, « Quand les permanences servent d'abri pour les militants », *Sud Quotidien*, no. 1971, 28 octobre 1999.

Demba Ndiaye, « Me Abdoulaye Wade à Thies : La déferlante sopi dans la capitale du rail », *Sud Quotidien*, no. 2069, 25 février 2000.

Cécile Rougnaux, « Les rappeurs et les élections : Un nouveau gouvernement, un nouvel espoir », *Sud Quotidien*, 6 mars 2000.

Rudy D'Erneville, « Medina Gounass – Guédiawaye : « La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.

Vieux Savané, « Moustapha Niasse, S.G. de l'AFP : "Le PS rêve d'une victoire électronique" », *Sud Quotidien*, no. 1998, 30 novembre 1999.

Mohamed L. Thioune, « Kaolack – Traitement illégal entre partis politiques : La Coalition alternance 2000 saisit l'Onel », *Sud Quotidien*, no. 1957, 12 octobre 1999.

Babacar Dione, « Élection présidentielle de février : Cinq candidats dénoncent un "plan de sabotage" du scrutin », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

Bacary Mane, « Évaluation à mi-parcours de la distribution des cartes : Les Libéraux dévoilent des irrégularités », *Sud Quotidien*, no. 2026, 4 janvier 2000.

Bacary Mane, « Bataille autour des listes électorales : Le PDS accuse le ministère de l'intérieur de gonfler le fichier », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999.

Malick Diagne, « Crise de confiance entre les acteurs des élections : Une dizaine de contentieux non vidés », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.

Félix Nzalé, « Corruption des électeurs à Bargny : Des militants socialistes épinglés », *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

Bacar Dionne, « L'ODEL épingle le Préfet », *Sud Quotidien*, *Sud Quotidien*, no. 2088, 20 mars 2000.

Abdarrahamne Wone, « Rufisque : Violence et irrégularités », *Sud Quotidien*, 20 mars 2000.

Malick Rokhy Bâ, « Abdou Diouf, invité de l'émission "Xel Xelli" de Sud FM : "Je vais convoquer les états généraux de la jeunesse" », *Sud Quotidien*, no. 2083, 13 mars 2000.

Madior Fall, « Me Wade à "Xel Xelli" de *Sud FM* : "Tous les paramètres palpables me donnent gagnant" », *Sud Quotidien*, no. 2087, 18 mars 2000.

Madior Fall, « Projet pour Touba, détournement et compte K2 : Les jeunesses libérales accusent Niassé de plagiat et le chargent », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999

Massokhna Kane, « Après la sortie des jeunesses libérales : "Que l'opposition ne se trompe pas d'adversaire", *Sud Quotidien*, 15 octobre 1999.

Bacary Mane, « Échange de propos entre l'URD et la LD/MPT: Les jeunes jallarbistes demandent à Bathily de démissionner du Groupe "Démocratie et Liberté" », *Sud Quotidien*, no 1962, 18 octobre 1999.

Babacar Dione, « L'effervescence à la permanence du PDS », *Sud Quotidien*, 28 octobre 1999.

Journaliste inconnu, « Compte K2 : Les jeunes libéraux de Thiès demandent à Djibo Kâ de s'expliquer », *Sud Quotidien*, 27 novembre 1999.

Bacary Mane, « Congrès d'investiture du PDS les 19, 20 et 21 janvier : Les jeunesses libérales demandent le report », *Sud Quotidien*, 13 janvier 2000.

Journaliste inconnu, « Manifestation des jeunesses de l'opposition : Un député libéral molesté », *Sud Quotidien*, 28 janvier 2000.

Bacary Mane, « Le coordonateur des jeunes de la CA 2000 à Kolda : "Le PS est dans une logique de Parti-État" », *Sud Quotidien*, 7 février 2000. Jules Diop, « Marche bleue de Wade à Thiès : L'apothéose », *Sud Quotidien*, 25 février 2000.

Malick Diagne, « Ziguinchor : Après l'euphorie, les attentes des populations », *Sud Quotidien*, no. 2089, 21 mars 2000.

Malick Ndaw, « Programme de lutte contre la pauvreté : Le CONGAD coordonne la cellule nationale », *Sud Quotidien*, no. 2006, 9 décembre 1999.

Mamadou Mika Lom, « En prélude au forum sur éducation pour tous : Les ONG tirent le bilan de leur action 10 ans après Jomtien », *Sud Quotidien*, no. 1877, 5 novembre 1999.

Bassirou Sow, « Collectif des femmes de l'UNSAAS : Pour l'exercice de l'autorité parentale », *Sud Quotidien*, no. 1079, 8 mars 2000.

Mamadou Mika Lom, « Wade et le Sénégal après un an d'exil : Total indifférence du mouvement syndical », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999.

Bacary Mane, « Des universitaires apprécient », *Sud Quotidien*, no. 1959, 14 octobre 1999.

B. Dionne, « Réactions de la Société civile », *Sud Quotidien*, no. 2052, 4 février 2000.

Moussa Diarra, « Observation de l'élection présidentielle par la Raddho : Le consensus a écarté la violence », *Sud Quotidien*, no. 2075, 3 mars 2000.

Malick Ndaw, « Le verdict des observateurs étrangers : "Le Sénégal est un pays de liberté" », *Sud Quotidien*, no. 2090, 22 mars 2000.

Moussa Diarra, « Deux tours de l'élection présidentielle : Le satisfécit et les suggestions de l'ONDH », *Sud Quotidien*, no. 2090, 22 mars 2000.

Moussa Diarra, « La RADDHO tire le bilan de l'élection présidentielle : Beaucoup plus de tension au second tour qu'au premier », *Sud Quotidien*, no. 2090, 22 mars 2000.

Malick Diagne, « 9 candidats sur la ligne de départ : Moustapha Sy et Ousseynou Fall, deux marabouts dans l'arène », *Sud Quotidien*, no. 2045, 28 janvier 2000.

Journaliste inconnu, « Les candidats assis sur leur programme au premier jour de la campagne : État des lieux et rond d'observation », *Sud Quotidien*, no. 2053, 7 février 2000.

Journaliste inconnu, « Pr sidentielle du 27 f vrier 2000 », *Sud Quotidien*, no. 2035, 17 janvier 2000.

Malick Diagne, « Installation du Front pour l'alternance : Toute l'opposition derri re Me Wade », *Sud Quotidien*, 8 mars 2000.

Mahmoudou Wane, Abderahmane Wone, Bacary Mane et Malick Rokhy Ba, « Le FRTE r ussit le test de la mobilisation de ses troupes : L'opposition prend la rue », *Sud Quotidien*, no. 2051, 3 f vrier 2000.

Yaya Diallo, « Corruption et d mocratie », *Sud Quotidien*, no. 1951, 5 octobre 1999.

Mamadou Erky Bocoum « Multipartisme et chambardement de l'ordre politique du S n gal », *Sud Quotidien*, no. 1969, 26 octobre 1999.

Tessy Bakaly, « Le moment le plus noble de la d mocratie : Rassurer et convaincre », *Sud Quotidien*, no. 2078, 7 mars 2000.

Sidy Gaye, « Non l'arm e n'est pas un recours », *Sud Quotidien*, 30 d cembre 1999.

Cheikh Tidiane Mbaye, « Le recours, Monsieur Gaye, c'est tout citoyen », *Sud Quotidien*, no. 2036, 18 janvier 2000.

L. Diedhiou, « Interpell  pour diffusion de "fausses nouvelles" : Le r dacteur en chef du "Matin" a quitt  le commissariat hier », *Sud Quotidien*, 12 juillet 2001.

Moussa Diop, « Apr s le livre de Latif Coulibaly, la soci t  pour un observatoire des libert s », *Sud Quotidien*, 9 ao t 2003.

Mame Aly Konte, « Attaque   la vie priv e, offense, troubles   l'ordre public diffamation : le d lit de presse pass    la loupe par les journalistes », *Sud Quotidien*, 24 octobre 2003.

La Direction de *Sud Communication*, « Manifeste pour la libert  de la presse : contre les liquidateurs, faire Face ! », *Sud Quotidien*, 6 mai 2004.

Mame Aly Konte, « Affaire Sud Communication/Mamadou Di ye », *Sud Quotidien*, 26 juin 2002.

Mamadou Lamine Dieye, « Mise sous mandat de d part du directeur de *L'exclusif* – 'Moussa Gu ye, victime d'un syst me liberticide', selon les jeunes reporters », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2007.

Charles M. Ndiaye, « De vous   moi. Barbares, ils le sont ! », *Sud Quotidien*, 26 juin 2008.

Le Comit  pour la D fense et la protection des journalistes, « Les raisons d'un combat », *Sud Quotidien*, 30 juillet 2008.

Mamadou Mika Lom, « Journ e mondiale de la libert  de la presse : passage en revue des malheurs et des mis res de la corporation », *Sud Quotidien*, 5 mai 2003.

Mame Aly Konte, « Attaque   la vie priv e, offense, troubles   l'ordre public diffamation : le d lit de presse pass    la loupe par les journalistes », *Sud Quotidien*, 24 octobre 2003.

Cheikh Tidiane Mbengue, « Alerte du SYNPICS, de l'Ujao, de la FIJ et de l'APES : les journalistes au S n gal sont en libert  provisoire », *Sud Quotidien*, 13 octobre 2003.

Bacary Domingo Mane, « Ing rence de la pr sidence dans les r dactions : la col re des  diteurs de presse », *Sud Quotidien*, 13 novembre 2003.

Mamadou Mika Lom, « Fermeture de Sud FM et arrestation de journalistes de Sud com : la FIJ, l'Ujao et le SYNPICS en col re », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2005.

Collectif des jeunes journalistes pour la d fense de ses int r ts, « Rupture radicale pour combattre les d tracteurs de la presse », *Sud Quotidien*, 19 octobre 2005.

Aliou Diarra, « Visite du chef de l' tat au khalife g n ral des tidianes : Une foule en col re couvre de hu es Me Wade », *Sud Quotidien*, 18 mars 2008.

Ibrahima Lissa Faye, « Attaques d'Abdoul Aziz Sy junior contre la presse - Le SYNPICS n'exclut pas de porter plainte », *Sud Quotidien*, 11 mars 2008.

Bacary Domingo Mane, « Agression physique contre le journaliste Babou Birame Faye - Le Synspics va se constituer partie civile auprès de l'intéressé », *Sud Quotidien*, 17 juin 2008.

Ibrahima Diallo, « Diatou Cissé Badiane, secrétaire général du SYNPICS - "La presse sénégalaise jouit d'une grande liberté..." », *Sud Quotidien*, 4 mai 2012.

Alima Diagne, « Le bilan satisfaisant de la CJRS : 130 jeunes journalistes formés en 10 ans », *Sud Quotidien*, 18 octobre 2014.

Ibrahima Lissa Faye, « Plus jamais d'agression contre la presse », *Sud Quotidien*, 26 juin 2008.

Ibrahima Lissa Faye, « Convocation de Madiambal Diagne à la Dic - La presse fait face au monstre ! », *Sud Quotidien*, 16 juillet 2008.

Ibrahima Lissa Faye, « Comité national de pilotage des assises nationales - La société civile prend le dessus », *Sud Quotidien*, 28 janvier 2008.

Ibrahima Lissa Faye, Amadou Mahtar Mbow président des assises nationales - « Ce n'est ni un complot, ni un coup d'Etat », *Sud Quotidien*, 2 juin 2008.

Bacary Domingo Mane, « Assises nationales pour "sortir le Sénégal de l'impasse" - Le mal a touché tous les secteurs », *Sud Quotidien*, 29 mai 2008.

Babacar Abba Mbaye, « La majorité des assises nationales », *Sud Quotidien*, 25 novembre 2009.

Ibrahima Lissa Faye, « Relations conflictuelles entre presse et pouvoir - Le bureau des assises nationales joue l'apaisement », *Sud Quotidien*, 4 août 2008.

Ameth Lo, Mansour Gueye et Denis Ndour, « Macky Sall face aux Réformes de la CNRI », *Sud Quotidien*, 1er mars 2014.

Moctar Dieng, « Réformes institutionnelles : Macky « double » les Assises nationales », *Sud Quotidien*, 20 mars 2013.

Madior Fall, « Projet de loi instituant un ticket à la présidentielle de 2012 - Wade supprime le 2ème tour », *Sud Quotidien*, 20 juin 2011

Cheikh Ndong, « Vote du projet de loi sur le ticket président/vice-président - Le Parlement est-il compétent ? », *Sud Quotidien*, 17 juin 2011.

Ibrahima Bakhom, « 2011 comme il y'a... douze ans », *Sud Quotidien*, 18 juin 2011.

Ibrahima Bakhom, « Wade maître polémique », *Sud Quotidien*, 20 juin 2011.

Babacar Touré, « Les clefs du Royaume - Wade Vice-Versa », *Sud quotidien*, 22 juin 2011.

Moctar Dieng, « Alliance APR « macky 2012 » - Jean Paul Dias « recadre » Macky », *Sud Quotidien*, 12 août 2013.

Ibrahima Bakhom, « Couleurs adverses, actions diverses », *Sud Quotidien*, 21 juin 2011.

Denise Zarour Medang, « Protestation contre le ticket présidentiel - L'opposition engage le combat », *Sud quotidien*, 22 juin 2011.

Mamadou Ndoeye, « Organiser le peuple, engager une lutte de longue haleine pour la démocratie », *Sud quotidien*, 23 juin 2011.

Bacary Domingo Mane, « Ticket Président/Vice-Président - Le Ps dénonce et va se battre », *Sud quotidien*, 21 juin 2011.

Denise Zarour Medang, « Barthélémy Dias dans les mains des limiers », *Sud quotidien*, 21 juin 2011.

Bacary Domingo Mane, « Contre le ticket présidentiel - Une dizaine de manifestants interpellés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Abdoulaye Fall, « Examen du projet de loi constitutionnelle - La Police réprime, les manifestants promettent de, rester mobilisés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Cheikh Tidiane Mbengue, « SUTSAS/SAS - La Convergence réfute les accusations de faire jonction avec les politiques », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Denise Zarour Medang, « Ticket présidentiel - Bamba Dieye promet de troubler le sommeil de Wade », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Abdoulaye Thiam, « Examen du projet de loi constitutionnelle - Le Dahiratoul Moustarchidina Wal Moustarchidaty appelle à la résistance », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Madior Fall, « Réforme de la Constitution - Tirer les conséquences ! », *Sud Quotidien*, 24 juin 2011.

Denise Zarour Medang, « Ticket présidentiel - Bamba Dieye promet de troubler le sommeil de Wade », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Moctar Dieng, « Retrait de la loi sur la vice présidence - La rue fait reculer le pouvoir », *Sud quotidien*, 24 juin 2011.

Moctar Dieng, « Rejet du ticket présidentiel- Les socialistes des P.A. fustigent le double jeu de Moussa Sy », *sud quotidien*, 28 juin 2011.

Ibrahima Diallo, « Médina - Le drapeau national en signe de 'Y en a marre' », *Sud Quotidien*, 24 juin 2011.

Bacary Domingo Mane, « Contre le ticket présidentiel - Une dizaine de manifestants interpellés », *Sud Quotidien*, 23 juin 2011.

Moctar Dieng, « Les « Forces vives » lancent une sommation à Wade », *Sud Quotidien*, 29 juin 2011.

Denise Zarour Medang, « Départ du président Wade, bilan du 23 Juin -"Y'en a marre" pour le respect de la constitution », *Sud quotidien*, 28 juin 2011.

## 2. *Wal Fadjri*

Sidy Lamine Niassé, « Plus de Diawara », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

Tidiane Kassé, « Incidents à Diawara, L'île de la mort », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

Tidiane Kassé, « Diawara : Dialogue sous tension », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

Sidy Lamine Niassé, « Tout effacer », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Abdou Sow, « La curée », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Ousseynou Gueye, « Un rescapé sénégalais témoigne », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Birane Gning, « Habib Haïdara : "Il est impossible de se passer l'un de l'autre" », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Abdouramahne Camara, « Déportés mauritaniens : Retourner au pays », *Wal Fadjri*, no. 163, 26 mai 1989.

Journaliste inconnu, « Qui va remplacer le 'naar'? », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Birane Gning, « Réfugiés du Bat train : Les parias n'en peuvent plus », *Wal Fadjri*, no. 163, 26 mai 1989.

Journaliste inconnu, « Da Souza dément et attaque », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

Tidiane Kassé, « Armée. Les comptent sont-ils bons ? », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

Tidiane Kassé, « Vendetta », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

Babacar Diallo, « Savoir négocier pour une meilleure résolution des conflits politiques et sociaux », *Wal Fadjri*, 21 avril 1989.

Tidiane Kassé, « Presse : Les limites d'une "responsabilité" », *Wal Fadjri*, no. 160, 28 avril 1989.

« Université : toutes les portes se ferment », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

Abdouramahne Camara, « Université : L'année reprend des couleurs », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

Abdouramahne Camara, « Université : Procès sous surveillance », *Wal Fadjri*, no. 159, 21 avril 1989.

Abdouramahne Camara, « Université : Recours en justice », *Wal Fadjri*, 7 avril 1989.

Abdouramahne Camara, « Le PS et les autres », *Wal Fadjri*, 5 février 1988.

Abdouramahne Camara, « Les conditions d'une expression démocratique », *Wal Fadjri*, no. 97, 12 février 1988.

Amady Aly Dieng, « Une pauvreté déconcertante », *Wal Fadjri*, 19 février 1988.

Sidy Lamine Niasse, « Maintenir le dialogue », no. 101, 5 mars 1988.

Tidiane Kassé, « Ayons l'amour de la nation », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

Abdou Sow, « Ce carcan qui étrangle l'opposition », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

Ousseynou Gueye, « Porter le message révolutionnaire », *Wal Fadjri*, 12 février 1988.

Abdouramahne Camara et S. Thiam, « Et Janus arriva », *Wal Fadjri*, 19 février 1988.

Tidiane Kassé, « Média : La dure réalité », *Wal Fadjri*, no. 135, 4 novembre 1988.

Abdou Sow, « Un contexte politique et social particulier », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

Mamadou Ndiaye, « Grève des lycéens : Le gouvernement joue à l'apaisement », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

Matar Bèye, « Le "ndigël" à Diourbel, "Nous feront mieux que des soldats", *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

Tidiane Kassé, « Les enfants de Mai 1968 », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

Abdou Sow est le pseudonyme sous lequel Mame Less Camara a travaillé durant les premières années.

Abdouramahne Camara, « Les profs donne le "la" », *Wal Fadjri*, 22 janvier 1988.

Abdouramahne Camara, « Université, Préparatifs de grèves », *Wal Fadjri*, no. 98, 19 février 1988.

Abdouramahne Camara, « Lycée : Au rythme du *sopi* », *Wal Fadjri*, no. 98, 19 février 1988.

Tidiane Kassé, « Ayons l'amour de la nation », *Wal Fadjri*, 5 mars 1988.

Mamadou Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

Abdou Sow, « Jeunes : La fin du modèle », *Wal Fadjri*, 8 avril 1988.

« Le recteur en première ligne », *Wal Fadjri*, 25 mars 1988.

Ousseynou Gueye, « La balle est dans le camps des autorités », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988.

Ousseynou Gueye, « Reprise des cours : C'est l'impasse », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988.

Abdoulaye Kane, « L'année peut encore être sauvée », *Wal Fadjri*, 1<sup>er</sup> avril 1988.

Abdouramahne Camara, « Les conditions d'une reprise », *Wal Fadjri*, 15 avril 1988.

Ousseynou Gueye, « Crise scolaire et universitaire : Toujours au même point », *Wal Fadjri*, 15 avril 1988.

Abdouramahne Camara, « Université : La grève est finie, vive la grève », *Wal Fadjri*, 4 novembre 1988.

« Agression de Mame Maty Fall de Walf fm : le Synpics se constitue partie civile », *Wal Fadjri*, 29 novembre 2003.

Bassirou Niang, « Espace médiatique sénégalais : entre la presse et le régime, c'est la méfiance », *Wal Fadjri*, 17 juin 2003.

Mbagnick Ngom, « Comment s'établit le délit de presse », *Wal Fadjri*, 23 octobre 2003.

Cheikh Mbacké Guisse, « Journée de la liberté de la presse : presse de la misère ou misère de la presse », *Wal Fadjri*, 5 mai 2003.

Moustapha Barry, « Manif pour la libération de Madiambal Diagne. La marche à reculons a mobilisé plus de 2 500 personnes », *Wal Fadjri*, 24-25 juillet 2004, p. 3.

Moustapha Barry, « Mécontents de la réponse du ministre de l'information : les journalistes en sit-in laissent éclater leur colère », *Wal Fadjri*, 20 juillet 2004.

Moustapha Barry, « Affaire Madiambal Diagne : le SYNPICS mobilise les autres syndicats », *Wal Fadjri*, 21 juillet 2004.

Moustapha Barry, « Marche du collectif pour la libération de Madiambal : les centrales syndicales appellent à la mobilisation », *Wal Fadjri*, 22 juillet 2004.

Mamadou Sarr, « Audition - Madiambal Diagne passe 4 heures à la Dic », *Wal Fadjri*, 16 juillet 2008.

Aziz Diagne, « Respect de la liberté de la presse au Sénégal: Le SYNPICS donne un 8/10 au régime de l'alternance », *Wal Fadjri*, 4 mai 2002.

Béatrice Azemane, « Face aux dérives contre la presse, les journalistes marchent demain à Dakar », *Wal Fadjri*, 11 novembre 2005.

Ndèye Awa Lo, « Point de presse Synpics/FIJ : les préalables pour une presse libre », *Wal Fadjri*, 27 avril 2005.

Charles Gaïky Diène, Yakhya Massaly et Mohamed Mboyo, « menteurs, agresseurs, détourneurs : Les voyous de la République ! », *Wal Fadjri*, 12 juillet 2011.

Cheikh Kaba, « Face à la série d'arrestation des journalistes - Le SYNPICS tire la sonnette d'alarme », *Wal Fadjri*, 11 octobre 2007.

Souleymane Kane, « Après Moussa Guèye, Pape Amadou Gaye, Moussa Doucar, à qui le tour demain ? », *Wal Fadjri*, 8 octobre 2007.

Yakhya Massaly, « Pour la tenue des assises nationales - Siggil Sénégal et la société civile mettent en place un comité de pilotage », *Wal Fadjri*, 28 janvier 2008.

Charles Gaïky Diene, « Assises nationales - L'opposition s'attèle aux derniers réglages », *Wal Fadjri*, 5 mai 2008.

« Doudou Wade sur les 'assises nationales' - 'Il s'agit d'un complot contre la démocratie' », *Wal Fadjri*, 29 mai 2009.

El Hadji Drame, « Le pays vers une impasse ... », *Wal Fadjri*, 11 mars 2008.

Yakhya Massaly, « Assises nationales - Une manoeuvre de 'déstabilisation' du régime selon Decroix », *Wal Fadjri*, 31 mai 2008.

Georges Nesta Diop, « Assises nationales - Wade annonce sa non-participation », *Wal Fadjri*, 20 mai 2008.

Elh Saidou Nourou Dia, « Assises nationales - Les jeunes du pds dénoncent la participation des religieux et de la société civile », *Wal Fadjri*, 31 mai 2008.

« Assises nationales - Quels enjeux et pour quelles finalités ? », *Wal Fadjri*, 5 janvier 2009.

Georges Nesta Diop, « Suppression du second tour à la présidentielle de 2012 - Le clin d'oeil du porte-parole de la présidence aux députés », *Wal Fadjri*, 20 juin 2011.

Moubarack LO, « Ticket présidentiel - quelles options pour les candidats potentiels face à la nouvelle donne électorale », *Wal Fadjri*, 18 juin 2011.

Georges Nesta Diop, « Serigne Mbacké Ndiaye - 'Un ticket Wade-Karim n'est pas acceptable sur le plan de la morale et de la démocratie' », *Wal Fadjri*, 20 juin 2011.

Georges Nesta Diop, « Suppression du second tour à la présidentielle de 2012 - Le clin d'oeil du porte-parole de la présidence aux députés », *Wal Fadjri*, 20 juin 2011.

Georges Nesta Diop, « Contre la modification de la Constitution - Jean Paul Dias suggère des mesures draconiennes », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

Youssoupha Babou, « Ticket présidentiel - Acte 1 du projet de dévolution dynastique », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011.

Charles Gaïky Diene, « Manifestation contre le ticket présidentiel - Barthélémy Dias arrêté », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

Charles Gaïky Diene, « Projet de ticket présidentiel - Une occasion pour l'opposition et la société civile de s'unir », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

Pape Mbar Faye, « Ticket pour la présidentielle de 2012 - Macky Sall appelle Me Wade à revenir à la raison », *Wal Fadjri*, 21 juin 2011.

Charles Gaïky Diene, « Conséquence du projet de loi constitutionnelle - Bennoo suspend sa participation au comité de veille », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011.

Yakhya Massaly, « Contre le ticket présidentiel - Bennoo et la société civile en position de combat », *Wal Fadjri*, 22 juin 2011.

Sidy Dieng, « Thiès - Les avenues Caen et Malick Sy en flamme », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

Amadou Ndiaye, « Le Sg du Saes arrêté hier à Daniel Brottier - Les universitaires sonnent la mobilisation contre le ticket », *Wal Fadjri*, 23 juin 2011.

Aïda Coumba Diop, « Saint-Louis - Les politiques à la marche, les étudiants au front », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

Guibou Kane, Retrait du projet de loi - Le 'Ndigël' de Touba infléchit la position présidentielle, *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

Aïda Coumba Diop, « Les politiques à la marche, les étudiants au front », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

Georges Nesta Diop, « Projet de loi instituant un ticket à la présidentielle - Les députés déchirent le texte », *Wal Fadjri*, 24 juin 2011.

Yakhya Massaly, « Le projet de loi retiré, les opposants passent à la vitesse supérieure », *Wal Fadjri*, 25 juin 2011.

## **B. Sources orales**

### **1. *Sud Quotidien***

Entretien avec Mamadou (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1990, Dakar, 26 avril 2013.

Entretien avec Lamine (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1990, Dakar, 28 avril 2013.

Entretien avec Babacar (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1980, Dakar, 28 avril 2013.

Entretien avec Cheikh (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1990, Dakar, 30 avril 2013.

Entretien avec Moussa (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1990, Dakar, 2 mai 2013.

Entretien avec Moustapha (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1980, Dakar, 13 mai 2013.

Entretien avec Omar (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 2000, Dakar, 5 juin 2013.

Entretien avec Daouda (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1980, Dakar, 10 juin 2013.

Entretien avec Aliou (pseudonyme), journaliste de *Sud*, cohorte 1900, Dakar, 11 juin 2013.

### **2. *Wal Fadjri***

Entretien avec Ibrahima (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 24 avril 2013.

Entretien avec Amadou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 10 mai 2013.

Entretien avec Abdoulaye (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 10 mai 2013.

Entretien avec Mouhamed (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 11 mai 2013.

Entretien avec Ousmane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, Dakar, 11 mai 2013.

Entretien avec Assane (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, Dakar, 14 mai 2013.

Entretien avec Oumar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 17 mai 2013.

Entretien avec Abdou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, Dakar, 18 mai 2013.

Entretien avec Boubacar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 18 mai 2013.

Entretien avec Modou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1990, Dakar, 27 mai 2013.

Entretien avec Pape (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, Dakar, 3 juin 2013.

Entretien avec Cherif (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 1980, Dakar, 6 juin 2013.

# BIBLIOGRAPHIE

## Méthodologie

- ANGERS, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou, Centre éducatif et culturel, 1996, 381p.
- BARDIN, Laurence. *L'analyse du contenu*. Paris, Presses universitaires de France, 1986, 233p.
- BERELSON, Bernard, *Content analysis in communication research*. Glencoe, III, Free Press, 1952, 220p.
- LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000, 272p.
- PERROT, Claude-Hélène, dir. *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*. Paris, Éditions du CNRS, 1989, 228p.
- SOULET, Jean-François. *L'histoire immédiate: Historiographie, sources et méthodes*. Paris, A. Colin, 2009, 238p.

## Société civile en Afrique

- BAYART, Jean-François. «Civil Society in Africa». Patrick CHABAL, dir. *Political Domination in Africa: Reflections on the Limits of Power*. Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 109-125.
- BOBBIO, Norberto. « Gramsci and the Concept of Civil Society ». John KEANE, dir. *Civil Society and the State: New European perspectives*. Londres, Verso, 1988, p. 73-100.
- BRATTON, Michael. « Beyond the State: Civil Society and Associational Life in Africa ». *World Politics*, vol. 41, 1989 p. 407-430.
- BRATTON, Michael. « Civil Society and Political Transition in Africa ». *IDR Reports*, vol. 11, no. 6, 1994, p. 51-82.
- CAHOONE, Lawrence. *Civil Society. The conservative Meaning of Liberal Politics*. Oxford, Blackwell, 2002, 328p.

- CHAMBERS, Simone et Will KYMLICKA. «Introduction». Simone CHAMBERS et Will KYMLICKA, dir. *Alternative Conceptions of Civil Society*. Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 1-12.
- CHABAL, Patrick et Jean François DALOZ. *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*. Paris, Éditions Economica, 1999, 196p.
- CHAZAN, Naomi. « Africa's Democratic Challenge ». *The World Policy Journal*, vol. 9, no. 2, 1992, p. 279-307.
- DAHOU, Tarik. « Clientélisme et ONG ». *Journal des anthropologues*, vol. 94-95, 2003, p. 145-163.
- DIAMOND, Larry. «Rethinking Civil Society: Toward Democratic Consolidation». *Journal of Democracy*, vol. 5, no. 3, 1994, p. 4-17.
- EDWARDS, Michael. *Civil society*. Cambridge, Polity, 2009, 171p.
- HAUBERT, Maxime. « L'idéologie de la société civile ». Maxime HAUBERT et Pierre-Philippe REY, dir. *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*. Paris, Karthala, 2001, p. 13-86.
- KASFIR, Nelson. « The Conventional Notion of Civil Society: A Critique ». Nelson KASFIR, dir. *Civil Society and Democracy in Africa, Critical perspectives*. London, Frank Cass, 1998, p. 1-20.
- KUMAR, Krishan. « Civil Society, Globalization, and Global Civil Society ». *Journal of Civil Society*, vol. 4, no. 1, 2008, p. 15-30.
- LOADA, Augustin. « Réflexion sur la société civile en Afrique: le Burkina de l'après-Zongo ». *Politique africaine*, no. 76, 1999, p. 136-150.
- MAKUMBE, John Mw. « Is there a civil society in Africa? ». *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, vol. 74, no. 2, 1998, p. 305-317.
- MARKOVITZ, Irving L. « Uncivil Society, Capitalism and the State in Africa ». Nelson KASFIR, dir. *Civil Society and Democracy in Africa: Critical Perspectives*. Londres, Franck Cass Editor, 1998, p. 21-53.
- MAYROWITZ, Joshua. *No Sense of Place: the impact of electronic media on social behavior*. New York, Oxford University Press, 1985, 416p.
- MCCLAIN, Linda C. et James E. FLEMING. « Some questions for civil society revivalists ». *Chicago-Kent Law Review*, vol. 75, no. 2, p. 312.

- NIANG, Abdoulaye. « La société civile une réalité sociale en question ». *Revue sénégalaise de sociologie*, no. 2-3, Saint-Louis, Université Gaston Berger, 2000.
- ORVIS, Stephen. « Civil Society in Africa or African Civil Society ». *Journal of Asian and African studies*, vol. 36, no. 1, 2001, p. 17-38.
- OSSEWAARDE, Marinus R. R. « Citizenship in Civil Society? ». *Journal of Civil Society*, vol. 2, no. 3, 2006, p. 199-215.
- OTAYEK, René. « "Vu d'Afrique". Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré ». *Revue Internationale de Politique comparée*, vol. 9, no. 2, 2002, p. 193-212.
- PONCELET, Marc et Gautier PIROTTE. « L'invention africaine des sociétés civiles: Dénit théorique, figure imposée, prolifération empirique ». *Mondes en développement*, vol. 3, no. 139, 2007, p. 9-23.
- POST, Robert C. et ROSENBLUM, Nancy. «Introduction». Nancy ROSENBLUM et robert POST, dir. *Civil Society and Government*. Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 1-25.
- QUANTIN, Patrick. « Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique: vers un rééquilibrage ». *Revue internationale et stratégique*, no. 72, 2008, p. 29-38.
- RANGEON, François. « Société civile: histoire d'un mot ». Jacques CHEVALIER, dir. *La société civile*. Paris, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, PUF, 1986, 264p.
- SELIGMAN, Adam B. « Civil Society as Idea and Ideal ». Simon CHAMBERS et Will KYMLICKA, dir. *Alternative Conceptions of Civil Society*. Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 13-33.
- YOUNG, Crawford. « In search of Civil Society ». John HARBESON, Donald ROTHCHILD et Naomi CHAZAN, dir. *Civil Society and the State in Africa*. Boulder, Lynne Rienner, 1994, p. 33-49.

### **Société civile au Sénégal**

- DEME, Mamadou Hady. *Du rôle de la société civile pour une consolidation de la démocratie participative au Sénégal*. Mémoire de maîtrise, Saint-Louis, Université Gaston Berger, 2008, 74p.

DIA, Habibatou Sow. *État et société civile au Sénégal*. Thèse de doctorat, Frankfurt am Main, Lang, 2007, 173p.

JONAS, Alexei. *Société civile et participation au développement: le cas du Sénégal*. Paris, L'Harmattan, 2009, 365p.

PATTERSON, Amy S. « A Reappraisal of Democracy in Civil Society: Evidence from Rural Senegal ». *The Journal of Modern African Studies*, vol. 36, no. 3, 1998, p. 423-441.

### **Espace public et sphère publique**

ARENDT, Hannah. *Qu'est-ce que la politique*, texte établi et commenté par Ursula LUDZ et Sylvie COURTINE-DENAMY. Paris, Seuil, 1995, 216p.

BAHI, Aghi. « La Sorbonne d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? ». *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, no. 1, 2003, p. 52-72.

BANÉGAS, Richard. « La politique du "Gbonhi". Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire ». *Genèses*, no. 80, juin 2010, p. 25-44.

BANEGAS, Richard, Florence, BRISSET-FOUCAULT et Armando CUTOLO. « Parlements de la rue : Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique ». *Politique africaine*, no. 127, 2012, p. 5-20.

CISSÉ, Blondin. « L'espace public politique ou le lieu de la construction déconstructive ». *Cahiers Sens public*, vol. 1, no. 15-16, 2013 p. 69-83.

CALHOUN, Craig. « Introduction : Habermas and the Public Sphere ». Craig CALHOUN, dir. *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge, MIT Press, 1992, p. 1-48.

CAPITANT, Sylvie et Michèle LECLERC-OLIVE. « Introduction. A-t-on enterré l'espace public ? Enquête sur les avatars récents d'un concept ». *Cahiers Sens public*, vol. 1, no. 15-16, 2013, p. 9-20.

DAHLGREN, Peter. « L'espace public et les médias : Une nouvelle ère? ». *Hermès, La Revue*, no. 13-14, 1994, p. 243-262.

DAHOU, Tarik. « L'espace public face aux apories des études africaines ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 45, no. 178, 2005, p. 327-349.

- FRANÇOIS, Bastien. et Érik NEVEU, dir. *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 324p.
- FRASER, Nancy. « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». *Social Text*, no. 25-26, 1990, p. 56-80.
- GARNHAM, Nicholas. « The Media and the Public Sphere ». Craig CALHOUN, dir. *Harbermas and the Public Sphere*. Cambridge, MIT Press, 1992, p. 359-376.
- GAZIBO, Mamoudou. « Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 ». *Sociologie et sociétés*, vol. 39, no. 2, 2007, p. 19-37.
- HABERMAS, Jürgen. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, 1990 (1ère édition française 1978), 324p.
- HABERMAS, Jürgen. « The Public Sphere ». Robert E. GOODIN and Philip PETTIT, dir. *Contemporary Political Philosophy*. Oxford, Blackwell Publishers, 1997, p. 103-107.
- LECLERC-OLIVE, Michèle. « Arènes sahéliennes : communautaires, civiles ou publiques ? ». Daniel CÉFAÏ et Dominique PASQUIER, dir. *Les Sens du public : Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, 2003, p. 157-176.
- LECLERC-OLIVE, Michèle. « Sphère publique religieuse : enquête sur quelques voisinages conceptuels ». Gilles HOLDER, dir. *L'Islam en Afrique : vers un espace public religieux?* Paris, Karthala, 2009, p. 37-60.
- LÉTOURNEAU, Alain. « Remarques sur le journalisme et la presse au regard de la discussion dans l'espace public ». Patrick J. BRUNET, dir. *L'éthique dans la société de l'information*. Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 2001, p. 47-72.
- LIPPMANN, Walter. *Le public fantôme*. Paris, Démopolis, 2008 (1925), 187 p.
- MAZALI, Tatiana. « Social Media as a New Public Sphere ». *Leonardo*, vol. 44, no. 3, 2011, p. 290-291.
- MCLAUGHLIN, Fiona. « Dakar Wolof and the configuration of an urban identity ». *Journal of African Cultural Studies*, vol. 14, no. 2, 2001, p. 153-172.
- MEYROWITZ, Joshua. *No Sense of Place: The Impact of Electronic Media on Social Behavior*. New York, Oxford University Press, 1985, 416p.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens ». *Tiers-Monde*, vol. 40, no. 157, 1999, p. 139-167.

SAINT-LARY, Maud et Fabienne SAMSON. « Pour une anthropologie des modes de réislamisation. Supports et pratiques de diffusion de l'islam en Afrique subsaharienne ». *Ethnographiques.org*, 22 : *Les outils d'un islam en mutation. Réislamisation et moralisation au sud du Sahara* (mai 2011), [www.ethnographiques.org/2011/Saint-Lary,Samson#nh4](http://www.ethnographiques.org/2011/Saint-Lary,Samson#nh4), consulté le 17 avril 2012

SERGHINI, Zineb Benrahhal et Céline MATUSZAK. « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien ». *Étude de communication*, no. 32, 2009, p. 33-49.

VINCOURT, Sarah et Souleymane KOUYATÉ. « Ce que "parler au grin" veut dire: sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire ». *Politique africaine*, no. 127, 2012, p. 91-107.

### **État, démocratisation et vie politique en Afrique**

BAYART, Jean-François. *L'État en Afrique: La politique du ventre*. Paris, Fayard, 2006, 439p.

BAYART, Jean-François, Achille MBEMBE et Comi TOULABOR. *Le Politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*. Paris, Karthala, 1993, 268p.

BLECK, Jaimie et Nicolas van de WALLE. « Parties and issues in Francophone West Africa: towards a theory of non-mobilization ». *Democratization*, vol. 18, No. 5, 2011, p. 1125-1145.

BRATTON, Michael et Nicolas van de WALLE. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 307p.

CHABAL, Patrick. *Power in Africa: an essay in political interpretation*. New York, St Martin's Press, 1992, 311p.

DAHL, Robert. *Polyarchy: Participation and Opposition*. New Haven, Yale University Press, 1971, 257p.

DALOZ, Jean Pascal et Patrick QUANTIN. *Transitions démocratiques africaines*. Paris, Kartala, 1997, 313p.

- DIAMOND, Larry. « The Globalization of Democracy ». Robert SLATER, Steven DORR et Barry SCHUTZ, dir. *Global Transformation and the Third World*. Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers, 1992, p. 31-69.
- DIAMOND, Larry. *Prospects for Democratic Development in Africa*. Stanford, Hoover Institution, 1997, 55p.
- DOZON, Jean-Pierre. « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme ». *Politique africaine*, no. 78, 2000, p. 45-62.
- « Elections in Senegal ». *African Elections Database*. <http://africanelections.tripod.com/>
- GARBER, Larry et Glenn COWAN. « The virtues of parallel vote tabulations ». *Journal of Democracy*, vol. 4, no. 2, 1993, p. 95-107.
- GAZIBO, Mamoudou. *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, 291p.
- GUEYE, Babacar. « La démocratie en Afrique: succès et résistances ». *Pouvoirs*, 2009, vol. 2, no. 129, p. 5-26.
- HUNTINGTON, Samuel. *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman, University of Oklahoma Press, 1991, 366p.
- LINZ, Juan et Alfred STEPAN. *Problems of Democratic Transition and Consolidation*. Baltimore, John Hopkins University Press, 1996, 504p.
- LOSCH, Bruno. « Coup de cacao en Côte d'Ivoire: Économie politique d'une crise structurelle ». *Critique internationale*, vol. 9, 2000, p. 6-14.
- MBEMBE, Achille. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 2000, 280p.
- MÉDARD, Jean-François. « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». Jean-François MÉDARD, dir. *États d'Afrique noire: Formation, mécanisme et crise*. Paris, Karthala, 1991, p. 323-353.
- PUTNAM, Robert D. « Democracy ». Robert DAHL *et al.*, dir. *The democracy sourcebook*. Cambridge, Mass, MIT Press, 2003, p. 157-167.
- QUANTIN, Patrick. « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 ». Christian JAFFRELOT, dir. *Démocraties d'ailleurs*. Paris, Karthala, 2000, p. 479-507.

- THIRIOT, Céline. « La démocratisation en Afrique noire dans les années 1990. L'hypothèque militaire ». Piet KOENINGS, Wim van BINSBERGEN et Gerti HESSELING, dir. *Trajectoires de libération en Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 2000, p. 185-203.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. *De la démocratie en Amérique (1835), De la démocratie en Amérique I*. Première partie. Paris, Gallimard, 1992, 154p.
- VIDAL, Claudine. « La brutalisation du champ politique ivoirien, 1990-2003 ». *Revue Africaine de Sociologie*, vol. 7, no. 2, 2003, p. 45-57.
- WALLE, Nicholas van de. « Démocratisation en Afrique: Un bilan critique ». Mamoudou GAZIBO et Céline THIRIOT, dir. *Le politique en Afrique: états des débats et pistes de recherches*. Paris, Karthala, 2009, p. 135-163.
- YOUNG, Crawford. « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions ». Richard JOSEPH, dir. *State, Conflict and Democracy in Africa*. Boulder, London, Lynne Rienner Publishers, 1999, p. 15-38.

### **État, démocratisation et vie politique au Sénégal**

- BALDE, Sory. « De la constitutionnalisation à l'institutionnalisation du vote démocratique. Réflexions autour d'une alternance politique du 19 mars 2000 au Sénégal ». *Insaniyat*, vol. 11, no. 37, 2007, p. 91-101.
- BECK, Linda J. « Le clientélisme au Sénégal: un adieu sans regrets? ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal contemporain*. Paris, Karthala, 2002, p. 529-548.
- BELLITO, Marc. *Une histoire du Sénégal et de ses entreprises publiques*. Paris, Karthala, 2002, 328p.
- BOYE, François. « Les mécanismes économiques en perspective ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Sénégal. Trajectoires d'un État*. Dakar, CODESRIA, 1992, p. 39-94.
- BUNDU, Abass. « La CEDEAO et l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ». Réal LAVERGNE, dir. *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala, 1996, p. 41-62.
- Bureau of democracy, human rights, and labor, Department of State. *Country Reports on Human Rights Practices for 2008*. vol.1, 2009, 1850p.

- COULIBALY, Abdou Latif. *Wade, un opposant au pouvoir: l'alternance piégée ?* Dakar, les éditions Sentinelles, 2003, 300p.
- COULIBALY, Abdou Latif. *Affaire Me Sèye: un meurtre sur commande.* Paris, L'Harmattan, 2006, 220p.
- COULIBALY, Abdou Latif. *Une démocratie prise en otage par ses élites: essai politique sur la pratique de la démocratie au Sénégal.* Paris, L'Harmattan, 2006, 278p.
- COULIBALY, Abdou Latif. *Loterie nationale sénégalaise: chronique d'un pillage organisé.* Paris, L'Harmattan, 2007, 146p.
- COULON, Christian. « La tradition démocratique au Sénégal: histoire d'un mythe ». Christian JAFFRELOT, dir. *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident.* Paris, Karthala, 2000, p. 67-91.
- CRUISE O'BRIEN, Donal. « Sénégal ». John DUNN, dir. *West African States. Failure and Promise.* Cambridge, Cambridge University Press, 1978.
- CRUISE O'BRIEN, Donal. « Le contrat social sénégalais à l'épreuve ». *Politique Africaine*, no. 45, 1992, p. 9-20.
- CRUISE O'BRIEN, Donal. « Les négociations du contrat social sénégalais ». Donal CRUISE O'BRIEN, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, dir. *La construction de l'État au Sénégal.* Paris, Karthala, 2002, p. 83-93.
- CRUISE O'BRIEN, Donal. « Les élections sénégalaises du 27 février 1983 ». Donal CRUISE O'BRIEN, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, dir. *La construction de l'État au Sénégal.* Paris, Karthala, 2002, p. 96-97.
- DAHOU, Tarik et Vincent FOUCHER. « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive: "Sopi" or not "sopi"? ». *Politique africaine*, no. 96, 2004, p. 5-21.
- DAHOU, Tarik et Vincent FOUCHER. « Senegal since 2000: Rebuilding State Hegemony in a Global Age ». Abdul Raufa MUSTAPHA et Lindsay WHITFIELD, dir. *Turning Points in African Democracy.* Oxford, James Currey, 2007, p. 13-30.
- DIAGNE, Pathé. « Abdoulaye Wade ou la fin du cycle senghorien ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir.* Paris, Karthala, 2013, p. 97-118.
- DIATTA, Oumar. *La Casamance: Essai sur le destin tumultueux d'une région.* Paris, L'Harmattan, 2008, 258p.

- DIOW, Aminata. « De "l'éthique" de la jouissance à l'éthique de la res publica. Le sopi à l'épreuve de la citoyenneté », Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 191-214.
- DIOP, Abdou Aziz. *Nous avons choisi la République*. Saint-Louis, Xamal, 2003, 267p.
- DIOP, Alioune Badara. *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?* Paris, Karthala, 2009, 372p.
- DIOP, El Hadji Omar. « L'opposition sous la présidence d'Abdoulaye Wade. Entre regroupements, cooptation et répression ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 425-460.
- DIOP, Momar-Coumba et Mamadou DIOUF. *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris, Karthala, 1990, 436p.
- DIOP, Momar-Coumba, dir. *Sénégal. Trajectoire d'un État*. Dakar, Codesria, 1992, 501p.
- DIOP, Momar-Coumba et Amadou DIOP. *Les villes du Sénégal*. Dakar, Cinergie, 1993, 30p.
- DIOP, Momar-Coumba et Mamadou DIOUF, dir. *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*. Paris, CODESRIA-Karthala, 1999, 464p.
- DIOP, Momar-Coumba. « Réformes économiques et recompositions sociales ». Donal CRUISE O'BRIEN, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, dir. *La construction de l'État au Sénégal*. Paris, Karthala, 2002, p. 63-82.
- DIOP, Momar-Coumba. « Le Sénégal à la croisée des chemins ». *Politique africaine*, no. 104, 2006, p. 103-126.
- DIOP, Momar-Coumba, Mamadou DIOUF et Aminata DIAW. « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal ». *Politique africaine*, no. 78, 2000, p. 157-179.
- DIOP, Momar-Coumba et Mamadou DIOUF. « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, et après ? ». Donal CRUISE O'BRIEN, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, dir. *La construction de l'État au Sénégal*. Paris, Karthala, 2002, p.101-141.
- DIOP, Momar-Coumba, Mamadou DIOUF et Donal CRUISE O'BRIEN. *La construction de l'État au Sénégal*. Paris, Karthala, 2002, 231p.
- DIOP, Souleymane Jules. *Wade, L'avocat et le diable*. Paris, L'Harmattan, 2007, 228p.

- DIOUF, Mamadou. « L'échec du modèle démocratique au Sénégal, 1981-1993 ». *Afrika Spectrum*, no. 1, 1994, p. 47-64.
- DRAME, Hassane. « Les défis de l'élection présidentielle en Casamance ». *Politique africaine*, no. 51, 1993, p. 166-169.
- FALL, Ahmadou. *Les élections présidentielles 2007 au Sénégal : Les candidats indépendants : poissons pilotes ou chasseurs de mammouth?* Paris, L'Harmattan, 2007, 182p.
- FATTON, Robert. *The making of a liberal democracy: Senegal's passive revolution, 1975-1985*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1987, p. 115-116.
- FATTON, Robert. « Africa in the age of democratization; the civil limitations of civil society ». *African Studies Review*, vol. 38, no. 2, 1995, p. 67-99.
- FAYE, Ousseynou. « La violence au temps du *sopi* ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le *sopi* à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 153-190.
- FOUCHER, Vincent et Jean-Claude MARUT. « Autoritarisme brouillon et crise sociale. Les crispations du pouvoir sénégalais ». *Le Monde diplomatique*, février 2004.
- GALVAN, Dennis Charles. « Political Turnover and Social Change in Senegal ». *Journal of Democracy*, vol. 12, no. 3, 2001, p. 51-62.
- GELLAR, Sheldon. « Le climat politique et la volonté de réforme politique et économique au Sénégal ». Rapport final présenté à l'USAID/Sénégal, 1997, 155p.
- GELLAR, Sheldon. « Pluralisme ou jacobinisme: quelle démocratie pour le Sénégal ? ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal contemporain*. Paris, Karthala, 2002, p. 507-528.
- GELLAR, Sheldon. « The Rise of Citizen Movements and the Consolidation of Democracy under the Abdoulaye Wade Regime (2000-2012) ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 119-152.
- HEITZ, Kathrin. « Décolonisation et construction nationale au Sénégal ». *Relations internationales*, 2008, 1, no. 133, 128p.
- HESSE, Brian. J. « The Peugeot and the baobab: Islam, structural adjustment and liberalism in Senegal ». *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 22, no. 1, 2004, p. 3-12.

- HESSELING, Gerti. *Histoire politique du Sénégal: institutions, droit et société*. Paris, Karthala, 2000, 437p.
- de JONG, Ferdinand et Vincent FOUCHER. « La tragédie du roi Abdoulaye ? Néomodernisme et Renaissance africaine dans le Sénégal contemporain ». *Politique africaine*, no. 118, 2010, p. 187-204.
- KANTÉ, Babacar. « Les élections présidentielles et législatives du 28 février 1988 au Sénégal ». *Annales africaines*, Dakar, 1989, p. 163-192.
- KANTÉ, Babacar. « Senegal's Empty Elections ». *Journal of Democracy*, vol. 5, 1994, p. 96-108.
- KELLY, Catherine Lena. « Senegal: What Will Turnover Bring ? ». *Journal of Democracy*, vol. 23, no. 3, 2012, p. 121-131.
- KITANE, Alassane Khodia. *Le Sénégal sous Wade: Cahiers d'une démocratie sans démocrates*. Paris, L'Harmattan, 2010, 222p.
- LOUM, Ndiaga, dir. *Les deux Senghor: l'homme de lettre et l'homme de pouvoir*. Hull, Cahier de la Chaire Senghor de la Francophonie, 2011, 47p.
- MAGISTRO, John V. « Crossing Over: Ethnicity and Transboundary Conflict in the Senegal River Valley ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 33, no. 130, 1993, p. 201-232.
- MANGA, Mohamed Lamine. « La Casamance sous Abdoulaye Wade: L'échec d'une paix annoncée ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le "Sopi" à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 267-296.
- MARUT, Jean-Claude. « Wade et la Casamance. Un échec paradoxal ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 215-248.
- MBOW, Amadou Mahtar. *Assises nationales: Sénégal, An 50 - Bilan et perspectives de refondation*. Paris, L'Harmattan, 2012, 398p.
- Ministère de l'Intérieur. « Code électoral ». République du Sénégal, Édition 2006.
- NIANG, Mody. *Me Wade et l'Alternance: le rêve brisé du Sopi*. Paris. L'Harmattan, 2004, 222p.
- Organisation Internationale de la Francophonie. *Rapport des missions d'observations des élections présidentielles*. 20 mars 2000.

- OTTAWAY, Marina. *Democracy Challenged: The Rise of Semi-Authoritarianism*. Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2003, 256p.
- PARKER, Ron. « The Senegal-Mauritania Conflict of 1989: A Fragile Equilibrium ». *The Journal of Modern African Studies*. vol. 29, no. 1, 1991, p. 155-171.
- PIVETEAU, Alain. « Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique ». *Revue Tiers Monde*, vol. 1, no. 181, 2005, p. 71-93.
- SANTOIR, Christian. « Le conflit mauritano-sénégalais: la genèse. Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal ». *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 26, no. 4, 1990, p. 553-576.
- SARR, Ibrahima. *La démocratie en débats - L'élection présidentielle de l'an 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*. Paris, L'Harmattan, 2000, 322p.
- SECK, Assane. *Sénégal, émergence d'une démocratie moderne 1945-2005*. Paris, Karthala, 2005, 360p.
- SY, Seydou Madani. *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique, 1960-2008*. Paris, Karthala, 2009, 372p.
- THIAM, Habib. *Par devoir et par amitié: essai*. Monaco, Éditions du Rocher, 2001, 259p.
- THIOUB, Ibrahima, Momar-Coumba DIOP et Catherine BOONE. *From Statism to Liberalization in Senegal: Shifts in the Nature and Organization of Indigenous Business Interests*. Washington DC, American University, School of International Service, 1997.
- TINE, Antoine. « De l'un au multiple et vice versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal (1974-1996) ». *Polis, Revue camerounaise de science politique*, vol. 1, no. 3, 1997, p. 61-105.
- VENGROFF, Richard et Michael MAGALA. « Democratic reform, transition and consolidation: Évidence from Senegal's 2000 presidential election ». *The Journal of Modern African Studies*, vol. 39, no. 1, 2001, p. 129-162.
- VILLALÓN, Leonardo A. « Democratizing a (Quasi) Democracy: The Senegalese Elections of 1993 ». *African Affairs*, vol. 93, no. 371, 1994, p. 163-193.
- VILLALON, Leonardo A. « Generational Changes, Political Stagnation, and the Evolving Dynamics of Religion and Politics in Senegal ». *Africa Today*, vol. 46, no. 3-4, 1999, p. 130-147.
- WANE, Mamdou Almamy. *Le Sénégal entre deux naufrages? Le Joola et l'alternance*. Paris, L'Harmattan, 2003, 138 p.

## **Islam et islam politique: généralités et cas sénégalais**

- BABOU, Cheikh Anta. « Entre Dieu et César : Abdoulaye Wade, la mouridiyya et le pouvoir ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le " Sopi " à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 297-318.
- BEHRMAN, Lucy. *Muslim Brotherhoods and Politics in Senegal*. Cambridge, Harvard University Press, 1970, 224p.
- BOWEN, John R. *Muslims through Discourse: Religion and Ritual in Gayo Society*. Princeton, Princeton University Press, 2003, 358p.
- BROSSIER Marie. « Penser la participation politique par l'impératif religieux: Trajectoires d'engagements musulmans au Sénégal ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, no. 4, 2013, p. 189-211.
- ESPOSITO, John L. « Islamist ». *Oxford Dictionary of Islam Online*. Oxford University Press, 2003.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel. « L'islamisme à Dakar : D'un contrôle social total à une culture du pouvoir ? ». *Afrika Spectrum*, vol. 29, no. 1, 1994, p. 79-98.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel, dir. *L'islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*. Paris, Karthala, 2005, 643p.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel. « Trajectoires de l'islam en Afrique de l'Ouest ». *Esprit*, 2005, p. 128-137.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel. « Political Islam in West Africa from the 1980s to the Present ». Amel BOUBEKEUR et Olivier ROY, dir. *Whatever Happened to the Islamists? : Salafis, Heavy Metal Muslims, and the Lure of Consumerist Islam*. Londres, Hurst Publishers, 2012, p. 129-152.
- KEPEL, Gilles. *Jihad: Expansion et déclin de l'islamisme*. Paris, Gallimard, 2003, 454p.
- LEICHTMAN, Mara A. « The Authentication of a Discursive Islam ». Mamadou DIOUF et Mara A. LEICHTMAN, dir. *New Perspectives on Islam in Senegal: Conversion, Migration, Wealth, Power and Femininity*. New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 111-138.
- LOIMEIER, Roman. « L'islam ne se vend plus: The Islamic Reform Movement and the State in Senegal ». *Journal of Religion in Africa*, vol. 30, no. 2, 2000, p. 168-190.

- LOIMEIER, Roman. « De la Dynamique locale des réformistes musulmans. Études biographiques (Sénégal, Nigéria et Afrique de l'Est) ». Muriel GOMEZ-PEREZ, dir. *Islam politique au sud du Sahara: identités, discours et enjeux*. Paris, Karthala, 2005, p. 29-49.
- MAGASSOUBA, Moriba. *L'islam au Sénégal. Demain les Mollahs - La "question" musulmane et les partis politiques au Sénégal de 1946 à nos jours*. Paris, Karthala, 1985, 219p.
- PIGA, Adriana. « Neo-Traditionalist Islamic Associations and the Islamist Press in Contemporary Senegal ». Georg STAUTH et Thomas BIERSCHEK, dir. *Islam in Africa*, Londres, Münster, 2003, p. 43-55.
- ROY, Olivier. *L'échec de l'islam politique*. Paris, Seuil, 1992, 272p.
- SAMSON, Fabienne. *Les marabouts de l'islam politique: Le Dahiratoul Moustarchidina wal Moustarchidaty, un mouvement néo-confrérique sénégalais*. Paris, Karthala, 2005, 379p.
- SAMSON, Fabienne. « Nouveau marabouts politiques au Sénégal: Lutte pour l'appropriation d'un espace public religieux ». Gilles HOLDER, dir. *L'islam, nouvel espace public en Afrique*. Paris, Karthala, 2009, p. 149-172.
- SECK, Abdourahmane. *La question musulmane au Sénégal: essai d'anthropologie d'une nouvelle modernité*. Paris, Karthala, 2010, 264p.
- THIAM, El Hadji Ibrahima Sakho. *Les aspects du mouridisme au Sénégal*. Thèse de doctorat, Siegen, Université de Siegen, Marburg Tectum-Verl, 2010, 278p.
- XAVIER, Audrain. « Du « "ndigël" avorté » au Parti de la vérité ». *Politique africaine*, 2004, no. 96, p. 99-118.

### **Jeunes et jeunesse en Afrique: généralités**

- AMIT-TALAI, V. et H. WULFF, dir. *Youth Cultures. A Cross-cultural Perspective*. Londres, Routledge, 1995, 239p.
- AUZANNEAU, Michelle. « Identités africaines: Le rap comme lieu d'expression ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 163-164, 2001, p. 711-734.

- BANEGAS, Richard, Florence BRISSET-FOUCAULT et Armando CUTOLO. « Parlements de la rue Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique ». *Politique africaine*, no. 127, 2012, p. 5-20.
- COMAROFF, Jean et John. « Réflexions sur la jeunesse. Du passé à la postcolonie ». *Politique africaine*, vol. 80, 2000, p. 80-109.
- CRUISE O'BRIEN, Donal B. « A Lost Generation? Youth Identity and State Decay in West Africa ». Richard P. WERBNER et Terence O. RANGER, dir. *Postcolonial Identities in Africa*. New Jersey, Zed Books, 1996, p. 55-74.
- DIOUF, Mamadou et René COLLIGNON. « Les jeunes: hantise de l'espace public dans les sociétés du sud ? ». René COLLIGNON et Mamadou DIOUF, dir. *Autrepart*, « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ». Éditions de l'Aube et IRD, 2001, p. 5-16.
- DIOUF, Mamadou. « Engaging Postcolonial Cultures: African Youth and Public Space ». *African Studies Review*, vol. 46, no. 1, 2003, p. 1-12.
- D'ALMEIDA-TOPOR, Hélène. « "Jeune", "Jeunes", "Jeunesse": Réflexions autour d'une terminologie ». Hélène D'ALMEIDA-TOPOR, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Odile GOERG, dir. *Les jeunes en Afrique, Tome 2 : La politique et la ville*. Paris, L'Harmattan, 2002, p. 14-15.
- EBIN, Victoria. *Getting by: Survival strategies of urban youth in Africa*. London, University of London, 1992, 78p.
- EL KENZ, Ali. « Les jeunes et la violence ». Stephen ELLIS, dir. *L'Afrique maintenant*. Paris, Karthala, 1995, p. 87-109.
- FABIAN, Johannes. *Moments of freedom: anthropology and popular culture*. Charlottesville, University Press of Virginia, 1998, 172p.
- GOMEZ-PEREZ Muriel et LEBLANC Marie Nathalie, dir. *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*. Paris, Karthala, 2012, 842p.
- KIEFFER, Julien. « Les jeunes des « grins » de thé et la campagne électorale à Ouagadougou ». *Politique africaine*, no. 101, 2006, p. 63-82.
- LAST, Murray. « The Power of Youth, Youth of Power ». Hélène D'ALMEIDA-TOPOR dir. *Les jeunes en Afrique, t. 2 : la politique et la ville*. Paris, L'Harmattan, 1992, p. 375-399.

## Jeune et jeunesse : le cas du Sénégal

- ANTOINE, Philippe Antoine, Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD. « Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo ». René COLLIGNON et Mamadou DIOUF, dir. *Autrepart*, « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud », no. 18, 2001, p. 17-36.
- BALLER, Susann. « Être jeune, masculin et sportif: Représentations urbaines de la masculinité au Sénégal ». Odile GOERG, dir. *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 2007, p. 165-189.
- BATHILY, Abdoulay, Mamadou DIOUF et Mohamed MBODJ. « The student movement from its inception to 1989 ». Mahmood MAMDANI et Ernest WAMBA-DIA-WAMBA, dir. *African studies in social movements and democracy*. Dakar, Codesria, 2005, p. 369-408.
- BENGA, Adrien Ndiouga. « Entre Jérusalem et Babylone. Jeunes et espace public à Dakar ». René COLLIGNON et Mamadou DIOUF, dir. *Autrepart*, « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud », no. 18, 2001, p. 169-178.
- BIANCHINI, Pascal. « Le mouvement étudiant sénégalais: Un essai d'interprétation ». Momar-Coumba DIOP, dir. *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala, 2002, p. 359-396.
- BIAYA, Tshikala Kayembe. « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa) ». *Politique africaine*, no. 80, 2000, p. 12-31.
- CISSOKHO, Thiat et Sidy CISSOKHO. « Y'en a marre, Rap et contestation au Sénégal ». *Multitudes*, no. 46, 2011, p. 26-34.
- DI AW, Aminata. « Les intellectuels entre mémoire nationaliste et représentations de la modernité ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal contemporain*. Paris, Karthala, 2002, p. 549-574.
- DIOP, Momar-Coumba. « Le syndicalisme étudiant : pluralisme et revendications ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Sénégal. Trajectoires d'un État*. Dakar, Codesria, 1992, p. 431-477.
- DIOP, Momar-Coumba et Ousseynou FAYE. « Les jeunes et la gouvernance de la ville ». Momar-Coumba DIOP, dir. *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala, 2002, p. 687-720.

- DIOP, Ousmane B. *Les Héritiers d'une Indépendance*. Dakar, NEA, 1982, 108p.
- DIOUF, Mamadou. « Fresques murales et écriture de l'histoire. Le Set/Setal à Dakar ». *Politique africaine*, no. 46, juin 1992, p. 41-55.
- DIOUF, Mamadou. « Urban youth and Senegalese politics: Dakar 1988-1994 ». *Public Culture*, no. 8, vol. 2, 1996, p. 42-66.
- DIOUF, Mamadou. « Des cultures urbaines entre traditions et mondialisation ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal contemporain*. Paris, Karthala, 2002, p. 261-288.
- DIOUF, Mamadou. « Les jeunes dakarois dans le champ politique ». Donal CRUISE O'BRIEN, Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, dir. *La construction de l'État au Sénégal*. Paris, Karthala, 2002, p. 157-168.
- GÉRARD, Jérôme. « Élection présidentielle au Sénégal (février 1993) : SOPI pour la jeunesse urbaine ». *Politique africaine*, no. 50, 1993, p. 108-115.
- GOMEZ-PEREZ, Muriel, Marie Nathalie LEBLANC et Mathias SAVADOGO. « Young Men and Islam in the 1990s: Rethinking an Intergenerational Perspective ». *Journal of Religion in Africa*, vol. 9, no. 2, 2009, p. 186-218.
- GUAY, Jean-Herman. « Sénégal ». *Perspective Monde*, Université de Sherbrooke, 2013, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPagePyramide?codePays=SEN>
- HAVARD, Jean-François. « Ethos *bul faale* et nouvelles figures de la réussite au Sénégal ». *Politique africaine*, no. 82, juin 2001, p. 63-77.
- HENDRICKSON, Burleigh. « Migrations intellectuelles, « Indépendance Inachevée » et 1968 à Dakar et à Tunis ». *Migrance*, no. 39, septembre 2012, p. 110-122.
- LEBLANC, Marie Nathalie et Muriel GOMEZ-PEREZ. « Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle: retour sur des expériences de recherche en Afrique de l'Ouest francophone ». *Sociologie et sociétés*, vol. 39, no. 2, 2007, p. 39-59.
- MARIE, Alain. *L'Afrique des individus*. Paris, Karthala, 1997, 438p.
- MBODJI, Mamadou. « Le Sénégal entre ruptures et mutations. Citoyennetés en construction ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal contemporain*. Paris, Karthala, 2002, p. 575-600.
- NDOYE, Abdou Karim et Amadou CAMARA. « Sénégal : une école sans société ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 17, no. 3, 1991, p. 491-198.

- NIDAYE, Alfred Inis. « L'action collective protestataire (1996-2004) ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 461-476.
- SY, Harouna. « Grèves scolaires et universitaires au Sénégal: la mécanique revendicative et ses cadres organisationnels ». *Nouvelle Série*, no. 11, 2009, p. 69-82.
- SYLLA, Abdou. « L'école : quelle réforme ? ». Momar-Coumba Diop, dir. *Sénégal. Trajectoires d'un État*. Dakar. Codesria, 1992, p. 379-429.
- TANDIAN, Aly. « L'an 2000 : un rendez-vous crucial pour la jeunesse sénégalaise ? Entre espoirs et désillusion ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 547-568.
- ZEILIG, Leo. « En quête de changement politique: La mobilisation étudiante au Sénégal 2000-2004 ». *Politique africaine*, no. 96, 2004, p. 39-58.

### **Presse en Afrique**

- ADJOVI, Emmanuel Vidjinnagni. « Liberté de la presse et « affairisme » médiatique au Bénin ». *Politique africaine*, no. 92, 2003, p. 157-172.
- AGBU, Chike. *I am an ex-prisoner*. Yaba, West African Pilot, 1958.
- ASSOGBA, Henri. « Les journalistes béninois en quête de formation ». *Les Cahiers du journalisme*, no. 21, 2010, p. 134-144.
- NNAMDI Azikiwe. *My Odyssey*. New York, Praeger, 1970, 452p.
- BERLAGE, Jean. *Répertoire de la presse du Congo belge (1884-1958) et du Ruanda - Urundi (1920-1958)*. Bruxelles, Commission belge de Bibliographie, 1959, 193p.
- BOURGES, Hervé. *Décoloniser l'information*. Paris, Éditions Cana, 1978, 160p.
- De la BROSSE, Renaud. *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 640p.
- CAPITANT, Sylvie et Marie-Soleil FRÈRE. « Les Afriques médiatiques ». *Afrique contemporaine*, no. 2040, 2011, p. 25-41.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. *Rwanda: les médias du génocide*. Paris, Karthala, 397p.

- FAYE, Mor. *Presse privée écrite en Afrique francophone: Enjeux démocratiques*. Paris, L'Harmattan, 2009, 394p.
- FRÈRE, Marie-Soleil. « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone ». *Les cahiers du journalisme*. no. 9, 2001, p. 28-59.
- FRÈRE, Marie-Soleil. « Médias en mutation: De l'émancipation aux nouvelles contraintes ». Introduction au thème « Médias, journalismes et espace public ». *Politique africaine*, no. 97, 2005, p. 5-17.
- GUEYE, Marame. « Modern Media and Culture in Senegal: Speaking Truth to Power ». *African Studies Review*, vol. 54, no. 3, 2011, p. 27-43.
- GUIGNARD, Thomas. *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet: Médias et identité*. Thèse de doctorat, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2007, 400p.
- HYDEN, Goran et Michael LESLIE. « Communications and Democratization in Africa ». Goran HYDEN et alii. *Media and Democracy in Africa*. New Brunswick, Translation Publishers, 2002, p. 29-54.
- HYDEN, Goran et Charles OKIGBO. « The Media and the Two Waves of Democracy ». Goran Hyden et alii. *Media and Democracy in Africa*. New Brunswick, Translation Publishers, 2002, p. 29-53.
- LASSWELL, Harold. *Propaganda Techniques in the World War*. Cambridge, Mass, M.I.T. Press, 1927, 233p.
- LENOBLE-BART, Annie et André-Jean TUDESQ, dir. *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne: problématiques, sources et ressources*. Paris, Karthala; Pessac, MSHA; Nairobi, IFRA; Johannesburg, IFAS, 2008, 176p.
- PERRET, Thierry. *Le Temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*. Paris, Karthala, 2005, 318p.
- THOMPSON, Allan, dir. *The media and the Rwanda genocide*. London Ann Arbor, Pluto Press, 2007, 463p.
- TOZZO, Émile A. « La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest : Servir le gouvernement ou le citoyen ». *Politique africaine*, no. 97, 2005, p. 99-115.
- TUDESQ, André-Jean. *La presse et l'événement: Recueil de travaux*. Paris, Mouton, 1973, 181p.

- TUDESQ, André-Jean. *Feuilles d'Afrique: étude de la presse de l'Afrique sub-saharienne*. Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, 362p.
- TUDESQ, André-Jean. *L'Espoir et l'illusion: Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*. Talence, MSHA, 1998, 260p.
- TUDESQ, André-Jean. *Journaux et radios en Afrique au XIXe et XXe siècle*. Paris, Groupe de recherche et d'échanges technologiques, 1998, 198p.
- TUDESQ, André-Jean Tudesq. *Les médias en Afrique*. Paris, Ellipses, 1999, 160p.

### **Presse au Sénégal**

- AGBOTON, Alain. « Presse people à la sénégalaise ». *Le Nouvel Afrique Asie*, no. 156, 2002, p. 65-67.
- AGBOTON, Alain. « La presse populaire, phénomène ou épiphénomène ? ». Martin TAUREG et Frank WITTMANN, dir. *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass média au Sénégal?* Dakar, Institut Goethe, 2005, p.35-52.
- BARRY, Moustapha. *Médias et pouvoir au Sénégal depuis les indépendances (1960)*. Université Panthéon-Assas, Paris, 2012, 643p.
- BOULÈGUE, Marguerite. « La Presse au Sénégal avant 1939 ». *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*, vol. 27, no. 3-4, p. 715-754.
- CISSÉ, Hadj Bangali. *La presse écrite sénégalaise en ligne: Enjeux, usages et appropriation des technologies de l'information et de la communication par les journalistes (1980-2008)*. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2008, 992p.
- DIOP, Momar Coumba, dir. *Le Sénégal à l'heure de l'information: Technologies et société*. Paris, Karthala, 2003, 390p.
- GUEYE, Issa Thiore. *Les médias sous contrôle: Liberté et responsabilité des journalistes au Sénégal*. Paris, L'Harmattan, 2006, 151p.
- HAVARD, Jean-François. « De la victoire du « Sopi » à la tentation du « Nopi » ? ». *Politique africaine : Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*, no. 96, 2004, p. 22-38.

- Institut PANOS (Afrique de l'Ouest). « Médias et élections : leçons de la présidentielle au Sénégal ». *Médi@ctions*, no. 24-25, 2001.
- Institut Panos (Afrique de l'Ouest). *Médias et Élection au Sénégal. La presse et les nouvelles technologies de l'information dans le processus électoral*. Dakar, Nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2002, 173p.
- KASSÉ, Mouhamadou Tidiane et Diana SENGHOR. « Pluralisme médiatique en Afrique de l'Ouest: 10 années pour tout changer ». *Les Cahiers du journalisme*. no. 9, 2001, p. 60-77.
- LOUM, Ndiaga. *Les médias et l'Etat au Sénégal. L'impossible autonomie*. Paris, L'Harmattan, 2003, 265p.
- LOUM, Ndiaga. « Les médias sous Abdoulaye Wade : Entre contrôle et défiance ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 591-624.
- MANÉ, Bacary Domingo. *La loi et les médias au Sénégal*. Legon, Fondation pour les Médias en Afrique de l'Ouest, 2012, 39 p.
- MAOULOUD, Mohamed Ould. « Enjeux et acteurs du conflit Mauritanie-Sénégal de 1989 ». *Journalisme et conflits dans la vallée du fleuve Sénégal*. Paris, L'Harmattan, 1996, P. 41-48.
- MBOW, Moussa. *Éthique déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*. Mémoire de DEA. Bordeaux, Université Bordeaux 3, 2004.
- NIASSE, Sidy Lamine. *Un arabisant entre presse et pouvoir*. Dakar, Éditions Groupe Wal Fadjri, 2003, 144p.
- PAYE, Moussa. « De radio Mali aux stations FM ». Momar-Coumba DIOP, dir. *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala, 2002, p. 465-490.
- PAYE, Moussa. « Les nouvelles technologies de l'information et le processus démocratique ». Momar-Coumba DIOP, dir. *Le Sénégal à l'heure de l'information: Technologies et société*. Paris, Karthala, 2002, p. 263-294.
- PAYE, Moussa. « La presse et les lobbies dans le nouveau désordre de l'information ». Momar-Coumba Diop, dir. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le sopi à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Karthala, 2013, p. 625-654.
- REPORTERS SANS FRONTIÈRES. *Deux journalistes poursuivis pour "injures" par le Premier ministre*. 1<sup>er</sup> février 2002.

- REPORTERS SANS FRONTIÈRES. *Sénégal*. 5 janvier 2010 mais actualisé en avril 2009.
- SENE, Nabo. « Sénégal: rupture avec le "griotisme" ». *Géopolitique africaine*, [www.african-geopolitics.org](http://www.african-geopolitics.org)
- SMIRÈS, Yasmine. *Politiques publiques et participation citoyenne des femmes aux radios communautaires au Sénégal: Impacts sur les droits économiques et civils* ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2009, 160p.
- SY, Mamadou. « La presse sénégalaise, trois ans après l'avènement de l'alternance politique ». Martin TAUREG et Frank WITTMANN, dir. *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass médias au Sénégal ?* Dakar, ENDA, 2004, p. 23-30.
- TALLA, Racine. « Conclusion ». Diana SENGHOR, dir. *Médias et élections au Sénégal*. IPAO, Dakar, 2001.
- TAUREG, Martin et Frank WITTMANN, dir. *Entre tradition orale et nouvelles technologies: où vont les mass médias au Sénégal ?* Dakar, ENDA, 2004, 172p.
- TOURÉ, Babacar. « Presse et pluralisme au Sénégal ». *Presse francophone d'Afrique: vers le pluralisme*. Institut PANOS, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 49-58.
- WITTMANN, Frank. « La presse écrite sénégalaise et ses dérivés: Précarité, informalité, illégalité ». *Politique africaine*, no. 101, 2006, p. 181-194.

# Annexe I : Guide d'entretien – Journalistes

## Axe 1 - Cadre structurel

1. Depuis quand êtes-vous journalistes ?
2. Pour quel journal travaillez-vous ? Avez-vous déjà travaillé dans d'autres médias ?
3. Sur quel type de sujet est-ce que vous vous concentrez dans vos articles en général ?
4. Quel type d'évolution dénotez-vous dans le travail de la presse depuis les années 1988 ?
5. Quels types de sujet sont abordés prioritairement votre journal ? Quelle en est la raison ?
6. Cherchez-vous à susciter le débat public dans vos articles ?
7. Quels sont les sujets que vous avez eu à traiter qui ont été les plus délicats ? Pour quelle raison ?
8. Quels sont les sujets dont vous ne voudriez pas traité à nouveau ? Pour quelles raisons ?
9. Comment considérez-vous le compte-rendu d'information dans le travail de journaliste ?
10. Y-a-t-il des journalistes attirés à mener des enquêtes plus en profondeur ?
11. Comment se passe le processus de sélection des articles à paraître ?
  - a. Quels types de décisions devez-vous prendre dans le choix des articles à paraître ?
  - b. Quels sont les facteurs qui incitent un journaliste à écrire un article sur un sujet particulier ?
12. Quelles sont les raisons qui peuvent amener un journaliste à ne pas mentionner ses sources ?
13. Qu'est-ce qui vous amène à faire une entrevue ?
  - a. Est-ce que vous rencontrez directement les personnes concernées ou bien leurs porte-paroles ? Comment sont choisis les interviewés ?
14. Est-ce que vous considérez émettre parfois des jugements de valeur ou des critiques dans les articles que vous écrivez ?

## Axe 2 – Rapport entre presse et État

1. Est-ce qu'il y a une manière particulière de traiter du point de vue de l'État ou d'une de ses instances ? Si oui, laquelle ?
2. La loi sur la presse de 1979 en vigueur à l'heure actuelle au Sénégal garantit-elle la liberté de la presse ?
  - a. Dans l'éventualité d'une réponse courte, demander des spécifications sur les applications concrètes de cette loi.
  - b. Demander de quelles natures sont les restrictions.
  - c. Est-ce que l'application de la loi se fait différemment aujourd'hui, qu'avant, quelle évolution a-t-elle subi ?
3. Quelles sont les dispositions juridictionnelles particulières garantissant la liberté de la presse qui à votre avis n'auraient pas été adoptées et manquent cruellement dans la loi de 1979 ?
4. À propos des droits et devoirs des journalistes, doit-il y avoir une législation ou bien est-ce l'affaire des professionnels ? Comment ?

### **Axe 3 - Représentation de la société civile**

1. Vous savez dans la littérature, il y a de grands débats quant à la nature de la société civile, certains pensent qu'il n'y a pas de société civile au Sénégal ou même en Afrique notamment en raison de la définition que ces auteurs se font de celle-ci. Certains la pensent forte, d'autres faibles ? Quelle est votre définition de la société civile ?
2. Considérez-vous qu'il existe une société civile au Sénégal ?
  - a. Si oui, quelles organisations considérez-vous faire partie de la société civile ?
3. Est-ce que vous considérez qu'il est du ressort de la presse de représenter la société civile ? d'en montrer les facettes ?
4. Vous savez en Occident on dit souvent que la presse est une sorte de contre-pouvoir à l'État. Est-ce que la presse peut se représenter en contre-pouvoir par rapport à l'État ici au Sénégal ? De quelle manière peut-elle le faire ? Quelles sont ses difficultés à pouvoir le faire ?
5. Est-ce que vous considérez la presse comme étant une organisation de la société civile ? Pourquoi ?
6. Vous considérez-vous comme des interlocuteurs à part entière de la démocratie ?
7. Que pensez-vous du rôle de la presse dans une démocratie ?

## **Annexe II : Guide d'entretien - Rédacteurs en chef**

### **Axe 1 - Cadre structurel**

1. Il est fréquent que les journaux possèdent une ligne éditoriale, donc une ligne directrice sur les sujets abordés. Quelle est celle de votre journal ?
2. Quels types de sujet sont abordés prioritairement dans votre journal ? Quelle en est la raison ?
3. Cherchez-vous à susciter le débat public dans vos articles ?
4. Quels sont les sujets que vous avez eu à traiter qui ont été les plus délicats ? Pour quelle raison ?
5. Quels sont les sujets dont vous ne voudriez pas traiter à nouveau ? Pour quelles raisons ?
6. Qu'est-ce qui vous amène à demander le suivi d'un sujet en particulier ?
7. Depuis quand êtes-vous responsable de rédaction ?
8. Avez-vous été journaliste avant cela ?
9. Quel est votre rôle en tant que responsable de rédaction, quelles sont vos tâches ?
10. Quel type d'évolution dénotez-vous dans le travail de la presse depuis 1988 ?
11. Quels types de sujet sont abordés prioritairement par votre journal ? Quelle en est la raison ?
12. Comment considérez-vous le compte-rendu d'information dans le travail de journaliste ?
13. Y-a-t-il des journalistes attirés à mener des enquêtes plus en profondeur ?
14. Comment se passe le processus de sélection des articles à paraître ?
  - a. Quels types de décisions devez-vous prendre dans le choix des articles à paraître ?
  - b. Quels sont les facteurs qui incitent un journaliste à écrire un article sur un sujet particulier ?
15. Quelles sont les raisons qui peuvent amener un journaliste à ne pas mentionner ses sources ?
16. Qu'est-ce qui amène un journaliste à faire une entrevue ?
17. Quels sont les provenances des budgets de votre journal ? Quelle est la part qui provient de la vente et de la publicité, y-a-t il d'autres types de financement ?
18. Quelles sont les difficultés au financement du journal ?

### **Axe 2 – Rapport entre presse et État**

1. En cas de crise, est-ce que l'État peut venir à accorder une aide supplémentaire pour passer au travers ?
2. Est-ce que l'aide de l'État peut vous amener à faire des choix différents par rapport à la ligne directrice de votre journal ?
3. Est-ce qu'il y a une manière particulière de rapporter les propos de des représentants de l'État ? Si oui, laquelle ?
4. Quels sujets avez-vous traité dans votre journal dans les dernières années qui vous semblent primordiaux, qui relève réellement selon vous du travail de journaliste ?
5. Quelles ont été les grandes avancées et les grands reculs pour le journalisme selon vous ?
6. La loi sur la presse de 1979 en vigueur à l'heure actuelle au Sénégal garantit-elle la liberté de la presse ?

7. Dans l'éventualité d'une réponse courte, demander des spécifications sur les applications concrètes de cette loi.
8. Demander de quelles natures sont les restrictions.
9. Est-ce que l'application de la loi se fait différemment aujourd'hui, qu'avant, quelle évolution a-t-elle subi?
10. Quelles sont les dispositions juridictionnelles particulières garantissant la liberté de la presse qui à votre avis n'auraient pas été adoptées et manquent cruellement dans la loi de 1979 ?
11. À propos des droits et devoirs des journalistes, doit-il y avoir une législation ou bien est-ce l'affaire des professionnels ? Comment ?

### **Axe 3 - Représentation de la société civile**

1. Vous savez dans la littérature, il y a de grands débats quant à la nature de la société civile, certains pensent qu'il n'y a pas de société civile au Sénégal ou même en Afrique notamment en raison de la définition que ces auteurs se font de celle-ci. Certains la pensent forte, d'autres faibles ? Quelle est votre définition de la société civile ?
2. Considérez-vous qu'il existe une société civile au Sénégal ?
  - a. Si oui, quelles organisations considérez-vous faire partie de la société civile ?
3. Est-ce que vous considérez qu'il est du ressort de la presse de représenter la société civile ? d'en montrer les facettes ?
4. Vous savez en Occident on dit souvent que la presse est une sorte de contre-pouvoir à l'État. Est-ce que la presse peut se représenter en contre-pouvoir par rapport à l'État ici au Sénégal ? De quelle manière peut-elle le faire ? Quelles sont ses difficultés à pouvoir le faire ?
5. Est-ce que vous considérez la presse comme étant une organisation de la société civile ? Pourquoi ?
6. Vous considérez-vous comme des interlocuteurs à part entière de la démocratie?
7. Que pensez-vous du rôle de la presse dans une démocratie ?

# **Annexe III : Guide d'entretien - Directeurs et présidents**

## **Axe 1 - Cadre structurel**

1. Il est fréquent que les journaux possèdent une ligne éditoriale, donc une ligne directrice sur les sujets abordés. Quelle est celle de votre journal ?
2. Quels types de sujet sont abordés prioritairement dans votre journal ? Quelle en est la raison ?
3. Cherchez-vous à susciter le débat public dans vos articles ?
4. Quels sont les sujets que vous avez eu à traiter qui ont été les plus délicats ? Pour quelle raison ?
5. Quels sont les sujets dont vous ne voudriez pas traiter à nouveau ? Pour quelles raisons ?
6. Qu'est-ce qui vous amène à demander le suivi d'un sujet en particulier ?
7. Depuis quand êtes-vous directeur de journal ?
8. Avez-vous eu d'autres emplois dans les médias avant cela ? Lesquels ?
9. Quel type d'évolution dénotez-vous dans le travail de la presse depuis les années 1988 ?
10. Comment considérez-vous le compte-rendu d'information dans le travail de journaliste ?
11. Y-a-t-il des journalistes attirés à mener des enquêtes plus en profondeur ?
12. Comment se passe le processus de sélection des articles à paraître ?
  - a. Quels types de décisions devez-vous prendre dans le choix des articles à paraître ?
  - b. Quels sont les facteurs qui incitent un journaliste à écrire un article sur un sujet particulier ?
13. Quelles sont les raisons qui peuvent amener un journaliste à ne pas mentionner ses sources ?
14. Qu'est-ce qui amène un journaliste à faire une entrevue ?
15. Quels sont les provenances des budgets de votre journal ? Quelle est la part qui provient de la vente et de la publicité, y-a-t il d'autres types de financement ?
16. Quelles sont essentiellement les difficultés au financement du journal ?

## **Axe 2 – Rapport entre presse et État**

1. En cas de crise, est-ce que l'État peut venir à accorder une aide supplémentaire pour passer au travers ?
2. Est-ce que l'aide de l'État peut vous amener à faire des choix différents par rapport à la ligne directrice de votre journal ?
3. Est-ce qu'il y a une manière particulière de traiter du point de vue de l'État ou d'une de ses instances ? Si oui, laquelle ?
4. Quels sujets avez-vous traités dans votre journal dans les dernières années qui vous semble primordiaux, qui relèvent réellement selon vous du travail de journaliste ?
5. Quelles ont été les grandes avancées et les grands reculs pour le journalisme selon vous ?
6. La loi sur la presse de 1979 en vigueur à l'heure actuelle au Sénégal garantit-elle la liberté de la presse ?
7. Dans l'éventualité d'une réponse courte, demander des spécifications sur les applications concrètes de cette loi.
8. Demander de quelles natures sont les restrictions.
9. Est-ce que l'application de la loi se fait différemment aujourd'hui, qu'avant, quelle évolution a-t-elle subi ?

10. Quelles sont les dispositions juridictionnelles particulières garantissant la liberté de la presse qui à votre avis n'auraient pas été adoptées et manquent cruellement dans la loi de 1979 ?
11. À propos des droits et devoirs des journalistes, doit-il y avoir une législation ou bien est-ce l'affaire des professionnels ? Comment ?

### **Axe 3 - Représentation de la société civile**

1. Vous savez, dans la littérature, il y a de grands débats quant à la nature de la société civile, certains pensent qu'il n'y a pas de société civile au Sénégal ou même en Afrique notamment en raison de la définition que ces auteurs se font de celle-ci. Certains la pensent forte, d'autres faibles ? Quelle est votre définition de la société civile ?
2. Considérez-vous qu'il existe une société civile au Sénégal ?
  - a. Si oui, quelles organisations considérez-vous faire partie de la société civile ?
3. Est-ce que vous considérez qu'il est du ressort de la presse de représenter la société civile ? d'en montrer les facettes ?
4. Vous savez en Occident on dit souvent que la presse est une sorte de contre-pouvoir à l'État. Est-ce que la presse peut se représenter en contre-pouvoir par rapport à l'État ici au Sénégal ? De quelle manière peut-elle le faire ? Quelles sont ses difficultés à pouvoir le faire ?
5. Est-ce que vous considérez la presse comme étant une organisation de la société civile ? Pourquoi ?
6. Vous considérez-vous comme des interlocuteurs à part entière de la démocratie ?
7. Que pensez-vous du rôle de la presse dans une démocratie ?

## Annexe IV : Sidy Lamine Niasse, « Paix dans le Golfe, Wal Fadjri, 22 juillet 1988.

MESSAGE

Par  
Sidy Lamine NIASSE

# PAIX DANS LE GOLFE

**A**près huit ans de conflit, certainement le plus meurtrier depuis la fin de la dernière guerre mondiale, un espoir de paix a surgi dans le Golfe. En reconnaissant la résolution 598 de l'Onu pour l'établissement d'un cessez-le-feu, l'Iran a franchi ce pas que toutes ces dernières années sa volonté de mener la guerre à son juste terme l'avait empêché d'envisager.

Il est vrai que pour l'heure le Golfe n'est pas encore devenu un havre de paix et que les combats y continuaient encore. De même l'accueil favorable qui a été apporté à la décision iranienne à travers le monde cache mal le scepticisme et la surprise. Car la résolution qui vient d'être acceptée ne date pas d'aujourd'hui et s'est toujours heurtée à la volonté iranienne d'identification et de condamnation de l'agresseur, sinon à cette juste solution qu'elle attendait d'une guerre imposée.

Depuis huit ans la République islamique a combattu pour les principes et pour un idéal. Elle a fait tout ce qui était possible pour remporter cette guerre. A elle seule l'Irak n'aurait pas pesé lourd et depuis longtemps ce conflit serait entré dans les archives de l'histoire. Seule son internationalisation lui a permis de s'éterniser ainsi. A un environnement régional hostile s'est ajoutée une coalition internationale dont la volonté n'était pas moins que de mettre à genoux la

révolution islamique. La protection des eaux internationales du Golfe n'était qu'un prétexte.

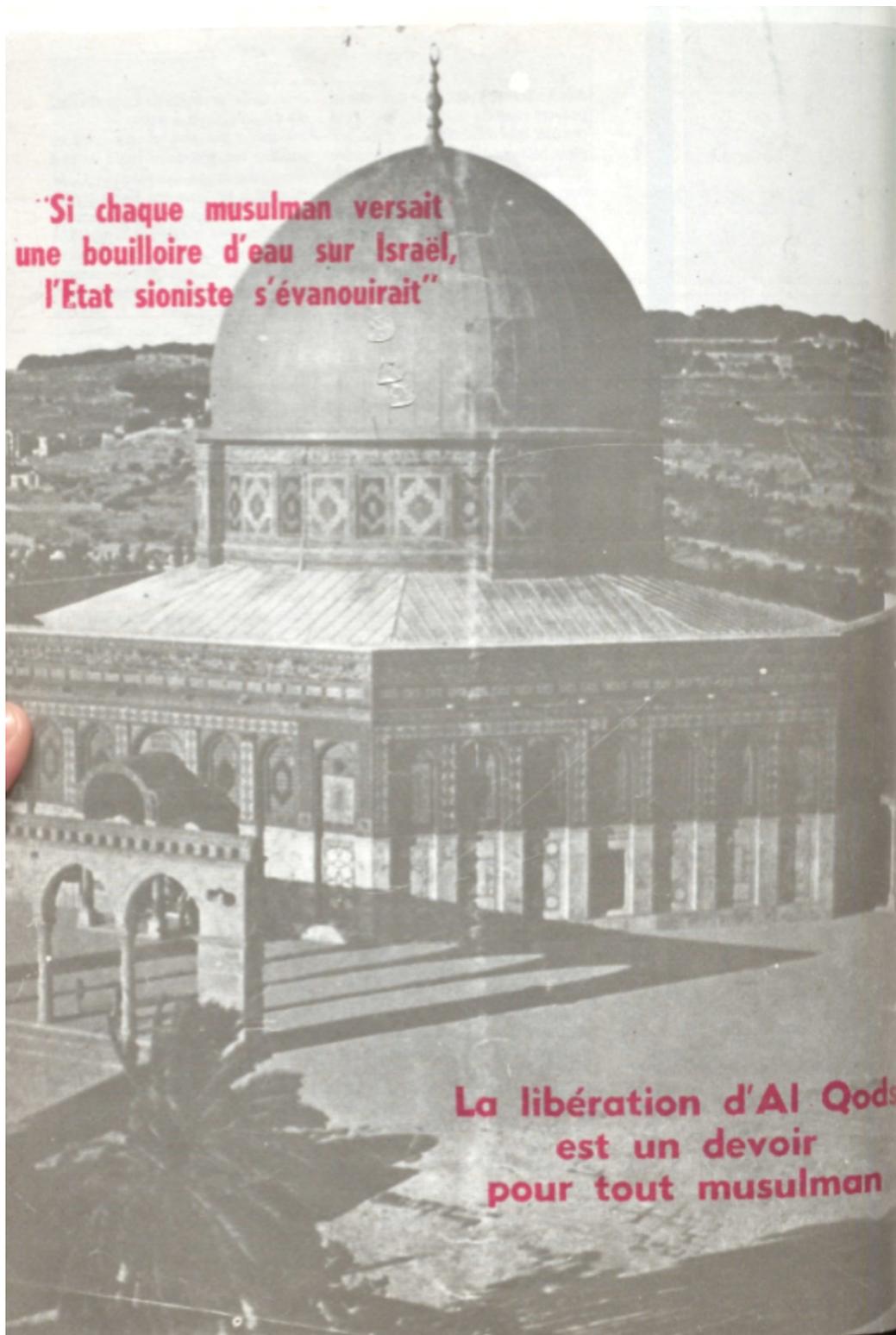
Quoi qu'il advienne maintenant, l'Iran a fait ce qu'elle devait faire et ce qu'elle pouvait faire. Pour défendre un idéal elle a consenti des sacrifices à la mesure de la détermination de son peuple. Sacrifices incommensurables. Mais ils



avaient des limites et ne pouvaient venir à bout d'un adversaire qui était en fait multiple. Mais l'essentiel a été fait avec cette guerre qui n'a constitué qu'un épisode de la révolution islamique globale. Cette révolution qui a permis en tous temps et à tous les instants, dans des conditions d'adversité de toutes sortes, à des hommes de se soulever pour essayer de faire triompher la vérité, la justice et l'équité.

Aujourd'hui l'Iran accepte la paix. Mais l'histoire retiendra que cette guerre a été déclenchée par Saddam Hussein à un moment où la capacité de riposte de l'Iran était faible. Qu'en fin de compte c'est le régime irakien qui le premier a demandé le cessez-le-feu. En un sens l'Iran n'a perdu une guerre que pour n'avoir pas pu la terminer comme elle le voulait. Mais au-delà des hostilités et des conquêtes militaires, tenir tête pendant huit ans aux grandes puissances coalisées constitue une éclatante victoire, celle de la foi.

**Annexe V : 4<sup>e</sup> de couverture de la revue *Wal Fadjri* à ses débuts.**



## Annexe VI : Tidiane Kassé, « Incidents à Diawara, L'île de la mort », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

**A LA UNE**  
Par  
Tidiane KASSE

Entre populations riveraines sénégalaises et mauritaniennes le torchon brûle encore. Les incidents fréquents qui éclatent autour de la Vallée ont entraîné cette fois mort d'hommes et malgré la volonté de Dakar et de Nouakchott de limiter le conflit, la tension n'en est pas moins vive.

### Incidents de Diawara

# L'île de la mort

**L**e 12 avril, dans la matinée, le ministre de l'Intérieur André Socko arrivait à Nouakchott. C'est la deuxième fois en quelques mois qu'un ministre sénégalais prend ainsi la route de la capitale mauritanienne en vue de trouver une solution à des incidents frontaliers. Après Moussa Touré, dont le voyage en janvier s'inscrivait dans le cadre de l'affaire du blocus frontalier qui avait entravé les échanges entre les deux pays, celle de M. Socko avait un motif plus grave : sur la table, deux morts, trois blessés et une situation tendue dans la zone frontalière au niveau de Bakel. Venait aussi s'ajouter à "l'affaire des dromadaires", cette troisième crise en moins d'un an place les relations sénégal-mauritaniennes sous un éclairage particulièrement néfaste.

Aujourd'hui le village de Diawara a enregistré ses morts, retrouvé ses habitants pris en otage par la partie mauritanienne, il panse ses blessés et ramène sa colère. Les ressortissants de la localité que nous avons pu rencontrer après l'incident qui a poussé des gardes mauritaniens à tirer sur les leurs, expliquent que les origines du conflit remontent à deux semaines environ. Ce jour-là les villageois avaient été avertis que des troupeaux de moutons saccageaient leurs cultures sur l'île de Wenda Khosé. En cette période de dérive le fleuve est à sec de l'autre côté de l'île, vers la Mauritanie, et permet un passage à sec, alors qu'un mince filet subsiste toujours côté sénégalais.

La chasse aux animaux en déviation se terminera par la capture d'une centaine de bêtes. Deux personnes seraient également été blessées parmi celles qui les avaient conduites. Selon nos interlocuteurs, les dégâts causés aux champs pouvaient s'évaluer à 40 000 francs. En forme de compensation ou non, ils n'hésiteront pas à faire passer au four des bêtes. Pour les autres restant, ils vendront quelques jours après leurs voisins de

**CARTE ADMINISTRATIVE DU SÉNÉGAL : RÉGION DU FLEUVE SÉNÉGAL**  
(d'après Ministère de l'Intérieur - 1983)

## Annexe VI (suite) : Tidiane Kassé, « Incidents à Diawara, L'île de la mort », *Wal Fadjri*, no. 158, 14 avril 1989.

la localité (sénégalaise) de Moudéry, distante de 7 km, venir les réclamer en tant que propriétaires. "Ils nous ont fait comprendre que les moutons n'appartenaient pas à ceux de l'autre rive et nous les leur avons restitués. Nous nous sommes même excusés d'en avoir tué quelques uns, malgré les dégâts qu'ils avaient causé dans nos champs". Pour nos interlocuteurs toutefois il n'y a aucun doute : il s'agissait tout simplement de subtilités pour permettre aux véritables propriétaires de récupérer leurs moutons. Y'avait-il malgré tout un esprit de vengeance qui animait ces derniers ?

Toujours est-il que le 9 avril l'alerte est à nouveau donnée à Diawara que du bétail venu de l'autre rive était en train de dévaster les champs de Wenda khore. "C'était un guet apens. Ceux qui étaient parés chasser les animaux se sont retrouvés pris sous le feu de gardes mauritaniens - des policiers sans doute - qu'ils attendaient". Policiers, gendarmes, militaires ou gardes forestiers, l'identité des agresseurs restait à déterminer. Leur attaque fera deux morts - Ousseynou Sakho et Moussa Kabou Sakho - et trois blessés, dont l'un grièvement. Les Mauritaniens prendront également en otage treize personnes.

Les corps des victimes ne seront rendus que tard dans la soirée du dimanche 9 avril, vers 23 heures, acheminés par pirogue vers Diawara. Les blessés le seront également pour être acheminés sur l'hôpital de Tambacounda. Une sorte de vendetta allait commencer, les populations de Bakel s'attaquant aux boutiques de maures installés dans la localité. C'est mardi matin que ces derniers seront placés sous la protection des forces de l'ordre sénégalaises. Et le soir les Mauritaniens daignaient enfin libérer les treize personnes qu'ils gardaient en otage depuis le dimanche.

Du côté mauritanien on se refusait à tout commentaire, de source officielle, sur la question. Seules des sources diplomatiques avançaient l'hypothèse de cinq morts côté mauritanien. Mais les ressortissants de Diawara que nous avons rencontrés ont mis l'accent sur leur incapacité à riposter face au feu des Mauritaniens "parce qu'on ne va pas chasser des moutons avec un fusil". Sur place les autorités locales se sont déjà rencontrées alors que l'armée sénégalaise a envoyé des renforts. De Nouakchott également André Sonko devait se rendre à Bakel, après avoir rencontré son homologue mauritanien Djibril Ould Abdallahi et le président

Par  
O. GUEYE

### Attentats manqués Les trois dans le collimateur

Qui en veut réellement à Me Wade, Darsackho et Bathily ? Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 avril les domiciles des leaders du Pds, du Pti et de la Ld/Mpt ont été l'objet d'attaques terroristes.

Tout a commencé au domicile de Abdoulaye Bathily. Il était 2H10 mn selon un des gardiens de l'immeuble, quand une voiture R12 ayant à son bord trois individus s'immobilise devant la maison. Un homme en descend pour verser de l'essence sur l'asphalte près du véhicule de Bathily avant d'y mettre le feu. Mais les gardiens, déjà alertés par les nombreux va et vient de la voiture, purent rapidement intervenir pour maîtriser le feu avant qu'il n'ait occasionné de dégâts.

C'est ensuite la maison de Amath Darsackho qui reçut la visite d'individus mal intentionnés aux environs de 2H 30. Là, l'attaque est portée à partir de la

Ould Tiya.

Ce qui se dira dans les coulisses diplomatiques importe moins que la situation sur le terrain. Et elle est tendue. Pour les ressortissants de Diawara "cela ne peut continuer ainsi. Nous vivons un voisinage impossible avec les Mauritaniens. Vous savez que pour nos populations la frontière n'est qu'une ligne superficielle. Mais lorsqu'on les prend sur l'autre rive avec du bois mort c'est 50 000 francs d'amende. Avec un coupe-coupe c'est 1 500 francs, or nul ne peut s'aventurer dans la forêt sans arme, ne serait-ce qu'une arme blanche.

Des incidents similaires avaient également fait des morts à Moudéry il y a une dizaine d'années. Mais on souligne que cette partie du bassin fluvial présentait moins de tension que la zone située un peu plus en amont et habitée par les Haïl Pularé. Toujours est-il que la fraternité a échappé à ce qu'elle aurait dû commencer - sinon là où elle aurait dû se perpétuer, c'est-à-dire à la base. Le fleuve sépare deux populations dont les relations baignent de plus en plus dans le sang,

Des attentats perpétrés contre les domiciles des trois leaders du mouvement du Sopi n'ont pas causé de graves dégâts. Mais le fait est qu'une connotation politique n'est pas à écarter et tout le danger vient de là.

fenêtre. A l'aide d'un bidon, ils ont aspergé de l'essence la fenêtre en bois qui est sur la façade extérieure avant d'y mettre le feu. Heureusement que l'un des veilleurs n'avait pas fermé l'œil. Il a pu ainsi appeler à l'aide et avec l'arrivée des voisins, ils ont pu circonscire le sinistre. Les traces sont encore visibles sur le mur et la fenêtre noircis par le feu. Auparavant, le jeudi 6 avril, la maison avait été visitée par des inconnus qui ont escaladé le mur et ouvert la porte donnant sur le salon avant de fuir, alertés par des bruits de pas.

La même nuit, vers 3H 25 mn c'est l'effervescence au domicile de Me Wade. Les calots bleus qui veillent nuit et jour sur le leader du Pds viennent de désamarrer un cocktail molotov que les occupants d'une voiture Peugeot 305 n'ont pas eu le temps de placer à leur guise. Pris sur le fait, ils l'ont balancé sur le trouoir avant de prendre la fuite. Un

Pourtant il ne s'agit de part et d'autre que d'un prolongement ethnique interrompu par une frontière artificielle que consolide malheureusement un nationalisme de plus en plus aiguë par les intérêts que suscitent les perspectives de mise en valeur offertes par l'après-barrages.

L'invènement des barrages pose le délicat problème du partage de l'espace. La création des périmètres irrigués et la perspective de leur extension a soulevé de vastes superficies à l'élevage. Ce qui contrarie les éleveurs et porte çà et là les germes de la tension. Bien sûr, la solution consiste moins à modifier le mode de vie des Poultes qu'à définir une stratégie d'intégration agro-pastorale. La responsabilité des autorités locales n'en est que plus grande.

Avec l'incident dramatique de Diawara, c'est moins un problème de frontière qui se pose, que de cohabitation. Depuis fort longtemps l'île est exploitée par des paysans sénégalais et un ressortissant de Diawara, la trentaine dépassée, se souvient "avoir toujours vu (ses) parents cultiver la terre de Wenda Khore". ●

## Annexe VII : Abdouramahne Camara, « Le PS et les autres », *Wal Fadri*, 5 février 1988.

A LA  
UNE

PAR  
A. CAMARA

Cent vingt sièges d'un côté et un siège de l'autre. Pour vingt et un jours donc les places au Palais de la République et à l'Assemblée nationale sont mises aux enchères du peuple. Vox populi vox dei. En attendant c'est l'air de la campagne électorale qui se prépare à monter.

Elections 88

# LE PS ET LES AUTRES

**L**e fauteuil du président de la République est-il éjectable ? Jusqu'à présent non, la tradition veut qu'on se le passe plus qu'on ne se l'arrache. Pour démentir cette tradition, ils sont trois candidats à disputer démocratiquement le siège avec le président sortant, Abdou Diouf, en quête d'un deuxième mandat. La compétition débute le 7 février prochain avec en prime divers meetings nationaux présidés par les secrétaires généraux des partis en lice à travers tout le pays.

Les quatre candidats pour un fauteuil qui vont sillonner pendant vingt-et-un jours le pays sont : Abdou Diouf du Parti socialiste (Ps), Abdoulaye Wade du Parti démocratique sénégalais (Pds), Babacar Niang du Parti pour la Libération du peuple (Plp) et Landing Savané de And M (Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle (Aj-Mrdn). Un trait commun à ces quatre candidats : ce sont tous des intellectuels formés à l'école européenne. Mais leur niveau d'études élevé, sinon plus élevé que la moyenne, diffère selon qu'on passe de Wade à Diouf, ou de Landing Savané à Babacar Niang.

Si le président sortant qui étrenne ses cinquante cinq ans est le prototype du technocrate sorti de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer (Enfom), son aîné de sept ans, Abdoulaye Wade, tient du surdoué, connu en tant que juriste doublé d'économiste. Autre juriste, Babacar Niang qui porte encore bien ses cin-

quante huit ans et qui s'est converti dans le droit (plus exactement le barreau) après avoir touché à l'Enregistrement et aux Domaines. Quant au dernier candidat, Landing Savané, qui est le plus jeune du groupe avec ses quarante-trois ans, il est ingénieur-statisticien économiste, spécialiste des questions de populations et de développement.

Tout au long de la campagne menée par ces quatre hommes, les slogans ne manqueraient pas. Ainsi du "Sopl", cri de ralliement des partisans de Wade. Ainsi du "Mandu, dogo, jallarbi", des camarades de Landing Savané ou aïe de "Ku bëreye daan" des frères de combat de Babacar Niang. Quant aux soutiens de Diouf, il leur reste à trouver un slogan officiel. A moins que le "Dolil" lancé durant la tournée récréative du président ne devienne "marque déposée".

### Primaauté à l'alternance

Mais plus important que les slogans et cris de ralliement, il y a les programmes à proposer. Celui du candidat de la majorité sortante va s'inscrire en droite ligne de celui défendu lors de ses tournées dans les régions de Saint-Louis, Tambacounda, Ziguinchor, Kolda, Diourbel et Louga. Autrement dit, les réalisations faites dans le cadre de la Npa et de la Npi seront au centre de ses préoccupations tout au long d'un périple qui devrait le mener dans les régions de Kaolack, Fatick, Thiès et Dakar. Donc là où il n'est pas déjà

passé. C'est en effet dans ces quatre zones qu'il effectuera l'essentiel de sa campagne électorale, une pré-campagne lui ayant permis, durant ces six derniers mois, de visiter les six autres circonscriptions territoriales érigées en régions. C'est l'avantage de porter deux casquettes : l'une de président de la République et l'autre de secrétaire général du parti au pouvoir.

Diouf n'a pas été seul sur le terrain de la pré-campagne, Wade aussi à ce à sillonner la partie jugée la plus difficile du Sénégal à cause d'un certain irrédentisme, à savoir l'ancienne Casamance. Il est également passé



Amath Dasso (19).

## Annexe VII (suite) : Abdouramahne Camara, « Le PS et les autres », *Wal Fadjri*, 5 février 1988.

avant lui dans l'une des régions les plus enclavées, celle de Tambacounda. Il n'empêche qu'après avoir ouvert sa campagne à Louga, plus exactement à Kébémér sa ville d'origine, le 7 février, et remonté le fleuve Sénégal à partir de Saint-Louis jusqu'à Matam, il repassera dans les régions de Tambacounda et Ziguinchor dans la première quinzaine de sa tournée électorale. Pour un bref passage, dit-on, avant les étapes importantes de Kaolack, Fatick, Diourbel, Thiès et enfin Dakar.

Le programme politique que présente Wade peut se résumer en un seul mot : changement. Changement de politique économique grâce au socialisme travailliste. Mais aussi changement de comportement politique avec une primauté accordée à l'alternance et au consensus de toutes les forces patriotiques autour d'un programme minimum. Ce qui devint, dans les faits, se traduira par la création d'un gouvernement d'union nationale. Le programme ainsi libellé bénéficie déjà du soutien de deux partis marxistes-léninistes, la Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail (Ld/Mpt) et le Parti pour l'indépendance et le travail

(Pi), qui ont décidé de lui apporter leurs voix. Au "ndigël" des chefs religieux pour l'élection de Diouf, s'oppose donc le "ndigël" des principaux partis marxistes en faveur de Wade.

On aurait cependant tort de résumer les compétitions électorales en une confrontation entre Diouf et Wade seulement. A côté veille celui qui pourrait être un outsider : Babacar Niang du Ptp. Cet ancien membre du Pti originel et du Rnd a plus d'une flèche à son arc. Démarrant sa tournée par Dakar, le secrétaire général du Ptp aura pour principale cible le monde rural où son parti



Abdoulaye Bathily (Ld).

Un point de vue apparemment partagé par l'Organisation socialiste des travailleurs (Ost) qui soutient le candidat de Abd Jif, dont le meeting d'ouverture de la campagne a lieu le 7 février à Dakar, plus précisément à Talli Boumack.

Alors qu'on ne note que quatre prétendants au "trône", les sièges de l'Assemblée nationale eux attireront plus d'un demi-millier de candidats. Pour tout juste cent vingt sièges disponibles. Si le Ps, le Pds et le Ptp pourraient tirer bénéfice des retombées de la campagne de leurs présidentiables, il n'en va pas de même du Pit, de la Ld/Mpt et du Parti démocratique sénégalais/Rénovation (Pds/R). Il reviendra au Pit de prouver sa représentativité et par la même occasion "l'escroquerie" dont il avait été victime en février 83. A la Ligue démocratique, il appartiendra de confirmer ses prétentions de premier parti marxiste du Sénégal avancées au vu des résultats des dernières élections. Et enfin au Pds/R de Sérigne Diop, il est dévolue la lourde tâche de montrer que le Pds c'est réellement lui.

Vingt-et-un jours, c'est certainement peu pour toucher les cordes sensibles de tous les électeurs disséminés aux quatre coins du pays. Mais l'essentiel sera d'éviter un faux départ.



Sérigne Diop (Pds/R).

revendique une "influence incontestable".

Il y a cependant ce candidat inattendu, au discours inattendu : Landing Savané de Aj/Mrdn. Alors que les autres veulent ravir à Diouf son fauteuil, Savané dit ne se faire aucune illusion sur l'issue du scrutin. Les élections et la campagne qui les sous-tendent sont uniquement pour lui une occasion d'exprimer le point de vue des sans-voix à qui est proposé un programme intitulé "Servir le peuple". Selon lui, "ce ne sont pas les élections qui feront partir Diouf".



Doudou Sow (PS).

## Annexe VIII : *Wal Fadjri*, 12 février 1988

traduire par un riz de marée. La chance du Pds à ce niveau est de parvenir à jeter le trouble dans les esprits. Wade aussi a ses marabouts et l'intervention de Khadim Mbacké à la télévision en sa faveur a eu un impact considérable. Un (ou d'autres) motif de la même trame devrait également sortir de la manche du leader du Pds.

L'opposition en campagne s'attaque à une position apparemment imprenable. Landing Savané lui-même a défini les limites de ses ambitions. Globalement cette opposition est significative d'un certain pourcentage, et à lui seul le parti de Me Abdoulaye Wade peut mordre de manière significative sur l'électorat. Mais la tenture des fraudes électorales plane toujours. Les assurances, les mises en garde et les implorations de Diouf à ses militants autant que les menaces de Abdoulaye Wade n'ont pas suffi à éloigner totalement le spectre des fourrages d'âmes.

### Handicaps de l'opposition

Le malheur de l'opposition sénégalaise est que là où son combat pour la démocratie, l'alternance et les mutations sociales est à même d'être mieux perçu, le jeu électoral n'a plus prise. Il s'agit de tous ces jeunes et de tous ces cadres qui se sont dévoués d'un jeu politique jugé sans intérêt, parce qu'incapable d'influer sur l'avenir de la nation. L'impression est grandement partagée que voter ne sert à rien "dans la mesure où le verdict des urnes est connu d'avance du fait des fraudes". Sans compter la conviction que l'Etat est devenu inutile dans la solution des problèmes sociaux et qu'il revient à chacun d'être sa propre providence. Cette impression dépasse malheureusement la personnalité des candidats et leur programme, pour se cristalliser sur l'institution.

Avec un Landing Savané qui voit plus loin que le 28 février, un Babacar Niang dont les chances ne convainquent personne et un Abdoulaye Wade objectivement limité par le support apporté par les marabouts à Diouf, on peut avancer (en y ajoutant même un pléonasm) une évidence qui crève l'œil : Abdou Diouf ne risque pas d'être battu. Il détient le pouvoir et les atouts du pouvoir. On ne sait même pas ce qu'il pourrait faire, au cas où une envie machiavélique l'y poussait, pour perdre les élections.

## 88 ELECTIONS 88

### BLOC NOTES

## PAS DE QUOTATAIRES AU PIT

Le Parti de l'Indépendance et du Travail (Pit) s'est déclaré "opposé à tout système de quotas" pour la représentation parlementaire, répondant à ce propos, à des informations non confirmées officiellement, selon lesquelles le "cerveau électoral" du Ps (au pouvoir) constitué de Abdou Diouf, Jean Collin Diacoua Sow et Mamba Guirassy se serait prononcé pour une stratégie destinée à "empêcher toute présence de députés Pit à l'Assemblée nationale". Amath Dunsokho, secrétaire général du parti, a réaffirmé à cet égard que ses camarades et lui n'étaient pas des quotataires. "Ni en députés, ni en riz".



Amath Dunsokho

## LE DEFI DE LANDING SAVANE

Conformément à l'article LO 101 qui prévoit l'organisation de débats contradictoires radio-télévisés entre les candidats, Landing Savané se déclare disposé à participer à de tels débats. Il invite ainsi Abdou Diouf à le rencontrer sur le plateau et d'accepter également de rencontrer les autres candidats à l'élection présidentielle, selon les modalités que le ministre de la Communication sera chargé d'établir.

## ABDOU DIOUF CONTRE ATTAQUE

Pour Abdou Diouf, l'opposition "ment par omission" dans ses comparaisons entre les prix des denrées de première nécessité pratiqués en Gambie et au Sénégal. Pour le président sortant, l'opposition doit aller jusqu'au bout de sa logique comparative en incluant notamment le niveau des traitements de salaires alloués aux fonctionnaires des deux Etats et les prix payés aux producteurs pour la commercialisation de la récolte arachidière.



Babacar Niang

## LES SOUHAITS DE BABACAR NIANG

M. Babacar Niang s'est déclaré favorable au maintien des bases militaires françaises au Sénégal.

Son parti "n'avait pas l'intention de dénoncer les accords militaires avec la France, ni de demander l'évacuation des bases françaises". Le candidat aux élections présidentielles a dénoncé cependant le sous-équipement de l'armée sénégalaise et a souhaité qu'un fonds spécial d'équipement soit voté pour doter

# Annexe IX : M. Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

Exclus du scrutin du 28 février, les jeunes ont manifesté le lendemain leur mécontentement qui nous vaut l'état d'urgence que nous vivons. Désormais il faudra compter avec eux dans tout schéma politique.

Par  
M. NDIAYE

Jeunesse

## UNE PLAIE OUVERTE

**P**résents tout au long de la campagne électorale, absents lors du scrutin du 28 février, les jeunes sont descendus dans la rue le lendemain pour exprimer à leur façon leur mécontentement. Des actes de vandalisme commis par une phalange nerveuse ont assombri le climat et valu à la région de Dakar d'être placée sous haute surveillance militaro-policière en application de l'état d'urgence décrété par le président de la République.

On attendait un ras-de-marée électoral pour l'un ou l'autre camp, on est droit à un ras-le-bol social. Correctement interprétée, cette fronde juvénile a une signification éminemment politique dans le contexte de notre pays. Il ne fait guère de doute que le Sénégal traverse une grave crise économique dont l'approfondissement est source de malaise pour toutes les couches de la population. A commencer par les jeunes. Parce qu'ils sont plus fragiles donc plus exposés. Ils s'interrogent et s'inquiètent de leur avenir qui leur échappe faute de perspectives.

Les déperditions scolaires s'accroissent au fil des ans. L'emploi se fait rare. Tandis que les licenciements pointent. D'où le gonflement des effectifs du chômage et la persistance de l'angoisse. Or une jeunesse, dans tout pays, représente un potentiel énorme dans l'effort de dévelop-

pement. C'est une période difficile de la vie. C'est aussi une étape de formation où l'on teste ses aptitudes, où l'on développe ses conceptions politiques et civiques, bref où l'on élabore sa personnalité.

L'apport soudain des jeunes sur la scène politique, de laquelle ils sont exclus, traduit la lente maturation de leur conscience politique. Elle marque un début de rupture avec un discours qui n'a jamais pris en charge leurs aspirations. A force de demeurer quantité négligeable pour des hommes politiques plus soucieux de leur carrière propre que d'être la voix des sans-voix, les jeunes en sont venus à se détourner de la politique comme art de gouverner la cité. Ils ressemblent de ce fait leur isolement à un purgatoire.

Nombre d'entre eux se heurtent

chaque jour à des réalités qui suscitent l'incrédulité. Près d'un millier de diplômés de l'enseignement supérieur font le pied de grue dans les dédales de l'administration. L'opération de placement des "maîtrisands" initialement destinée à résorber le chômage manque le pas finit d'argent. La troisième phase d'insertion dans le tissu productif est à peine opérationnelle, mais elle est loin de s'achever par défaut de subventions de l'Etat. Que dire de la quatrième ? Rien. Du moins pour l'instant.

### Des difficultés sans nom

En l'absence de projets agricoles viables dans les campagnes, la fixation des jeunes ruraux dans leur terroir s'avère difficile. Parfois les regroupements vil-



Les débouchés professionnels sont devenus des privilèges.

lages associés aux Ong pallient la défaillance de l'Etat dans l'ultime but de freiner la tentation de la ville où tout est précaire. L'exemple des jeunes du Walo est édifiant à cet égard. Dans la perspective de l'après-barrage, les riverains du Fleuve Sénégal avaient décidé de se regrouper pour mettre en valeur les riches terres du delta. Mais cela fait quatre ans qu'ils font le siège des banques dans l'espoir d'obtenir un crédit qui pourrait financer le projet auquel ils tiennent tant.

Dans le secteur de l'éducation aussi des problèmes subsistent.

## Annexe X (suite) : M. Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

Les nombreuses grèves qui ont jalonné les deux dernières années académiques, illustrent les maux dont souffre l'école sénégalaise : effectifs pléthoriques dans le primaire, dégradation des conditions de vie et d'études à l'Université et baisse du niveau dans les lycées. Autant de facteurs objectifs qui expliquent les mouvements d'humeur des jeunes qu'on assimile, à tort d'ailleurs, à des caprices d'enfants gâtés par le système.

Le milieu sportif résume à lui seul l'état de la jeunesse sénégalaise. Depuis plus de vingt ans, les mêmes hommes occupent les devant de la scène, sans jamais faire bouger les choses. On a été absent de tous les grands rendez-vous sportifs, ou si on y a été, c'est plutôt en qualité de figurant. De comme perfor-

mance en contre performance, nous sommes tombés au bas de l'échelle sportive avec de maigres espoirs de remonter la pente. Cuire 86 fut un rêve brisé. Un déboire même. Après des mois de sacrifices matériels et d'enthousiasme sans limite. Pendant que les responsables nouent des alliances par-ci, complètent les uns contre les autres pour briguer un poste, ou opèrent des politiques de charme en direction du prince, les sportifs, eux, se débattent dans des difficultés sans nom. D'où leurs fortes propensions à vouloir émigrer coûte que coûte sous d'autres cieux plus cléments pour monnayer leur talent.

Indéniablement, il y a un malaise. Des blocages de toutes sortes empêchent les jeunes de s'exprimer sur les vrais

problèmes qui les préoccupent. Qui mieux qu'eux peut porter de leur situation? Or jusqu'ici on a voulu se substituer à eux pour traduire leur sentiment. Conséquence : le fossé grandit entre jeunes et adultes dans leurs perceptions respectives des questions de société. Les premiers sont de plus en plus réfractaires à un ordre social qu'ils contestent en quelques endroits et dont les seconds se font les ardents défenseurs avec une pointe de paternalisme.

Ils refusent en outre de pactiser avec des idées qu'ils supposent dépassées. Leur souci majeur est de démocratiser la vie sociale - par l'élimination de toute forme d'injustice, de népotisme et de favoritisme. Que veulent-ils ? S'impliquer dans le processus économique et

Iba Ndiaye Djadji \*

### "Nous ne jouerons pas les sapeurs-pompiers"

"Nous dénonçons fermement la décision de fermer les établissements scolaires. C'est une mesure unilatérale que nous avons accueillie avec surprise, d'autant que dans le passé le ministre de l'Éducation nationale nous consultait sur les dossiers brûlants avant de prendre une décision. Dans un État qui se réclame de la démocratie, nous pensons que des solutions démocratiques peuvent être trouvées aux questions de l'école. D'ailleurs, beaucoup d'écoles fonctionnaient normalement."



"La crainte d'une année blanche se profile à l'horizon. Le ministère ne nous a pas contacté pour tenter ensemble de résoudre le problème. Aussi, nous sommes très clairs sur notre position : nous refusons de jouer les sapeurs-pompiers et de n'être contactés que quand la situation devient inextricable. Nous sommes résolument contre tout ce qui est perspective sombre pour reléguer l'école au second plan. Les grands perdants dans cette situation sont les élèves, les enseignants et les chercheurs. L'année peut être encore sauvée car ce n'est pas la première fois que les élèves restent deux mois sans travailler. Mais encore une fois, il faut que les partenaires sociaux soient associés aux décisions concernant l'avenir de l'école."

"Nous ne pouvons que déplorer l'état d'urgence, cette situation qui ne nous permet pas de poursuivre notre travail syndical. Les réunions sont suspendues, ce qui se traduit par un blocage de toutes nos activités. Cependant, nous sommes une organisation démocratique et nous inscrivons notre démarche dans le respect des lois de ce pays. Ce que nous demandons par contre c'est la levée de l'état d'urgence pour nous replonger dans le travail afin de tenter de résoudre les grandes questions de l'heure."

"Nous sommes contre tout ce qui est violence. Ce n'est pas une démarche pouvant régler le problème. Nous ne sommes pas habitués à analyser la situation, mais il reste qu'il faut regarder les choses en face pour élucider les causes des actes de vandalisme et autres actions violentes."

\* Secrétaire général du Sades

Mamadou Ndoye\*

### "Une situation inacceptable"

"La fermeture des établissements scolaires n'est pas fondée d'un point de vue académique ou pédagogique. Généralement cela survient lorsqu'il est constaté, dans un ou plusieurs établissements,



l'impossibilité de fonctionner, constaté fait par les autorités scolaires ou académiques. Ou alors qu'une situation assez exceptionnelle telle une épidémie menace les élèves. On peut donc parler d'une mesure extra-scolaire. Évidemment, il ne nous appartient pas de juger de l'opportunité d'une mesure politique, mais quand ça touche notre fonctionnement nous sommes obligés d'intervenir. C'est une façon d'accuser les enseignants et enseignants d'être les responsables de ces troubles. Il y a une vision malade chez certains esprits du régime qui se dépêchent toujours de trouver des boucs émissaires."

"Pratiquement, l'année scolaire est compromise. Ce ne sont pas seulement les élèves qui sont frappés. Tout le peuple y perd. Il y a aujourd'hui les enseignants du supérieur qui ont été de fait pénalisés car ils ne peuvent avoir accès à leurs instruments de recherches qui sont bloqués. Nous trouvons cette situation inacceptable car ce n'est même pas le ministère de l'Éducation nationale, mais le ministère de l'Intérieur qui a pris cette mesure. L'état d'urgence nous paralyse grandement au niveau syndical. Pourquoi ne pas circonscrire les mesures en délimitant de façon nette les sources des troubles. Cela dit, aucun syndicat, à l'exception de la Cnt, n'a participé à la campagne."

"La jeunesse de ce pays était en situation de contestation depuis longtemps. Elle s'est manifestée plusieurs fois avant les élections, mais pas de façon aussi marquée. Cela ne relève pas d'une manipulation. Cette jeunesse a des aspirations qui ne sont guère satisfaites par la politique actuelle. Il n'est pas dit que les jeunes analysent la situation profondément, mais ils la vivent. Cela a créé un sentiment de rejet. La campagne électorale a été un révélateur et non un déconstruc-tion de la situation. Les jeunes sont devenus politiques. Les problèmes de société les intéressent."

\* Secrétaire général de l'Uden

## Annexe X (suite) : M. Ndiaye, « Jeunesse : Une plaie ouverte », *Wal Fadjri*, no. 101, 5 mars 1988.

politique réel en se passionnant pour les grandes causes nationales. Leur mécontentement interpelle l'imagination des adultes. Il ne s'agit pas pour le gouvernement d'acquiescer à toutes leurs exigences mais d'augmenter leur responsabilité. D'autant que le degré d'émancipation des jeunes sert souvent d'instrument de mesure pour juger le niveau social et politique atteint par une société.

C'est vrai que notre société est loin d'être une société d'abondance. Mais la gestion de la pénurie devrait s'imposer à tout le monde sans discrimination. En un mot le cri de révolte des jeunes est une invite au partage des efforts pour l'édification d'une nation souveraine.

À la faveur de la campagne électorale les jeunes ont trouvé là une nette opportunité de se signaler à la face du monde. Dorénavant février 1988 constituera un repère historique. D'ici qui rempile pour un second mandat de cinq ans a réitéré tout son attachement à la jeunesse de ce pays. S'il a regretté l'absence de communication entre son gouvernement et les jeunes, il doit nécessairement inverser la tendance pour les avoir avec lui plutôt que contre lui. Mais cela suppose d'abord une réelle volonté politique. Ensuite que



Image d'époque : L'école se vide au profit de la rue.

les hommes dévoués à la jeunesse soient mis à la place qu'il faut, en demeurant dans le concret pour faire progresser sa cause.

La fronde du 29 février n'est pas un "épiphénomène" comme l'a dit avec snobisme quelqu'un. Elle est simplement la résultante d'une longue frustration con-

tenue. La complexité de la situation exige des solutions simples. Faudrait-il qu'au préalable on libère les jeunes de la surveillance tutélaire et mesquine à la fois dont ils sont l'objet. Manifestement les jeunes sont entrés dans l'arène politique par la grande porte. La classe politique sénégalaise devra en tenir compte mais, avec des vues neuves sur leur situation.

### Université

Par  
O. GUEYE

Pas d'eau, pas de bouffe, pas d'électricité. Un drame se joue dans une cité universitaire en état d'urgence.

### “Je meurs de faim”

Si il y a un endroit où il ne fait pas bon vivre ces temps-ci, c'est bien l'université Cheikh Anta Diop. Le campus est sous haute surveillance avec un déploiement de force si impressionnant qu'il ressemble à un camp retranché. Les accès sont presque bloqués par des gendarmes, fusil en bandoulière, grenades lacrymogènes dans les poches. Les étudiants vivent les tracasseries de tous les instants : contrôle permanent d'identité, fouilles systématiques des bagages, etc. La carte délivrée par le Centre des travaux universitaires de Dakar (Coud) seulement donne droit à l'accès au campus. Devant cette situation, les étudiants sénégalais ont préféré retourner en ville ou dans leurs maisons familiales en attendant que la situation se calme. Beaucoup ont encore en mémoire les événements du 29 février qui ont tra-

versés pas mal d'entre eux.

Le campus est donc laissé aux étrangers qui vivent un véritable calvaire. Le restaurant est fermé jusqu'à nouvel ordre. Or ces étudiants, pour la plupart, ne perçoivent leurs bourses que d'une manière irrégulière. Aussi avaient-ils trouvé comme moyen pour contourner ces difficultés d'acheter des stocks de tickets de restaurant. Mais devant la fermeture du resta U, ils en sont réduits à vivre d'expédients et de café noir. L'un d'eux lance ce cri désespéré : “Je meurs de faim”. Et pourtant chaque étudiant étranger verse par le biais de son pays 250.000 F Cfa au Coud pour la restauration et le suivi médical. Autre difficulté de taille : l'eau et l'électricité ont été coupées. Les étudiants sont obligés chaque matin d'aller quémander dans les maisons environnantes de quoi se laver et

entretenir leurs chambres. Les sanitaires sont devenus des lieux malpropres que certains déclinent de fréquenter. Une odeur nauséabonde s'y dégage, faute d'eau pour les entretenir. La nuit, les bougies font leur apparition un peu partout. Il faut malgré tout réviser en perspective des examens partiels qui auront lieu à la reprise des cours.

### Le temps perdu

Pour l'ensemble des facultés, l'année universitaire n'est pas encore perdue même si la fermeture se prolonge encore de quelques jours. En Faculté de Droit par exemple, il est encore possible d'atteindre les vingt-cinq heures de cours de travaux dirigés, condition de validation de l'année. En Faculté de Sciences, exceptés les étudiants du Certificat préparatoire à des études vétérinaires qui ont déjà connu un mois de grève, on pourra toujours rattraper le temps perdu. Le seul problème, c'est qu'il faudra procéder à des “bourrages de crâne”. Ce sera aussi le cas en Faculté de Lettres. Mais pour les étudiants qui font Médecine, Pharmacie ou Chirurgie dentaire, le temps perdu ne se rattrape pas et les étudiants risquent de le poursuivre pour tout ou partie de leur cursus.

# Annexe X : Mamadou Diouf, « Mamadou Diouf précise », *Sud Quotidien*, 14 mai 1993.

caractères de la Société civile. Il faut que ceux qui se reconnaissent en elle sont nombreux mais n'aspirent pas au pouvoir. Ils partagent les souffrances et les aspirations du peuple. Ils doivent pouvoir les transmettre au politique en vue de leur satisfaction. Pour Alamy Fall donc, ceux qui se réclament de la Société civile doivent seulement organiser l'opinion pour qu'elle puisse influencer sur les décideurs politiques.

Si en fait le candidat de la société civile a été contraint de se fondre

avec tous les autres. Et à partir de ce moment, il n'y aura plus à parler de Société civile, d'après Alamy Fall qui a révélé par ailleurs que des contacts exploratoires étaient en cours pour la création d'un collectif d'associations ou de mouvements se réclamant de la Société civile. Ce collectif pourrait regrouper entre autres, le Forum civil, le Club perspectives et alternatives, l'Appel des neufs personnalités indépendantes et les syndicats.

Mamadou MIKA LOM

de ses membres. J'hésite toujours à dire que je suis représentant de la Société civile. Disons que je fais mon boulot

d'intellectuel, je fais attention à la société, à ce qui s'y passe en général.

Souleymane Bachir Diagne de ranchérir "La nature de la société

démocratique peut-être une autre chose que la société civile. Elle peut être par

## Bachir Diagne déplore

exemple un courant de pensées, un ensemble d'attitudes non formalisées au sein d'un parti. Bachir Diagne de préciser " Je suis très gêné par l'équivoque entraînée de s'installer de façon subreptice entre société civile et sans parti".

A propos des partis politiques justement, on constate comme une crise généralisée de ces structures un peu partout dans le monde. " Une situation à la fois déplorabile et dangereuse " de l'avis du professeur Diagne, ne serait-ce que parce que l'expression partisane "sert de garde-fous à un certain nombre de dérives". Et il poursuit " personne ne gagnerait à l'affaiblissement des partis politiques". La Société civile est-elle marginalisée au Sénégal ?

D'après notre interlocuteur s'il est vrai qu'elle n'a pas été associée à l'élaboration du code électoral, entre autres exemples, il est tout aussi vrai que cette marginalisation ne découle pas d'un refus de prendre en considération les propositions alternatives de la Société civile. Autrement dit c'est elle-même qui s'est laissée marginalisée quelque part.

Quel avenir pour cette société civile ? Selon M. Diagne, elle peut arriver à se constituer en mouvements sociaux qui épousent les configurations de certaines idées et à "faire de sorte que la classe politique tiennent compte de ses idées d'une façon ou d'une autre". Il poursuit "pour résoudre les problèmes de la Société civile, il faudrait peut-être commencer par les formuler clairement".

## Mamadou Diouf précise

Suite à notre article paru dans l'édition du jeudi 13 mai intitulé *Société civile : Drapeau en berne* Mamadou Diouf nous a envoyé les précisions ci-dessous explicitant ses vues sur la question.

1) Sur la société civile et sa définition comme force opposée à l'Etat, j'ai voulu tout simplement mentionner la définition la plus acceptée aujourd'hui pour dire qu'elle n'épuise pas, surtout en Afrique, les manifestations buissonnantes de cette « chose » qui se manifeste aussi au cœur de l'Etat. Elle agit dans le théâtre du pouvoir (magnificence, corruption, ostentation) et parle aussi des idoles autochtones du politique, qui n'ordonnent pas forcément les acteurs sociaux, rigoureusement en dominants/dominés, acteurs étatiques, acteurs politiques d'un côté et acteurs non partisans dépositaires d'une éthique du bien, du beau et d'une légitimité populaire auto-attribuée. Et si finalement la proclamation d'une sociabilité civile n'était que le produit d'opérations de positionnement et de renégociations des nouvelles élites, en panne de sinécures et/ou de discours ? Prétention légitime mais qui n'est pas acceptable comme machine de guerre contre les partis.

2) Et je crois que la capacité d'une force civile qui n'est sûrement pas contre les partis politiques mais qui, au contraire, investit des espaces autres que ceux des partis ou introduit dans le discours partisan des territoires autres que ceux du discours partisan, exige des formes d'institutionnalisation du politique (les partis, les syndicats, les associations civiles) qui circonscrivent des espaces de consensus, de négociations, une communauté de valeurs, d'aptitudes, de stratégies et de choix, au sein de l'élite politique.

3) Sur les partis politiques, a) je ne peux m'attribuer, ni comme intellectuel, ni comme citoyen la prétention

partout de leur administrer des jugements qui ne peuvent être légitimés que par un investissement dans le champ politique ou civique, délibérément et publiquement. Violentement opposé au rôle messianique des intellectuels, prétention constamment démentie par la dure réalité du jeu politique, j'estime que la consolidation des partis politiques est la condition d'un approfondissement de la démocratie; b) en définitive, il est clair que l'on ne peut exiger des partis politiques qu'ils ne reflètent pas, dans la diversité, les caractéristiques contradictoires des sociétés sénégalaises, dans leur totalité. Le théâtre du pouvoir met en scène des hommes et des femmes; la norme et l'anormal, l'éthique et la corruption, l'or et le boue sont leur matériau de prédilection, comme la société globale, du reste. On ne saurait exiger un comportement moralement irréprochable d'un côté et des manifestations frauduleuses de l'autre. Les partis politiques sénégalais sont à l'image des Sénégalais. Ils démarquent leur arrogance, prétention, peur, espérance, désespoir, rêves mais aussi leur esprit manipulateur et de dissimulation.

L'inégal partage des qualités et défauts à l'intérieur du champ politique, entre partis politiques, semble connaître un début de changement, c'est-à-dire une certaine démocratisation si l'on retient aux informations des journaux, à propos des ordonnances. Et si ce changement était indispensable à l'invention d'une nouvelle économie politique, celle d'une culture démocratique.

Mamadou DIOUF

Delba SARR



**MBOUR**

**Marée bleue dans les communes**

La commission départementale de recensement des voix de l'élection présidentielle 2000 a publié les résultats le 20 mars 2000 à 15 heures. Sur 117.912 inscrits, il y a eu 76.430 bulletins valablement exprimés. Le candidat Abdou Diouf a obtenu 39.872 voix, soit 52,16% et Abdoulaye Wade a eu 36.112 voix soit 47,84%.

Le taux de participation de vote tourne autour de 64,81%.

La commune de Joul Fadouch a vu Abdou Diouf l'emporter légèrement par 2.972 contre 2.703 pour Abdoulaye Wade.

Dans la commune de Mbour, les tendances du premier tour qui avaient secoué le bastion socialiste de la Petite-Côte se sont confirmées. Le candidat du Fal Abdoulaye Wade a emporté la mise du simple au double sur 38.368 inscrits, il y a eu 23.991 votants avec 68 bulletins mais pour 23.928 suffrages valablement exprimés. Abdoulaye Wade a 15868 (66,33%) et Abdou Diouf 8065 (33,67%).

La salut des socialistes dans le département n'est venu que des communautés rurales comme celles de Ngabérière où le candidat Abdou Diouf a obtenu 4904 contre 383 pour Abdoulaye Wade.

La commission départementale de recensement a travaillé sous la présidence de Malick Lamotte, assisté des membres Cheikh Tidiane Lam, magistrat et Magatte Diop, magistrat.

D'une manière générale, la marée bleue a ravagé les communes de la Petite-Côte. Les communautés sont venues à la rescousse des socialistes qui gagnent le département par un écart de 3760 voix.

Samba Nièbé BA



**SAINT-LOUIS**

**Les jeunes pêcheurs de Guet-Ndar renversent la tendance**

Le quartier traditionnel de Guet-Ndar a vécu une vive tension dans l'après-midi du dimanche 19 mars à quelques heures de la clôture du scrutin avec les jeunes pêcheurs qui ont investi la principale artère L'avenue Lamotte au carrefour de Sops.

Trois heures ils ont pris d'assaut les deux centres de vote pour déclarer que peronne ne volera la victoire de Me Wade.

Surtout les jeunes revenus en masse de la campagne de pêche ont voté massivement pour renverser la tendance du premier tour où le parti socialiste avait gagné et sauter par des péches on nous prend pour des fous ou des poissons pour nous apporter mais cela ne passera pas cette fois-ci car les vieux et les femmes l'exercice de notre parenté" a clamé le jeune Abdoulaye Guéye Fall avec autres interlocuteurs qui ont bloqué les autorités régionales notamment le gouverneur Magnick Ndiaye à qui ils ont traité tous les noms d'oiseaux et complais du leurre que les socialistes ont fait réussir en trompant encore les pêcheurs de Guet-Ndar.

Compte tenu de l'importance du quartier de Guet-Ndar qui a évité que St-Louis tombe dans l'escarcelle de l'opposition les jeunes de Guet-Ndar face à face avec les éléments du GMI prêts à en découdre avec eux ont insisté à que veut l'entente que des promesses de Abdou Diouf ont été des bleus sinon des mensonges où les remises de chèques sans timbres pour les indemnités des pêcheurs victimes de l'Angola et qui ont perdu leurs matériels de pêche "on nous prend pour des fous ou des poissons pour nous apporter mais cela ne passera pas cette fois-ci car les vieux et les femmes pour Amadou Sakho porté parole du Fal "Nous avons mené un travail minutieux partout à St-Louis pour maintenir les acquis du premier tour dans les faubourgs de Sor, en recherchant une vaste campagne de sensibilisation à Guet-Ndar qui a porté ses fruits car au premier tour l'écart était de 511 voix toute opposition réunie avait dépassé le Ps de 7500 voix aujourd'hui la tendance s'est inversée à notre faveur" a-t-il dit.

Dès les coups de 18 heures 30 sur l'avenir Général Dajoula les cris de la victoire avec des klaxons des voitures ont retenti pour assaillir la permanence du Pds aux cris du Sept. Au fur et à mesure que les tomberaient déjà le CA 2000 et les différents partis politiques regroupés au sien du Fal jubilaient.

Au tour de Cheurme Ndiaye responsable de la fédération communale du Pds qui a déclaré que St-Louis sera bleu comme partout au Sénégal ce soir du 19 mars où le vent du sept a balayé sur tout son passage le parti socialiste avec une délicate minuterie en faveur du candidat Abdoulaye Wade aux présidentielles 2000".

Cheikh N'DAO

**PERMANENCE DU PDS A THIES**

**Les "sopistes" en liesse**

La permanence du Parti démocratique sénégalais (Pds) a été pris d'assaut par des milliers de militants, à la suite des félicitations de Abdou Diouf à son adversaire Me Abdoulaye Wade, aux cris "Sop" "Sop", ils ont convergé vers ce lieu qui pendant très longtemps, a été le symbole de l'opposition.

Les vieux militants dont certains ont dépassé la soixantaine, ne cachent pas leur joie.

C'est le cas de Amath Thiain (76 ans), demeurant à Médina Fall : "C'est le plus beau jour de ma vie. Depuis 1974, je me suis battu sur les côtés de Me Abdoulaye Wade et du Pds pour le changement. C'est la victoire de la démocratie".

Il Fall n'a pas manqué de verser des larmes, en présence de ses enfants : "Ce que je regrette, c'est que Boubaçy Sall, par la volonté de Dieu n'a pu me assister à cette grande victoire".

Les jeunes "sopistes", pour la plupart des grèves du lycée Malick Sy étaient de la partie, allant jusqu'à revendiquer la paternité de la victoire du leader du Fal. "En mai 1988, nos aînés ont accusé le régime en 2000, la jeunesse a balayé le régime socialiste".

Il faut souligner que des centaines de jeunes âgés entre 10 à 15 ans avaient défilé dans les rues de la ville, obéissant aux ordres à crier des slogans favorables au Pds et à son leader.

Mame Olla FAYE  
Envoyé Spécial

**DEPARTEMENT DE THIES**  
**Wade gagne largement**

Le candidat wade est largement arrivé en tête dans le département de Thiès en remportant 65.983 voix contre 34.358 pour son rival Abdou Diouf. Ainsi sur un nombre d'inscrits amontés à 175.855 électeurs, quelques 100.882 suffrages ont voté et seulement 100.336 ont été exprimés pour 478 bulletins nuls. Ces résultats sont tombés en début d'après-midi aux tribunaux de Thiès en siégeant la commission départementale de recensement des votes présidée par le magistrat Abdourahmane Diouf. Le candidat

de la coalition Alternance 2000 obtient ainsi 65,76% des voix contre 34,25% à Abdou Diouf. Le taux de participation dans le département de Thiès a été de 57,33%. Le candidat Wade l'a largement remporté avec une différence de 31.625 voix. Le candidat Diouf a été battu partout sauf dans la communauté rurale de Ngardane où il devance son challenger Wade de 284 voix soit 1589 pour Diouf et 1141 pour Wade.

Jules DIOP

**DIOURBEL**

**Débâcle socialiste dans toute la région**

Pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal indépendant, le PS a perdu trois de ses bastions les plus solides : Diourbel, Mbacké et Bambey. Le candidat du Fal Me Abdoulaye Wade a gagné avec la marée dans les trois départements de la région.

De Bambey à Mbacké en passant par Diourbel, on a comme l'impression que les populations ont définitivement tourné le dos au candidat Diouf.

Il faut rappeler qu'au premier tour le candidat Diouf l'avait emporté dans les 3 départements.

**AIR SENEGAL INTERNATIONAL S.A.**  
**AVIS DE RECRUTEMENT**

**Devenez STEWARD / HOTESSE DE L'AIR**

La nouvelle compagnie AIR SENEGAL INTERNATIONAL S.A.

vous en offre l'opportunité

■ **CONDITIONS :**

- Etre de nationalité sénégalaise
- Etre en possession d'un passeport valide
- Etre célibataire
- Etre âgé entre 20 et 25 ans
- Avoir une taille entre : 1m65 et 1m75 (fille)  
1m70 et 1m85 (garçon)
- Maîtriser le français et l'anglais



KOLDA

# Les habitants de Saré Waly pris de panique

Les populations de Saré Waly et de Médina Alpha Saadou ne se sont pas acquittées hier, dimanche 10 mars 2000, de leur devoir civique. Ces habitants de la communauté rurale de Médina El Hadji, dans la région de Kolda, ont reçu des menaces de bandes armées le samedi 18 mars dernier. "Ces populations de Saré Waly et de Médina Saadou, des villages frontaliers avec la Guinée Bissau, n'ont pas osé voter pour la bonne et simple raison qu'elles ont reçu des menaces de la part de bandes armées comme quoi on leur fera la fête si elles se rendaient dans les bureaux de vote pour accomplir leur devoir civique", explique M. Ousmane Ba, gouverneur de Kolda. Ce dernier affirme que la

sécurité a été renforcée dans ces localités. Les bureaux de vote seraient même ouverts, seulement ce sont les populations qui restent très au sérieux la menace des bandes armées. Au de là de ces populations de sécurité qui ont fait que les populations des villages frontaliers avec la Guinée Bissau, le scrutin présidentiel du 19 mars enregistré des manquements dans la commune de Kolda.

Le matériel électoral a fait défaut. Nous avons remarqué dans presque tous les bureaux de vote le manque de procès verbaux de dépouillement des signatures du tribunal pour les certificats de conformité, des fiches de proclamation des résultats, de tampon dateur. De même il

n'y a pas assez de façon contenant l'encre indélébile. En dehors de ces difficultés matérielles il a été noté l'absence de présidents de bureaux de vote. Et pour ne pas retarder le démarrage du scrutin, ces présidents absentionnistes ont été remplacés par leurs ascenseurs.

Aussi, certaines commissions de distribution des cartes d'électeurs ont accusé du retard dans le démarrage du travail.

Cette situation serait dû au fait que la plupart des présidents de commissions de distributions les cartes mentionnées dans les procès verbaux ne coïncident pas avec le

nombre de cartes se sont kolatillées.

A l'instar des autres partis du Sénégal, ce n'était pas la grande affluence dans le centre de vote.

Bacary Domingo Mané  
Envoyé Spécial

## VICTOIRE DE ME WADE

# Des jeunes descendent dans les rues

Les jeunes de la commune de Kolda n'ont pas attendu la proclamation des résultats provisoires pour célébrer la victoire de Me Abdoulaye Wade, candidat du Front pour l'alternance (F'a).

C'est aux cris de "Wade Président", de "Sopi" que des centaines de jeunes ont parcouru les rues de la capitale du Fouta. Ils n'ont pas seulement emprunté les grandes artères de la ville pour exprimer leur joie, ces jeunes ont rendu visite aux responsables socia-

listes de la localité. Il s'agit entre autres de Tidjane Iba, secrétaire adjoint de la coordination communale de Kolda, de Mamaou Diaramka, président du conseil régional.

Ces responsables socialistes se sont presque tenus à l'annonce des premières tendances où Me Wade a considérablement creusé l'écart.

L'euphorie n'a pas seulement gagné le camp des jeunes. Des adultes ont aussi participé à la fête.

C'est le cas de Mme Awa Seck, l'un des responsables de l'alliance des forces de progrès (Afp) qui ne cessait de crier "Sopi", "Sopi", dans la cour de l'école Gadapere où Me Wade est sorti largement vainqueur.

La joie a cette fois-ci changé de camp et les partisans de Me Wade ne s'en privent pas pour l'exprimer.

Bacary Domingo MANÉ  
Envoyé Spécial

## VELINGARA

# Tendances favorables à Wade

Les premiers résultats partiels et provisoires enregistrés dans la commune de Velingara et dans quelques villages de l'intérieur du département sont largement favorables à Me Wade. Le candidat du F'a engrange 1830 voix contre 1863 pour Abdou Diouf. Dans la communauté rurale de Némataba arrondissement de Koumkané, Wade vient largement en tête avec 182 voix contre 487 pour Diouf.

La même tendance est observée dans les villages de Koukané où Wade obtient respectivement dans les bureaux 1.2.3, et 4 les résultats suivants 160,97,98 et 104 contre 66,57,60 et 50 pour Abdou Diouf.

Non loin de là à Diakobé également Wade domine les débats en engrangeant les deux bureaux de la localité 192 voix contre 128 pour Abdou Diouf. A Kadendou, les résultats donnent 238 contre 108 pour Diouf.

Par rapport au premier tour,

## AVEC PLUS DE 70% DES VOIX A THIES

# Wade confirme et creuse l'écart

Le candidat Abdoulaye Wade est arrivé largement en tête à Thiès continuant avec quelques 70,96% des voix contre environ 28,93% pour le candidat Diouf. Wade a en effet obtenu 40.448 voix, alors que Abdou Diouf n'a même pas atteint son score du 1er tour avec 16.893 suffrages.

Il y a 58.561 (cinquante huit mille cinq cent soixante et un) votants pour 58.381 (cinquante huit mille trois cent quarante deux) suffrages exprimés et 180 bulletins nuls. Soit un taux de participation global d'environ 56,69% sur 103.293 (cent trois mille deux cent quatre vingt trois) inscrits dans toute la commune de Thiès.

Le candidat Abdoulaye Wade confirme aussi son avance dans la Cité du rail et à même largement creusé l'écart avec une différence positive en sa faveur de plus de 24.000 (vingt quatre mille) voix alors qu'au premier tour la différence n'était que de douze mille voix.

C'est d'ailleurs avec beaucoup de sérénité mais non sans une

le comportement de l'électorat de la commune a connu un changement notable mettant ainsi les deux candidats au coude à coude - ils ne sont en effet séparés que de 60 voix.

Cependant dans les rangs de la coalition Alternance où l'on s'était hier tenu dans la scierie autour des PV en provenance des villages de l'intérieur du département, l'on espère mettre le plein de voix.

L'autre nouveauté sortie des urnes, c'est la percée du leader du Pds dans les communautés rurales de Némataba et Koukané bastions incontestés du Parti Socialiste.

En tout cas en attendant les résultats de la Commission départementale de recensement de votes, l'on a commencé à jubiler du côté du F'a. Les militants sont descendus massivement dans les rues pour crier Sopi dans un concert de klaxons.

Moussa DIOP

pointe de satisfaction que les nombreux partisans du candidat Wade regroupés au sein du quartier du F'a qu'est le siège du Rnd ont accueilli les résultats provisoires tombés en fin de soirée à Thiès. "Nous n'avons jamais eu d'inquiétude pour Thiès où nous sommes depuis longtemps que notre victoire était dans la poche" a lancé un des responsables du F'a.

Jules DIOP

## APRES LES PREMIERES TENDANCES À MBOUR

# Réactions des responsables du Front pour l'Alternance et du Parti socialiste

"Après la déroute des socialistes dans les communes de Mbour et Ngalkohk je me réjouis du rôle joué par la presse privée dans le processus d'alternance. Le travail a été difficile dans le département. Nous avons décroché les communes de Ngalkohk et Mbour avec un écart très net sur le parti socialiste. Cela dénote qu'on a acculé le parti socialiste dans ses derniers retranchements. Mais il fait signaler que les socialistes ne pas encore à leurs dernières

peines. Nous venons de déposer un recours auprès du conseil Constitutionnel pour l'annulation du bureau de vote n°5 de Ngalkohk sous le couvert de la commission départementale de recensement du vote. Le président de ce bureau de vote a prolongé le scrutin jusqu'à 19 heures parce qu'il y avait des électeurs qui au nombre de 500 n'avaient pas voté à 18 heures et qu'on était parti les chercher". Dans le camp socialiste c'est le refus de tout

commentaire dans les communes de Mbour et Ngalkohk. Les maires socialistes des 2 communes ont leur téléphone inaccessible, malgré tout le député Niakhor Sène responsable socialiste à Niakhor persiste sur sa déclaration: "le 27 février 2000 il y avait des élections au parti socialiste avait la peine à Mbour et à Ngalkohk. Les communes de Mbour et Ngalkohk sont des communes où les candidats Diouf.

Samba Niakhé BA

# Mourir tranquille et maintenant

Quand le 12 juillet 1998, Thierry Rolland célèbre reporter sportif a fini de commenter la finale de la Coupe du monde consacrant la victoire de l'équipe de France sur le Brésil, sa dernière phrase fut : après avoir vu ça, on peut mourir tranquille. Au Sénégal, nombre de personnages de la société civile et d'acteurs politiques, peuvent aujourd'hui refaire sienne, cette fameuse phrase sortie directement du coeur de ce grand sportif : Oui après avoir vu ce qui s'est passé ce dimanche 19 mars, on peut mourir tranquille au Sénégal.

Dans un élan unique, le Sénégal a choisi de changer le cours de son destin politique, sans aucun mépris, dans le calme et la transparence. Dans ce pays, où nombre de citoyens ne se retrouvaient plus face aux engagements d'un Parti et d'un État escouffés, les femmes, les jeunes, les plus vieux, les marginaux ont décidé définitivement que rien ne sera plus comme avant, quelque fut le discours des hommes politiques. Ils l'ont fait comprendre d'autant plus fermement que beaucoup ont choisi délibérément en ce vendredi béni de la Tabaski de ne se consacrer qu'au second tour de la présidentielle du 19 mars au lieu de se briser une dent avec une côte de mouton.

Aux alentours de 23 heures, en ce vendredi soir, la Nationale I était encore animée par de nombreuses voitures qui revenaient de Kaolack, Mbour, Saint-Louis, Diourbel, etc. La plupart de ces Sénégalais qui se rendent souvent dans leur ville lors de la fête de Tabaski, tenaient impatiemment à confirmer la victoire de changement dans les grandes villes sénégalaises, à la suite du ballottage du premier tour. Aujourd'hui, ils l'ont fait. Après 40 années d'indépendance, c'est le couronnement d'une autre époque à la tête de laquelle, un homme aux allures de héros, mais avec sa propre personnalité, Abdoulaye Wade. Le peuple permet ainsi à ce démocrate de prendre une revanche sur son ami Diouf, qui l'a pour sa part, appelé pour le réélire. Il l'avait promis, lui aussi l'a fait. Au delà de ce beau geste, c'est ainsi l'épilogue d'un long combat politique entre deux hommes d'une grande valeur dont les Sénégalais garderont de grand souvenir. Abdou Diouf qui a suscité tant d'histoire autour de

son cursus universitaire et sa carrière n'écrit pas, comme il l'a dit ses mémoires, mais laissera aux historiens le soin de faire son bilan.

Avec Abdoulaye Wade, c'est le début d'une nouvelle République au Sénégal qui va sans doute instaurer le pardon entre les hommes, en désacralisant la fonction de Président de la République que les griots et autres subordonnés ont contribué à déshonorer. Si Wade ne tombe pas dans ces errements, il nous aidera à vivre tranquillement à travers les défis comme la réhabilitation d'un nouvel aéroport, d'un projet agro-industriel, d'une autoroute à péage. Tous projets qui devraient créer des emplois importants et permettre aux jeunes qui ont aussi voté pour leur avenir, de trouver rapidement du travail.

L'acte symbolique est ainsi chahuté et un jour nouveau commence ce lundi 20 mars au Sénégal. Diouf part par la grande porte en acceptant sa défaite. Wade lui, s'installe au Palais de l'Avenue Léopold Sédar Senghor. Comme le sportif, "les Sénégalais moyen diront "Après avoir vécu d'assez beaux moments, je peux mourir tranquille maintenant".

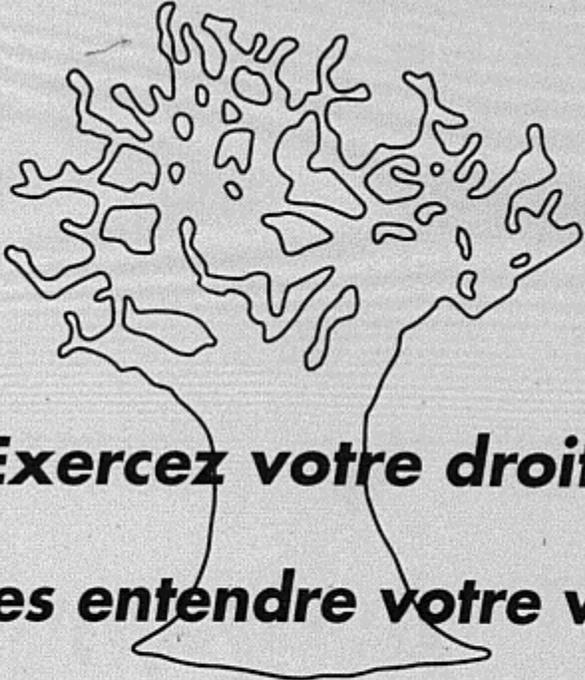
Mame Aly KONTE

**Annexe XIII : Retrait des cartes d'électeurs, *Sud Quotidien*, 21 février 2000.**

**MA CARTE D'ÉLECTEUR, MA FORCE**

---

**RETRAIT DES CARTES  
D'ÉLECTEURS**  
(à partir du 26 Décembre 1999)



**Exercez votre droit,  
Faites entendre votre voix.**

---

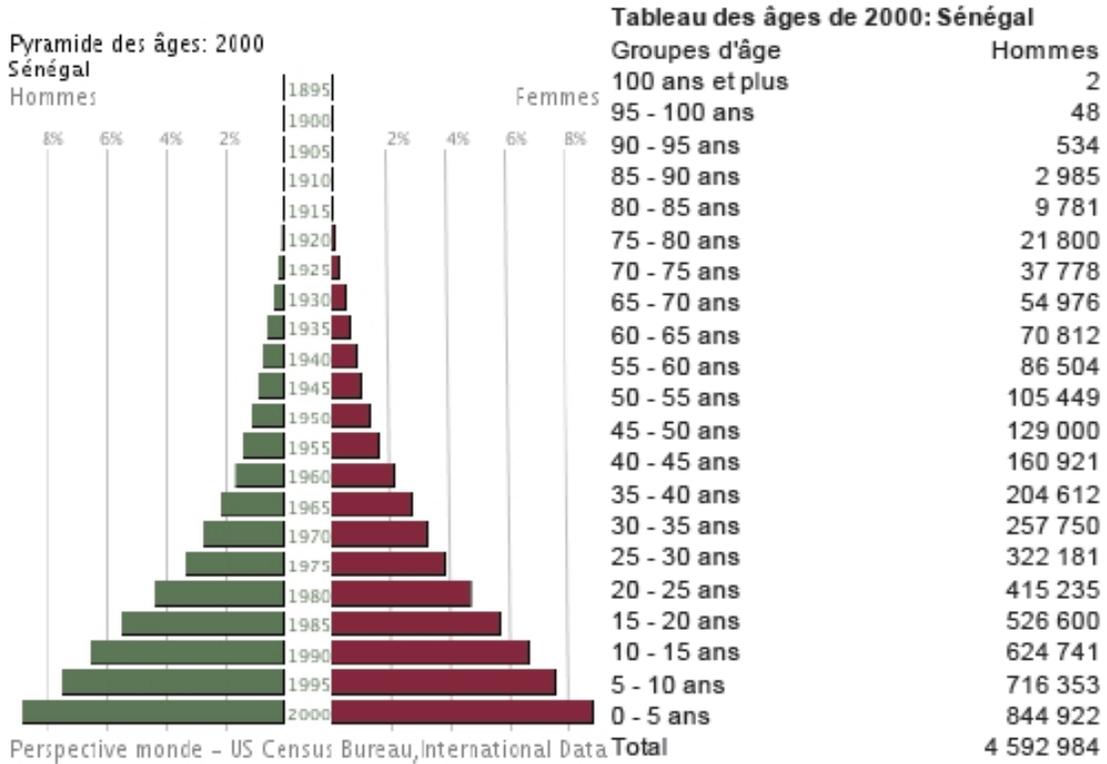
**JE SUIS CITOYEN ET JE VOTE.**

Alliance

2000  
USAID - COLLECTIF DES ONG

**Annexe XIV : Jean-Herman Guay, « Sénégal »,  
*Perspective Monde*, Université de Sherbrooke, 2013,**

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPagePyramide?codePays=SEN>



Annexe XV : Sud Quotidien, 28 octobre 1999.

# Sud quotidien

Abidjan (Côte d'Ivoire)  
 Rue Crémier - Mail Denis Diderot  
 Dakar - Sénégal  
 Tél. (221) 8392 54 43  
 (221) 8392 41 45  
 Fax: (221) 8392 57 59  
 Courriel: sud@sd.com  
 www.sud.com

**PLAINTE DE SENGNE MOUSTAPPA SALIDU MBACKÉ**

**Le Directeur général du Consortium des Entreprises (Cde) inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance**

Chérif Basson, le Directeur général du Consortium des entreprises (Cde) a été placé sous contrôle judiciaire sous obligation de ne pas quitter le territoire national et doit se présenter devant le juge d'instruction du tribunal régional de Dabou. Il a été inculpé pour les faits d'escroquerie et d'abus de confiance sur plainte de Sengne Moustappa Salidu Mbacké, élu du Comité général des membres, agissant en sa qualité de maître d'ouvrage d'Atapara des travaux de rénovation et d'agrandissement de la grande mosquée de Touba. C'est un contrat de 2 milliards sixcent millions de FCfa qui avait été signé entre les deux parties. Mais, selon les procès de la justice ivoirienne, le Cde n'a pas respecté les termes. Le Cde est également accusé d'avoir détourné du matériel sous prétexte de voyage et d'avoir perdu de l'investissement sur le chantier de Touba pour détourner les fonds vers d'autres chantiers. Pour les services de Sengne Moustappa Salidu Mbacké, M. Abdoulaye Wade, Ancien Président de la Côte d'Ivoire, a justifié dans deux mandats d'arrêt que, pour l'heure, ils ont obtenu qu'il s'explique devant le juge sous contrôle judiciaire et sous surveillance judiciaire.

Page Fall (p.02) P.02 (02/08/99)

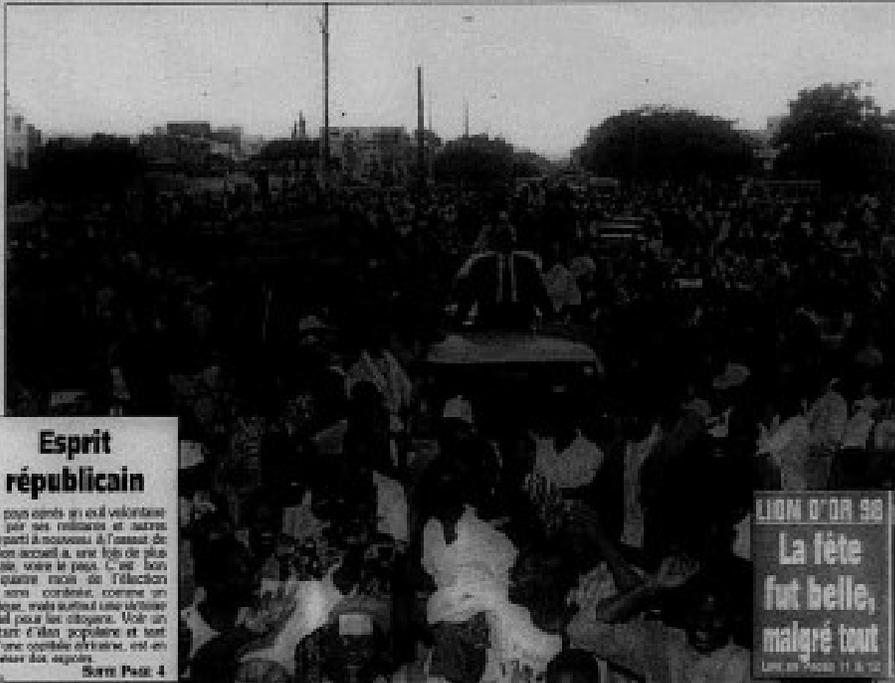
V. 13112 - Jour 28 Octobre 1999 - 1500 F CFA - Prix 2000 F CFA - Zone France - 400 F CFA - 1500 FR

# ME ABDOULAYE WADE ACCUEILLI PAR UNE FOULE IMMENSE LE RETOUR TRIOMPHAL

Dakar a prouvé hier, mercredi 27 octobre, avec les images fortes de campagne électorale, à l'occasion du retour triomphal de Me Abdoulaye Wade, Secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (Pds), après un séjour de plus d'un an en France. Une foule immense a répondu à l'appel de la Coalition Alternance 2000.

De l'aéroport Léopold Sédar Senghor à son domicile, un passage par la permanence, le Secrétaire général du Pds a été accueilli par de nombreux administrateurs locaux sur les bords de la route à son unique. Ensa, Abdoulaye Wade a confié au public de la permanence qu'il s'était levé en un pays accablé.

Ses yeux restés fixement, dans son décor, son aménage, en pages 2, 3, 4, 5 et 6.



**Commentaire**  
 DEBUT DE LA  
 PAR ANTOINE LAMBERT

**Esprit républicain**

Me Abdoulaye Wade est rentré en son pays en un véritable triomphe. Il a été accueilli par ses militants et autres sympathisants comme un roi. Ce retour à l'ouest de l'océan atlantique, le candidat socialiste, son accueil a, une fois de plus, démontré sa popularité dans la capitale, voire le pays. C'est tout pour le moment des troupes, la guerre n'est pas finie. Ce retour à l'ouest de l'océan atlantique, son accueil apparaît, sans surprise, comme un triomphe personnel de l'homme politique, mais surtout une victoire de la démocratie. Et c'est la fête pour les citoyens. Moins un événement politique par rapport aux autres d'Etat populaire et tout d'Etat démocratique dans les yeux d'une capitale africaine, est en un tel événement démocratique, pour soutenir des espoirs.

Sur Page 4

**LION D'OR 98**  
 La fête fut belle, malgré tout  
 Lire en pages 11 & 12

**Annexe XVI : Rudy D'Erneville, « Medina Gounass – Guédiawaye : « La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 », *Sud Quotidien*, no. 1965, 21 octobre 1999.**

**MEDINA GOUNASS - GUÉDIAWAYE**

**« La liberté de la presse sénégalaise à l'épreuve des échéances de l'an 2000 »**

(...) La vigilance d'une bonne partie de la presse surtout écrite conjuguée avec une prise de conscience des journalistes du rôle qui leur est impartie dans des espaces qui ne sont pas toujours occupés par les forces politiques et un professionnalisme renforcé, a un effet dissuasif sur les tenants du pouvoir.

Convaincus que les dérives politiques ou les manquements à certaines règles du bon fonctionnement des institutions ne sauraient échapper à la critique, ou tout simplement à une bonne information, les tenants du pouvoir l'ont veillé plus qu'ils ne le faisaient auparavant à ce que la légalité - et quelle légalité, soit respectée ou à défaut, à ce que toute entorse à son encontre ne soit pas prélevée.

C'est là, la manifestation d'un contre-pouvoir s'exerçant implicitement par le rôle dissuasif mais également et surtout explicitement lorsque l'action gouvernementale contrevient de manière flagrante à ce qui fait l'essence de la démocratie.

Aujourd'hui, des tas d'exemples illustrent parfaitement la mission impartie à la presse dans un régime démocratique, à fortiori dans une phase de transition vers la démocratie citoyenne saine, pleine et entière, celle de permettre aux citoyens de donner un sens réel à leurs droits.

L'échec du pouvoir socialiste aux dernières élections législatives de 1998, a été beaucoup moins la sanction d'une politique économique jugée antisociale que le résultat d'une gestion du pouvoir à la « méthode-Diouf », qui au fil des mois des années, s'est éloignée des vraies valeurs auxquelles les citoyennes et citoyens sénégalais sont attachés. Le président Diouf, candidat à sa propre succession aux élections présidentielles de février 2000, n'a pas précisément pris la mesure des changements intervenus dans son pays, et des conséquences de l'avènement d'une opinion publique capable de se mobiliser sur des thèmes de portée générale comme ceux de la transparence, de la gestion, de la mobilisation, de la vie publique et de l'impartialité de l'Etat. Ce phénomène fécond semble être l'une des marques principales de la période que vit le Sénégal.

- Et c'est sans doute cette dynamique que ne paraissent pas avoir pris suffisamment en compte les pouvoirs en place depuis 40 ans, notamment eux qui sont parvenus comme certains... à l'image ou d'autres... ou de pays, où la démocratie formelle s'est subitement accommodée, à instrumentaliser les ressorts du suffrage universel et du pluralisme institutionnel - Or, il y a en gestation des opinions publiques de plus en plus imprégnées de culture démocratique qui leur permet de s'approprier le droit de vote, d'exiger un meilleur mode de gouvernement, en un mot de reverdirifier la citoyenneté dans son acception la plus large. Sous cet angle, la presse est appelée à jouer un rôle pédagogique, tournée vers la formation d'une opinion publique citoyenne.

La presse est donc l'arme des citoyens, ces derniers se forment librement une opinion à partir de la relation des faits, des commentaires, des critiques, ou des prises de position éditoriales etc.

Aujourd'hui, on n'a pas fini de mesurer la portée de tels changements sur les comportements électoraux, sur les choix inattendus qui peuvent être faits dans le secret de l'urne. C'est désormais fait d'une information plus exhaustive sur le bilan de la gestion de 40 ans des « Sorbants » sur les programmes des différents

candidats à l'élection présidentielle de l'an 2000, que les électeurs se prononceront. Le clientélisme, sur toutes ses formes, viendra de plus en plus se briser sur les ferments d'éducation politique, que recèle la liberté de ton de la presse, et sur la défiance à l'égard du gouvernement que provoquent les propos jugés irrévérencieux, l'« impertinence » de certains organes - Et on retrouve une autre dimension de la liberté de la presse : c'est d'avoir contribué dans la foulée de divers mouvements de contestation à désacraliser le pouvoir, et à mettre à nu pour beaucoup d'entre eux leur fragilité et leur dysfonctionnement.

Les Résultats des élections présidentielles de février 2000 quels que soient les tours de passe que tentera d'utiliser le régime de Diouf (la manipulation à grande échelle par exemple), se joueront désormais sur place.

L'élection présidentielle de février 2000 aura en valeur de teste grandeur nature, de l'impact que peut avoir la presse dans le débat politique. Celle-ci devrait avoir un effet de loupe sur certaines pratiques et méthodes de gouvernement, et aura d'une certaine manière montré le rôle que peuvent et doivent jouer certains organes de presse (comme la télévision), dans la clarification des enjeux.

D'une manière générale, on peut estimer que la presse est devenue un facteur clé pour un meilleur déroulement des scrutins et donc un libre choix des électeurs.

Ce qui préfigure peut-être des surprises dans les semaines et mois à venir pour « certains dirigeants » en place.

Même sur les logiques de la presse et des pouvoirs politiques ne sont pas les mêmes, elles s'interpénètrent étroitement pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur lorsqu'il s'agit pour les deux pouvoirs le quatrième en ce qui concerne la presse d'agir chacun dans son domaine dans le sens de l'épanouissement de la liberté d'expression.

L'un et l'autre, gouvernement et presse devraient établir une synergie qui contribuerait à créer un environnement démocratique et à promouvoir la circulation de l'information.

Mais il faut bien convenir que ce schéma idéal est rarement de mise tant il est vrai que les relations entre la politique et la presse sont ambiguës et complexes.

Sans entrer dans la querelle sémantique où les controverses doctrinales autour de la notion de « transition » vers la démocratie, on peut être sans crainte de se tromper que la presse sénégalaise contribue aujourd'hui à forger une opinion publique à se mobiliser pour défendre consolider et faire avancer les acquis déjà enregistrés. Mais sur cette voie étroite, rien n'est irréversible : « *la res* » conquise et la préservation des libertés ne sauraient se limiter à des textes, fussent-ils constitutionnels, elles n'auront de portées véritables que si elles se vivent en permanence dans le quotidien et recouvrent une dimension politique, économique et sociale.

La démocratie, c'est sans contexte « *Le kiosque à journaux et l'urne* ». Mais c'est aussi et surtout le droit de prendre sa juste part dans la vie d'une société en pleine mutation.

Rudy D'ERNEVILLE

Annexe XVII : « Présidentielle du 27 février 2000 », *Sud Quotidien*, no. 2035, 17 janvier 2000.

LIBRARY OF CONGRESS  
NAIPCB  
22 JUN 2000  
FIELD OFFICE

MON 17 JAN 2000

**SUD**  
**Quotidien**

ISSUE FOLD -  
SUD QUOTIDIEN - 1111 D. 10 M. 01E  
PUBLISSEUR : SUD QUOTIDIEN  
Tel : (221) 822 53 93  
Fax : (221) 822 42 05  
Internet  
http://www.sudonline.sn  
e-mail  
info@sudonline.sn

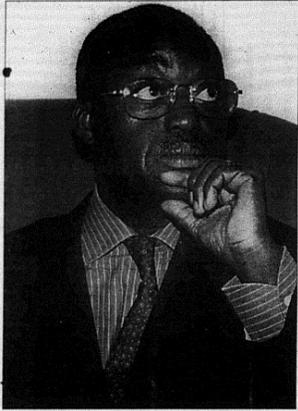
**TENTATIVE DE COUP D'ETAT EN GAMBIE**  
**Un lieutenant de la garde présidentielle tué**

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée dans la soirée du vendredi 14 au samedi 15 janvier 2000 en Gambie. Un lieutenant de la garde présidentielle de la Gambie, Almamou Manéh a été tué et un autre, Landing Sané, considéré comme étant son complice, arrêté par les services de sécurité de l'Etat, mentionné dans un communiqué de presse du ministère gambien de l'Intérieur. Le lieutenant Manéh a été tué vendredi soir, selon le communiqué, lors de l'intervention des services de sécurité venus l'arrêter « contre lesquels il a ouvert le feu. Il se rendait dans un camp militaire où il envisageait de déclencher le coup d'Etat, tôt dans la matinée du samedi. Son complice, le lieutenant Sané, a opposé une résistance aux agents de sécurité tenus l'arrêter à son domicile. Il a été blessé lors d'un échange de coups de feu et neutralisé », relate-t-on dans le communiqué. « Les deux lieutenants avaient fait l'objet de plusieurs mois d'enquête et de filature. Le gouvernement contrôle parfaitement la situation et l'enquête se poursuit pour remettre à la justice toutes les personnes impliquées dans cette tentative de coup d'Etat », selon le communiqué du ministre Gambien de l'Intérieur.  
Synthèse de Bassirou NDIAYE, avec «Sud Fm»

N° 2035 - LUNDI 17 JANVIER 2000 - ISSN N° 0850-3060 - Prix : 200F CFA - ZONE UEMOA - 400F CFA - 150 UM

**PRÉSIDENTIELLE DU 27 FÉVRIER 2000**

MOUSTAPHA NIASSE (Afp)      DJIBO KA (Urd)      MOUSTAPHA SY (Pur)





**«Tanor et le ministre de l'Intérieur ont tout manigancé sur les cartes. J'ai les preuves»**

**«Le général Lamine Cissé prépare un coup-d'Etat»**

**«Diouf, partez encore qu'il est temps»**

LIRE PAGES 2 & 3

**Annexe XVIII : Wane, Wone, Mane et Rokhy Ba, « Le FRTE réussit le test de la mobilisation de ses troupes: L'opposition prend la rue », *Sud Quotidien*, no. 2051, 3 février 2000.**

**SUD**  
Quotidien

22 10 2000

2000

N° 2.051 - 2000 22 Pages - 2 000 - 2000 22 Pages - 2000 22 Pages - 4000 22 - 150 UM

**NOUVEL INVESTISSEMENT EN GÉSTATION AU TECHNOPOLE**

**4,3 MILLIARDS POUR UN PARCOURS DE GOLF**

Un montant financier liant l'Etat sénégalais et la Compagnie sénégalaise d'entreprise (Cse) va permettre d'étoffer un parcours de Golf de séjours internationaux sur le site du Technopôle de Dakar. D'un coût de 4,3 milliards de F.Cfa, ce Golf ultra-résidentiel devrait accueillir 7000 touristes dès sa première année d'exploitation en 2002. (lire page 4)

**LE FRTE REUSSIT LE TEST DE LA MOBILISATION DE SES TROUPES**

# L'opposition prend la rue

**L**e Front pour la régularité et la transparence des élections (Frte) a réussi son pari en mobilisant hier, mercredi 2 février 2000, des milliers de ses militants et sympathisants qui ont battu le macadam sur plusieurs kilomètres, de la Place de l'Obélisque à Colobane au

ministère de l'intérieur dans le Plateau. Dirigée par les leaders des partis membres du Frte, Me Abdoulaye Wade, Djibo Ka, Mademba Sock, Moustapha Niassé, Lansiné Sarrané, Assath Diassoko, Abdoulaye Bathily, etc, cette marche qui avait été autorisée par les autorités administratives, constitue un nouveau jalon dans la stratégie d'occupation de la rue de l'opposition, illustrée déjà par son meeting de protestation du 26 janvier dernier. En attendant le verdict des urnes le 27 février 2000, le Frte sort ainsi ses griffes et se met en position de combat. (lire pages 2, 3 et 4)

**COMMENTAIRE**  
DU JOUR

**L'exception sénégalaise**

L'opposition a organisé hier, mercredi 2 février dans les rues de la capitale une marche pacifique, pour réclamer devant l'opinion publique nationale et internationale son droit au pouvoir. Elle a démontré avec le gouvernement son refus de céder au processus électoral, ou ce qu'on appelle communément la vérification des cartes d'électeurs. Ce type de manifestation qui est une marque singulière de la liberté d'expression dans les sociétés libres, est ainsi parvenue à un stade de principe fondateur de la démocratie. On ne saurait y porter atteinte sans remettre fondamentalement en cause les bases sur lesquelles s'appuie le système. Malheureusement, le pouvoir est devenu l'exception, cher nous. (Suite page 4)

Les manifestants forcent les services de la police

**Une victoire pour la démocratie**

Par MALICK ROKHY BA

**Quotidien de l'opposition**

**Affaire Missène Habré**

**Une farce de très mauvais goût**

Une série d'accusations de billets d'indes pour couvrir des millions à Dabou, une condamnation de papier commise, le mardi 25 janvier 2000, aux 3000 personnes impliquées dans le dossier de l'ancien président. Hier, l'Assemblée nationale a voté la loi relative à la procédure pénale. Des amendements ont été adoptés, mais ils ne concernent que la procédure pénale. Les amendements adoptés par l'Assemblée nationale ont été votés sans que les députés aient pu débattre de leur contenu. Les amendements adoptés par l'Assemblée nationale ont été votés sans que les députés aient pu débattre de leur contenu. (Suite en page 6)

## Annexe XIX : Aperçu chronologique de la presse sénégalaise.

<b>Organe</b>	<b>Création</b>	<b>Observations</b>
<i>Paris-Dakar</i>	1936	Créé en 1933 devient quotidien en 1936
<i>Radio-Dakar</i>	1939	
<i>Dakar Matin</i>	1960	ancêtre du Soleil qui succède à Paris-Dakar
<i>Agence de presse sénégalaise</i>	2 avril 1959	
<b><i>Le Soleil</i></b>	<b>1970</b>	<b>Le Soleil</b>
<i>Le Politicien</i>	1977	Journal satirique
<i>Takoussan (Le Soir)</i>	1983	créé par Abdoulaye Wade
<b><i>Walfadjri</i></b>	<b>janvier 1983</b>	<b>Bimensuel</b>
<i>Walfadjri hebdomadaire</i>	novembre 1987	A la veille des législatives
<i>Walf</i> (quotidien)	février 1993	
<i>Sud magazine</i>	mars 1986	Sud Magazine
<b><i>Sud Hebdo</i></b>	<b>1987</b>	<b>A la veille des législatives</b>
<i>Cafard Libéré</i>	1987	Journal satirique
Chaînes étrangères sur la Bande FM	1991	Rfi arrive sur la FM en 91 et Africa n°1 en 92
Haut Conseil de la Radio et de la Télévision	1991	créé par le décret n° 91-537 du 25 mai 91
<i>Sud quotidien</i>	1993	Au départ <i>Sud au quotidien</i>
Cahier des charges radios privées	1993	Publié par le Ministère de la Communication
<i>Sud FM</i>	1994	
<b><i>Sud Online</i></b>	<b>1996</b>	<b>Site Web via Metissacana</b>
<i>Walf FM</i>	1997	Radio du Groupe Walfadjri
<i>Info 7</i>	1998	
<i>Le Matin</i>	Janvier 1997	
Portail d'informations <i>Seneweb</i>	1999	Créé par deux Sénégalais vivant aux USA
<b><i>Le Quotidien</i></b>	<b>2003</b>	
<b>Conseil national de régulation de l'audiovisuel</b>	2005	Nouvelle instance de régulation de l'audiovisuel
<i>Walf Grand Place</i>	novembre 2005	Walf Grand Place
<i>Walf Sports</i>	décembre 2005	Walf Sports
<i>Walf Tv</i>	décembre 2006	
Association des éditeurs et professionnels de la presse en ligne du Sénégal (Appel)	2011	Pour la plupart journalistes de la presse papier reconvertis au support numérique

Source : Amadou Mansour Diouf, « Médias et identité urbaine. La construction de l'idée de modernité dans les espaces urbains africains à travers la presse : le cas du Sénégal. », Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 2013, p. 33.

Données du tableau provenant de : Institut Panos Paris et UJAO, Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest, Panos / L'Harmattan, 1993, André Jean Tudesq, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute: les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2002 ; Pierre Daubert, *La presse écrite d'Afrique francophone en question : Essai nourri par l'analyse de l'essor de la presse française*,

Paris, L'Harmattan, 2009 ; Ibrahima Saar, *La démocratie en débats : l'élection présidentielle de l'an 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Ndiaga Loum, *Les médias et l'État au Sénégal: l'impossible autonomie*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Mor Faye, *Presse privée écrite en Afrique francophone: Enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Olivier Sagna, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal: un état des lieux*, Unrisd, 2001; Le Soleil, « L'histoire du journal », [http://www.LeSoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=424&catid=69](http://www.LeSoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=424&catid=69), consulté le 8 mars 2006 ; sur Seneweb voir « Interview de Demba Makalou, directeur général de Seneweb » in Le Pays au Quotidien, <http://www.lesenegalais.net/index.php/actualites/items/demba-makalou-directeur-general-de-seneweb-nous-navons-jamais-ce.html>, consulté le 22 octobre 2012 ; sur la presse en ligne voir OSIRIS, « "APPEL" en orbite pour l'unité et le professionnalisme de la presse en ligne au Sénégal », <http://www.osiris.sn/APPEL-en-orbite-pour-l-unite-et-le.html>, consulté le 10 mars 2011, sur l'Agence de presse sénégalaise, « L'Agence de presse sénégalaise : 1959-2012 », <http://www.aps.sn/agence.php>, consulté le 17 août 2011.

## Annexe XX : Vignettes biographiques.

Entretien avec Amadou (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 10 mai 2013.

Q.: Quelle est votre formation?

R.: J'ai fait Éducatel, un cours de journalisme par correspondance. J'ai fait également l'école supérieure de communication.

Q.: Depuis quand êtes-vous journaliste ?

R.: 2005.

Q.: Pour quel journal travaillez-vous ? Avez-vous déjà travaillé dans d'autres médias ?

R.: Je travaille depuis 2006 chez *Walf*. J'ai toujours été dans le thème politique.

Entretien avec Mouhamed (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 11 mai 2013

Q.: Quelle est votre formation?

R. : J'ai étudié à l'Université en philosophie, puis j'ai fait un DEA, une formation à l'ISSIC.

Q.: Depuis quand êtes-vous journaliste ?

R.: Depuis 2005.

Q. : Sur quel type de sujet est-ce que vous vous concentrez dans vos articles en général?

R. : De politique, des fois de sujet d'actualité.

Q.: Pour quel journal travaillez-vous ? Avez-vous déjà travaillé dans d'autres médias ?

R.: Je travaille pour *Wal Fadjri* et j'ai fait un an au *Messenger*.

Q.: Comment considérez-vous le compte-rendu d'information dans le travail de journaliste ?

R. : Essentiellement, c'est du compte-rendu [que nous faisons]. Comme je disais, on fait souvent du compte-rendu parce qu'on n'a pas le temps.

Entretien avec Boubacar (pseudonyme), journaliste de *Wal Fadjri*, cohorte 2000, Dakar, 18 mai 2013.

Q.: Quelle est votre formation? Depuis quand êtes-vous journaliste ? Pour quel journal travaillez-vous ? Avez-vous déjà travaillé dans d'autres médias ?

R.: Je suis allé à l'Université de Dakar en anglais. Comme étudiant, j'ai créé un journal étudiant portant sur les réalités des gens de mon milieu. J'ai gagné un concours pour devenir enseignant, je le fus pendant 8 ans. Pendant ce temps, j'ai été correspondant pour *Wal Fadjri*, radio et journal. En 2005-2007, j'ai fait ma formation de journaliste et communication à l'ISSIC. Depuis je suis pigiste chez *Walf*.

**Annexe XXI : Charles Gaïky Diène, Yakhya Massaly et  
Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs, détourneurs :  
Les voyous de la République ! », *Wal Fadjri*, 12 juillet  
2011.**

**L'entourage de Me Wade, plus particulièrement ceux dont il convient d'appeler sa garde rapprochée, s'est, en moins de douze ans, distingué par des frasques innommables et des bévues inextricables. Des écarts qui déteignent automatiquement sur l'image de celui auquel ils ont pour fonction d'apporter tout leur savoir-faire pour éviter qu'il en pâtisse. Coup de projecteur sur ceux qui, au quotidien, posent des actes qui nuisent au chef.**

IMAGE ÉCORNÉE APRÈS ONZE ANS DE POUVOIR : Wade, sali par son 'entourage' ? Pour exprimer le poids que soutient un chef quand ça ne marche pas, le Général Charles De Gaulle a dit : 'Toujours, le chef est seul en face du mauvais destin.' Aussi, pour alléger ce poids dans les démocraties modernes, aux États-Unis et en France pour n'en citer que deux, le chef doit être bien entouré.[xalimasn.com] Mieux, son entourage, levier capital de l'exercice du pouvoir, doit être d'une grande facture. Il est donc impératif qu'il soit constitué d'hommes et de femmes bien sélectionnés et capables d'épauler le chef et lui servir, très souvent, de soupape de sécurité. Des hommes et des femmes au profil irréprochable. Et, qui, dans l'accomplissement de leurs tâches, savent allier tact et prudence.

Le Sénégal, démocratie africaine ancrée dans l'histoire, a, par le passé avec Senghor et Diouf, pratiqué la culture sacrée de la préservation de l'image du pouvoir. Une culture qui a permis au pays de rayonner en Afrique comme dans le monde. Certes, des bavures et bévues n'ont jamais manqué. Mais, elles ne l'ont pas été au point de devenir une banalité. Seulement, depuis l'arrivée dans les affaires de Me Wade, cette sacralisation de la 'vitrine représentative' de la nation en prend régulièrement des coups. Des coups qui pleuvent, parfois, à une fréquence infernale.

L'entourage du Chef de l'État, plus particulièrement ce dont il convient d'appeler sa garde rapprochée, s'est, en moins de douze ans, distingué par des frasques innommables et des bévues inextricables. Des écarts qui déteignent automatiquement sur l'image de celui auquel ils ont pour fonction d'apporter tout leur savoir-faire pour éviter qu'il en pâtisse. Cet état des faits a même fini d'éborgner l'image de la République qui est apparue, en de nombreuses occasions, comme un festival de la médiocrité. Mais ça, les voyous de la République, comme on les surnomme dans certains milieux, n'en ont cure !

**Annexe XXI (suite) : Charles Gaïky Diène, Yakhya  
Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs,  
détourneurs : Les voyous de la République ! », *Wal  
Fadjri*, 12 juillet 2011.**

Des scandales à répétition, des bavures délibérées et des délits voulus pour ne pas dire convenus, 9 proches de Wade, par leur insouciance pour leur propre image, ont ainsi particulièrement marqué les Sénégalais. Farba Senghor, Lamine Faye, neveu du chef de l'État, Karim Wade, ministre d'État-ministre de l'Énergie, Alioune Sow, ministre de la Décentralisation, Cheikh Tidiane Sy, ministre de la Justice, Awa Ndiaye, ministre de la Culture, du Genre et du Cadre de vie, Lamine Massaly, membre du comité directeur du PDS, Amadou Kane Diallo, ministre-conseiller et Alioune Diop, directeur de cabinet politique adjoint du Chef de l'État.

Ces 9, tous au cœur du système Wade, n'ont pas toujours brillé sur le terrain de la compétence ou par leur degré de moralité. Leurs actions ont été caractérisées par un 'Je m'enfoutisme' aigu. Au finish, les dégâts provoqués par leurs bévues ont fini par irriter profondément le peuple qui, plutôt que de leurs demander directement des comptes, s'est braqué contre le président. Lui qui a eu confiance en eux ! Au point que les personnes impliquées dans des délits avérés et des fautes de gestion graves ont, très souvent, échappé à la justice grâce à leur proximité avec le chef de l'État.

Farba Senghor : 'Gaston la gaffe'

Défenseur zélé du président Wade, Farba Senghor alors ministre, a posé des actes qui n'honorent pas la République. C'est le cas du saccage en Août 2008 des locaux de deux quotidiens : l'As et 24h Chrono (disparu des kiosques) dont on l'accuse d'être le commanditaire. Les lampistes ont été jugés, condamnés puis libérés. Lui, le chef de gang, n'a jamais été inquiété.

Son nom a, récemment, été cité dans l'agression d'Alioune Tine, président de la Raddho, le 23 juin dernier. Selon plusieurs témoignages, Alioune Tine aurait été attaqué par les nervis armés par le chargé de propagande du Pds. L'attaque aux ordures contre le domicile de Idy, au Point E, porte, également, sa signature.

Mouhamed Lamine Massaly : le pyromane de Thiès

Autre 'Baye Fall' du président Abdoulaye Wade, qui a poussé le bouchon très loin, c'est Mohamadou Lamine Massaly. 'Fou' de Wade, le jeune libéral a purement et simplement tenté en Janvier 2010 d'incendier la tribune où les socialistes étaient en meeting dans son fief, à Thiès. Drôle de manière de défendre son maître ? Auditionné, dans le cadre de cette affaire, le président des jeunesses Wadistes sera incarcéré avant d'être libéré plus tard.

**Annexe XXI (suite) : Charles Gaïky Diène, Yakhya  
Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs,  
détourneurs : Les voyous de la République ! », *Wal  
Fadjri*, 12 juillet 2011.**

Cheikh Tidiane Sy : le théoricien du complot de minuit

Le pouvoir libéral a aussi pris un sacré coup après la sortie tardive (après minuit), le 18 mars dernier, du ministre d'État garde des Sceaux, ministre de la Justice Cheikh Tidiane Sy. Cette nuit, sur la base d'informations non vérifiées, le Garde des Sceaux a annoncé à la nation 'un complot visant la réalisation d'un coup d'État tué dans l'œuf'. Le ministre d'Abdoulaye Wade a vite fait de pointer un doigt accusateur sur de jeunes opposants dont la seule faute était de vouloir organiser une manifestation pour célébrer, à leur manière, le 19 mars, date anniversaire de l'alternance. De tentative de coup d'État, en somme, c'était juste une bourde monumentale. Aussi, la déception fut grande et les Sénégalais de toutes tendances confondues qualifièrent cet acte de 'sortie malheureuse'.

Karim Wade : 'Monsieur 15 %'

Le fils du président est souvent cité dans des scandales portant sur de l'argent (Anoci, vente de la licence Sudatel, autoroute à péage, aéroport Blaise Diagne, etc).

Récemment, son appel à Bourgi pour demander l'intervention de l'armée française n'a rien fait pour arranger son image très écornée. Autre fait, citant des propos des diplomates américains en poste à Dakar, Wikileaks l'a affublé du titre de 'Monsieur 15 %'. Mais, il y a aussi, la lettre qu'il a dernièrement adressée aux Sénégalais qui continue d'entretenir les discussions dans les chaumières. Une adresse solennelle qui a plus irrité que poli son image et celle du pater.

Awa Ndiaye : les fourchettes et les cuillères

Parmi les casseroles que traîne le régime libéral, il y a la célèbre passation des marchés publics en 2008 au ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance sous Awa Ndiaye. Les auditeurs de l'Armp y ont constaté des écarts très élevés sur les prix appliqués dans les marchés. Cela a été le cas pour les prix unitaires hors Tva. Il a été relevé, par exemple, qu'un tapis de prière a été acheté à 15 850 francs Cfa, une cuisinière grand modèle a été acquise à 2 millions de francs Cfa, une cuillère grand modèle à 37 mille francs Cfa la pièce et un couteau grand modèle à 42 mille francs pièce. Comme quoi, Awa Ndiaye aime jeter l'argent du contribuable sénégalais par la fenêtre. Et, comme nous sommes sous la 'Wadisation', pas de sanction. Au contraire, elle a même été promue tout récemment.

**Annexe XXI (suite) : Charles Gaïky Diène, Yakhya  
Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs,  
détourneurs : Les voyous de la République ! », *Wal  
Fadjri*, 12 juillet 2011.**

Aliou Sow : le ciseau du Maître

Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Aliou Sow est le bras exécutant du découpage administratif qui a endeuillé le Sénégal avec la mort à Sangalkam du jeune Malick Ba abattu par un gendarme. Mais, malgré les manifestations de mécontentement des populations, il poursuit sa ‘mission’. Curieusement, les localités concernées par son ciseau administratif sont celles qui ont été remportées par l’opposition lors des élections locales de 2009.

Amadou Kane Diallo : ministre-conseiller à tout faire

Awa Ndiaye n’est pas la seule à avoir été épinglée pour mauvaise gestion. Amadou Kane Diallo, alors Dg du Cosec, a été sanctionné par le rapport de l’Ige en 2010. Le salaire de base brut mensuel du Dg du Cosec était fixé à 5 millions de Fcfa, avaient signalé les enquêteurs de l’Ige.

Le Dg du Cosec bénéficiait d’une ‘gratification égale à 30 % du montant global à verser au personnel, d’une dotation mensuelle de 2 000 litres de carburant, d’une indemnité mensuelle de logement établi à 2 millions de FCfa et d’un forfait de participation aux frais d’eau, d’électricité et de téléphone de deux millions’. Sans compter des primes, la prise en charge médicale et le parc automobile mis à sa disposition. Selon les vérificateurs, le directeur général coûtait mensuellement au Cosec près de 8 708 333 Fcfa.

Lamine Faye : Garde du corps et de tout le reste

Son nom avait été cité dans l’affaire de l’agression de Talla Sylla en 2003, affaire dite des marteaux qui avait failli expédier le leader de Jëf-Jël dans l’autre monde. Lamine Faye, garde du corps du chef de l’État, mais aussi son petit-fils, devait même déférer à une requête des gendarmes pour être entendu par la brigade spéciale. La suite ? L’affaire a été classée sans suite ?

Alioune Diop : l’agresseur de Chicago

Alioune Diop, directeur adjoint du cabinet politique du chef de l’État, a été cité parmi les agresseurs du journaliste Souleymane Jules Diop au Canada en 2008. En effet, le journaliste sénégalais vivant au Canada avait été sauvagement agressé à Chicago par la garde rapprochée du président Abdoulaye Wade lors de son passage à l’invitation de l’Association des journalistes noirs de la ville de Chicago.

**Annexe XXI (suite) : Charles Gaïky Diène, Yakhya Massaly et Mohamed Mboyo, « Menteurs, agresseurs, détourneurs : Les voyous de la République ! », *Wal Fadjri*, 12 juillet 2011.**

Serigne Mbacké Ndiaye : le porte-démentis du Palais

Lui, on a l'impression qu'il ne sait pas encore sa mission. Chaque fois qu'il convoque la presse, c'est pour servir des démentis. Des démentis qui ont le vice de mouiller le chef plus qu'ils ne lui rendent service.

## **Annexe XXII : Liste des participants aux Assises nationales.**

### **A- Les syndicats**

1. Syndicat des Corps Emergents de l'Enseignement du Sénégal (SCEMES)
2. Syndicat des Agents des Impôts et Domaines (SAID)
3. Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication Sociale (SYNPICS)
4. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)
5. Syndicat Autonome des Enseignants du Sénégal (SAES)
6. Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)
7. Syndicat des Agents de Gardiennage (SAGAS)
8. Union Démocratique des Enseignants (UDEN)
9. Organisation des Instituteurs du Sénégal (OIS)
10. Union National des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)
11. Syndicat Autonome des Travailleurs des Universités (SATUC)

### **B- Les organisations professionnelles**

1. Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR)
2. Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
3. Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) Jappo
4. Métiers de la Culture
5. Coalition Nationale Education Pour Tous (CNEPT)
6. Comité d'Initiative pour une Mobilisation Alternative Citoyenne
7. Association des Marins du Sénégal
8. Association pour le Canal de Lambaye
9. Collectif des Assistants et Aides Sociaux (CAAS)
10. Gorée Institute
11. Institut PANOS
12. PROMECABIL

### **C- Les organisations de défense des Droits de l'Homme**

1. Comité de Veille et d'Alerte pour le respect de la Démocratie Inclusive
2. Coalition de Lutte Contre l'Emigration Clandestine des Jeunes (CLCECJ)
3. Centre Africain pour l'Education aux Droits Humains (CAEDHU)
4. Association Sénégalaise des Nations Unies (ASNU)
5. Observatoire Nationale de Défense des Droits de l'Homme (ONDH)
6. Rencontre Africaine de Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)
7. Mouvement Citoyen

## **Annexe XXII : Liste des participants aux Assises nationales (suite).**

8. Pacte républicain
9. Forum Civil
10. Union Nationale des Consommateurs du Sénégal (UNCS)
11. ENDA Dialogue Politique
12. Association Sénégalaise de Lutte contre l'Immigration Illégale
13. Safefod

### **D- Les Organisations Non Gouvernementales**

1. Consortium des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)
2. Aid Transparency

### **E- Les organisations de femmes**

1. Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)
2. Réseau Siggil Jiggéen

### **F- Les organisations de la diaspora**

1. Groupement des Associations Sénégalaises du Monde (GASSEM)
2. Forum Republica
3. Takkul Askan wi Democracy First – Etats Unis
4. African New Vision – Etats-Unis
5. Ligue des Masses – Mouvement pour sauver le Sénégal

### **G- Les organisations confessionnelles**

1. Présence Chrétienne
2. Chefs religieux
3. Jammaatou Ibadou Rahmane
4. Action de solidarité Islamique

### **H- Les partis politiques**

1. Ligue Démocratique Mouvement Pour le Travail (LD MPT)
2. Front Social Démocrate/Benoo Jubël (FSDBJ)
3. Mouvement pour l'Alternance Générationnelle (MAG) Naxx Jarinu
4. Mouvement des Radicaux de Gauche (MRG)
5. Rassemblement des Travailleurs Africains/Sénégal
6. Parti Socialiste (PS)
7. Mouvement pour le Socialisme et l'Unité (MSU)

## **Annexe XXII : Liste des participants aux Assises nationales (suite).**

8. Mouvement Tekki
9. Alliance des Forces du Progrès (AFP)
10. RND Rassemblement National Démocratique
11. Union pour le Développement du Sénégal UDS Innovation
12. Bloc Populaire Sénégalais (BPS)
13. Parti du Travail PT
14. Front Démocratique et Populaire
15. Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT)
16. Mouvement pour la Réforme et le Développement Social (MRDS)
17. Alliance Jef jel
18. Parti Populaire du Sénégal (PPS)
19. Union des Forces Nouvelles (UFN)
20. Mouvement pour le socialisme autogestionnaire (MSA)
21. Observatoire Républicaine pour la Démocratie et la Citoyenneté (ORDC)
22. Front des Ecologistes du Sénégal (FEDES)
23. UPAS
24. PSP
25. Union Citoyenne Bunti bi

Source : Assises nationales du Sénégal, <http://assisesnationales.org/>